Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15612 – 7 F

JEUDI 6 AVRIL 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Emeutes sanglantes en Iran

De violents affrontements dans la banlieue de Téhéran, entre les forces de l'ordre et des manifestants qui protestaient contre la vie chère, auraient fait, mardi 4 avril, plusieurs morts et des dizaines de blessés. p.3

Un entretien avec le premier ministre bosniaque

« Nous devons être prêts pour une guerre de dix ans », nous a déclaré Haris Silajdzic, qui accuse la communauté internationale de complicité de génocide. p.5

Les ambitions de l'archiduc Georg Habsbourg

Le fils de l'héritier du trône de Hongrie s'est installé sur la terre de ses ancêtres. Ne manquant pas d'ambitions politiques, il espère pouvoir utiliser son nom. p. 16

Des cafés en difficulté

Une baisse de fréquentation a provoqué la fermeture de trente mille établissements en dix ans. p.13

Les éditoriaux du « Monde »

Justice et génocide ; L'écologie sans les « écolos » p.17

L'écart entre Jacques Chirac et Edouard Balladur se resserre

M. Jospin appelle la gauche à assurer sa présence au second tour

LES DERNIERS sondages d'intentions de vote montrent que l'écart se resserre entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, tout en confirmant la première place du maire de Paris. Ils donnent des indications contradictoires sur la situation de Lionel Jospin, dont la présence au second tour ne paraît pas assurée.

Face aux attaques de plus en plus incisives du premier ministre, M. Chirac entend laisser ses lieutenants mener la polémique, pour se concentrer, lui, sur les orientations générales qu'il propose aux Français. Partisan d'une pratique *« modeste »* de la présidence de la République, il promet de laisser davantage de latitude au futur gouvernement et se dispense, du même coup, de préciser ses intentions sur des questions telles que la hausse du SMIC ou celle des impôts.

A gauche, M. Jospin, qui donne la priorité à une campagne de proximité,parie sur l'usure qui devrait affecter les deux principaux candidats de droite et sur la lassitude que leur duel pourrait faire naître chez les électeurs. Il oppose à leur querelle le débat d'idées qu'il veut conduire sur la base de son programme. Le candidat socialiste s'efforce, en même temps, de faire renaître le réflexe du vote « utile » chez les électeurs de gauche – qu'il a appelés, mercredi 5 avril, sur France-Inter, à se mobiliser pour qu'il soit présent au second tour – et de donner du crédit à l'hypothèse de sa victoire, face à une droite que ses divisions internes pourraient une fois de plus, laisse-t-il entendre, écarter de l'Elysée.

Lire pages 8, 9 et 10

Les exécutants du génocide au Rwanda vont être jugés

Un an après le massacre des Tutsis l'Afrique centrale reste déstabilisée

UN NOUVEAU MASSACRE a été découvert, mercredi 5 avril, dans la province centrale de Kayanza, dans le centre du Burundi, où trente-cinq victimes ont été dénombrées.

L'Afrique centrale reste profondément déstabilisée par le génocide commis contre les Tutsis rwandais après l'assassinat, le 6 avril 1994, des présidents Juvénal Habyarimana du Rwanda et Cyprien Ntaryamira du Burundi. Au moins 500 000 personnes sont tombées sous les coups des milices hutues et des forces de l'ordre. Aujourd'hui, quatre millions de réfugiés et de déplacés survivent dans des conditions précaires, dépendant de l'aide humanitaire, à la merci des convulsions politiques qui secouent la région, comme l'a montré le récent exode des Hutus rwandais, fuyant le Burundi. L'idéologie raciale qui a porté le génocide continue d'imprégner la vie des deux pays, divisés l'un comme l'autre entre une minorité tutsie (15 % de la population) et une majorité hutue (85 %), et se propage dans d'autres pays d'Afrique centrale.

A Kigali, le Front patriotique rwandais a annoncé que les procès des exécutants du génocide commenceraient le 6 avril. Oscillant entre réconciliation et revanche, le FPR, en majorité tutsi, reste en butte à la méfiance de la communauté internationale. Cette incompréhension pourrait nourrir la radicalisation du régime.

La question du jugement des instigateurs et des exécutants du génocide reste au centre des différends entre Kigali et les pays donateurs. Le gouvernement rwandais se plaint du manque de moyens mis à la disposition de la justice rwandaise. Mais les organisations internationales s'inquiètent de l'accroissement constant du nombre de prévenus, qui sont 1500 de plus chaque semaine. Les instigateurs doivent eux être jugés par le tribunal international qui sera basé à Arusha, en Tanzanie. Pour l'instant, l'action de cette instance est entravée à la fois par les difficultés matérielles et par les réticences de certains États membres des Nations unies à livrer les responsables réfugiés sur leur territoire.

Lire pages 2, 17 et 18

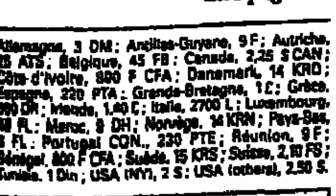
Un cinéaste aux champs

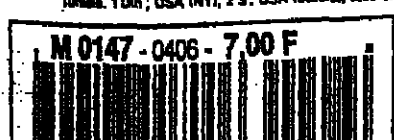


MANUEL POIRIER

APRÈS la révélation de *La Petite Amie d'Antonio* en 1992, Manuel Poirier, quarante ans, présente *...À la campagne*. Les influences divergentes de Pialat, d'Antonioni ou de Cassavetes se combinent pour construire une œuvre originale, narration à la fois très libre et très élaborée qui permet un film attentif à une réalité rarement montrée par le cinéma français (les citadins exilés volontaires aux champs), et sensible aux élans et aux errances d'un désenchantement universel. Manuel Poirier s'est trouvé deux alliés de choix, son producteur Maurice Bernart, et son acteur principal, Benoît Régent, récemment disparu, qui donne ici l'une de ses plus remarquables interprétations.

Lire page 30


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0406 - 7,00 F

La guerre d'image des « amis de trente ans »

AU COURS d'une récente visite en banlieue, le premier ministre-candidat rencontra dans un bar un jeune adepte du basket de rue, le « street-ball ». Le jeune homme commençait à entreprendre le candidat, quand il fut tout d'un coup saisi d'un doute : *« Vous connaissez le street-ball ? »*, interrogea-t-il avant de poursuivre sa démonstration. Face à la caméra, le candidat acquiesça gravement. Bien entendu, il connaissait le street-ball. Comment pouvait-on en douter ? Le street-ball n'avait pas d'amateur plus enthousiaste que lui. Aucune subtilité du street-ball ne lui était étrangère. D'ailleurs, ne venait-il pas d'offrir la tournée générale à tous les consommateurs de ce bar de banlieue, parmi lesquels certainement bon nombre d'adeptes du street-ball ?

Dans l'adversité, les masques tombent. M. Balladur espérait glisser discrètement, insensiblement, de Matignon à l'Elysée : le voilà contraint d'aller caresser la tête des footballeurs en herbe de Chanteloup-les-Vignes, d'offrir la tournée générale, de se révéler un candidat aussi ambitieux qu'un autre, un homme politique ordinaire contraint de composer avec les lois du genre, de « vendre » le bilan de son gouvernement, de remettre son destin dans la main cruelle du suffrage universel, et même de s'adonner à un exercice que l'on croyait antinomique avec l'essence même du balladurisme : l'agression de ses adversaires.

Croit-on que cette radicale inflexion d'image va lui être préjudiciable ? Tout au contraire : il semble enrayer sa chute, et amorce une remontée. Si incertaine soit-elle encore, cette remontée nous livre la clé de la guerre d'image que se livrent aujourd'hui, dans la dernière ligne droite, les « amis de trente ans » : davantage que jamais, la position fatale, aujourd'hui, à la télévision, est celle de favori, celui devant qui les questions se font plus respectueuses, et moins insistantes.

Car en ces temps de défiance vis-à-vis des élites le favori indispose ou exaspère. Les Français, dont près de la moitié n'ont pas encore effectué leur choix définitif, entendent en rester maîtres jusqu'à la dernière seconde. M. Balladur fut rarement aussi convaincant que dans une récente « France en direct », sur France 2, dans laquelle il avait été interrogé sans ménagements par des journalistes délivrés de toute révérence. Quand, lors de la dernière « Heure de vérité», il se pose en paria – *« Y a-t-il des candidats pour qui l'on n'a pas le droit de voter ? »* –, il avoue avec une certaine franchise une stratégie désormais limpide : occuper la place de la victime, et s'inscrire à sa manière dans cette *« concurrence victimaire »* que décrit avec brio Pascal Bruckner dans son dernier essai, *La Tentation de l'innocence* (Grasset). Se promenant à Chanteloup-les-Vignes, banlieue « difficile », ou grimpant sur une table pour saluer ses partisans, il marque sans doute des points, mais pas pour les raisons attendues : aucun téléspectateur n'est dupe. Mais, offrant le spectacle de l'insoutenable violence qu'il s'impose, Edouard Balladur se rend paradoxalement objet de compassion.

Ainsi est-il parvenu à supplanter dans ce rôle un Jacques Chirac qui, deux ans durant, promena sur les écrans la figure héroïque de l'amitié trahie. A l'inverse, M. Chirac, désormais traité avec les égards que lui vaut sa position dominante, effraie. Lorsqu'il affecte la plus parfaite sérénité face aux attaques balladuriennes, la France téléspectatrice guette le moment où, grisé par son succès, il va à son tour déraper. Un mot, un regard trahissant prématurément la jubilation, et il serait perdu. Qu'Anne Sinclair, dimanche dernier, après une timide tentative, renonce à l'interroger sur son avantageux appartement parisien, dont l'existence a été révélée par *Le Canard enchaîné* : voilà tout ce que l'on retiendra d'une heure d'émission.

Dans cette subtile – et sadique – partie que disputent les favoris et l'opinion, les conseillers en communication, gourous de la décennie précédente, sont plus exclus qu'ils ne l'ont jamais été.

Daniel Schneidermann

Lire la suite page 17

Point d'orgue à Notre-Dame de Paris

« C'EST L'HISTOIRE édifiante de personnes persuadées que l'ordinateur représentait la solution à tous leurs problèmes techniques », raconte l'un des protagonistes. A force de la voir se répéter, les dirigeants *de l'industrie et du tertiaire commencent – parfois –* à tirer la leçon de cette fable moderne. Grâce aux mésaventures rencontrées dans la réfection des grandes orgues de Notre-Dame, cette sagesse nouvelle est en train de pénétrer aussi sous les voûtes multiséculaires de la cathédrale de Paris.

Cinq claviers, sept mille huit cents tuyaux, une histoire remontant à plusieurs siècles, des interprètes aussi prestigieux qu'Armand-Louis Couperin ou Pierre Cochereau : un tel « monument » historique et musical exigeait un traitement digne de son rang. Près de trois mille personnes assistaient, en décembre 1992, à l'inauguration de l'instrument rénové, qui est aujourd'hui interdit de concert pour cause de *« fonctionnement altéré »* depuis dix-huit mois...

L'État (propriétaire des cathédrales) a dépensé 11 millions de francs pour une restauration qui se voulait exemplaire. Les techniques informatiques les plus modernes avaient été mariées à la tradition. Sous la direction sourcilleuse de trois facteurs d'orgues renommés, le précieux instrument s'était vu adjoindre deux ordinateurs IBM PS/2. Leur rôle : prendre en charge toutes les commandes entre les touches des claviers et les tuyaux. L'électronique devait même analyser le doigté, le toucher de l'organiste pour en restituer toute la finesse dans la régulation de l'ouverture des soupapes. Et elle y est parvenue, semble-t-il, parfaitement. Mais l'orgue montrait une fâcheuse tendance à s'arrêter en plein concert. Certains puristes s'étaient, certes, inquiétés d'une telle atteinte aux traditions. Mais, assuraient les promoteurs de l'opération, tout retour à l'état d'origine était impossible. Et d'ailleurs, ajoutaient-ils, *depuis l'installation des premiers tuyaux*, en 1420, l'orgue n'avait pas cessé d'être remanié. La dernière reconstruction avait été confiée par Viollet-le-Duc à Aristide Cavaillé-Coll. Mais les relais pneumatiques de bois et de peau de mouton n'avaient pas résisté à l'usure du temps et, surtout, aux attaques de la pollution. En 1959, ils avaient été remplacés par un dispositif électrique dont les contacts furent, à *leur tour, victimes de l'oxydation*, provoquant une série de pannes aussi fréquentes qu'imprévisibles.

Les nouvelles commandes informatiques de l'instrument paraissent, aujourd'hui, presque aussi capricieuses que celles qu'elles ont remplacées, selon l'*Herald Tribune*, qui a révélé l'affaire. Certes, il s'agit d'un prototype, et il n'est pas anormal de lui accorder une certaine période d'adaptation. L'installateur, à la demande de l'Etat, a effectué une réparation en août 1994 qui a permis à l'orgue de fonctionner pour l'anniversaire de la libération de Paris. Depuis, l'instrument, qui fonctionne parfaitement, est utilisé pour les offices. Echaudés, les responsables de Notre-Dame n'osent pas cependant reprendre les concerts, qui représentaient les deux tiers du temps de fonctionnement. Ils attendent, pour cela, la signature d'un contrat d'entretien et de maintenance qui, pour l'instant, fait toujours défaut...

Jean-Paul Dufour

ANNIVERSAIRE Le 6 avril 1994, l'assassinat des présidents rwandais et burundais déclenchait le génocide des Tutsis rwandais par les milices et les forces de l'ordre hutues. Le bilan est d'au moins cinq cent mille morts. ● UN AN APRÈS, la région reste profondément ébranlée, aussi bien par la masse énorme des réfugiés et déplacés que par la diffusion de l'idéologie raciale à l'origine du génocide. ● AU RWANDA, le Front patriotique rwandais, en majorité tutsi, a affermi son contrôle sur le pays. La communauté internationale reste réservée face à un régime qui oscille entre réconciliation et revanche. Celui-ci fait valoir qu'il manque de moyens pour mener à bien la reconstruction du pays et le jugement des exécutants du génocide. ● LE TRIBUNAL international devant lequel doivent comparaître les instigateurs se débat aussi dans d'extraordinaires difficultés matérielles.

Les séquelles du génocide rwandais affectent toute l'Afrique centrale

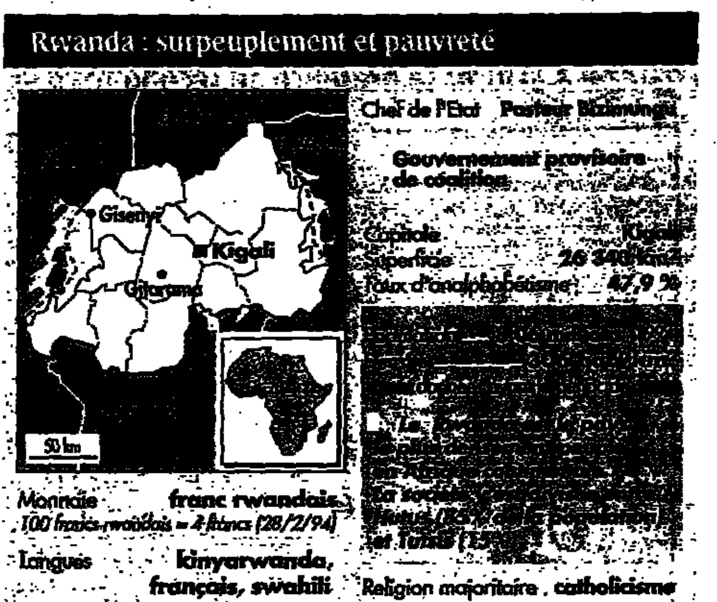
Un an après le début des violences qui ont provoqué l'exode de plus de quatre millions de personnes, la région vit toujours dans l'instabilité

LA MACHINE infernale qui s'est mise en route le 6 avril 1994, jour de la mort des présidents rwandais et burundais, n'a pas encore été maîtrisée. Le pire est sans doute passé avec la fin du génocide. Mais le Rwanda et ses voisins n'en finissent pas de se débattre dans les convulsions provoquées par cette tragédie.

Le Rwanda, d'abord, cherche un nouvel équilibre. Seule l'ampleur du génocide permet de relativiser les graves atteintes aux droits de l'homme constatées dans le pays depuis l'arrivée au pouvoir du Front patriotique rwandais (FPR). La communauté internationale critique les conditions de détention des Hutus en instance de jugement alors que de nombreux témoignages prouvent que, en prison, les responsables de massacres côtoient les victimes de vengeances politiques ou individuelles.

Ces représailles, même si elles sont sans commune mesure avec les tueries passées, ont renforcé la haine des milices hutues réfugiées au Zaïre et les ont aidées à intimider les Hutus qui souhaitent rentrer au pays. La situation à Kigali est aussi un élément qu'invoquent les radicaux hutus au Burundi pour écarter toute idée de compromis avec la minorité tutsie.

Le Rwanda et le Burundi sont unis par une même histoire, celle d'un affrontement entre deux ethnies depuis le départ des colonisateurs belges. Chaque fois qu'un camp prend le dessus dans un pays, il renforce les extrémistes dans l'autre. En septembre 1993, l'assassinat, par des putschistes tutsis, de Melchior Ndadaye, le premier président burundais hutu démocratiquement élu, a conforté les partisans du « Hutu Power » au Rwanda. Aujourd'hui, les promoteurs du « Tutsiland », rassemblés autour de l'ancien président burundais Jean-Baptiste Bagaza, veulent voir dans la victoire du FPR l'annonce d'une nouvelle ère d'hégémonie pour les Tutsis au Rwanda et au Burundi.



Car s'il est un adjectif qui convient mal à cet affrontement, c'est celui de « tribal ». Les 15 % de Tutsis et les 85 % de Hutus font partie, depuis des siècles, d'une même société. Le clivage, s'il résulte sans doute d'une origine géographique différente, était devenu social, séparant éleveurs-aristocrates et cultivateurs-roturiers. Les colonisateurs allemands, puis belges, lui ont donné un caractère racial, sur le modèle des théories qui florissaient alors en Europe, opposant les Tutsis « hamites » aux Hutus « négroïdes ».

Cette idée que les sociétés rwandaise et burundaise sont constituées de races dont la cohabitation est impossible a fait son chemin dans la région. En Ouganda, l'opposition au président Yoweri Museveni l'accuse de vouloir constituer un empire tutsi en « exterminant le peuple noir ».

Le génocide qui a mis en branle plus de quatre millions de personnes – d'un pays à un autre ou à l'intérieur des frontières nationales – est un puissant facteur d'instabilité. Dans les camps qui groupent les réfugiés hutus au Zaïre, les milices entretiennent l'esprit de revanche, au besoin par la terreur. La communauté internationale n'a pas voulu se donner les moyens d'y rétablir l'ordre et a confié cette tâche à l'armée zaïroise, sans doute l'une des institutions les moins qualifiées pour ce faire. L'exaspération des populations locales croît face à des réfugiés pris en charge par les agences humanitaires des Nations unies et par les organisations non gouvernementales.

Lors du récent exode de réfugiés hutus rwandais, qui ont fui le Burundi pour échapper aux menaces tutsies, la Tanzanie a fermé ses frontières. Comment le reprocher à un pays si pauvre, qui accueille déjà 650.000 réfugiés ? Pourtant, de la réduction de moitié de l'aide alimentaire américaine à la pénurie de moyens dans laquelle se débat le tribunal international chargé de juger les instigateurs du génocide, tout montre que l'Afrique devra, plus que jamais, affronter seule les séquelles du génocide de 1994.

Thomas Sotinel

Des massacres à l'exode

● **6 avril 1994** : l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana est abattu au-dessus de l'aéroport de Kigali. Les milices hutues commencent à massacrer Tutsis et Hutus modérés.
● **7 avril** : dix « casques bleus » belges sont tués en tentant de protéger le premier ministre Agathe Uwilingiyiamana, qui est assassinée.
● **9 avril** : des parachutistes français et belges évacuent les Européens de Kigali tandis que les extrémistes hutus forment un gouvernement provisoire.
● **12 avril** : le gouvernement provisoire se replie à Gitarama.
● **29 avril** : à l'occasion de la visite à Paris du ministre des affaires étrangères du gouvernement provisoire, le Front patriotique rwandais (FPR) dénonce le rôle de la France.
● **16 mai** : le Conseil de sécurité accepte le déploiement de 5 500 « casques bleus ».
● **20 mai** : l'avance du FPR provoque l'exode de centaines de milliers de Hutus.
● **25 mai** : la Commission des droits de l'homme de l'ONU qualifie les massacres au Rwanda de *« génocide »*.
● **13 juin** : le FPR s'empare de Gitarama tandis que le gouvernement provisoire s'installe à Gisenyi.
● **22 juin** : l'ONU autorise la France à intervenir pour une durée de deux mois.
● **23 juin** : les premiers éléments de l'« opération Turquoise », dans laquelle seront engagés 2 500 hommes, entrent au Rwanda.
● **5 juillet** : Paris crée une *« zone humanitaire sûre »* où se réfugient de nombreux Hutus alors que le FPR s'empare de Kigali.
● **6 juillet** : un Hutu modéré, Faustin Twagiramungu, est nommé premier ministre du gouvernement d'unité nationale.
● **11 juillet** : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) estime le nombre des victimes à plus d'un million.
● **17 juillet** : le gouvernement provisoire évacue Giseny tandis que le FPR nomme Pasteur Bizimungu, un Hutu modéré, à la présidence de la République.
● **20 juillet** : une épidémie de choléra fait 50 000 morts parmi le million de réfugiés au Zaïre.
● **24 juillet** : les Etats-Unis parachutent des vivres et déploient 3 000 hommes.
● **21 août** : les soldats français sont remplacés par les « casques bleus » de la Mission des Nations unies au Rwanda (Minuar).
● **8 novembre** : le Conseil de sécurité décide la création d'un tribunal international.
● **12 janvier 1995** : Paris nomme un ambassadeur au Rwanda.
● **18 janvier** : une conférence sur la reconstruction du Rwanda promet plus de 500 millions de dollars d'aide.
● **1er avril** : le ministre de la justice annonce que les procès des auteurs du génocide commenceront le 6 avril.

Le gouvernement de Kigali est placé sous haute surveillance internationale

KIGALI
de notre envoyé spécial

Embouteillages, passants affairés, bousculades au marché central : un an après l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, point de départ du génocide des Tutsis et des Hutus modérés, Kigali revit. Pourtant l'omniprésence des soldats en armes, les patrouilles de « casques bleus » et la ronde frénétique des voitures aux couleurs des agences des Nations unies désignent un pays en convalescence.

Le gouvernement de coalition, mis en place le 19 juillet 1994, après que le Front patriotique rwandais (FPR) eut proclamé, la veille, sa victoire militaire sur l'ex-armée gouvernementale, affiche – officiellement – sa volonté de réconciliation nationale. La communauté internationale et les pays donateurs, d'abord soupçonneux à l'égard des nouvelles autorités, ont finalement fait des promesses. Le 19 janvier, à Genève, lors de la Conférence sur le Rwanda, le premier ministre, Faustin Twagiramungu était reparti avec la promesse ferme de recevoir bientôt 578 millions de dollars. Début avril, rien, ou presque, n'était encore arrivé.

Il semble même, selon l'un des responsables de la Mission des Nations unies au Rwanda (Minuar), que le gros des fonds ne sera pas débloqué avant le mois d'octobre. Les pays occidentaux sentent s'élargir le décalage entre le discours officiel et la réalité, et attendent de nouvelles preuves de bonne volonté des autorités. *« Les ministres sont de bons interlocuteurs, mais ce ne sont pas les décideurs*, résume un diplomate occidental. *L'Armée patriotique rwandaise (APR), dans l'ombre, et le FPR sont en fait omnipotents. En soutenant le gouvernement, on soutient* de facto *le FPR, qui est la minorité dirigeante. »*

Au gouvernement, un clivage se profile entre les ministres hutus et leurs collègues tutsis ; à l'Assemblée nationale provisoire, nommée par le gouvernement, 24 députés seulement sur 74 appartiennent à la majorité hutue. Les bourgmestres et les préfets sont essentiellement tutsis. Les élections ont été reportées aux calendes grecques. Les réfugiés tutsis au Burundi et au Rwanda sont revenus et occupent habitations et terres. Autant d'arguments en faveur de ceux qui considèrent que le FPR est en train d'accaparer tous les pouvoirs sous la pression de l'aile dure de son armée, voire que l'on se dirige vers un régime militaro-marxisante, dont l'homme fort, le général Paul Kagamé, à la fois vice-président et ministre de la défense, serait le Fidel Castro.

Certes, les Occidentaux reconnaissent les efforts du pouvoir. Ils apprécient qu'un millier de soldats et d'officiers de l'ancienne armée, après être passés dans des « camps de rééducation » aient été intégrés, fin janvier, dans les nouvelles forces. L'un d'entre eux a été nommé chef d'état-major adjoint, un autre, chef d'état-major de la gendarmerie. Mais c'est pour mieux souligner qu'à peine sortis de leur « stage » au camp de Gako 70 officiers ont été arrêtés, accusés de génocide et incarcérés à la prison de Milimba où ils se trouvent toujours.

BONNES INTENTIONS

Les Occidentaux conviennent qu'une *« certaine sécurité »* règne à l'intérieur du pays, mais remarquent aussitôt que cette sécurité fait peur. Les réfugiés et les déplacés de l'intérieur sont inquiétés lorsqu'ils rentrent chez eux. Quelque 1 500 personnes sont ainsi arrêtées, chaque semaine, et emprisonnées dans des centres de détention, où s'entassent déjà quelque 32 000 détenus. Ce qui n'incite pas réfugiés et déplacés à revenir au pays, et contredit, d'une certaine manière, les bonnes intentions affirmées par les autorités.

L'assassinat d'un journaliste indépendant du pouvoir, battu à mort en face de son domicile, à Kigali, et le meurtre du préfet hutu de Butaré – attribué par les autorités à des extrémistes hutus venus du Zaïre – alimentent la suspicion. *« Personne n'ose proférer la moindre critique. On peut tuer n'importe qui, n'importe où, et mettre ça sur le compte des Interahamwes, les milices hutues »*, explique un haut fonctionnaire de l'ONU.

Les promesses des bailleurs de fonds ont suscité une légitime attente. Celle-ci nourrit maintenant le ressentiment à l'égard de la communauté internationale. Paul Kagamé a prononcé des discours assez fermes en ce sens, mettant notamment en cause, vendredi 31 mars, la Minuar et les agences de l'ONU. Dans son édition du 27 mars, l'hebdomadaire *Imvaho*, proche du FPR et publié en kinyarwandais, a pris pour cible les organisations internationales présentes dans le pays.

Imvaho accuse la Minuar de protéger *« les acteurs du génocide »* et d'entretenir l'insécurité pour obtenir le renouvellement de son mandat qui vient à échéance le 9 juin. Le journal étend ses accusations au Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme, à Amnesty International, au HCR et au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), pour démontrer l'existence d'un plan révisionniste *« destiné à masquer et à faire oublier ce qui s'est passé au Rwanda »*.

Ce contentieux remonte à avril 1994 lorsque l'ONU s'est quasi retirée au plus fort du génocide, *« sans tenter de l'enrayer »* avant de revenir en force – avec plus de 6 000 civils et militaires –, une fois la victoire du FPR acquise, pour *« surveiller ceux qui ont interrompu les massacres »*. Les soldats de la Minuar, les fonctionnaires des agences de l'ONU et les représentants des organisations humanitaires sont perçus comme des gêneurs, plus prompts à dénoncer les atteintes aux droits de l'homme perpétrées par le FPR et l'APR qu'à favoriser les enquêtes sur le génocide et le châtiment des coupables.

Frédéric Fritscher

L'impossible retour des réfugiés

Avec la situation dans les prisons, où croupissent plus de 30 000 détenus en attente de jugement, le problème des réfugiés et des déplacés reste le principal obstacle au retour du Rwanda à la normalité. Les camps de réfugiés des pays frontaliers abritent encore 1 920 000 Rwandais, selon le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR). Seuls quelques milliers de Hutus qui avaient fui leur pays devant l'avancée du FPR, en juillet 1994, sont rentrés.

En revanche, un grand nombre de Tutsis qui vivaient à l'étranger, certains depuis la fin des années 50, sont revenus, encouragés par la victoire du FPR. A l'intérieur du pays, les neuf camps de déplacés de la préfecture de Gikongoro, dans l'ancienne « zone humanitaire sûre » créée par les soldats français de « l'opération Turquoise », groupent toujours quelque 280 000 personnes. Parmi elles, 115 000 sont sorties des camps pour rentrer dans leurs communes d'origine, dont 85 000 en janvier.

Damien, l'amertume de la survie

KIGALI
de notre envoyé spécial

Confortablement calé derrière le volant d'une voiture tout-terrain de grand luxe, Damien écoute distraitement un air de musique zaïroise. Sa tête, animée d'un mouvement autonome, oscille au rythme du tempo saccadé. Chauffeur d'une organisation non gouvernementale (ONG), il passe le plus clair de son temps à attendre son patron, qui court de réunion en réunion. Pendant la guerre, pour échapper au massacre, il s'est réfugié dans l'église de la Sainte-Famille, avant d'être évacué sur Kabuga par les « casques bleus ». Il n'est revenu à Kigali qu'en septembre 1994, deux mois après la victoire du FPR. Mais sa famille, qui vivait près de Butaré, a été massacrée. Son père, huit de ses dix frères et soeurs et leurs enfants ont été tués. Sept de ses neveux et nièces, épargnés *« par miracle »*, vivent maintenant avec lui. Sa mère non plus n'a pas été tuée. *« Elle est hutue, les massacreurs lui ont dit qu'elle était leur sœur, après avoir tué mon père devant ses yeux »*, raconte-t-il d'un air faussement détaché.

Damien ne s'étend pas sur les détails. La pudeur africaine lui interdit naturellement de chercher la sympathie. Avant de recueillir ses neveux, il n'avait pas d'enfants. L'aînée de ses nièces, qui travaille aussi pour une ONG, l'aide à veiller sur les plus jeunes. Damien est plus disert sur sa nouvelle vie. Les étrangers, qui l'agacent un peu par leur comportement, ont le mérite de donner *« beaucoup de travail aux Rwandais »*. Il est bien payé et considère que la vie n'est *« pas trop chère »*. L'arrivée en masse de Tutsis exilés de longue date au Burundi ou en Ouganda n'a pas fait flamber les prix. Le seul vrai problème, *« c'est le logement*, affirme-t-il ; *entre les étrangers qui paient le prix fort et les nouveaux arrivants, on ne trouve même pas une chambre où dormir »*. Comme d'autres, il convient que Kigali est devenue majoritairement tutsie.

STIGMATES

L'eau coule normalement au robinet, grâce au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il y a de l'électricité 24 heures sur 24 dans les maisons – l'éclairage urbain n'a pas été rétabli – et le téléphone fonctionne. Le marché et les commerçants sont approvisionnés. On trouve tout, ou presque, à Kigali. Pour un peu, le visiteur distrait ne s'apercevrait pas que la ville a connu le martyre. Mais les stigmates de la guerre sont bien là. Carcasses calcinées, maisons à demi détruites ou criblées de balles, impacts d'obus de mortier sur les chaussées, n'ont pas été miraculeusement effacés par la reprise de l'activité.

Damien se réjouit de voir les procès des assassins commencer le jeudi 6 avril, jour anniversaire de l'assassinat du président Juvénal Habyarimana. Mais l'approche des cérémonies officielles lui fait *« un peu peur »*. Il craint une explosion de violence. A l'écoute de la rumeur, comme les autres habitants de Kigali, il pense qu'il peut y avoir *« des émeutes dans les prisons »* surpeuplées qui dégénéreraient en nouveaux massacres, ou que, dans la préfecture de Gikongoro, des Tutsis revanchards pourraient se lancer à l'assaut des camps de déplacés hutus dont *« beaucoup ont du sang sur les mains »*. Son inquiétude vient aussi des informations diffusées par Radio-Rwanda, décrivant volontiers les infiltrations de soldats des anciennes forces armées, à partir du Zaïre, qui pourraient bien *« lancer une attaque jeudi ou vendredi »*, la journée officielle de commémoration.

Perceptible à Kigali, cette tension est plus forte à l'intérieur du pays, selon les observateurs militaires de la Mission des Nations unies pour le Rwanda (Minuar). Ils confirment que douze mille réfugiés hutus se trouvent sur l'île Ijwi du lac Kivu. Deux mille sont armés et lancent régulièrement des opérations en direction du Sud-Ouest rwandais. Plus au nord, dans la région de Ruhengeri, des familles hutues, récemment rentrées du Zaïre, ont repris la route de l'exode, à pied, à travers le parc des Volcans, pour se mettre à l'abri d'éventuelles représailles tutsies.

Damien n'assistera à aucune cérémonie, vendredi. Mais il ira prier à l'église *« tous les jours de la semaine prochaine »* pour le repos des siens et, dit-il avec un sourire triste, pour que *« plus jamais l'horreur ne s'abatte sur le Rwanda »*.

F. F.



Plusieurs personnes seraient mortes au cours d'émeutes contre la vie chère en Iran

Les manifestants protestaient contre la hausse du prix des transports en commun

L'agglomération d'Islamchachr, dans la banlieue sud-ouest de Téhéran, a été l'objet, mardi 4 avril, de violents affrontements avec les forces de l'ordre. Plusieurs personnes auraient été tuées et des dizaines d'autres blessées, selon un bilan non officiel. Crise économique, corruption et désillusion : après seize ans de révolution islamique, le débat sur le rôle du clergé dans la conduite des affaires est désormais ouvert en Iran.

DES ÉMEUTES ont éclaté, mardi 4 avril, dans la banlieue sud-ouest de Téhéran, entre des habitants de l'agglomération d'Islamchachr, qui protestaient contre les difficultés de la vie quotidienne, et la police. Aucun bilan officiel des affrontements n'a été fourni, mais plusieurs personnes auraient été tuées et des dizaines d'autres blessées par les pasdarans, les forces anti-émeutes des « gardiens de la révolution », selon les témoignages recueillis sur place par l'Agence France presse. Selon un communiqué du Conseil national de la résistance iranienne, publié, mardi, à Paris, neuf personnes auraient été tuées.

Les manifestants – plusieurs centaines de personnes dont une majorité de jeunes – entendaient protester au départ contre la hausse des transports en commun entrée en vigueur en début de semaine, après un doublement du prix de l'essence. Mais, ont indiqué plusieurs personnes, *« le relèvement des tarifs a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »*.

Ce ne sont pas les premières émeutes contre la vie chère qui ont lieu dans cette partie de la banlieu de Téhéran, peuplée en majorité d'ouvriers. En 1992, la ville d'Islamchachr avait déjà été le théâtre d'émeutes populaires. Plus récemment, en août 1994, six personnes avaient été tuées et des dizaines d'autres blessées à Qazvin, à 150 kilomètres à l'ouest de la capitale.

UNE DETTE INSUPPORTABLE

Le mécontentement se nourrit de la crise économique que traverse le pays. Celle-ci s'explique par l'importation massive de biens d'équipement et de consommation qui a suivi, en 1990-1992, la fin de la guerre avec l'Irak. L'Iran s'est brutalement retrouvé étranglé par une dette insupportable à l'heure où les recettes pétrolières, la principale source de devises, s'effritaient.

Le gouvernement a dû freiner brutalement les importations, ce qui a entraîné le pays, dépendant de l'étranger pour beaucoup de ses besoins, dans une récession profonde. Aujourd'hui, l'inflation atteint des sommets. Les prix de beaucoup de produits de première nécessité ont doublé depuis l'automne. Face au dollar, le cours du rial, la monnaie nationale, ne cesse de baisser.

La cherté de la vie alimente le mécontentement des citadins. Le chômage très élevé, surtout parmi les jeunes (un Iranien sur deux a moins de dix-huit ans), les frustations nées de la mainmise religieuse sur la vie quotidienne, l'étendue de la corruption ont engendré désillusion et lassitude parmi la population qui aspire, après seize ans de révolution islamique, à un changement. Le débat sur le rôle du clergé dans la conduite des affaires est désormais ouvert en Iran.

Les problèmes financiers qui attendent l'Iran ne vont pas redresser l'image de marque des mollahs. Pour ne pas alourdir le montant de la dette, les importations ont été réduites au-delà du strict nécessaire dans le budget 1994-1995. Surtout, quelque 8 milliards de dollars de dettes à court terme ont été rééchelonnés par Téhéran. La période de grâce est de un an et demi. C'est dire que, dès 1996, Téhéran devra rembourser près de 8 milliards de dollars, soit l'équivalent de la moitié des recettes pétrolières du pays. Dans ces conditions, les banques occidentales doutent que l'Iran puisse faire face à ses obligations.

Jean-Pierre Tuquoi

La ville des déshérités

La ville qui vient de connaître de sanglantes émeutes est celle-là même où éclatèrent, en 1977, les premiers troubles qui allaient aboutir, deux ans plus tard, à l'instauration de la République islamique. Islamchahr – « la ville de l'Islam » – était alors une bourgade paisible, habitée par des ouvriers de la zone industrielle de Karadj. Aujourd'hui, 400 000 personnes environ – dont une forte minorité d'Azéris –, pauvres sans être misérables, s'y entassent.

Mélange d'HLM et de maisons hâtivement construites, la ville a poussé trop vite. Elle dépend de la compagnie des eaux de Téhéran, mais les fournitures restent aléatoires. Cette cité, qui compte un unique lycée, manque d'autobus pour assurer une liaison régulière avec Téhéran. Depuis quelques années, le pouvoir s'efforce de rénover cette cité, voire d'en faire un modèle de réhabilitation. Mais la prise de conscience est tardive.

Des extrémistes musulmans attaquent une petite ville du sud des Philippines

L'opération aurait fait plusieurs dizaines de morts

Bangkok
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

De vingt à quarante morts et peut-être plus, selon des bilans officiels contradictoires, une trentaine de blessés graves, des bâtiments incendiés, dont le marché central, et quatre banques dévalisées : tel est le résultat de l'attaque, mardi 4 avril, par deux cents à quatre cents hommes bien armés, apparemment des irréguliers musulmans extrémistes d'Ipil, une ville de cinquante mille habitants située dans le sud des Philippines. Les assaillants sont arrivés en milieu de journée à bord d'un autobus et de plusieurs embarcations. Leur attaque était apparemment bien coordonnée. L'armée a dépêché des renforts héliportés. A l'issue d'une bataille rangée d'une demi-heure, les attaquants ont été contraints de se replier sur une forêt voisine. On ne connait pas l'ampleur de leurs pertes.

Le président Fidel Ramos a immédiatement ordonné aux forces de sécurité la répression sans merci d'un groupe musulman dirigé par Abu Sayyaf, lequel pourrait être responsable de cette attaque contre une ville peuplée d'une majorité de chrétiens. Abu Sayyaf, alias Abdurajak Aububakar Janjalani, dirige une faction hostile aux négociations en cours entre Manille et les principaux mouvements autonomistes du sud de l'archipel, où vit une minorité de quatre à cinq millions de musulmans.

Les hommes d'Abu Sayyaf, dont certains ont fait partie de la brigade internationaliste islamique qui a combattu l'URSS en Afghanistan, sont tenus pour responsables de plusieurs actions terroristes, notamment l'explosion d'une bombe dans la cathédrale de Davao, dans l'île de Mindanao, en décembre 1993, qui avait fait huit morts et des dizaines de blessés, ainsi que de l'exécution, en juin 1994, de quinze enseignants et étudiants capturés à bord d'un autobus sur l'île de Basilan.

Un ancien lieutenant d'Abu Sayyaf, récemment rallié au gouvernement, a estimé, pour sa part, que son ancien chef a voulu, en attaquant Ipil, venger l'arrestation, le 1er avril dans une banlieue de Manille, de six Arabes soupçonnés d'appartenir à un réseau terroriste international. Le mouvement d'Abu Sayyaf aurait auparavant aidé Ramzi Ahmed Youssef, arrêté en février au Pakistan et extradé aux Etats-Unis, où il est accusé de complicité dans l'attentat contre le World Trade Center à New York.

Le 8 mai, les Philippins sont convoqués aux urnes pour renouveler la moitié du Sénat, la Chambre des représentants ainsi que les gouverneurs de province et les conseils municipaux. Dès lors, pour le président Ramos, le revers d'Ipil est bien mal venu, d'autant qu'il intervient alors que deux crises sont en cours : l'une avec la Chine, à propos de la souveraineté sur les récifs orientaux de l'archipel des Spratleys, et l'autre avec Singapour, suite à l'émotion provoquée dans le pays par la récente exécution pour un double meurtre, dans la cité-Etat, d'une domestique philippine. Voici peu, la coalition gouvernementale semblait assurée d'un succès électoral facile. C'est un peu moins le cas depuis.

Jean-Claude Pomonti

L'ennemi public numéro un d'Israël est-il mort dans l'explosion de Gaza ?

GAZA
de notre envoyé spécial

On l'appelle « l'Ingénieur ». Il a vingt-neuf ans et pratique le meurtre collectif par procuration. Véritable *« génie du mal »* pour les gazettes israéliennes, « Fantômas » mythique et admirable pour nombre de jeunes Palestiniens, « l'Ingénieur » est, depuis plus d'un an, *« l'ennemi public numéro un »* d'Israël. C'est lui, d'après les services de sécurité, qui aurait fabriqué la plupart des bombes que de jeunes kamikazes palestiniens ont fait exploser dans des lieux publics ces dix-huit derniers mois. Bilan à ce jour : cinquante-six morts et plus de deux cents blessés.

Pas un policier, pas un soldat, pas un agent du Shin Beth (le service de sécurité intérieure de l'Etat juif) qui n'ait sa photo sur un avis de recherche à portée de main. A capturer *« mort ou vif »*, l'insaisissable « Ingénieur »... Régulièrement, barbu ou imberbe, le portrait du jeune homme illustre la « une » des journaux locaux. *« Où se cache-t-il ? »*, se demandait récemment le quotidien *Maariv*. *« Est-il mort ? »*, s'interrogent aujourdhui les médias.

DIPLÔME D'INGÉNIERIE

Tout est parti de l'explosion apparemment accidentelle qui a tué six personnes, dimanche, dans un appartement du centre de Gaza. La déflagration a été si forte que seuls quatre corps ont pu être formellement identifiés par la police palestinienne. *« Il se pourrait*, déclare le général Ghazi Jabali, chef de la maréchaussée locale, *que l'ingénieur figure au nombre des victimes. »* « *Faux*, répliquent les dirigeants islamistes. *Le frère Yéhia Ayache n'est pas mort, et il ne tardera pas à refaire parler de lui. »*

Yéhia Ayache – sa véritable identité – a gagné son surnom en obtenant de l'université palestinienne de Bir Zeit un diplôme d'ingénierie électrique. Selon Roni Shaked, journaliste israélien, auteur d'un livre sur le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), *« c'est à Bir Zeit, en 1988, que Yéhia a rejoint l'organisation des barbus »*. Son premier attentat à la bombe, raté, remonte à novembre 1992, à Tel-Aviv.

Virtuose de la dynamite, « l'Ingénieur » serait aussi un as du déguisement. On signale régulièrement sa présence d'un bout à l'autre d'Israël et des territoires occupés. Un jour à Jérusalem, le lendemain à Gaza. Selon Roni Shaked, *« il se déplace parfois en voiture immatriculée en Israël et il pousse souvent la provocation jusqu'à coller, sur son pare-brise arrière, des stickers d'extrême droite s'opposant au retrait des territoires occupés. Il dispose aussi de différentes cartes d'identité israéliennes et va jusqu'à porter une kippa et une longue barbe pour se faire passer pour un colon juif. »*

La légende de « l'Ingénieur », ce sont d'abord les médias israéliens qui l'ont faite. Mardi, les reporters de la télévision d'Etat sont allés interroger sa famille à Rahat, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Ils ont appris qu'en dépit de la surveillance discrète exercée par l'armée le fugitif le plus célèbre de la région était passé, *« il y a deux semaines »*, voir sa femme et son fils. *« Non*, a gentiment répondu le patriarche de la maisonnée, *je ne crois pas que mon Yéhia soit mort. Et puis, vous savez, nous sommes tous des Yéhia par ici. »*

Patrice Claude

Les hindouistes au pouvoir à Bombay cherchent à rassurer les hommes d'affaires

BOMBAY
de notre envoyé spécial

La récente victoire électorale de l'alliance du parti hindouiste d'extrême droite Shiv Sena et du BJP (Parti du peuple indien) dans l'État du Maharashtra a fait frémir la communauté des affaires de Bombay, sa capitale, qui est aussi le coeur économique du pays : l'arrivée au pouvoir de ces formations ultra-nationalistes pouvait avoir des répercussions négatives sur les réformes économiques. On craignait, en effet, que les nouvelles autorités n'insistent par trop sur le biais *swadeshi* (indigène) de leur politique, lequel promet, en théorie, de privilégier les investisseurs indiens par rapport aux étrangers. La menace est d'autant plus sérieuse que Bombay, centre nerveux des affaires de l'Inde, est aussi la capitale de l'État le plus industrialisé du pays, où se concentre une forte proportion des investissements étrangers.

La chute du Sen Sex – l'équivalent du CAC 40 à la Bourse de Bombay – avait été le signal le plus rapide de l'inquiétude des milieux d'affaires internationaux. L'annonce par le *« chef suprême »* du Shiv Sena, Bal Thackerey, qu'un projet de centrale thermique de 920 millions de dollars de la firme américaine Enron serait *« revu »*, n'a pas contribué à calmer le jeu, et ce en pleine période d'expansion du pays, alors que, à un rythme jugé encore trop lent par certains, sont appliquées les réformes lancées, il y a bientôt quatre ans, par le gouvernement de Narasimha Rao. Ces inquiétudes auront été de courte durée : les nouveaux dirigeants ont eu vite fait de multiplier les déclarations rassurantes.

« Maintenant que le Shiv Sena est au pouvoir au Maharashtra, il doit comprendre que les décisions économiques sont prises depuis New Delhi. Il ne peut donc pas se permettre de décourager les investissements étrangers voulus par le premier ministre de toute l'Inde », estime Dakshesh Pare, chef du service économique du magazine *India Today*. *« Le Shiv Sena sait que, s'il veut continuer à bénéficier des crédits de Delhi, il doit encourager les investisssements »*, renchérit Sunil Jivrajka, dont la firme, Salora, a signé un accord de joint-venture avec la firme Panasonic pour fabriquer 200 000 téléviseurs en couleurs, d'ici à 1998.

ADMIRATEUR DE HITLER

« Nous nous inquiétons des conséquences écologiques du projet d'Ernon de centrale thermique », déclare Bal Thackerey, selon qui le contrat signé avec le *chief minister* (premier ministre) sortant du Maharashtra, le congressiste Sharad Pawar, aurait manqué de *« transparence »*. « *Pour le reste*, ajoute-t-il, *les multinationales étrangères sont les bienvenues en Inde et à Bombay.* ».

« Les nouveaux dirigeants se prononcent en faveur de l'économie de marché et des investissements étrangers dans la mesure où ces derniers apportent des projets industriels nécessaires à l'Inde. Mais ils seront sans doute moins enclins à favoriser des projets tels que ceux de Coca-Cola, qui se limite aux produits de consommation », remarque Sampat Somani, un industriel, lui-même membre du puissant Conseil hindou mondial (VHP), une organisation religieuse intégriste.

Les déclarations lénifiantes de Bal Thackerey n'auront pas suffi à donner au chef du Shiv Sena l'image d'un parfait démocrate. Cet homme de soixante-treize ans, admirateur de Hitler (mais aussi d'Israël, dont il soutient le *« combat contre les Arabes »*), a fondé, en 1966, cette *« armée de Shivaji »*, du nom d'un empereur marathe qui guerroya jadis contre les Moghols musulmans. Farouchement hostile à l'islam, M. Thackerey a prévenu, la semaine dernière, qu'il n'hésiterait pas à *« éliminer la communauté entière »* des musulmans, après avoir reçu des menaces de mort de la part d'un mystérieux interlocuteur du Bangladesh. Il veut se débarrasser de la quarantaine de milliers de *« Bangladais clandestins et infiltrateurs pakistanais »* qui auraient trouvé asile à Bombay.

Cette idée est contestée par les plus raisonnables des habitants de la ville. Mais elle fait son chemin dans les esprits de ceux qui en ont assez de vivre dans cette mégalopole surpeuplée, où la moitié de la population habite dans des bidonvilles.

Bruno Philip

Les tribulations d'un bonze thaïlandais dans la jungle des villes

BANGKOK
de notre correspondant

Un scandale qui a fait les manchettes de la presse pendant plus d'un an en Thaïlande a trouvé son épilogue, fin mars : soupçonné d'avoir eu des rapports sexuels avec des femmes, dont une affirme avoir eu un enfant de lui, un bonze connu, Yantra Ammarobikhu, vient d'être réduit à l'état laïc par sa hiérarchie. L'intérêt de ce feuilleton plutôt salace ne tient pas du fait divers. Il souligne à quel point une religion comme le bouddhisme a du mal à s'adapter à l'émergence rapide d'une société de consommation dans un pays en pleine expansion économique.

Alors que son enseignement lui a attiré, au fil des ans, un solide noyau de fidèles, l'ancien moine, personnage charismatique et portant beau, n'a pas résisté aux délices de la *jet society*. A telle enseigne que des femmes auraient succombé à son charme, et qu'il aurait, à l'étranger, fréquenté des lieux de plaisir, réglant ses additions à l'aide de cartes de crédit. Pourquoi la Sangha – la hiérarchie bouddhiste – n'est-elle pas intervenue rapidement pour éviter, y compris sur les petits écrans, un déballage de linge sale qui ne pouvait que porter tort à la religion ? Faute d'une décision, le public thaïlandais a assisté, par médias interposés, à un procès public enflammé. Il faut donc croire que Yantra disposait d'appuis solides au sein de la Sangha, notamment dans le Sud, dont il est originaire. Il a fallu la multiplication des témoignages pour que la hiérarchie se résolve à se prononcer.

Dans la Thaïlande rurale traditionnelle, la pagode était le cœur du village puisqu'elle abritait aussi l'école primaire et servait souvent de lieu de réunion. En outre, l'entrée en religion constituait un refuge pour les enfants pauvres. Mais l'Etat a pris en charge l'école primaire, tandis que les religieux se sont retrouvés à la tête d'une intéressante fortune foncière. Surtout, l'Eglise bouddhiste est désarçonnée par la modernisation du royaume et l'émergence de classes moyennes urbanisées.

Pour répondre aux besoins des « cols blancs », de nouvelles sectes sont apparues. La plus connue est Santi Asoke, qui prêche l'ascétisme et le retour aux sources, attirant ceux que lasse la consommation à tout crin. C'est le cas d'un vice-premier ministre, Srimuang Chamlong, ancien général, porte-drapeau des manifestations contre le pouvoir militaire en 1992. Curieusement, le fondateur de Santi Asoke, ancien présentateur de télévision, a été contraint de défroquer en 1989.

KARMA ET COMMERCE

Dans un autre registre, la secte Dhammakai, qui compte cent mille fidèles, pratique un mélange de karma et de commerce. Son vaste centre, dans la banlieue de Bangkok, accueille étudiants, employés et hommes d'affaires en quête de méditation et de recettes pour prospérer. En 1990, déjà, les biens de Dhammakai étaient évalués à plus de 40 millions de dollars.

Yantra, quant à lui, n'aurait été qu'un cas d'indiscipline parmi d'autres, s'il n'avait eu tant d'emprise sur des croyants et de moyens pour se défendre. Son cas pose avant tout un problème d'adaptation. Si timoré dans cette affaire, le conseil suprême de la Sangha doit désormais remettre l'ensemble du clergé dans le droit chemin. Et s'équiper pour le faire : les vieux bonzes ne comprenant pas ce dont il s'agissait, Yantra a ainsi pu refuser, jusqu'au bout, de subir un test sanguin qui aurait prouvé s'il est ou non le père d'une fille âgée de dix ans.

J.-C. P.

Les tentatives de démocratisation de la Turquie se heurtent toujours à de nombreuses résistances

Divisées entre « puristes » et « rénovateurs », les autorités d'Ankara ne parviennent pas à consolider des libertés balbutiantes

A l'heure où la Turquie frappe à la porte de l'Union européenne, le caractère anachronique de son système politique apparaît de plus en plus évident. Le maintien d'une législation oppressive, héritée du coup d'Etat militaire de 1980, rend aléatoire la promesse d'une modernisation démocratique. Si l'avenir réside, de l'avis quasi unanime, dans la façon dont le pouvoir parviendra à gérer les revendications identitaires – et principalement le problème kurde –, l'attitude de l'armée, principal pilier et gardien du kémalisme, reste une inconnue de taille au moment où la société civile montre de plus en plus de signes d'impatience.

ISTANBUL
de nos envoyés spéciaux

« Démocratisation » : le mot est sur toutes les lèvres, dans un pays toujours sous l'emprise du kémalisme et qui affronte une série de graves crises politiques, sociales et économiques. Sur toutes les lèvres, y compris sur celles de la plupart des dirigeants qui auraient le pouvoir de mettre en route cette démocratisation mais manquent de courage ou de réelle conviction pour se décider à le faire. Quand l'arsenal répressif, dû à une Constitution issue du coup d'Etat militaire de 1980, sera-t-il jeté aux oubliettes ? Quand le pouvoir acceptera-t-il une modernisation, notamment politique et économique, réclamée par de larges pans d'une société en pleine mutation ? Si ces questions sont au centre de toutes les préoccupations, personne, ici, ne semble en mesure de leur donner une réponse.

« Tout peut arriver, y compris le pire, c'est-à-dire un durcissement du pouvoir », s'accordent à dire universitaires et journalistes, qui relèvent des mouvements contradictoires, mélange de blocages et de petits signaux de détente. C'est que, explique une universitaire soucieuse de garder l'anonymat, le pouvoir est double. Il y a, d'une part, un *« noyau dur, avec aucune assise au sein de la société, mais qui reste encore très puissant ; il est composé de ceux que l'on pourrait désigner comme les « puristes » du kémalisme et qui se considèrent comme les gardiens de l'orthodoxie et pour lesquels rien ne doit bouger »*. En face, se situent les *« rénovateurs »*, prêts à faire un bond en avant pour débarrasser le système politique de certains de ses oripeaux les plus archaïques. Mais ces *« rénovateurs »*, relève-t-elle, sont *« timides et ont raison de ne pas trop se manifester »*, étant donné la force des *« puristes »*, qui sont, le plus souvent, d'un âge avancé.

Cette timidité se manifeste en une valse-hésitation des dirigeants, qui alternent déclarations radicales et progressistes, petites phrases et longs silences, ouvertures et rétractations. Les Turcs ont noté, et ils en font volontiers un sujet de moquerie, une nette propension chez leurs dirigeants à nuancer leur discours selon qu'ils sont à Ankara ou à l'étranger. Le premier ministre Tansu Ciller a ainsi, à plusieurs reprises, fait des déclarations allant dans le sens d'une ouverture à l'égard des Kurdes, avant de retirer ses propos à son retour au pays, une démarche interprétée comme le résultat d'une réprimande de la part des plus « durs » du régime.

Quant au président Suleyman Demirel, vieux routier de la droite, sept fois premier ministre, il a fait part de sa volonté de proposer, lors de l'ouverture de la session parlementaire en septembre, un nouveau *« projet étatique »* pour définir les relations entre l'Etat et la population. Ce nouveau modèle, qui introduirait les notions de démocratie et d'islam dans la définition de l'Etat, entraînerait une véritable révolution, car elle impliquerait la reconnaissance et la mise en œuvre de deux éléments contradictoires avec les principes de base du kémalisme – qui tient toujours le haut du pavé en Turquie –, à savoir le libéralisme et la compatibilité entre la laïcité de l'Etat et les aspirations musulmanes d'une majorité de la population. Reste à savoir si M. Demirel, qui a commis cette incartade lors d'un voyage à Copenhague en mars, ira jusqu'au bout de son projet. Sa reconnaissance de la *« réalité kurde »* en 1991, n'avait pas été suivie de résultats concrets.

Ces blocages apparaissent d'autant plus manifestes que, parallèlement, la société montre de plus en plus de signes d'impatience. Il n'est que de voir la multiplication des critiques, des débats, impensables il y a encore quelques années, qui transparaissent dans la presse, écrite ou audiovisuelle. Face à ces craquements – sans compter les incidents, parfois sanglants, qui émaillent la vie politique turque, comme ceux du quartier istanbuliote de Gazi, en mars, qui ont causé la mort de plus de vingt personnes –, la seule évolution relevée dans les cercles politiques est essentiellement *« discursive »*. Mais la population, sans attendre les politiciens, adopte ces nouveaux concepts qui, une fois exprimés, font avancer le débat puisqu'ils représentent une reconnaissance implicite de la nécessité de dépoussiérer un système totalement sclérosé et incapable de faire face à l'évolution de la société.

> Les critiques et débats, impensables il y a encore quelques années, se multiplient dans la presse

Cette société civile s'éveille, remet en question les certitudes inculquées depuis des décennies et se rebiffe contre un Etat, présenté depuis soixante-dix ans comme seul juge de ce qui est bon ou mauvais pour le peuple et seul maître de sa destinée. D'autant que ce pouvoir a largement perdu de sa crédibilité par son incapacité, ou son manque de volonté, à régler des questions essentielles : le pays, avec une inflation de quelque 150 %, souffre d'une profonde récession et l'exemple le plus parlant de l'échec politique du pouvoir s'est manifesté dans le traitement de la question kurde.

Ce réveil de la société fait se réjouir certains universitaires et journalistes, qui veulent ainsi croire que *« quelque chose bouge quand même »*. Reste que cela met d'autant plus en lumière le caractère anachronique du système. Ainsi en est-il, à l'heure où la Turquie frappe à la porte de l'Union européenne, du maintien d'une législation oppressive, directement héritée du coup d'Etat militaire de 1980, qui, par le biais d'une « loi antiterroriste » au champ très large, donne des pouvoirs exorbitants à l'appareil policier, largement pénétré par l'extrême droite. Ainsi en est-il également des interdictions qui pèsent sur les fonctionnaires, mis dans l'impossibilité d'exercer la moindre activité politique ; ce qui a pour résultat, par exemple, d'exclure de la vie politique tous les universitaires – employés par l'Etat – et les oblige à quémander l'autorisation de leurs autorités de tutelle pour adhérer à la moindre association, ne serait-ce que de pêche ou d'alpinisme...

Après ce que tout le monde ici a perçu comme une bouffée d'oxygène et la promesse d'une modernisation démocratique (même lente) de la Turquie – le passage au pouvoir de Turgut Ozal, décédé il y a tout juste deux ans –, chacun a ressenti comme un couvercle qui se refermait et constaté un retour à la stagnation. Face au *« noyau dur »* kémaliste, il ne reste plus que des *« rénovateurs »* très discrets, qui tentent, selon le mot d'un universitaire d'Istanbul, de jouer un rôle de *« taupe »*, le rapport de force au sein du pouvoir leur étant pour l'instant défavorable, malgré leur supériorité numérique. Ces rapports de force obligent, par exemple, le premier ministre, Tansu Ciller, à composer à chaque instant avec les radicaux, dont bon nombre sont au sein même de son parti, *« partagée*, dit une universitaire, *entre les « puristes » et les « rénovateurs »»*.

L'avenir ? Il réside, de l'avis quasi unanime ici, dans la façon dont le pouvoir parviendra – ou pas – à gérer les tensions, comme celles qui opposent (avec la montée de l'influence musulmane) les laïcs aux non-laïcs. Il dépendra surtout de sa capacité à résoudre les crises qui secouent la Turquie ; à commencer par la question kurde, *« clef »* de toute évolution future vers une démocratisation, vers un durcissement du régime ou vers un *« chambardement »* général, selon l'expression d'un journaliste. Intervient là une inconnue, dont la solution conditionne tout le reste : l'attitude de l'armée, principal pilier et gardien du régime kémaliste. Sa « vigilance » l'a déjà amenée à prendre directement le pouvoir par trois fois en trente-cinq ans (1960, 1971 et 1980). Si les avis sont partagés sur son désir de rééditer ces expériences, tout le monde s'accorde à déceler certains changements et à retrouver, en son sein, un clivage entre « modernistes » et « archaïques ». Tous les regards sont, à cet égard, tournés vers un homme : le général Ismail Karadayi, le chef d'état-major, en qui nombre d'observateurs voient un « technicien » plus qu'un « politique ». Son rôle est d'autant plus décisif que la classe politique s'est déchargée du problème kurde sur les militaires. Or l'enlisement de l'armée dans des opérations à propos desquelles la population se pose de plus en plus de questions met incontestablement en péril sa crédibilité.

Si les intellectuels d'Istanbul semblent plutôt optimistes, malgré les blocages actuels, quant à l'évolution du régime, chacun s'attend à *« passer encore de durs moments »* et, notamment, à assister à de nouvelles *« provocations »* en vue de faire échouer les tentatives de démocratisation.

Yves Heller et Nicole Pope

Les curieux rapprochements entre Moscou et Ankara

La guerre menée par la Russie en Tchétchénie et l'offensive turque contre les Kurdes obligent les deux pays à se ménager

POUR MOSCOU, l'offensive de l'armée turque contre les bases du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) au nord de l'Irak tombe à point nommé. Engluée depuis quatre mois dans une guerre contre ses indépendantistes tchétchènes, la Russie, maintes fois critiquée par Ankara pour ses *« atrocités »* en Tchétchénie, est aujourd'hui trop heureuse de lui retourner le compliment en lui recommandant d'*« éviter les pertes de civils innocents »*, estimant que l'opération turque *« dépasse les limites »*.

Ce nouveau tournant des affrontements entre Turcs et Kurdes, outre qu'il permet à la Russie de faire oublier la poursuite de sa sale guerre sur les contreforts du Caucase, pourrait, en fait, contraindre Moscou et Ankara à mettre un bémol à leurs tensions. *« Real-politik »* oblige.

Si l'époque soviétique avait été un moment exceptionnellement paisible pour les relations russo-turques, l'avènement, en 1985, de la *perestroïka*, qui sonnait pour l'Occident la fin de la guerre froide, allait précipiter les deux ennemis héréditaires, au passé jalonné par treize guerres, dans une nouvelle période de turbulence.

En 1994, alors que Moscou supporte de plus en plus mal les velléités d'Ankara de s'imposer dans une Asie centrale et une Transcaucasie, libérées de la domination soviétique, Ankara dénonce la politique impérialiste de sa rivale. En juin, le général Güres, alors chef d'état-major, vilipende la *« menace sérieuse »* que constitue *« l'expansionnisme russe »*, et le premier ministre turc, Tansu Ciller, s'insurge contre *« la tendance de la Russie à s'ériger en seul protecteur de la Transcaucasie contre le reste du monde »*.

Les relations russo-turques compliquées par le pétrole

SUSCEPTIBILITÉ MALADIVE

Les intérêts en jeu ne sont pas que politiques. Une nouvelle réglementation turque limite, depuis juillet 1994, le passage des pétroliers russes par le détroit du Bosphore et des Dardanelles, une des principales voies d'acheminement des hydrocarbures russes depuis le port de Novorossiisk sur la mer Noire. La rivalité pétrolière se joue aussi en Azerbaïdjan. Cette ancienne république soviétique a signé en septembre 1994 un contrat pétrolier avec un consortium de compagnies occidentales, dont British Petroleum et Amoco, portant sur l'exploitation d'une réserve estimée à 4 milliards de barils. La grande inconnue reste pour le moment le trajet qu'empruntera le pétrole de Bakou. Sera-t-il acheminé par la Russie, *via* la Tchétchénie, ou par la Turquie, *via* la Géorgie ou l'Arménie ?

Tout, à Moscou, est prétexte au discours antiturc. Ainsi, la très nationaliste *Pravda* dénonçait en juillet 1994 *« les hordes de paysans anatoliens en haillons »* chargés des travaux de rénovation du siège de la Douma. *« Pourquoi a-t-on fait appel à des Turcs, membres de l'OTAN, donc ennemis de la Russie, pour réparer nos bâtiments stratégiques alors que n'importe quelle société russe aurait fait l'affaire ? »*, interrogeait le journal.

La question de la représentation du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans la capitale russe est un boulet de plus dans les relations entre les deux pays. Bravant la susceptibilité maladive des autorités turques sur tout ce qui a trait à la question kurde, Moscou abrite depuis 1993 une représentation du PKK.

En toute logique, la guerre en Tchétchénie aurait dû envenimer les choses. Pourtant, si la Russie accuse constamment Ankara de fournir armes et volontaires aux rebelles tchétchènes, les contacts entre responsables russes et turcs n'ont jamais été aussi fréquents que depuis le début de l'intervention militaire russe. Tandis que le ministre turc de l'intérieur, Nahit Mentese, affirmait, lors d'un séjour à Moscou, en février, que la guerre en Tchétchénie *« était une affaire intérieure de la Russie »*, Sergueï Stepachine, le chef du contre-espionnage russe, déclarait, un peu plus tard à Ankara, que *« la Russie ne saurait permettre sur son sol aucune activité terroriste susceptible de mettre en péril l'intégrité territoriale de la Turquie »*. Ces échanges d'amabilité ont été scellés par un accord entre les services secrets des deux pays sur la coopération en matière *« de lutte contre le terrorisme »*. L'opinion publique turque, forte d'une communauté de 15 millions de personnes originaires du Caucase, a bien essayé de se mobiliser pour soutenir les *« frères tchétchènes »*. Mais c'est sans ménagement que les forces de l'ordre ont réprimé une manifestation organisée à Istanbul par des Turcs d'origine tchétchène. Devant l'indignation générale, on limogea le responsable des forces de l'ordre : *« Je croyais que c'était encore des Kurdes, je ne pouvais pas savoir qu'ils étaient Tchétchènes »*, expliqua ce dernier pour se justifier.

DE NOMBREUX POINTS COMMUNS

Les deux pays n'ont pas que des contentieux. De nombreuses sociétés turques, notamment les spécialistes du bâtiment Enka et Alarko, sont aujourd'hui bien implantées en Russie. Elles ont bénéficié de nombreux marchés de rénovation de bâtiments officiels dans la capitale russe, dont la remise à neuf de la « Maison Blanche » détruite en octobre 1993 lors de la rébellion des parlementaires. D'autre part, les ventes d'armes russes sont nécessaires à la Turquie, qui, depuis 1993, a intensifié sa guerre contre la minorité kurde du Sud-Est anatolien, soupçonnée de soutenir le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Les deux pays ont, en plus, bien des points communs, notamment dans cette manière, bien à eux, de souffler le chaud et le froid dans leurs relations avec les démocraties occidentales : tandis que la Russie, à la veille de la signature de l'accord de partenariat commercial avec l'Union européenne et de l'attribution d'un important crédit du FMI, envoie 40 000 soldats en Tchétchénie, la Turquie a pour sa part attendu la confirmation du projet d'union douanière avec l'UE pour lancer une offensive de grande envergure contre le PKK.

Mais si la Turquie offre à l'Europe le visage d'une démocratie de plus en plus présentable, elle sait aussi habilement jouer sur la fibre nationaliste en Transcaucasie. Ainsi le colonel Türkes, chef de l'organisation d'extrême droite *« Les loups gris »*, est de tous les voyages de M. Demirel, le président turc, en Azerbaïdjan. En Asie centrale et dans les républiques musulmanes de la Fédération de Russie, Ankara joue la carte turcophone. Ainsi, des imams turcs sont régulièrement envoyés par le *Refah* (Parti de la prospérité, de tendance islamiste) en Bachkirie, une petite République de la Fédération de Russie, peuplée de musulmans.

Une nouvelle donne se dessine actuellement en Transcaucasie, notamment en Azerbaïdjan et en Arménie. Encouragées par la mise à l'écart du parti nationaliste arménien Dachnak, la Turquie et l'Arménie esquissent un semblant de rapprochement. Alors qu'aucune solution n'est en vue dans le conflit du haut Karabakh, cette enclave située en Azerbaïdjan mais peuplée en majorité d'Arméniens, l'acheminement du pétrole de Bakou par le territoire arménien pourrait, estiment certains, constituer une monnaie d'échange à la restitution par les Arméniens des territoires qu'ils occupent en Azerbaïdjan.

Les relations entre la Turquie et l'Azerbaïdjan – *« deux Etats, une nation »*, dit-on – ont pris une tournure inattendue. Si l'Azerbaïdjan vient de satisfaire la Turquie en lui cédant 5 % de sa part dans le consortium pétrolier, l'arrestation récente d'un citoyen turc impliqué dans la tentative de coup d'Etat perpétrée à Bakou en mars 1995 pourrait assombrir les relations entre les deux pays frères. La presse turque soutient qu'il s'agirait d'un proche de M. Demirel. *« Y a-t-il un problème entre l'Azerbaïdjan et nous ? »*, interrogeait récemment le quotidien turc *Milliyet*. Du pain bénit pour Moscou.

Marie Jégo

Haris Silajdzic, premier ministre bosniaque

« Nous devons être prêts pour une guerre de dix ans »

Après trois années d'un conflit déclenché le 6 avril 1992, le premier ministre bosniaque accuse la communauté internationale de complicité de génocide et souligne la terrible erreur d'avoir imposé *« un embargo sur les armes à des gens désarmés »*. Haris Silajdzic regrette aussi l'absence de projet et d'orientation de l'Europe.

« La guerre a éclaté à Sarajevo le 6 avril 1992. Que retenez-vous de ces trois années de conflit ?

– Nous pouvons désormais comprendre la stratégie de la communauté internationale. Afin de contenir le conflit, trois instruments ont été utilisés : le statu quo ; le mandat des « casques bleus » des Nations unies, absurde puisqu'il n'y a pas de paix à maintenir ici ; et l'embargo sur les armes. Au début, à propos de l'embargo sur les armes, je ne pensais pas que la communauté internationale pouvait s'entendre sur une décision si discutable, moralement et légalement. Je pensais que la communauté internationale allait réaliser sa terrible erreur, qui était d'avoir imposé un embargo sur les armes à des gens désarmés.

» Il est aujourd'hui évident que l'embargo sur les armes n'a pas contribué à une solution autre que celle qui consiste à tuer des civils, à semer la misère. Il n'y a pas de paix ici. Et quand nous leur disons : *« OK, vous avez commis une erreur il y a trois ans, pourriez-vous la réparer ? »*, ils répondent : *« Non ! »*. Il s'agit bien d'une politique délibérée. La Bosnie devait mourir. Cette attitude ressemble à une position de neutralité, mais n'en est pas une : l'embargo sur les armes a contribué à tuer 200 000 personnes. La communauté internationale, les gouvernements démocratiques, tous ceux qui ont insisté pour imposer cet embargo sont les complices d'un génocide.

Et j'espère que les gens, en France et ailleurs, comprennent que leurs gouvernements ont participé à un génocide.

– Les initiatives diplomatiques sont dans l'impasse. La solution au conflit passe-t-elle donc nécessairement par les armes ?

– Nous avons offert une solution politique. L'an dernier, la communauté internationale est venue nous voir avec un plan de paix, qui était mauvais, puisqu'il entérinait le génocide. Nous l'avons cependant signé. Et quelle fut l'étape suivante ? Le statu quo... Ce statu quo voulu par Belgrade puisqu'il entérine les conquêtes réalisées par la force. Bien que la communauté internationale soit encore très timide à ce propos, le temps viendra, très prochainement, où ils nous demanderont une prolongation du cessez-le-feu. Une prolongation du statu quo que Belgrade désire. Le « groupe de contact » va venir nous demander de renouveler l'accord de cessez-le-feu, car c'est la seule chose qu'il puisse faire. La communauté internationale a aidé les Serbes à nous tuer. Mais les Serbes l'ont finalement bluffée, et maintenant la communauté internationale est nue.

– Le gouvernement bosniaque et l'armée sont-ils également nus, ou détenez-vous la capacité de trouver vous-même une solution au conflit ?

– Il est clair que nous devons être prêts pour une guerre de dix ans. La communauté internationale aide le plus fort. Elle avait peut-être cru les Serbes lorsqu'ils disaient qu'ils allaient régler le problème en deux semaines. Trois ans ont passé, et nous ne sommes toujours pas exterminés. Que faire avec ces Bosniaques qui s'entêtent à résister ?... Les Serbes ne sont pas assez forts pour nous exterminer, et nous, Bosniaques, ne sommes pas assez forts pour gagner la paix.

– Comment expliquez-vous ces trois années de confusion, dans l'esprit des gouvernements étrangers et des opinions publiques ? Bien que les crimes commis par les nationalistes serbes aient été démontrés, les gens ont hésité à s'engager clairement en votre faveur.

– Nous avons la sympathie des gens, car il est impossible de tromper le monde entier. Les gens savent qui est l'agresseur, ils savent que deux millions de personnes n'ont pas quitté leur foyer pour rien. Les gouvernements, en revanche, réagissent différemment : *« Contenons le conflit, au moins jusqu'à la prochaine échéance électorale. »* Le problème est que le virus du fascisme et de la violence ne peut être contenu. L'Europe change. Par quoi les rapports Est-Ouest vont-ils être remplacés ? Par la loi du plus fort, par les violations des droits de l'homme ? L'Europe n'a pas de projet et la crise bosniaque en est la démonstration. Ici, nous voulions simplement vivre ensemble. Puis les fascistes serbes sont arrivés, et l'Europe les a tolérés.

» Les Serbes, en trois ans, ont détruit 988 lieux sacrés non orthodoxes. Et ce n'est pas un problème pour l'Europe, qui craint plutôt le fondamentalisme islamique de deux millions de Musulmans bosniaques cultivés et civilisés. Des gens qui, même lorsque l'Europe les abandonne dans cette situation d'âge de pierre, continuent à lutter pour une Bosnie démocratique et multi-ethnique. Si nous ne le faisions pas, ce serait notre fin, car nous serions devenus comme les fascistes qui nous assaillent, des gens aux cœurs vides. Nous sommes différents. Au centre de Sarajevo, peuplée à 95 % de Musulmans bosniaques, il y a une vieille église orthodoxe que personne n'a jamais songé à détruire. Lorsqu'elle a été touchée par des obus serbes, des Musulmans ont éteint l'incendie. La différence est là.

– Slobodan Milosevic, le président serbe, fut l'un des initiateurs de cette politique. Récemment, un diplomate bosniaque s'est rendu à Belgrade. Considérez-vous M. Milosevic comme un partenaire pour le dialogue ?

– Il est un partenaire pour le dialogue et une solution, oui. Nous devions lui parler, il était nécessaire de le rencontrer et d'obtenir des informations de sa part. Nous lui avons offert une reconnaissance mutuelle de la Bosnie-Herzégovine et de la Serbie. Il nous a répondu qu'il n'y était pas prêt. Voilà ce que nous voulions savoir. Il a dit non, mais il reconnaîtra la Bosnie un jour. D'ailleurs, ce jour-là, la Bosnie sera peut-être le premier Etat au monde à reconnaître la Serbie, qui n'est pas reconnue internationalement.

– Comment imaginez-vous le 6 avril 1996 ?

– Je suis très pessimiste. Il est clair que l'actuel état d'esprit, dans le monde, est d'autoriser un génocide. Je ne crois pas en une évolution, pas avant de grands changements, peut-être aux Etats-Unis. En ce qui concerne l'Europe, je n'ai pas beaucoup d'espoir. »

Propos recueillis par Rémy Ourdan

Le Parlement ukrainien fait tomber le gouvernement

LE GOUVERNEMENT ukrainien est tombé, mardi 4 avril, après un vote de défiance du Parlement de Kiev, dominé par une alliance de députés communistes, socialistes et agraires, qui accuse le président de la République, Leonid Koutchma, de mener des réformes économiques au coût social trop élevé.

Le vote de défiance a été acquis par 292 voix contre 15. Le premier ministre conservateur, Vitali Massol, avait déjà démissionné le 1er mars, en raison de son opposition à la politique de rigueur indispensable à l'octroi d'un crédit stand-by de 1,8 milliard de dollars à l'Ukraine par le FMI. Ce prêt ne sera toutefois débloqué qu'après l'adoption par le Parlement de Kiev d'un nouveau budget, prévoyant de limiter le déficit budgétaire à 7,3 % du PIB.

Lors de la session de mardi, Oleg Diomine, le numéro trois du Parlement, a accusé le gouvernement de n'avoir *« rien fait pour protéger la population de la hausse des prix, rien fait pour soutenir l'industrie nationale et arrêter la circulation des devises étrangères dans le pays »*. Toutefois, le président Koutchma a enchaîné sans commentaire après ce vote de défiance, faisant seulement allusion au fait que l'Ukraine a connu *« cinq gouvernements en trois ans »*. A vrai dire, ce vote de défiance n'est pas un coup trop dur pour le chef de l'Etat, qui n'avait pas choisi le gouvernement, nommé par son prédécesseur, Leonid Kravtchouk. Le président avait, au fil des mois, déjà placé des réformateurs aux postes clés, s'appuyant sur une équipe jeune pour lancer un programme de réformes à l'automne dernier.

Pour l'un de ces réformateurs, le vice-premier ministre, Serguei Ossika, le vote de défiance des députés *« sera peut-être l'occasion pour le président de former un gouvernement plus homogène »*. Le gouvernement continue d'expédier les affaires courantes en attendant la formation d'un nouveau cabinet. – *(AFP.)*

Paavo Lipponen est chargé de former le gouvernement finlandais

La nouvelle coalition, qui devra assainir les finances publiques et lutter contre le chômage, devrait être une constellation hétéroclite regroupant conservateurs, Alliance de gauche, Verts et Libéraux suédois

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Après une semaine de tractations politiques, le dirigeant du Parti social-démocrate finlandais, Paavo Lipponen, a été chargé, mardi 4 avril, par le président de la République, Martti Ahtisaari, de former un gouvernement de coalition majoritaire. Une constellation pour le moins hétéroclite puisque, hormis les sociaux-démocrates, elle regrouperait les conservateurs, l'Alliance de gauche, les Verts et les Libéraux suédois, qui disposeraient ensemble de 145 des 200 sièges que compte le Parlement d'Helsinki.

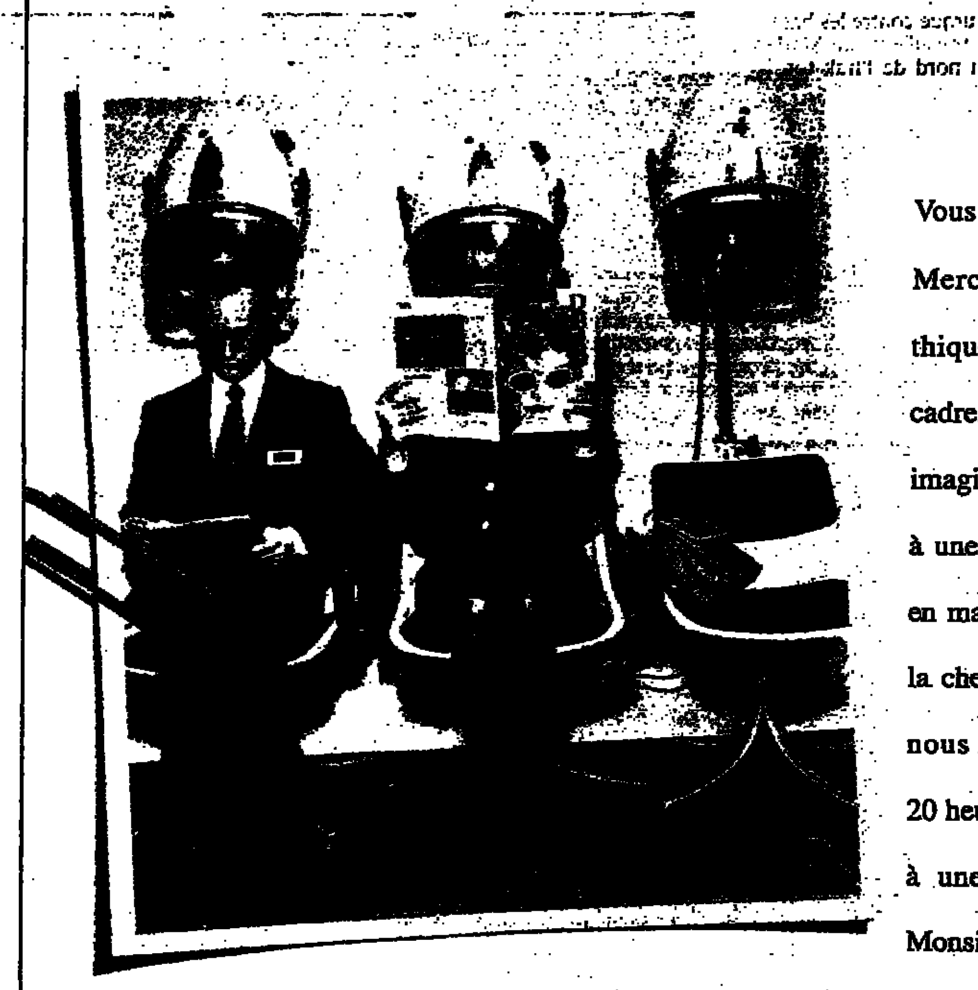
Vainqueur des élections législatives du 19 mars avec plus de 28 % des voix, M. Lipponen avait rencontré ces derniers jours les chefs des dix formations représentées à l'Eduskunta. Il leur a tenu un langage clair : le gouvernement doit, au cours des quatre années à venir, assainir les finances publiques et faire des économies de l'ordre de 20 milliards de markkas (environ 25 milliards de francs français) dans les transferts sociaux, l'aide aux collectivités locales et à l'agriculture sans augmenter la pression fiscale. Le deuxième objectif est la lutte contre le chômage, qui touche près de 19 % de la main-d'oeuvre active. Par ailleurs, le chef de l'Etat avait exprimé le souhait que les composantes de la nouvelle équipe aient des vues convergentes en matière de politique européenne.

CURE D'OPPOSITION

A l'issue de ses premières consultations, M. Lipponen a donc constaté que quatre partis approuvaient ces grandes lignes. Mais cela ne veut pas dire qu'ils figureront tous dans la coalition envisagée. Le premier ministre pressenti doit maintenant entamer des négociations sur les points concrets du programme de son gouvernement, et il n'est pas sûr, par exemple, que l'Alliance de gauche, qui compte dans ses rangs quelques anciens communistes purs et durs, accepte une réduction des allocations-chômage et de logement ainsi que l'entrée éventuelle de la Finlande dans l'Union économique et monétaire (UEM). Les conservateurs, de leur côté, qui avaient recueilli 17,9 % des suffrages aux législatives, attachés à une réforme de la fiscalité, insistent pour que le nouveau gouvernement ne soit pas dominé par la gauche dans la répartition des portefeuilles.

Paavo Lipponen espère achever rapidement ces discussions et être en mesure de présenter son gouvernement avant Pâques. Les centristes – deuxième force politique finlandaise avec 19,9 % des voix – du premier ministre démissionnaire, Esko Aho, sont ainsi condamnés à une cure d'opposition. Selon le premier ministre pressenti, l'analyse, par les centristes, de la situation économique *« présente et à venir »* était *« trop optimiste et les réductions des dépenses publiques qu'ils proposaient* [étaient] *insuffisantes pour rééquilibrer le budget »*. Le Centre, cet ancien mouvement agrarien toujours puissant dans les campagnes, s'était opposé notamment, au cours des pourparlers, à une diminution des subventions à l'agriculture.

Alain Debove





هكذا من الأصل

L'Espagne et le Portugal rejettent l'accord euro-canadien sur la pêche au turbot

Les pêcheurs ibériques devraient limiter leurs prises au quart de celles de 1994

Les gouvernements espagnol et portugais refusent l'accord intérimaire sur la pêche au turbot auxquels sont parvenus les négociateurs de l'Union européenne et du Canada mardi 4 avril à Bruxelles. Pour préserver l'espèce, les autorités canadiennes proposent de réduire les prises à 27 000 tonnes, dont 8 000 pour l'Espagne et 2 000 pour le Portugal. *« Une aumône »*, rétorquent les pêcheurs.

MADRID
de notre correspondant

L'Espagne et le Portugal ont rejeté, mardi 4 avril, l'accord de principe obtenu la veille à Bruxelles entre le Canada et l'Union européenne lors des négociations sur la pêche au turbot au large de Terre-Neuve. Felipe Gonzalez, président du gouvernement, a ainsi fait droit au refus des pêcheurs galiciens opposés à ce qu'ils considèrent comme *« une aumône »* puisque, selon cet accord préliminaire, leurs prises passeraient de 18 000 tonnes à 8 000 tonnes (2 000 tonnes pour le Portugal) sur les 27 000 à répartir entre le Canada, l'Union européenne et les autres membres de la NAFO (organisation de la pêche dans le nord de l'Atlantique), essentiellement le Japon et la Russie.

Une réduction drastique, puisque l'an dernier les trente-six bateaux de la flotte espagnole avaient pêché plus de 35 000 tonnes. Si le gouvernement est d'accord pour réduire les captures afin de préserver les stocks, il souhaite que cela se fasse de façon plus *« équitable »* afin de ne pas condamner au chômage les quelque 1 000 pêcheurs et 5 000 personnes qui vivent de cette activité et qui ont déjà annoncé qu'ils *« mourraient la tête haute »*. Ces derniers réclament le maintien des 18 000 tonnes de captures et le gouvernement table au minimum sur la moitié des 27 000 tonnes totales décidées en septembre 1994.

Pour le ministre de l'agriculture Luis Atienza, *« il n'est pas acceptable d'aboutir à un accord sur la base du chantage, de la menace et de l'usage de la force »*, précisant néanmoins que *« la voie du dialogue reste ouverte afin d'obtenir une solution équilibrée »*. Le ministre a notamment critiqué la création d'une zone réservée pour le Canada en dehors de ses eaux territoriales dans laquelle 7 000 tonnes lui sont concédées. M. Atienza a surtout insisté sur le maintien des principes du droit international de la part d'Ottawa qui, le 3 mars, a décidé unilatéralement d'étendre sa juridiction au-delà des 200 miles marins et d'arraisonner les chalutiers en violation de la légalité internationale et donc de se saisir, le 8 mars, de l'*Estai*, libéré contre le versement d'une caution.

« PILLEURS DES MERS »

Felipe Gonzalez a pour sa part salué la solidarité des autres membres de l'Union dans la guerre du turbot, tout en stigmatisant l'attitude de la Grande-Bretagne, dont le gouvernement a pris ouvertement position en faveur du Canada. *« Un jour, la Grande-Bretagne aura besoin de la solidarité des autres, et nous lui rappellerons qu'elle doit être toujours solidaire et non pas uniquement quand cela lui convient »*, a insisté le chef du gouvernement. La presse britannique s'en est également violemment prise aux pêcheurs espagnols, accusés d'être des *« pilleurs des mers »*.

Pour Madrid, ce différend avec Ottawa est un test du bon fonctionnement des institutions de l'UE et de l'esprit de corps qui doit exister entre ses membres. Le gouvernement a conscience de jouer son va-tout dans cette affaire à l'égard de Bruxelles, en raison des critiques de l'opinion publique contre certaines décisions concernant les viticulteurs et les agriculteurs. Mais, surtout, le régime socialiste sait que de l'issue du conflit dépend le succès des négociations qui vont s'ouvrir avec le Maroc pour réviser à la baisse les accords de pêche.

Michel Bole-Richard

Un projet de libre-échange entre l'UE et l'Amérique latine menace la politique agricole commune

Les pays du Mercosur sont de gros exportateurs de céréales et de viande

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Atteinte une nouvelle fois par sa boulimie libre-échangiste, la Commission européenne, en dépit des mises en garde de quatre de ses membres, notamment des deux commissaires français, Edith Cresson et Yves-Thibault de Silguy, a soumis mardi 4 avril aux Quinze un projet de mandat de négociations en vue de l'établissement progressif d'une zone de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le Mercosur, le marché commun latino-américain, en cours de consolidation.

Le Mercosur rassemble l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, des pays qui comptent parmi les plus importants exportateurs au monde de céréales, de viande de boeuf et de volailles. Les accords de Marrakech, conclus en avril 1994 dans le cadre du GATT, tout en ouvrant les marchés les plus fermés et en limitant les exportations subventionnées, permettent à l'Union européenne de continuer à assurer une protection relativement efficace à ses producteurs et, donc, de garantir, dans des limites raisonnables, une préférence communautaire. Celle-ci risque d'être battue en brèche par les efforts à prévoir pour faciliter la tâche aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et préparer leur adhésion à l'horizon de l'an 2000. Déja des voix s'élèvent, surtout anglo-saxonnes, pour réclamer dans cette perspective une nouvelle réforme de la PAC, bien sûr dans le sens d'un démantèlement du soutien accordé aux paysans communautaires.

Le projet d'accord avec le Mercosur va dans le même sens. L'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui succède au GATT, explique que si deux groupes de pays décident de bâtir ensemble une zone de libre-échange, il leur est loisible de sortir de ce nouveau régime certains produits spécifiques et sensibles, mais qu'il n'est pas permis, en revanche, d'en exclure une composante majeure des échanges. Or, les céréales, la viande bovine, les yolailles, les agrumes représentent bien une composante essentielle des exportations des pays du Mercosur vers l'Europe. Les produits agricoles entrent pour 57 % dans les exportations du Mercosur vers l'UE, dont environ 25 % sont sensibles.

Dans le cas où les deux parties établiraient entre elles une zone de libre-échange, les droits de douane qui sont appliqués à l'entrée dans l'Union devraient donc être graduellement démantelés en vertu de la « tarification » prévue par les accords de Marrakech, remplaçant, à compter du 1er juillet, les actuels prélèvements mobiles. Joyeuse perspective pour nos éleveurs.

L'UE a un intérêt stratégique à établir des relations confiantes avec cette nouvelle zone d'intégration régionale latino-américaine, de façon à ce qu'elle maintienne ses marchés ouverts, même en cas de rapprochement avec l'Association de libre-échange nord-américaine (Alena). C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'invitation faite par le Conseil européen d'Essen à la Commission et au conseil des ministres de *« créer le plus rapidement possible (...) les conditions permettant d'entamer à bref délai des négociations avec les pays membres du Mercosur sur un accord-cadre interrégional »*. Le projet que la Commission soumet maintenant aux Quinze répond à cette instruction.

Il reste que l'UE doit également veiller à la défense de ses propres intérêts, notamment agricoles. Or on voit la Commission multiplier les projets d'accords de libre-échange, avec les PECO, les pays méditerranéens, le Mercosur, l'Afrique du Sud... Au train où vont les choses, les rares partenaires commerciaux de l'Union qui ne bénéficient pas d'un régime préférentiel, notamment les Etats-Unis, pourraient être tentés de lui demander des comptes et profiter de l'occasion pour la mettre en difficulté au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). De quoi apporter quelques arguments supplémentaires à Philippe de Villiers...

Philippe Lemaître

Une vaste enquête est déclenchée au sein du Pentagone et de la CIA

WASHINGTON
de notre correspondant

La CIA n'en finit pas de laver son linge sale sur la place publique. Après l'agent double Aldrich Ames (qui vendait à Moscou les secrets de la principale agence de renseignements américaine), voici le cas d'un colonel de l'armée du Guatemala, Julio Roberto Alpirez, qui est accusé d'avoir ordonné des exécutions sommaires et des tortures. Ce qui est grave, c'est que ses employeurs de la CIA ont délibérément menti au département d'Etat et à la Maison Blanche à propos de ses activités, et que, au sein même de l'administration américaine, certains se soient efforcés de détruire les preuves de ses liens avec la CIA.

Du coup, une enquête tous azimuts a été ordonnée, personnellement, par le président Bill Clinton. Elle n'épargnera aucun service de la défense : il s'agit de faire la lumière sur *« tout type de participation avec l'armée et les civils guatémaltèques qui auraient été liés, de quelque façon que ce soit, aux meurtres de Michael Devine et Efrain Bamaca Velasquez, et au colonel Julio Alberto Alpirez »*. Le premier, ressortissant Américain vivant au Guatemala, a été assassiné en 1990. Le second, exécuté en 1992, était l'un des chefs de la guérilla guatémaltèque, mais aussi le mari d'une avocate américaine, Jennifer Harbury, qui se bat depuis plus de trois ans pour faire éclater la vérité (*Le Monde* daté 30 mars). Quant au colonel Alpirez, il aurait été mis fin à ses fonctions d'agent de la CIA, en juillet 1992, après versement d'une somme de 44 000 dollars. Vu la date des faits, la responsabilité de l'administration démocrate ne peut être engagée, ce qui n'a pas empêché un certain cafouillage officiel. Alors que le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, avait affirmé que les fonds secrets de la CIA n'étaient plus utilisés au Guatemala, la Maison Blanche a précisé que le président Clinton avait mis fin, lundi 3 avril, au financement secret d'une unité de renseignement militaire guatémaltèque soupçonnée d'avoir violé les droits de l'homme. Cela n'empêcherait d'ailleurs pas la CIA de continuer à rémunérer des « informateurs » dans ce pays.

L'enquête demandée par M. Clinton pourrait, d'autre part, s'intéresser à la fameuse « Ecole des Amériques », qui est un centre d'entraînement de l'armée américaine (Géorgie). Ayant pour fonction de former des officiers d'élite pour les armées des pays latino-américains, cette académie compte quelques anciens élèves célèbres : selon le *New York Times*, outre le colonel Alpirez, l'ancien dictateur brésilien Hugo Banzer, Roberto d'Aubuisson, l'ancien chef des « escadrons de la mort » du Salvador, le général Manuel Noriega, ancien président du Panama, et l'ex-homme fort de Haïti, le général Raoul Cedras. Le Pentagone assure que, depuis septembre 1994, aucun militaire guatémaltèque n'a suivi les cours de cette école surnommée par ses détracteurs l'*« académie des assassins »* !

Laurent Zecchini

M. Major et M. Clinton s'opposent à la levée des sanctions contre l'Irak

WASHINGTON
de notre correspondant

Ce qui unit les Etats-Unis et la Grande-Bretagne est bien plus important que ce qui les sépare : John Major et Bill Clinton ont longuement insisté sur ce thème, mardi 4 avril, au cours d'une conférence de presse commune marquant la fin de la visite du premier ministre britannique à Washington. Car non seulement les deux hommes se parlent *« tout le temps »*, comme l'a souligné le porte-parole de la Maison Blanche, mais, sur pratiquement tous les grands dossiers internationaux, ils sont d'accord.

Comme Bill Clinton, le premier ministre britannique a souhaité insister sur les points de convergence entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. L'Irak, de ce point de vue, constitue un dossier exemplaire. Washington et Londres sont *« profondément préoccupés »* à l'idée que Saddam Hussein *« pourrait retrouver la capacité de construire des armes de destructions massives »*, a souligné Bill Clinton, tout en admettant ne pas disposer de preuves accréditant cette menace. M. Christopher a précisé que l'administration américaine possédait, en revanche, des *« preuves solides »* montrant que l'Irak *« a mené un vaste programme de mise au point d'armes biologiques à des fins offensives »*. En tout état de cause, il n'est pas temps, selon M. Clinton, d'alléger les sanctions contre l'Irak, même si, sur le plan humanitaire, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont d'accord pour permettre au régime de Bagdad de vendre davantage de pétrole afin de *« nourrir le peuple irakien »*, comme l'a indiqué M. Major.

Ce dialogue retrouvé entre le président américain et M. Major efface en outre, officiellement, le sérieux différend entre les deux pays à propos du traitement exceptionnel réservé par l'administration américaine à Gerry Adams, le chef du Sinn Fein (*Le Monde* du 4 avril).

« HISTOIRE ANCIENNE »

En principe, la pomme de discorde de l'Irlande du Nord n'existe plus, c'est même de l'*« histoire ancienne »*, selon le secrétaire d'Etat Warren Christopher. Bill Clinton s'est montré plus circonspect – *« nous avons nos désaccords mais nous les surmontons »* –, mais il a souhaité faire un pas significatif en direction de M. Major : *« Sans une approche sérieuse* [du problème] *de la remise des armements* [détenus par les groupes paramilitaires], *ce conflit ne sera jamais résolu »*, a-t-il souligné.

Il ne restait plus à M. Major qu'à mettre les points sur les « i » : s'il est temps pour le gouvernement britannique d'engager des discussions à ce sujet, il doit être clair que des progrès significatifs doivent être obtenus, s'agissant de la remise de l'arsenal de l'Armée républicaine irlandaise, pour que le Sinn Fein puisse rejoindre les partis politiques démocratiques d'Irlande du Nord.

L. Z.

Fièvre nationaliste dans trois cantons suisses

LA DROITE NATIONALISTE et anti-européenne a marqué des points, dimanche 2 avril, dans trois cantons suisses. Au Tessin, de langue italienne, le mouvement populiste, la Lega, a remporté l'un des cinq sièges du gouvernement cantonal au détriment des démocrates-chrétiens. La composition de l'exécutif tessinois (2 radicaux, 2 démocrates-chrétiens et un socialiste) n'avait pas varié depuis 1927. Une tendance analogue est constatée à Lucerne et Zurich, cantons de langue allemande, en faveur de l'Union démocratique du centre (UDC) du tribun nationaliste Christoph Blocher. A Lucerne, son parti fait son entrée au parlement cantonal avec 11 sièges. A Zurich, l'UDC a gagné trois mandats supplémentaires au parlement et un second siège sur les 7 du gouvernement cantonal.
A Genève, en revanche, la gauche, évincée il y a dix-huit mois du gouvernement cantonal, a pris sa revanche. Avec 44 sièges sur 80, les socialistes et leurs partenaires obtiennent, pour la première fois depuis la guerre, la majorité dans la cité de Calvin. La participation n'a été que de 28 %. – *(Corresp.)*

Une patrouille indonésienne exécute six civils à Timor

PRÉSENTANT LES RÉSULTATS d'une enquête interne à l'institution militaire, le chef d'état-major de l'armée de terre indonésienne, le général Hartono, a reconnu, le 3 avril, que six habitants de Timor-Est, dont le maire d'un village, avaient été sommairement exécutés par une patrouille le 12 janvier, dans la région de Liquisa, à l'ouest de Dili, capitale de cette colonie portugaise annexée en 1976 par Djakarta. Dans de précédentes déclarations, la hiérarchie avait assuré que les victimes étaient mortes les armes à la main. Plusieurs pays, dont les Etats-Unis, avaient demandé des *« éclaircissements »*. Le chef d'état-major a annoncé des sanctions. Cette affaire survient un peu plus de trois ans après le massacre, en novembre 1991, de dizaines, et peut-être de centaines, de civils timorais, un événement qui avait terni l'image de l'armée indonésienne. – *(AFP)*

EUROPE

■ **BOSNIE : les forces serbes ont bombardé**, mardi 4 avril, la « zone de sécurité de Bihac ». La seule piste de montagne qui permet de ravitailler Sarajevo a aussi été la cible de tirs. Dans le nord-est de la Bosnie, la radio des Serbes a, de son côté, fait état de nouveaux assauts de l'infanterie gouvernementale bosniaque dans le secteur de Stolice, à l'est de Tuzla. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : les bombes nucléaires WE 177**, embarquées à bord de bombardiers Tornado, seront retirées du service d'ici à trois ans, a annoncé mardi 5 avril le ministère britannique de la défense. La Royal Air Force détient quelque cent cinquante de ces engins. Désormais, la dissuasion britannique reposera sur les missiles Trident embarqués sur des sous-marins stratégiques. Cette décision risque de mettre fin à un projet que les Français avaient proposé aux Britanniques, au terme duquel les deux pays auraient conçu en coopération un missile aéroporté nucléaire d'un modèle amélioré par rapport au missile ASMP qui arme les Mirage 4 français.

■ **ALLEMAGNE : le chancelier allemand, Helmut Kohl, participera le 9 mai à Moscou** aux cérémonies commémorant le cinquantième anniversaire de la victoire sur le nazisme. Invité de longue date, M. Kohl n'a accepté qu'après avoir reçu l'assurance que la cérémonie principale, à laquelle doivent prendre part les invités occidentaux, sur la place Rouge, ne comporterait pas de défilé militaire.

AMÉRIQUE

■ **ETATS-UNIS : la décontamination des installations et des déchets nucléaires** hérités de la Guerre froide pourrait coûter entre 230 et 350 milliards de dollars et prendre 75 ans, selon un rapport du département américain de l'Energie transmis le 3 avril au Congrès. L'essentiel du programme américain de décontamination de 80 sites de production répartis dans 30 Etats du pays doit être achevé au cours des 40 prochaines années, mais les travaux se poursuivront au-delà de 2070. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : le maire sortant de Chicago** (Illinois), le démocrate Richard Daley, a été réélu mardi 4 avril, avec près des deux tiers des suffrages, devant un candidat indépendant, Roland Burris. – *(AFP)*

■ **HAITI : l'administration américaine a demandé** au président Jean-Bertrand Aristide de mettre à l'écart, au moins temporairement, son ministre de l'intérieur, Mondésir Beaubrun, soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat d'une opposante. – *(AFP)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : un reporter sportif de la télévision d'État**, Makhlouf Boukhezar, âgé de 40 ans, a été assassiné dans la nuit de lundi à mardi à Constantine (est). Ses agresseurs, se faisant passer pour des policiers, l'ont enlevé à son domicile et égorgé. Son corps mutilé a été retrouvé dans le coffre de sa voiture. Trente-deux journalistes ont été tués depuis mai 1993 en Algérie, dont huit depuis le début de l'année. – *(AFP)*

PROCHE-ORIENT

■ **JORDANIE-ISRAËL : la Jordanie et Israël ont signé**, mardi, un accord de coopération dans le domaine du tourisme et du transport aérien. Cet accord s'inscrit dans le cadre du traité de paix signé le 26 octobre 1994 par les deux pays et qui prévoit la signature de vingt-quatre accords de coopération touchant différents domaines. – *(AFP)*

■ **GAZA : un des principaux organismes palestiniens** de défense des droits de l'homme, le Centre de Gaza pour le droit et la loi, vient d'être virtuellement fermé et son directeur déposé, après avoir critiqué l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat. Depuis le début de l'autonomie en 1994, le Centre avait entrepris d'enregistrer les abus de l'Autorité palestinienne. – *(AFP)*

ÉCONOMIE

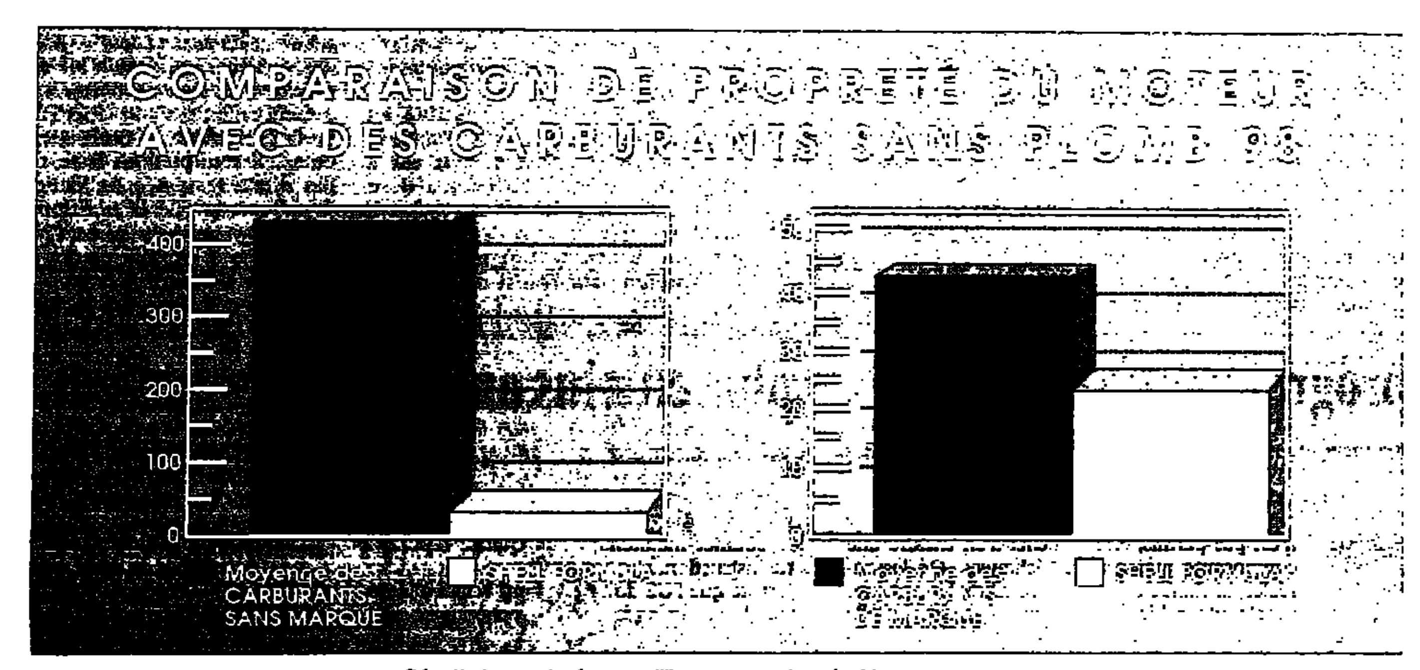
■ **UNION EUROPÉENNE : le gouvernement allemand a rejeté** mardi 4 avril les doutes exprimés par Alain Juppé sur la volonté de Bonn de créer une monnaie européenne. Il n'y a aucun changement d'attitude, ont indiqué des sources gouvernementales, qualifiant d'*« exagérées »* les déclarations faites la veille par le ministre français, qui avait estimé indispensable de clarifier les choses. Un porte-parole des finances a précisé que Bonn s'en tenait au strict respect du traité de Maastricht. – *(AFP)*

M. Lamfalussy n'exclut pas la monnaie unique en 1998

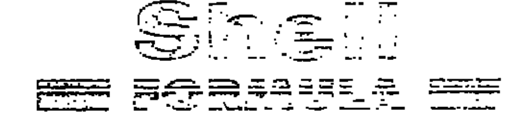
LE PRÉSIDENT de l'Institut monétaire européen (IME), Alexandre Lamfalussy, a déclaré mardi 4 avril qu'il serait difficile de passer à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM) en 1997. *« L'une des raisons qui font que l'on peut émettre des doutes, c'est qu'il faut répondre aux critères de convergences »* édictés par le traité de Maastricht, a déclaré M. Lamfalussy au cours de la présentation du premier rapport annuel de l'IME, à Francfort (voir *Le Monde* du 5 avril). *« J'ai quelque difficulté à trouver que les politiques budgétaires des pays (de l'UE) répondront aux critères en 1996 »*, a-t-il ajouté. M. Lamfalussy a néanmoins indiqué que si le conseil européen prenait à la fin de l'année 1996 la décision de démarrer la troisième phase, elle pourrait éventuellement se mettre en place à la fin de 1997, en tenant compte d'un laps de temps d'un an pour mettre en place et roder les mécanismes nécessaires. – *(AFP)*

هكذا من الأصل

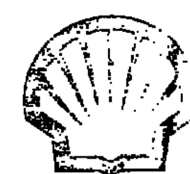
Tous les carburants se valent ? Essayez de faire avaler ça à votre moteur.



Résultats exprimés en milligrammes de dépôts par soupape.
Essais effectués selon la norme CEC par un laboratoire indépendant, sur des échantillons sans plomb 98 prélevés en octobre 1994.



Les carburants sans plomb
nouvelle formule
qui nettoient et protègent votre moteur
pour un peu plus cher
que les carburants ordinaires.



Shell, le plein d'essentiel

PUBLICIS CONSEIL L 0102



FRANCE

LE MONDE / JEUDI 6 AVRIL 1995

GAUCHE Lionel Jospin mène une campagne active sur le « terrain », alors que les sondages d'intentions de vote sont contradictoires pour ce qui le concerne. Il estime, néanmoins, qu'il devrait être présent au second tour et qu'alors sa campagne prendra toute son ampleur, une fois tranchée la compétition entre les deux principaux candidats de la droite. ● ATTENTIF aux possibilités qu'il aura de réunir sur son nom les voix qui se seront portées au premier tour sur d'autres candidats, M. Jospin, en proposant par exemple que des communistes entrent au gouvernement s'il est élu, tente de diffuser, à gauche, le sentiment d'une victoire possible. ● SES PROPOSITIONS économiques, qui ont évolué à mesure que Jacques Chirac est apparu comme son probable adversaire du second tour, allient l'audace sur le fond et l'austérité dans la forme.

Lionel Jospin parie sur l'usure des deux candidats de droite

Le candidat socialiste oppose le débat d'idées à l'empoignade qui mobilise ses deux principaux adversaires et qui occupe le devant de la scène. Confiant dans sa présence au second tour, il estime que les données de la campagne en seront transformées

« S'IL GAGNAIT, ce serait dément ! » Pendant que Lionel Jospin, mardi 4 avril, à Nantes, s'attardait dans les HLM du quartier Bellevue, Jacques Floch, député du coin et de terrain, inamovible élu du cru 1981, narrait à sa façon la campagne présidentielle socialiste. Des campagnes, il en a vues et il en a faites, mais celle-ci ne lui semble pas ordinaire. La remise en forme de son parti lui paraît tenir du *« miracle »*.

Après le retrait de Jacques Delors, M. Floch avait préféré Henri Emmanuelli, parce qu'il pensait que le PS avait *« besoin d'un gars qui allait faire du rentre- dedans »*. Aujourd'hui, il estime que *« le parti a eu raison »*. Du premier meeting du candidat Jospin, le 21 mars, à Rennes, il n'était pas revenu rassuré : trop mou, trop « prof » ! Depuis quelques jours, à en croire son flair et ses petits clignotants locaux, *« l'ambiance a changé »*. *« Jospin est sorti de ses gonds,* dit-il, *ses idées commencent à passer, et les gens se fatiguent de la « guéguerre » entre Chirac et Balladur. »*

Changement d'ambiance ? De petits signes ne trompent pas. Sur les tribunes comme sur les plateaux de télévision, M. Jospin est plus à l'aise et plus offensif. Ses déplacements sur le terrain remuent davantage les foules. Enfin, preuve aussi d'un intérêt croissant pour sa candidature, les télévisions étrangères sont plus nombreuses à s'attacher à ses basques.

Progressivement, M. Jospin s'est dégagé la route de la gauche pour le second tour. De Laurent Fabius à Jack Lang, le PS joue le jeu. Si, pour l'instant, M. Delors a semblé chiche de son soutien, cela n'est dû qu'au handicap d'une sciatique qui s'est réveillée. Le retrait du candidat d'un mois, Jean-François Hory, et, maintenant, celui d'Antoine Waechter, déblaient un peu plus sa piste d'envol. Les zigzags de Robert Hue sur l'hypothèse d'une participation de ministres communistes dans un gouvernement de gauche montrent que la pression mise par M. Jospin sur le sujet commence à porter.

Lorsqu'il avait été investi par le PS, le 5 février, M. Jospin s'était fixé trois consignes. D'abord, faire une campagne de propositions. Dans un décor médiatique distillant mieux les petites phrases que les longs discours, M. Jospin n'a pas eu la tâche facile. Pour faire de la pédagogie, il faut du temps, ce dont il manquait le plus, mais chaque jour lui procure, maintenant, l'occasion de détailler, d'affiner voire de compléter ses *« propositions pour la France »*.

DÉMYSTIFIER

Sa deuxième ambition était de *« démystifier »* le couple Balladur-Chirac, uni, selon lui, par les liens sacrés du conservatisme. Pendant un mois, M. Jospin a donné le sentiment de ne pas trop savoir comment s'y prendre. Il n'a pu éviter d'être ballotté par les sondages. Lorsqu'il se jette dans le bain de la campagne, M. Balladur est encore souverain, et M. Chirac paraît inexorablement distancé. Du coup, M. Jospin choisit de se présenter comme le *« candidat du progrès »* face au premier ministre, qui ne parle que de réformes. Fin février, ces sondages-là ne sont plus vrais. M. Chirac est au zénith, M. Balladur dans les soubassements. M. Jospin est contraint de changer de pied, de se présenter comme le candidat d'une *« nouvelle gauche »*, face un Jacques Chirac prétendant imposer une nouvelle droite. Que faire à présent ? Privilégier celui qui est juste derrière ou celui qui est juste au-dessus ? Ou, comme M. Jospin l'a fait à Nantes, mettre les deux dans le même sac de l'imposture ? *« Comme ils se connaissent bien,* a-t-il plaisanté, *c'est sûrement intéressant pour les Français d'entendre aujourd'hui ce que l'un dit sur l'autre ! »*

La dernière ambition de M. Jospin était *« de régler positivement sa présence au second tour »*. Au vu des sondages, qui, selon lui *« découragent les commentaires »*, cette présence n'est pas encore garantie, mais il semble n'avoir aucun doute. Il sera présent. Il ne croit pas à une remontée de M. Balladur. Il pense que le positionnement « de gauche » de M. Chirac commence à lui faire perdre une partie des électeurs de droite.

Si l'obstacle est passé, M. Jospin a toujours pensé, qu'alors, paradoxalement, *« les choses deviendront plus faciles »*. Une droite meurtrie, un face-à-face direct avec son héraut, une gauche rassemblée. *« Il est psychologiquement et politiquement concentré,* confie son ami Daniel Vaillant. *Comme tout sportif, il s'interdit d'avoir des doutes, mais si l'on approche le quart des voix au premier tour, on peut y croire. »* Entre les deux cylindrées Chirac et Balladur, la victoire du « diésel » Jospin aurait de quoi renverser tous les spécialistes de la mécanique électorale.

Daniel Carton

Des ministres communistes

Robert Hue a affirmé, mardi 4 avril à Bourges, qu'il aspire *« profondément à ce qu'il y ait le plus vite possible des ministres communistes au gouvernement »*. Prise au pied de la lettre, cette déclaration paraît corriger le tir par rapport à la première réaction du candidat communiste sur les offres de service de Lionel Jospin, que lui-même puis *L'Humanité* avaient qualifiées de *« politique-fiction »* et d'*« hypothèse parfaitement gratuite »* (*Le Monde* du 4 avril).

Tout occupé à tenter d'obtenir le meilleur score possible au premier tour, le PCF n'a jamais envisagé une seule seconde que le candidat socialiste puisse accéder à l'Elysée. Il est à cent mille lieues de renouveler *« un accord de sommet »*. Bien que partisan d'une *« union nouvelle »*, M. Hue estime qu' *« il faut bien réfléchir aux conditions dans lesquelles on peut construire* [cette] *union »*. C'est une œuvre de longue haleine. Or, pour l'heure, *« le PS et son candidat ont choisi de se situer dans la continuité du déjà vu »*.

Un programme économique de plus en plus audacieux







CE N'EST qu'une anecdote, mais elle est révélatrice. Le 31 mars, Dominique Strauss-Kahn, porte-parole de Lionel Jospin, participe à un débat sur France-Inter et polémique avec les représentants d'autres candidats, dont Alain Madelin, partisan de Jacques Chirac. Pris par la controverse, l'ancien ministre socialiste de l'industrie reproche à l'actuel ministre des entreprises de vouloir abaisser le taux supérieur de l'impôt sur le revenu au profit des ménages les plus fortunés ; il souligne qu'il défend, lui, une politique fiscale radicalement opposée. La preuve, dit-il, c'est que sans aller jusqu'à quadrupler l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), comme le suggèrent les communistes, les socialistes sont convaincus qu'il *« faut faire quelque chose en ce sens »*.

La proposition de réformer l'ISF ne figure pas dans le programme de M. Jospin, mais, en d'autres circonstances, le propos de M. Strauss-Kahn n'en aurait pas moins « fait des vagues ». Le « peuple de gauche » aurait applaudi des deux mains ; la droite aurait crié à la spoliation. Cette fois, rien de tel. Pas un commentaire, pas un seul communiqué vengeur, et M. Madelin n'a pas même jugé utile de s'attarder sur la question : la suggestion est passée totalement inaperçue.

L'histoire ne serait guère embarrassante pour Lionel Jospin s'il ne lui était arrivé, en quelque sorte, la même mésaventure avec son programme économique. En le dévoilant à la presse le 7 mars, il avait de bonnes raisons de penser qu'il créerait un choc dans l'opinion et que le débat présidentiel tournerait en grande partie autour de lui. En réalité, il n'en a rien été, du moins jusqu'à présent : dans le tumulte que suscite la compétition entre Edouard Balladur et Jacques Chirac, le candidat socialiste peine à faire entendre sa voix.

DISCIPLINE BUDGÉTAIRE

Le fait peut d'autant plus surprendre que le programme jospinien constitue une véritable révolution culturelle dans la galaxie socialiste. Pendant près de dix ans, Pierre Bérégovoy avait dicté sa politique économique, celle de la désindexation des salaires par rapport aux prix et de la désinflation compétitive ; bien que traînant des pieds en permanence, le Parti socialiste avait dû s'y soumettre. De l'abandon de la réforme de la taxe d'habitation à celle de la fiscalité du patrimoine, les sujets de friction socialo-socialistes avaient été nombreux.

L'entrée en scène de M. Jospin, qui avait constamment fait entendre sa différence avec M. Bérégovoy, avait donc de quoi revigorer quelque peu des militants socialistes démoralisés par leur défaite cinglante de 1993, car, du passé « bérégoviste », la plate-forme jospinienne fait table rase, ou presque. La relance par les salaires, le projet de taxation des mouvements de capitaux, la réforme de la fiscalité de l'épargne et du patrimoine : tous ces projets qui, dans un passé encore récent, sentaient le soufre, ont été exhumés des cartons.

L'explication tient peut-être à une autre caractéristiques de cette plate-forme : bien qu'à contre-courant de la ligne économique à laquelle les militants socialistes ont longtemps été priés de se soumettre, elle est aussi sérieuse et presque austère, un peu à l'image de celui qui l'a élaborée.

LES GRANDS ÉQUILIBRES

Le candidat socialiste, seul dans ce cas, a pris bien soin de présenter un programme qui soit budgétairement équilibré. Pour chaque mesure nouvelle, pour chaque réforme, il suggère un moyen de financement ou une recette supplémentaire. Quand M. Balladur présente un plan d'action qui, de son propre aveu, pourrait coûter quelque 100 milliards de francs, M. Jospin, sur un registre très raisonnable, annonce 90 milliards par an de dépenses supplémentaires, gagés par 90 milliards de recettes nouvelles.

La comparaison des différents programmes en matière de lutte contre le chômage est particulièrement révélatrice de cette stratégie : alors que, à des degrés divers, M. Balladur et M. Chirac proposent de multiplier les allègements de charges, notamment sur les bas salaires, sans indiquer comment ils financeront ces mesures, M. Jospin, lui, a annoncé que les 30 milliards de francs d'allègements qu'il préconise sur les cotisations des employeurs auraient pour contrepartie une majoration pour 30 milliards de francs de l'impôt sur les sociétés, par le biais d'un relèvement de 33 % à 40 % du taux d'imposition pour les bénéfices non distribués (ce qui, soit dit en passant, est l'inverse, là encore, de la politique de Pierre Bérégovoy, partisan d'une baisse de cet impôt).

Le candidat socialiste a-t-il donc été la victime de sa propre sagesse ? Au travers de la première mouture de son programme, on devine la stratégie à laquelle il avait réfléchi. Au plus haut dans les sondages durant la majeure partie de l'hiver, M. Balladur devait être logiquement, dans son esprit, son principal rival. Le programme socialiste a été élaboré en conséquence : franchement ancré à gauche, mais sans qu'on puisse lui faire grief de mettre en cause, si peu que ce soit, les sacro-saints « grands équilibres ».

Dans un premier temps, la percée de M. Chirac a donc contrecarré les plans du candidat socialiste, même si, très tôt, celui-ci a pris en compte cette situation. Au fil des dernières semaines, il a insensiblement enrichi ses propositions. Après des propos très prudents – beaucoup plus modérés, en tout cas, que ceux de l'éphémère plate-forme rédigée par le Parti socialiste (*Le Monde* du 2 février) – sur la politique salariale, M. Jospin s'est résolu à dire qu'il est partisan d'un « coup de pouce » en faveur du SMIC. Après avoir annoncé, presque timidement, qu'il souhaite que l'on avance vers les trente-sept heures en 1997, il a senti qu'il fallait donner un peu plus de souffle au projet : il évoque maintenant, pour le plus long terme, la perspective des trente-cinq heures, voire des trente heures.

Même si elles ont été progressivement musclées, ces propositions ont-elles, pour autant, un écho plus fort dans l'opinion ? En 1988, François Mitterrand avait la tâche autrement facile. Avec une économie qui était entraînée par une croissance exceptionnelle, la réduction des inégalités était logiquement le thème dominant du débat présidentiel, et le rétablissement de l'ISF ou l'instauration du RMI étaient des propositions de nature à frapper les imaginations. Un septennat plus tard, l'envolée du chômage a relégué au second plan ces controverses et la définition d'une politique économique, serait-elle de nouveau estampillée socialiste, se révèle singulièrement plus difficile à établir.

Laurent Mauduit

« M. Chirac ne joue pas franc jeu... »

LORS d'un déplacement à Nantes et en Loire-Atlantique puis dans un entretien accordé à France 3, mardi 4 avril, enfin dans un entretien au quotidien régional *La Montagne*, publié mercredi, Lionel Jospin a martelé les trois thèmes-clés de sa fin de campagne.


VERBATIM

En premier lieu, confie-t-il à *La Montagne*, *« nous avons, avec M. Chirac, le cas d'un candidat qui ne joue pas franc jeu. Voici en effet,* explique-t-il, *un homme politique qui est le chef du RPR, c'est-à-dire d'un parti de droite, qui a défendu au cours de la précédente décennie les idées ultra-conservatrices* [de l'ancien premier ministre britannique Margaret Thatcher et de l'ancien président américain Ronald Reagan]. *Il dissimule l'homme de droite qu'il a toujours été derrière un épais brouillard. Les Français sauront déjouer cette imposture. »* En revanche, *« pour ce qui concerne le programme de M. Balladur, les choses sont claires »*. *« C'est un projet conservateur et M. Balladur ne s'en cache pas »*, observe M. Jospin.

Convaincu que les électeurs prendront la mesure du conservatisme des deux candidats du RPR, M. Jospin a réaffirmé, mardi, sur France 3, sa conviction d'être *« présent au second tour »* de l'élection présidentielle, notamment parce qu'il se situe *« dans une politique de dialogue concret avec les gens et non pas dans ce face-à-face entre le tenant de l'Etat Balladur et le tenant de l'Etat RPR »*. *« Cette campagne positive va faire sa percée dans les quinze jours »*, a-t-il assuré. *« La perspective la plus vraisemblable, c'est qu'on ait un vrai choix à proposer aux Français contre l'un des deux candidats conservateurs après le 23 avril »*, a-t-il conclu, en souhaitant, entre les deux tours, *« un vrai débat de projet »*.

Pour alimenter ce débat, M. Jospin a saisi l'occasion de son déplacement à Nantes, pour revenir sur deux de ses propositions les plus significatives : ainsi, il a réaffirmé sa proposition d'une conférence nationale salariale, permettant de favoriser, de façon négociée, une augmentation des salaires. De même, il est revenu sur sa volonté de réduire la durée du travail pour lutter contre le chômage. Soulignant que sa proposition des trente-sept heures dans deux ans n'est qu'une *« première étape qui doit être dépassée »*, il a ajouté : *« Si l'on dit les trente-cinq heures tout de suite, cela paralyse, et si l'on dit les trente-cinq heures à la fin du quinquennat, on a l'impression que l'obligation n'existe pas. » « Pour le candidat socialiste, l'essentiel est de fixer un cap, mais ce n'est pas la fin de l'histoire, et l'on doit aller plus loin »*, a affirmé M. Jospin.

A SUIVRE

Coup de rein

« *Rien ne va plus. Les jeux sont faits.* » Le « croupier » de la campagne présidentielle a lancé la phrase fatidique, mardi 4 avril à minuit, à la porte du Conseil constitutionnel : seuls peuvent continuer à participer à la « partie » ceux qui ont été parrainés par cinq cents élus ; les autres, tous les autres, qui rêvaient de profiter de ce moment privilégié de débat devant les Français pour faire connaître leurs idées, sont contraints de quitter la table.

Tant pis pour Antoine Waechter, qui ne pourra défendre les idées de l'écologie indépendante *(lire page 36)*. Les heureux admis à rester autour de la table vont pouvoir participer, à partir du 7 avril, à la campagne officielle, recevoir une première dotation de l'Etat (1 million de francs), coller leurs affiches sur les panneaux qui commencent à apparaître dans toutes les communes, s'exprimer, avec un temps d'antenne strictement égal pour tous, dans les émissions officielles des chaînes de radio et de télévision publiques.

Rien n'est joué : tous les électeurs sont loin d'avoir fait leur choix définitif. Les sondages continuent à mesurer un effritement de la cote de Jacques Chirac. Celui-ci reste toutefois largement devant Lionel Jospin et Edouard Balladur, lesquels continuent à se disputer l'honneur de figurer au second tour. Pas question, donc, de lever le pied. Le moment est venu, au contraire, de donner le coup de rein indispensable dans la dernière ligne droite.

Impossible d'écouter la radio le matin sans entendre un candidat vanter son programme. Difficile de regarder la télévision le soir sans apercevoir l'un ou l'autre des postulants à l'Elysée. De longues journées pour des hommes qui, cette semaine, tiennent pratiquement un meeting par jour.

BROUILLARD BIENVENU

Au cours de ces multiples prises de parole des candidats et de leurs lieutenants, il ne s'agit pas seulement de savoir si Edouard Balladur est un homme que l'on prend volontiers en auto-stop. Ses proches avaient été ravis de l'heureux brouillard qui, le 25 mars, avait contraint l'hélicoptère du premier ministre à se poser à quelques kilomètres du terrain où l'attendaient le préfet et ses voitures. Faisant preuve d'un professionnalisme de candidat qui lui est parfois contesté, au lieu d'attendre que le cortège officiel vienne à sa rencontre, Edouard Balladur avait, disait-on, arrêté la première voiture qui passait, comme n'importe quel automobiliste en panne. Quelle merveilleuse image pour démontrer qu'il n'était pas le bourgeois coincé que décrivent ses adversaires ! Mais à vouloir bien faire, il arrive que l'on fasse trop. Un temps, la réalité de ce bienvenu brouillard a semblé devenir l'élément essentiel de la campagne *(lire page 35)*.

La polémique sur l'anecdocte n'a quand même pas recouvert toute la campagne. Lionel Jospin ne parvient pas à faire naître un débat autour de son programme, comme si nul ne parvenait à croire qu'il ait la moindre chance d'être mis en application. Lui faudra-t-il attendre le second tour, auquel il est persuadé que les électeurs lui donneront le droit de participer ? En tout cas, il fait comme s'il y était déjà, en privilégiant Jacques Chirac dans ses attaques, au grand désespoir de l'entourage du maire de Paris, qui aimerait que le candidat du PS s'intéresse davantage à celui qui est son adversaire principal jusqu'au 23 avril : Edouard Balladur.

Les deux amis devenus rivaux continuent donc de monopoliser les feux de l'actualité. Sollicitant les mêmes électeurs, ils en viennent à se pasticher l'un l'autre. Au grand bonheur des retraités qui, fort de leur poids croissant dans la population française, viennent d'obtenir en quelques heures ce qu'on leur refusait depuis des années. A condition que, pour une fois, les promesses n'engagent pas que ceux qui les reçoivent.

Thierry Bréhier

Jacques Chirac souhaite une présidence « modeste »

Le maire de Paris présente un projet qui le dispense d'entrer dans les détails de son programme, et se refuse à alimenter les polémiques

POITIERS
de notre envoyé spécial

Encouragé par les sondages qui, malgré un resserrement de l'écart, continuent de le placer devant ses deux principaux concurrents, Jacques Chirac est déterminé à ne rien changer à sa façon d'aller à la rencontre des Français. Accueilli, mardi 4 avril à Poitiers, par Jean-Pierre Raffarin, président du conseil régional de Poitou-Charentes et porte-parole de l'UDF, n'a-t-il pas été salué par ce dernier comme « *le candidat qui connaît le mieux la France dans ses profondeurs* » ?

Devant quelque quatre mille personnes au premier rang desquelles le président du Sénat, René Monory, qui entend toujours ne pas choisir entre les candidats de la majorité, le maire de Paris a livré, une heure durant, un discours devenu immuable, centré sur les valeurs de la République que menace la fracture sociale, la volonté politique confrontée au « *règne d'une pensée unique* », l'emploi et la protection sociale « *indissociablement liés* ». C'est à peine si le candidat, qui vit désormais « *sur une autre planète* », confie-t-il, a consenti à revenir sur le thème de l'impartialité de l'Etat, pour constater, d'une phrase, qu'il avait « *donné lieu à des polémiques plus ou moins justifiées* ».

Qu'on ne compte donc pas trop sur lui pour alimenter les querelles : même les socialistes sont épargnés dans ses propos. Et qu'on ne compte pas davantage sur M. Chirac pour se laisser attirer sur les terrains où il ne veut pas aller. Ainsi, le SMIC, qui a valeur de symbole : ce sera l'affaire du gouvernement. De même pour le financement de grandes réformes socio-économiques (*Le Monde* du 5 avril). Le ministre des entreprises, Alain Madelin, peut évoquer une hausse du taux majoré de la TVA ou un relèvement de la CSG ; le candidat, lui, a simplement redit à Poitiers : « *Je m'engage à réduire les prélèvements obligatoires, les réduire avec le souci de rendre notre fiscalité plus favorable à l'argent qui s'investit qu'à l'argent qui dort.* »

« JE DEMANDERAI... »

M. Chirac, qui dit parfois souhaiter une pratique plus « *modeste* » de la fonction présidentielle, se contente de fixer le projet, sans arrêter le programme. Au fil des réunions, le discours évolue imperceptiblement. Aux timides « *si je suis élu...* » des semaines passées succèdent à présent des engagements plus fermes : « *Je demanderai au prochain gouvernement d'engager...* », « *J'inviterai le Parlement à procéder à...* ». A la différence d'Edouard Balladur qui prône l'instauration, par voie référendaire, d'un quota de 30 % pour la représentation des femmes sur les listes de candidatures, l'ancien président du RPR a lancé un appel à ses partisans pour qu'ils donnent l'exemple en faisant en sorte qu'il y ait autant de femmes que d'hommes sur les listes aux prochaines élections municipales.

Pour M. Chirac, qui se réfère à l'Histoire, « *la volonté politique a fait les grandes réformes qui ont changé notre société* ». En hommage à M. Monory, il lui arrive même de voir dans le Futuroscope le signe, à l'échelle d'une région, de cette volonté qui allie « *le bon sens et l'imagination* ». La démission de quatre cents élus locaux de la Matheysine, après la fermeture de la maternité de La Mure, dans l'Isère (*Le Monde* du 5 avril), est également prétexte à dénoncer l'emprise de l'administration, alors même que l'actuel gouvernement a consacré près de deux ans à un grand débat sur l'aménagement du territoire. « *Ces élus ont raison !* » a tranché M. Chirac, en se défendant de toute « *espèce de sentiment qui pourrait s'apparenter à de la démagogie* ».

Jean-Louis Saux

M. Le Pen veut adapter la défense à la « menace venant du Sud »

JEAN-MARIE LE PEN a présenté, mardi 4 avril, son *Contrat pour la France avec les Français*, une brochure publiée à cinq mille exemplaires qui reprend son programme présidentiel. Outre des rappels des positions du président du Front national sur la « *VIe République* », l'inscription dans la Constitution de la préférence nationale, le relèvement du SMIC à 7 000 F, la création d'un revenu parental à 6 000 F, le document va beaucoup plus loin que les déclarations du leader d'extrême droite sur la défense. Le chapitre qui y est consacré révèle une véritable phobie du danger que représenteraient, selon M. Le Pen, à l'extérieur, le Sud et, à l'intérieur, « *des populations étrangères inassimilables* ».

« *Notre appareil de défense, construit au début des années 60 pour faire face à la menace de l'Armée rouge, est mal adapté aux formes d'agressions susceptibles de venir du Sud* », estime le candidat du FN. Pour y remédier, il propose de réduire les dépenses sur les armes « *nucléaires anti-cités* » et le « *corps de bataille blindé* » et d'accroître « *les moyens de projection de forces conventionnelles ou nucléaires, maritimes, aériennes ou aéromobiles* ». Il préconise de donner à la marine nationale « *sa place d'arme stratégique par excellence* » en la dotant, entre autres, d'un second porte-avions, et de redéployer – « *face à la menace du Sud* » – la FATAC (Force aérienne tactique). Il prévoit aussi la création d'une base aérienne supplémentaire dans le midi de la France et un développement des « *possibilités d'intervention vers toute l'Afrique et l'océan Indien* ».

En réponse à ce qu'il appelle « *l'insécurité intérieure créée par la présence d'éléments étrangers en France* », M. Le Pen veut renforcer la Force d'action rapide (FAR). Il indique que « *les forces de défense du territoire* » seront « *fortement revalorisées et dotées des moyens de combat modernes* » et précise surtout qu'elles « *s'appuieront sur la garde nationale, créée en remplacement du service militaire, sur la base du volontariat, ainsi que sur la gendarmerie nationale, rendue à sa mission première de sécurité* ».

En ce qui concerne l'immigration, M. Le Pen prévoit non seulement de restreindre drastiquement les conditions d'acquisition de la nationalité française mais aussi de « *réexaminer les conditions d'octroi de la nationalité française aux 2,5 millions étrangers et immigrés naturalisés français depuis 1974* ».

Ch. Ch.

« Drame humain » dans la lointaine France

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Américains ont une vision romantique de la France, ce qui les entraîne parfois vers la caricature. Le *Washington Post* et le *Los Angeles Weekly* ont respectivement publié, il y a quelques semaines, un portrait des Français, se voulant humoristique, à la manière de la presse populaire britannique. Du coup, Jacques Andréani, ambassadeur de France à Washington, a pris la très inhabituelle décision de faire paraître, dans le *Washington Post* du... 1er avril, une « tribune libre », dont le titre résume le propos : « Un allié calomnié ». « *Notre pays*, écrit le diplomate, *est souvent calomnié d'une manière qui serait impensable s'agissant de n'importe quelle autre nationalité ou groupe ethnique.* »

Bigre ! La presse américaine serait-elle à ce point boulimique de nouvelles françaises, surtout en cette période électorale ? S'il est vrai que le *New York Times*, le *Washington Post* et le *Wall Street Journal* suivent avec attention le déroulement de la campagne présidentielle, la plupart des autres journaux se sont davantage intéressés, ces dernières semaines, aux scandales liés à Bernard Tapie et à Pierre Suard (ainsi qu'à l'affaire d'espionnage franco-américain), qu'aux propos de Jacques Chirac, Edouard Balladur ou Lionel Jospin. Ce qui ne saurait surprendre : les Français ne mesurent pas toujours que, vue d'Amérique, la France est un pays lointain, dont l'influence est comparable à celle de la Grande-Bretagne, qui entrave le dynamisme commercial des Etats-Unis, parfois sa diplomatie, et où sévit un fort chômage.

VU DE WASHINGTON

« STYLES PERSONNELS »

L'Amérique « profonde », celle qui regarde les principales chaînes de télévision, n'a ni le goût ni l'occasion de suivre les démêlés électoraux de l'Hexagone. Certes, dans le microcosme washingtonien, le « *drame de la rivalité Chirac-Balladur* » (le *Washington Post*) n'est pas indifférent à une poignée de diplomates et de journalistes francophiles, mais chacun sait qu'au-delà du Beltway (les boulevards extérieurs de la capitale fédérale) il est souvent difficile de placer l'Europe sur une mappemonde. La presse écrite américaine, pour sa part, est comme les Français : elle a du mal a rendre a Jacques Chirac ce qui appartient a Edouard Balladur, et vice versa. « *A droite*, souligne le *Wall Street Journal*, *le choix est moins entre des programmes politiques qu'entre des styles personnels.* »

« *Quel que soit le candidat qui l'emportera*, remarque le *New York Times*, *il est probable que la politique étrangère française restera ce qu'elle a été pendant trois décennies : fièrement européenne et prête à garder l'influence anglo-saxonne à distance.* »

Quant aux relations avec les Etats-Unis, les trois principaux candidats ont, pour les Américains, des positions très semblables, et surtout très... françaises. Pour Edouard Balladur, relève le *New York Times*, les Américains doivent, « *une fois pour toutes, accepter l'existence de l'Europe* », c'est-à-dire son indépendance. Jacques Chirac, de son côté, s'est fait le chantre de l'identité culturelle et linguistique de la France « *contre les empiètements* » anglo-américains.

Quant à Lionel Jospin, il estime « *crucial pour la France de ne pas être le simple réceptacle des technologies et idées provenant de l'autre côté de l'Atlantique* ».

Au-delà de cette « France éternelle », ce qui retient l'attention de la presse américaine, c'est, outre la personnalité des deux principaux candidats de la droite, le « *remarquable come-back* » de l'ancien premier ministre et, surtout, ce « *drame humain* » entre « *deux amis de trente ans* », aujourd'hui engagés, souligne le *Washington Post*, dans une « *bataille au vitriol* ». Face au « *grand bourgeois hautain* » installé à Matignon et qui a tendance à « *faire marche arrière lorsqu'il est confronté aux protestations* », la presse américaine s'étonne que le maire de Paris réussisse à apparaître comme « *un homme d'expérience avec une fibre populaire* ».

Elle semble prête à conclure, néanmoins, que comme cela avait été le cas pour François Mitterrand, le troisième essai de Jacques Chirac dans la course à l'Elysée pourrait être le bon.

Laurent Zecchini

Les candidats répondent aux associations familiales

JACQUES CHIRAC, Edouard Balladur, Dominique Voynet, Jean-Marie Le Pen, Lionel Jospin et Robert Hue viennent de répondre aux questions posées par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) début mars (*Le Monde* du 3 mars). Partisan d'un « *contrat de progrès pour la famille* », le maire de Paris souhaite une simplification des prestations afin de « *permettre aux familles de bénéficier d'une allocation unique qui prenne en compte le coût véritable de l'enfant* ».

Défendant la loi famille de 1994, M. Balladur ne voit « *pas d'obstacle* » à accéder à la demande de l'UNAF de désigner un ministre de la famille. Il est prêt à accorder le bénéfice de l'allocation parentale d'éducation dès le premier enfant. M. Chirac se prononce pour une allocation parentale de libre choix, « *ouverte dès le premier enfant, à tous les parents, qu'ils travaillent ou ne travaillent pas* ». M. Jospin envisage « *une politique globale et ambitieuse de la famille* ». Egalement favorable à une simplification des prestations familiales, le candidat socialiste indique que la réforme de l'impôt sur le revenu qu'il envisage « *devra tenir compte de la situation des familles et aura comme objectif d'accroître la justice et l'égalité* ».

Le CSA « satisfait » de la précampagne

HERVÉ BOURGES, président du CSA, a commenté, mardi 4 avril, devant la presse le temps accordé par les chaînes de télévision à la précampagne de chaque candidat, en estimant qu'« *elles sont toutes (...) parvenues à un équilibre satisfaisant des temps de parole* » entre MM. Balladur, Chirac et Jospin. Sur TF 1, France 2 et France 3, les écarts constatés selon ce seul critère sont effectivement très faibles. En janvier – au terme duquel le CSA avait constaté un « *déséquilibre* » au profit de M. Balladur –, le Conseil s'était appuyé essentiellement sur des décomptes de « *temps d'antenne* », notion plus large comprenant toutes les séquences consacrées au candidat et aux personnalités le soutenant. En la matière, les déséquilibres constatés en janvier n'ont été que partiellement corrigés.

■ **MUTUELLES : la Fédération nationale de la mutualité française** (FNMF) a posé quatre questions aux candidats à la présidentielle, mardi 4 avril : « *Faut-il mettre en place un régime universel d'assurance maladie ? Faut-il faire participer tous les revenus à son financement ? Faut-il accélérer l'arrivée des médicaments génériques ? Faut-il créer un conseil supérieur de la santé ?* » « *Celui qui répondra oui à ces quatre questions sera élu* », promet la FNMF (12,5 millions d'adhérents).

■ **DIVERGENCE : selon une enquête de BVA, réalisée du 30 mars au 1er avril** auprès de 1 859 personnes, pour *Paris-Match* daté du 6 avril, Jacques Chirac obtient 25,5 % des intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle. M. Jospin (21 %) devance M. Balladur, (19,5 %). Mais selon une étude de l'IFOP réalisée du 31 mars au 1er avril auprès d'un échantillon de 1 002 personnes, et publiée dans *L'Express* du 6 avril, si M. Chirac est en tête avec 26 %, le premier ministre (20 %) distance le candidat socialiste (18,5 %). Dans le baromètre IFOP-*Le Journal du dimanche* du 2 avril (effectué les 29 et 30 mars auprès de 941 personnes), M. Chirac obtenait 24,5 %, M. Jospin 22 % et M. Balladur (20,5 %). La marge d'erreur pour des échantillons de mille personnes est de deux à trois points.

Les candidats promettent aux retraités qu'ils bénéficieront de la croissance

La concurrence est vive auprès des électeurs de plus de soixante ans

Conscients du poids électoral des retraités, les différents candidats rivalisent dans les propositions destinées à les séduire. Ils proposent de revaloriser les pensions en fonction de la croissance économique, bien que la situation des retraités soit, pour certains, plus avantageuse que celle des actifs.

LA CROISSANCE est, décidément, bonne fille ! Après avoir souligné que les salariés doivent toucher les dividendes de la reprise économique, les principaux candidats à l'Elysée ont lancé un nouveau mot d'ordre : faire bénéficier les retraités des fruits de la croissance. Lionel Jospin et Robert Hue, qui avaient été les premiers à préconiser une rupture avec dix ans de relative rigueur, viennent d'être rejoints par Edouard Balladur et par Jacques Chirac. Il est vrai que la manifestation organisée par la CGT le 23 mars et la « journée d'action » de l'Union française des retraités (UFR), prévue pour le 6 avril, ont rappelé aux candidats que les onze millions de personnes âgées de plus de soixante ans représentent le quart des électeurs.

Dans la rivalité de tous les instants l'opposant au premier ministre-candidat, une autre donnée n'a pas échappé au maire de Paris : les retraités penchent très nettement en faveur de son adversaire de la majorité (39 % des plus de soixante-cinq ans, selon CSA). M. Chirac avait été le premier à proposer de desserrer le carcan salarial. M. Balladur a été le plus rapide à assurer que les retraités devront *« participer aux fruits de la croissance, pour la première fois, le 1er janvier 1996 »* (*Le Monde* daté 2-3 avril), comme l'y autorise la « clause de rendez-vous » inscrite dans la loi de juillet 1993 pérennisant l'indexation des pensions sur les prix.

UNE VIEILLE IDÉE

M. Chirac ne pouvait faire moins. Il a surenchéri, le 3 avril, en proposant que ce rendez-vous soit *« avancé de six mois »*. Il s'est engagé, s'il est élu, à ouvrir une concertation *« dès le 1er juillet 1995 »* pour étudier *« la participation des retraités aux fruits de la croissance »*, en donnant la *« priorité »* aux pensions modestes. M. Chirac demandera, aussi, *« au prochain gouvernement de garantir le pouvoir d'achat des retraites en rendant leur indexation plus transparente »* et de revoir les règles de cumul s'appliquant au calcul des pensions des veuves.

Ces engagements ne figuraient ni dans le programme de M. Balladur ni dans celui de M. Chirac. En revanche, ils étaient inscrits dans le projet de M. Jospin. Le candidat socialiste est même allé plus loin sur ce dossier en relançant une vieille idée : autoriser les salariés à prendre leur retraite à taux plein avant soixante ans s'ils ont au moins quarante ans de cotisations. Dans un premier temps, cette mesure serait réservée aux salariés au chômage et aux bénéficiaires des préretraites FNE. Les experts du PS estiment qu'au total, deux cent cinquante mille personnes pourraient bénéficier de cette mesure, dont le coût, pour l'assurance-vieillesse, atteindrait environ 8 milliards de francs.

Quant à M. Hue, il s'est présenté, le 3 avril, à la Mutualité, comme *« le seul candidat qui répond clairement qu'il faut rétablir l'indexation des retraites sur les salaires (...), le seul qui veut supprimer la CSG »*. Le candidat communiste propose une augmentation immédiate de 600 francs de toutes les pensions de la Sécurité sociale et réclame l'abrogation des décrets d'août 1993, qui ont porté la durée de cotisation à quarante ans et changé le mode de calcul des retraites.

Sur les retraites, comme sur les salaires, les candidats rompent, sans trop l'avouer, avec la rigueur qui prévaut depuis 1987 (sauf dans les régimes complémentaires ARRCO et AGIRC, qui n'ont mis un terme à leur générosité qu'en 1994). Même entre 1988 et 1990, trois années de forte croissance, les pensions de base n'avaient pas progressé plus vite que les prix. *« Laisser évoluer de manière incontrôlée les dépenses des régimes de retraite et les prélèvements sociaux, c'est se résigner à (...) la déformation continue du partage du revenu au bénéfice des retraités »*, prévenait le Livre blanc sur les retraites, publié en 1991 par le gouvernement de Michel Rocard. Les candidats n'en sont pas moins dans l'épure tracée par ce document de référence, qui recommandait, à la fois, *« le maintien du pouvoir d'achat »* et *« une clause de participation des retraités aux fruits de la croissance »*.

Si la reprise économique est bien là, la Caisse nationale d'assurance-vieillesse n'en a pas encore touché les dividendes. Contrairement à ce qu'affirmait M. Balladur il y a quelques jours, son *« retour à l'équilibre »* est loin d'être acquis : elle accusera un déficit cumulé de 27 milliards de francs fin 1995. Dans ces conditions, les retraités peuvent se demander jusqu'où ira la générosité du prochain gouvernement.

Jean-Michel Bezat

M. Balladur se défend d'avoir procédé à des « nominations partisanes »

En visite à Marseille, le premier ministre a reçu le soutien de Charles Pasqua, François Léotard et Simone Veil et discrètement rencontré M. Vigouroux

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Simone Veil, Charles Pasqua et François Léotard se sont succédé à la même tribune, mardi 4 avril, à Marseille, pour soutenir le premier ministre-candidat, Edouard Balladur, devant plus de six mille personnes. Chacun dans son registre. Au ministre de la défense est revenu la mission d'alimenter l'image d'un « doudou » chaleureux et attentif aux problèmes de la jeunesse, aidé en cela par la présence nombreuse, et efficacement bruyante, de ses troupes de jeunes militants du Parti républicain. M. Léotard s'est juste autorisé une petite phrase à l'adresse de l'adversaire RPR en lançant : *« Si l'on veut sortir du socialisme, il vaut mieux ne pas choisir ceux qui nous y ont fait entrer. »*

Le ministre de l'intérieur, grand absent ces dernières semaines des tournées électorales du premier ministre, a pu vérifier, pour sa part, qu'à Marseille sa popularité ne s'est pas démentie. Fidèle à son image sécuritaire, il a défendu l'action du gouvernement dans la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine, et il a retrouvé des accents que l'on avait cru éteints pour qualifier M. Balladur d'homme *« indépendant, libre et gaulliste au véritable sens du terme »*. A propos des divisions au sein de la majorité, M. Pasqua a ironisé : *« Je dis à ceux qui semblent vouloir renier ou ignorer, aujourd'hui, ceux qu'ils ont soutenus hier : vous prenez vraiment les Français pour des pommes ! »*

L'exercice qui attendait Simone Veil était plus périlleux, face à ce public prompt à applaudir des propos musclés. La difficulté n'avait pas échappé à Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional de Provence, qui avait pris la précaution de saluer, avant l'intervention du ministre de la ville et des affaires sociales, *« une grande dame de la République »*.

S'exprimant sans notes, sur le ton de la confidence, Mme Veil a été écoutée dans un silence respectueux, qui n'a pas faibli lorsque, à la fin de sa longue intervention, elle a évoqué le meurtre, à Marseille, du jeune lycéen d'origine comorienne, par des colleurs d'affiches du Front national : *« Nous ne pouvons admettre que des Français soient assassinés sur le sol de la France, parce que, simplement, ils passent dans la rue »*, a déclaré Mme Veil.

Edouard Balladur est revenu sur le thème de l'impartialité de l'Etat, qui est au centre d'une polémique avec Jacques Chirac. Evoquant les nominations auxquelles il a procédé en qualité de chef du gouvernement, M. Balladur s'est déclaré *« fier »* d'avoir *« refusé de prendre en compte les nominations partisanes »*, en soulignant : *« On nous l'a d'ailleurs reproché. »* *« Je suis, par tempérament et par conviction, épris de tolérance. J'ai le goût de la liberté et le respect de celle des autres. Il faudrait se donner beaucoup de mal et déformer vraiment la réalité pour me faire passer pour quelqu'un de sectaire et d'intolérant »*, a ajouté le premier ministre. Réaffirmant qu'il restait près de cinq semaines de campagne *« jusqu'au 7 mai »*, M. Balladur a conclu : *« Je veux être le président de tous les Français. (...) Je veux être le président qui obtiendra la baisse du chômage. (...) Je veux être le président qui réconciliera la jeunesse de ce pays avec lui-même. »*

L'ÉCHÉANCE MUNICIPALE

Derrière l'échéance présidentielle s'en profilait une autre, municipale, qui n'a pas été oubliée. Les trois ministres présents et le premier ministre ont tous pris soin de rendre longuement hommage à leur *« ami »* Jean-Claude Gaudin, qui devrait affronter le maire sortant, Robert Vigouroux, en juin. M. Balladur avait rencontré auparavant, à l'hôtel de ville, et en compagnie de M. Gaudin, M. Vigouroux, qui a appelé à voter en sa faveur. Mais, pour ne pas donner un caractère trop officiel à cette démarche, le car de la presse, chargé de photographes et de cameramen, avait opportunément été conduit directement sur les lieux de la réunion électorale, à laquelle M. Vigouroux n'a pas assisté.

Pascale Robert-Diard

Face aux « patronnes » le féminisme discret d'un premier ministre-candidat

EDOUARD BALLADUR ne sait pas séduire les patrons de sexe féminin. Convié lundi 3 avril au cinquantenaire de l'Association des femmes chefs d'entreprise – reçue auparavant à l'Hôtel de Ville de Paris par Jacques Chirac –, le premier ministre arborait certes un sourire charmeur sur le seuil du pavillon Dauphine pendant que défilaient devant lui plusieurs centaines de dames PDG.

Christine Chauvet, présidente de l'association, s'est fait un malin plaisir de souligner que la gent féminine représente 53 % de la population française, mais 44 % des actifs et 26 % des chefs d'entreprise, même si elle assure 30 % des créations d'entreprise, soit 150 000 emplois par an. M. Balladur s'est donc lancé dans des exercices imposés et destinés à combler un auditoire d'une double nature.

Aux chefs d'entreprise, il a rappelé que son gouvernement n'était pas resté inactif, baissant les charges sur les bas salaires, augmentant de 40 % les prêts aux PME, simplifiant des formalités administratives courtelinesques. Il les a poliment remerciés d'avoir réduit le nombre des dépôts de bilan et ainsi stabilisé le chômage. Il a naturellement promis de poursuivre la baisse des prélèvements obligatoires, de réformer la fiscalité et d'améliorer le financement des PME. Les applaudissements ne lui ont pas été ménagés quand il a annoncé une réforme de la taxe professionnelle et l'étalement sur quinze ans et sans intérêt du paiement des droits de succession sur l'entreprise.

UN CERTAIN VOLONTARISME

Aux femmes, il a concédé qu'un certain volontarisme s'imposera puisque trois ministres seulement sur vingt-huit appartiennent à « l'autre moitié du ciel ». Nul applaudissement n'a salué la promesse que sa prochaine équipe compterait 30 % de femmes. *« Houlala ! »*, s'est écriée une dame.

M. Balladur avait peut-être commis l'impair de manifester l'espoir que les « patronnes » respectent l'égalité des salaires entre les sexes...

Al. F.

L'Assemblée suspend ses travaux faute d'ordre du jour

EN DÉPIT de nombreuses interventions de députés socialistes et communistes qui réclamaient que l'Assemblée nationale puisse continuer à siéger malgré la campagne présidentielle, son président, Philippe Séguin, en a suspendu les travaux, mardi 4 avril. Il a pris acte, en effet, de la décision de la conférence des présidents de ne rien inscrire à l'ordre du jour. Martin Malvy, président du groupe socialiste, a adressé, le jour même, une *« protestation solennelle »* au président de l'Assemblée.

La gauche avait pourtant reçu le soutien inopiné de François d'Aubert (UDF, Mayenne), qui s'est indigné que l'Etat puisse se lancer, sans que le Parlement s'en saisisse, dans un plan de sauvetage du Crédit lyonnais aussi coûteux que celui prévu par le gouvernement. Comme en écho, la commission des finances de l'Assemblée a indiqué que le rapporteur général du Budget, Philippe Auberger (RPR, Yonne), allait déposer une proposition de loi sur le plan de sauvetage du Crédit lyonnais.

DÉPÊCHES

■ **HAUT-RHIN : Jean-Jacques Weber**, président du conseil général et député (UDF-CDS) du Haut-Rhin, a confirmé, mardi 4 avril, à Colmar, qu'il avait été mis en examen pour favoritisme, travail clandestin et abus de confiance. Cette affaire renvoie à des faits multiples : l'exécution de travaux dans un édifice religieux de Guebwiller, la réalisation d'une étude approfondie du câblage du département, l'utilisation d'agents du conseil général pour l'exécution de travaux au domicile du président et un voyage des conseillers généraux à Séville.

■ **GARD : Claude Pradille**, sénateur socialiste, a annoncé, dans une lettre adressée, dimanche 2 avril, au journal *Midi libre*, de la maison d'arrêt de Nîmes où il est en détention provisoire depuis le 5 janvier, son intention de se représenter, en juin, comme candidat à la mairie de Sauve (1 800 habitants).

■ **SYMBOLE : François Mitterrand** a inauguré, mardi 4 avril, au mont Beuvray, en Bourgogne, le centre archéologique européen du site de l'ancienne Bibracte, où Vercingétorix fut proclamé chef des Gaulois. *« On peut dire que c'est le premier signe de l'unité française, j'aime le symbole »*, a confié le président de la République, à l'issue de sa visite.

Le conseil général des Alpes-Maritimes fait de la résistance

Un imbroglio politico-juridique

NICE
de notre correspondant régional

Le conseil général des Alpes-Maritimes fait de la résistance. Depuis un an et demi, il se refuse à appliquer la loi qui lui fait obligation de démettre d'office de son mandat l'un de ses membres frappé d'inéligibilité. Cet étonnant contentieux a pour origine un jugement définitif de la chambre régionale des comptes de Provence - Alpes - Côte d'Azur, du 24 avril 1991, déclarant « *comptables de fait* » l'ancien maire (CNI) de Nice, Jacques Médecin, et plusieurs de ses proches, dont l'un de ses adjoints (RPR), Michel Falicon, également conseiller général, dans la gestion de l'association paramunicipale Nice-Communication.

M. Falicon avait fait appel de ce jugement devant la Cour des comptes. Dans un arrêt du 26 mai 1992, celle-ci avait confirmé, pour l'essentiel, la décision qui le frappait d'inégibilité.

Dès lors, par un arrêté pris le 15 juillet 1993 et comme il en a le pouvoir, le préfet des Alpes-Maritimes l'avait démis d'office de son mandat de conseiller municipal. Le même jour, le représentant de l'Etat demandait au conseil général de déclarer M. Falicon également déchu de son siège. L'article L. 205 du code électoral prévoit, en effet, que les conseillers généraux ne peuvent être déclarés démissionnaires que par le conseil général, soit d'office, soit sur la réclamation de tout électeur. Or, le 15 octobre 1993, le conseil général décidait, à l'unanimité, de surseoir à son vote, tant que M. Falicon n'aurait pas épuisé toutes les voies de recours. Le 17 janvier 1994, le représentant de l'Etat déférait la « non-décision » du conseil général devant le tribunal administratif.

Le 7 avril, le tribunal tranchait en sa faveur. Mais ni le conseil général ni M. Falicon ne s'avouaient battus. Chacun de leur côté, ils ont interjeté appel du jugement auprès du Conseil d'Etat.

« Quelle que soit l'issue de la procédure, j'ai le sentiment que notre assemblée ne reviendra pas sur sa position », nous a déclaré Roger Dubalde, maire (RPR) de Mougins et premier vice-président du conseil général des Alpes-maritimes. De toute évidence, le conseil général répugne, politiquement, à user d'un pouvoir qu'il considère un peu comme un cadeau empoisonné. Tel est, d'ailleurs, le sens de la proposition de loi déposée, en octobre 1993, par le président de l'assemblée départementale, le sénateur (RPR) Charles Ginésy, qui propose carrément de « rendre » ce pouvoir de révocation au préfet. *« On peut se demander, en effet*, explique-t-il dans l'exposé des motifs, *s'il est légitime de donner aux membres de l'assemblée départementale le pouvoir de révoquer leurs pairs (...). Cette procédure peut aboutir à des dévoiements politiques. »*

Guy Porte

Les collectivités locales de Midi-Pyrénées ne se laissent pas griser par la décentralisation

Les villes moyennes connaissent des difficultés

Le Crédit local de France et l'Insee de Midi-Pyrénées viennent de publier deux rapports, le premier sur l'évolution des finances des communes (hors Toulouse) et des départements de la région depuis les débuts de la décentralisation, le second sur la situation de l'emploi à Toulouse. Le premier indique que les collectivités locales ont vécu avec sagesse leur mutation, le second que Toulouse attire de la main-d'œuvre.

TOULOUSE
de notre correspondant

Le rapport du Crédit local de France sur *Les Financements des collectivités territoriales depuis la décentralisation* montre que les dépenses par habitant des collectivités locales de la région Midi-Pyrénées ont évolué, en dix ans, de 5 586 à 12 116 francs. Cette croissance les met à parité avec celle des autres régions (deux collectivités ont été écartées de l'étude : la région et Toulouse, qui, avec un budget de plus de 3 milliards, représente 21 % du total des dépenses des communes de la région). Les groupements de collectivités territoriales à fiscalité propre sont passés de quinze en 1992 (date de la loi qui les encourage) à quarante-cinq en 1995. Dans le même temps, l'Europe a volé plus souvent au secours de la région, en lui apportant plus de 2 milliards entre 1989 et 1993.

Les huit départements de Midi-Pyrénées « pèsent » 9,8 milliards de francs. Après l'euphorie des premières années de la décentralisation, qui virent leurs recettes augmenter plus vite que leurs dépenses, les départements – en Midi-Pyrénées comme ailleurs – connaissent depuis 1989 un retournement de tendance imputable au poids des budgets sociaux (aides à l'enfance, aux personnes âgées, aux handicapés, RMI...). Mais les départements de Midi-Pyrénées ont préservé les équilibres financiers. L'annuité de la dette a été en général maîtrisée. Son niveau est même inférieur à la moyenne nationale.

LE POIDS DES PETITES COMMUNES

Les trois mille communes, Toulouse mise à part, représentent à elles seules plus de 13,5 milliards, plus que les départements réunis. Celles de moins de deux mille habitants représentent 40 % des dépenses totales. Ces dépenses ne progressent pas plus vite que les recettes : 7,6 % en moyenne annuelle. Du côté des recettes, la dotation de l'Etat est en baisse – 40 % en 1982, 31 % en 1994 –, tandis que les recettes fiscales pour la même période sont passées de 46 à 55 %. La taxe professionnelle, qui représente 47 % du produit fiscal, a pourtant subi de plein fouet les conséquences de la crise. Les communes ont dû augmenter leurs taux. Elles ont bénéficié aussi des subventions des départements, des aides de la region et d'une augmentation des budgets européens.

En règle générale, les communes de Midi-Pyrénées, peu favorisées sur le plan du potentiel fiscal, sont parvenues à préserver, elles aussi, leur équilibre, souvent au prix d'un alourdissement de la pression fiscale. Mais les communes de plus de dix mille habitants pâtissent du rôle qu'elles sont tenues de jouer, alors que leur richesse fiscale évolue plutôt négativement.

Le travail du CLF est complété par une étude de l'Insee consacrée à la capitale régionale. Cette étude, (*Toulouse. Moloch ou locomotive ?*, Insee Midi-Pyrénées) indique que la Ville rose – quatrième ville de France – reçoit plus d'actifs qu'elle n'en perd dans ses échanges avec les principales villes du pays, y compris Paris. Ce phénomène d'aspiration de main-d'œuvre semble de surcroît profiter à son environnement immédiat. Les villes de Midi-Pyrénées, à l'exception de celles qui étaient spécialisées dans l'industrie traditionnelle, profitent de ces mouvements de population, notamment celles qui sont à moins d'une heure de Toulouse. Mais la grande bénéficiaire est, bien sûr, la capitale régionale, qui a drainé d'un recensement à l'autre plus de 16 000 personnes venues de tous les horizons hexagonaux.

Ville du Sud, Toulouse est aussi une ville moderne spécialisée dans des secteurs dits porteurs comme l'aéronautique ou l'espace. Ces atouts ne doivent cependant pas masquer les faiblesses du tissu industriel, pas assez diversifié, donc fragile. En outre, les centres de décision ne sont pas toulousains. C'est Paris, suivi de Bordeaux puis de Lille, qui fournit à Toulouse l'essentiel des migrants de l'intérieur.

Gérard Vallès

L'adieu aux armes de Gilbert Bonnemaison

« J'AIMERAIS que les habitants d'Epinay-sur-Seine gardent de moi le souvenir de celui qui a fait de cette ville une des plus paisibles de la banlieue parisienne. » En annonçant, il y a quelques jours, qu'il renonçait à se présenter aux élections municipales pour de graves raisons de santé, Gilbert Bonnemaison, maire (PS) d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) depuis 1967, a voulu rappeler ce qui restera la grande affaire de sa vie : la prévention de la délinquance.

PORTRAIT

Gilbert Bonnemaison a toujours été un précurseur dans ce domaine. Il a créé en 1982 la commission des maires sur la sécurité, dont le rapport, remis en janvier 1983 au premier ministre Pierre Mauroy, devait se traduire par la création du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD). Président du forum des collectivités territoriales européennes pour la sécurité urbaine depuis 1987, Gilbert Bonnemaison a inspiré la plupart des dispositions préconisées par le PS – qu'il avait accueilli dans sa ville pour le congrès de sa renaissance en 1971 – en matière de sécurité : ce qui lui a sans doute coûté son siège de député en 1993. Il est alors battu dès le premier tour et doit laisser la place à Raoul Béteille (RPR), ancien procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, l'un des auteurs de la loi « sécurité et liberté » au cabinet d'Alain Peyrefitte.

Gilbert Bonnemaison paie alors les tergiversations des socialistes. En mai 1991, il s'est même offert une grosse colère publique contre le discours de politique générale d'Edith Cresson : il s'élève contre l'interprétation trop *« sécuritaire »* d'un projet de loi sur la sécurité intérieure. Le premier ministre est obligé de lui rendre hommage quelques jours plus tard, avant d'adresser une circulaire à tous les préfets qui indique en préambule : *« La politique de prévention de la délinquance doit être vigoureusement relancée. »*

Mais la spectaculaire défaite de celui qui représentait la première circonscription de Seine-Saint-Denis à l'Assemblée nationale depuis 1981 est également la conséquence des graves incidents qui se sont produits à Epinay en mars 1992 : une véritable vendetta urbaine oppose des jeunes des cités HLM à la suite de la mort d'un lycéen, tué d'un coup de couteau après un vol de scooter. Pris à partie par de nombreux jeunes de la ville, M. Bonnemaison reste aujourd'hui persuadé qu'il a été victime de provocations.

Car pour cet ancien ouvrier, né le 21 juin 1930 à Paris d'un père gardien d'usine et d'une mère employée des hôpitaux de Paris, inscrit aux Jeunesses socialistes en 1945, ce sont les responsabilités dans la gestion d'Epinay, où il est installé depuis 1955, qui sont à l'origine de son engagement dans une véritable politique de la ville. Celle-ci passe par la prévention, mais aussi par une véritable modernisation des institutions judiciaire et policière. *« J'ai vu arriver ses nouveaux habitants : d'abord les exilés de la province puis les immigrés. Ils avaient en commun d'être déracinés et d'avoir beaucoup de difficultés à s'intégrer. Les uns comme les autres ont été les premiers et les plus durement touchés par le chômage. Mais c'est dans cette population que je trouve le plus de volonté de participer à la vie sociale. »*

Gilbert Bonnemaison aime rappeler les efforts importants de la ville d'Epinay en matière d'équipements scolaires et culturels. Mais, sur ce dernier point, ses ambitions se heurtent parfois à la réalité : la transformation d'une MJC en « Maison de la musique » est un échec que le maire reconnaît volontiers : *« J'ai toujours voulu tenir compte de l'évolution des mentalités. »* Conscient du besoin de renouvellement du personnel politique, Gilbert Bonnemaison a confié à Bruno Le Roux (PS), un jeune adjoint de trente ans, le soin de garder à la gauche la mairie de cette commune de cinquante mille habitants. *« J'aurais préféré mourir sur place plutôt que de prendre le moindre risque de voir la ville gouvernée par la droite*, explique M. Bonnemaison. *Pour le reste, je serai encore plus libre d'interpeller les hommes politiques sur l'urgence d'une véritable politique de lutte contre la délinquance, pour ne pas laisser la vieille droite sécuritaire imposer ses idées. »*

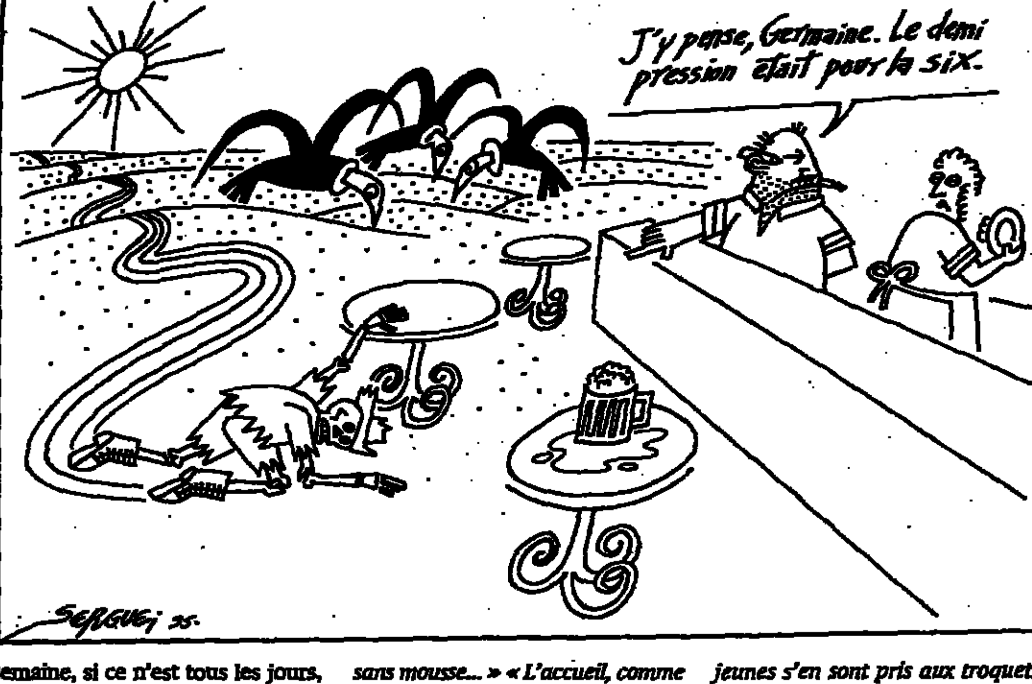
Martine Boulay-Méric et Christophe de Chenay

CONSOMMATION Le café n'est plus le cœur de la vie sociale en France. Au freinage de la consommation et aux difficultés liées à la désertification des zones rurales ainsi qu'à la concurrence d'autres formes de commerce qui ont fait passer le nombre d'établissements de 200 000 en 1960 à 50 000 aujourd'hui, s'ajoute une vraie crise d'identité. Un Français sur deux ne vient jamais s'accouder au zinc. ● AVEC LUCIDITÉ, la plupart des représentants professionnels reconnaissent que trop de « *bistrots* » se sont laissés gagner par la facilité en négligeant notoirement l'accueil du consommateur et en pratiquant des prix beaucoup trop élevés. ● L'AVENIR du café passe par une plus grande diversification – les bars à vins et bars à bière rencontrent un certain succès – et par une réelle amélioration du service que les syndicats de cafetiers entendent promouvoir

En dix ans, 30 000 cafés ont fermé leurs portes

La profession, qui admet que les difficultés économiques n'expliquent pas tout, tente de lancer une opération séduction pour enrayer une crise de fréquentation et d'identité

« LES CAFÉS, ON ANNONCE leur mort tous les cinquante ans, et il y en a toujours... » Derrière les zincs, l'affolement ne gagne pas encore, loin s'en faut. Stoïque, un torchon à la main, le cafetier attend que s'éloigne la tempête. Jamais, pourtant, le grain n'a été aussi mauvais. Chaque année, ce sont presque 6 000 cafés-brasseries qui baissent définitivement leur rideau de fer. Ils étaient 200 000 en 1960 mais 80 000 il y a dix ans et, désormais, on n'en compte plus guère que 50 000. Où s'arrêtera la chute ? En l'an 2000, selon les spécialistes, on ne dénombrera que 40 000 survivants.



Contraints de quitter une France rurale en pleine désertification, rechignant, par crainte pour leur sécurité, à s'installer dans les banlieues, les bistrots se concentrent au centre des grandes agglomérations et dans les zones touristiques. *« Désormais, dans une ville moyenne de la banlieue parisienne, on en trouve un ou deux près de la gare et un ou deux au centre-ville, c'est tout »*, constate Barthélémy, directeur de la rédaction du magazine *CHD Génération*, qui vient de publier *Planète cafés*, un essai consacré à *« la mutation du café français »*. A Paris, ils ne sont plus qu'environ 10 000. *« Les entreprises partent en banlieue, et la spéculation immobilière a été telle que les promoteurs rachetaient les fonds »*, analyse Robert Henry, président de la section cafés-brasseries du Syndicat national des restaurateurs, limonadiers et hôteliers.

A l'origine de cette hécatombe, de nouvelles concurrences, un chiffre d'affaires difficilement maintenu et surtout une fréquentation qui, inexorablement, s'effrite. Certes, quinze millions de personnes entrent chaque jour dans un café, *« mais c'est peu par rapport à la population totale et au passé »*, relève Jean Biron, qui dirige la Fédération nationale des cafés, brasseries et discothèques. S'il se trouve encore 22 % d'habitués pour s'y rendre plusieurs fois par semaine, si ce n'est tous les jours, 49 % des Français n'y mettent jamais les pieds, selon un sondage CSA-Perrier du jeudi 6 avril.

« C'est que désormais, note Olivier Mathieu de la Cofremca, un observatoire sociologique, *aller au café en famille représente une dépense conséquente pour la plupart des Français qui, en retour, attendent donc un minimum d'agrément. »* Bien souvent pourtant, ils sortent déçus. Accueillis tout juste aimablement, ils ont guetté jusqu'à ce que l'on veuille bien remarquer leur présence. Ensuite, il leur a encore fallu patienter pour être servis avant d'obtenir – enfin – le droit de payer. L'hygiène des toilettes leur a semblé douteuse. Les sandwiches, dont la variété est bien plus réduite que chez le boulanger, et le vin, étaient de qualité médiocre *« alors qu'il suffit parfois de se donner un peu de mal pour trouver meilleur au même prix !*, s'insurge Barthélémy. *Mais les cafetiers ne font pas d'efforts, servent la bière trop froide ou sans mousse... » « L'accueil, comme les prestations, ne sont pas toujours à la hauteur »*, reconnaît volontiers Jean Biron. Du coup, l'image du café s'est dégradée, à tel point que les voyagistes japonais conseillent désormais dans leurs dépliants d'éviter les cafés français comme la peste...

« JAMAIS UNE FLEUR »

Pour nombre de cafetiers, l'objectif est de réaliser le maximum de gains en fournissant le moins de services possible. *« Seuls les cafetiers les plus jeunes commencent à comprendre l'intérêt de chouchouter leurs clients. Les autres, en grande majorité, manquent de générosité, ne font jamais une fleur. Pour se faire offrir une tournée du patron, il faut parfois des années de fréquentation... »*, poursuit Barthélémy, qui voit là l'explication du changement d'attitude des jeunes vis-à-vis des bistrots. *« En 1968, aucun café n'a été détruit, alors que lors des manifestations récentes, les jeunes s'en sont pris aux troquets, désormais synonymes de « fric », tenus par des grippe-sous qui vivent sur leur dos. »*

Le client type reste un homme (55 % des clients selon le sondage CSA-Perrier) âgé de dix-huit à trente-quatre ans, puisque ces derniers comptent pour 46 % dans la fréquentation des cafés. *« Mais nous avons perdu beaucoup de jeunes*, regrette Jean Biron. *Le café traditionnel a campé sur ses positions, sans chercher à analyser pourquoi les adolescents réservaient leur argent de poche aux fast food. »* Il y aurait désormais inadéquation de l'offre à la demande des jeunes, qui, autre facteur de désaffection, n'ont plus besoin de pousser la porte d'un bistrot pour s'offrir une partie de jeu vidéo.

Avec les personnes âgées, les femmes sont les moins assidues au café. *« Ce n'est plus une question de tabou. Le lieu ne leur convient pas : problèmes de propreté, atmosphère enfumée, surfréquentation masculine... Elles ne rentrent pas parce qu'elles ne se reconnaissent pas dans la population à l'intérieur »*, explique Olivier Mathieu. Quant aux cadres, ils *« préfèrent donner leurs rendez-vous professionnels dans les bars des grands hôtels, qui sont calmes, bien décorés, ne sentent pas le graillon, et où les serveurs sont aimables. »*

Depuis vingt ou trente ans, les bouleversements de nos modes de vie semblent vouer le café traditionnel aux oubliettes de l'histoire : la multiplication des loisirs, qui fait que *« les cafés ne sont plus ces étapes ou passages obligés d'un quotidien urbain, où instinctivement on entrait parce qu'il y en avait partout, mais des propositions commerciales parmi d'autres »*, selon Barthélémy ; des logements plus confortables, et surtout la télévision *« qui a poussé les gens à « faire café chez eux »*. Car c'est désormais à la maison, entre copains, que l'on regarde le match de football à la télévision, et que l'on consomme de l'alcool, acheté au supermarché.

OFFRIR DU BON, DU PAS CHER

« Il nous faut trouver la riposte pour sauver le café. » Jean Biron, conscient de la gravité de la situation, n'hésite pas à brusquer quelque peu ses confrères qu'il taxe d'immobilisme. *« Le café-brasserie doit évoluer, vivre dans son siècle. » « Le problème*, souligne en contrepoint Robert Henry, *c'est que le patronat des cafés est vieillissant, surtout dans les établissements de taille moyenne... »* Seuls 1 000 cafetiers (soit 2 % de l'ensemble des établissements) ont accepté d'adhérer à la charte de la qualité promue par les syndicats de la profession depuis deux ans, qui se contente d'énoncer quelques principes de bon sens. Et les nouvelles opérations promotionnelles (Bistrots en fête, Bière de mars...) ne soulèvent pas non plus toujours l'enthousiasme des patrons. *« Pourtant, l'avenir est à nous si nous écoutons la clientèle*, plaide M. Henry. *Jamais la consommation hors domicile n'a été aussi développée, jamais l'on a mangé autant de sandwiches qu'actuellement. Il nous faut reconquérir ces marchés que nous avons laissé filer. »*

La recette, selon lui ? Offrir du rapide, du bon, du pas cher, car le café n'est pas un restaurant, élargir la gamme des produits proposés, bien recevoir dans des endroits propres, faire preuve d'un peu d'originalité, inviter au voyage. Depuis quelques années, les bars à bière sur le modèle du pub irlandais, ou les cafés « tex-mex », au décor de western spaghetti, marchent très fort auprès des jeunes. De même que les bars karaoké, à billards, à fléchettes, à jeux de go... La partie n'est pas perdue, tente de convaincre Barthélémy. *« Les jeunes ne supportent pas l'ambiance figée du bar-tabac du coin, mais ils ont toujours l'envie d'aller au café, ne serait-ce que pour se différencier de leurs parents qui sont devant la télé. »*

S'il demeure un lieu de liberté et d'échanges et cultive sa convivialité, le café du XXI[e] siècle attirera. *« Quand les gens ont besoin d'être reconnus, entourés, considérés, ils ne vont pas au fast food, ils viennent chez nous »*, lance, l'air de rien, Jean Biron. *« Il suffit, pour se convaincre que le café survivra, de voir combien d'émissions nostalgiques on leur consacre actuellement*, note, amusé, Barthélémy. *Les Français n'attendent que de revenir dans ce lieu fraternel auquel ils sont profondément attachés. »*

Pascale Krémer

★ ***Planète café. Essai sur la grande mutation du café français.*** **Albin Michel, 147 p., 240 F.**

De nouvelles concurrences

Les cafés n'ont pas échappé à la crise. Leur chiffre d'affaires pâtit d'une baisse de la fréquentation ainsi que du « ticket moyen » réglé par les clients. D'autant que la consommation d'alcools forts, produits les plus chers, ne cesse de se réduire, au profit de la bière (37 % des consommations) et du café (19 %).

Depuis une dizaine d'années, les bistrots doivent par ailleurs affronter de nouvelles concurrences : commerces de restauration rapide, croissanteries, boulangeries et charcuteries qui proposent sandwichs variés et boissons en boîte, distributeurs automatiques de boissons un peu partout dans les lieux publics...

Les cafetiers incriminent également la TVA qui est fixée à 5,5 % pour la vente à emporter mais atteint 18,6 % pour la consommation sur place. Enfin, le poids des charges sociales est jugé trop élevé dans ces entreprises où le personnel est nombreux. Il n'est pas rare qu'un café emploie trente personnes, autant qu'une PME.

« Les patrons de bar n'ont que ce qu'ils méritent »

JACQUES MÉLAC, coprésident de l'Association des vignerons de Paris, a planté une vigne qui court sur toute la façade du bar à vin qui porte son nom. Autour, d'autres plants prospèrent – clandestinement – dans le moindre interstice concédé par le béton de quelques habitations voisines. Chaque automne, le cérémonial des vendanges anime la rue Léon-Frot, dans le XI[e] arrondissement parisien, où sa famille, originaire comme il se doit de l'Aveyron, entrepose fûts et bouteilles depuis 1938. C'est que, pour Jacques Mélac, le bistrot a une âme alors que le café, lui, a perdu la sienne.

Propriétaire de l'un des bars à vin les plus réputés de la capitale, Jacques Mélac, bientôt cinquante ans, est intarissable sur le thème du déclin des cafés. *« Les patrons de bar n'ont que ce qu'ils méritent. Tout cela, c'est leur faute car beaucoup trop de choses se sont dégradées. A commencer par le service : à peine avez-vous trempé la moitié de votre croissant dans le café que la tasse est vide. Quant à la convivialité, elle a le plus souvent disparu. Le patron vous dit à peine bonjour. Il reste derrière sa caisse au lieu d'aller sur le pas de sa porte, au devant de ses clients. Il oublie que c'est lui qui doit être à la disposition des consommateurs. »*

« CE N'EST CHARGÉ D'AUCUN PASSÉ »

Toute une série d'habitudes, de facilités ou de compromis ont fait glisser le café sur la pente de la décadence, celle qui conduit à en faire un vulgaire débit de boissons. *« Vous avez vu leurs noms ? Le Marigny, le Marlboro, le Relais... Ça ne veut rien dire. Ce n'est chargé d'aucune histoire, d'aucun passé. On ne sait même pas comment s'appelle le patron. Encore moins d'où il vient. »*

En outre, la banalité des noms rejoint la standardisation des devantures et des architectures intérieures aux couleurs volontiers racoleuses. *« La plupart des cafés manquent de chaleur. Le sens de l'accueil est parfois déplorable. Qui ne s'est jamais fait envoyer promener pour avoir osé demander à téléphoner sans consommer ? N'est-il pas scandaleux de réclamer un supplément de 50 centimes pour une noisette de lait dans un café ? Ou, pour un serveur qui termine son service en plein après-midi, de presser le client de régler sa note séance tenante ? »*

Assis sur l'un des bancs de *Chez Mélac*, dans la pénombre de cet établissement dédié au bon vin et, accessoirement, au petit salé et à « l'assiette du bougnat », le bistrotier moustachu verserait presque une larme sur ses confrères. Pas tous. Seulement ceux qui *« vendent ce que leur font vendre les représentants de limonade »*.

« Le prix de certaines consommations est insensé et chacun s'en rend compte. Il faut réinventer des complicités. En commençant par tenter de faire découvrir des produits nouveaux et de qualité », insiste Jacques Mélac. *« Au passage*, ajoute-t-il, *il est révélateur de constater que ce sont de nouveaux venus – souvent d'anciens cadres qui se reconvertissent – qui innovent le plus dans ce domaine. »*

« Allons, conclut-il. *La plupart des patrons de bar continuent de fort bien gagner leur vie. Seulement, ils vont devoir faire des efforts car les temps où il suffisait d'être courageux, de savoir lire, écrire et compter pour gagner beaucoup d'argent sont révolus. C'est tout cela qui, dorénavant, se paie. »*

« Il faut en revenir aux valeurs classiques : accueil et compétence, quitte à baisser les prix sur le plat du jour. Ceux qui l'ont compris ont traversé la crise », confirme un agent commercial. Et si, tout doucement, les choses étaient en train de changer ? Depuis un an, existe un CAP de garçon de café. Au programme : le maniement expert du percolateur et le geste coulé qui permet de « tirer » un demi dans les règles de l'art. Mais aussi les règles élémentaires de bon accueil de la clientèle.

Jean-Michel Normand

Le Calvados arrive bon dernier dans le tour de France des plages

LES VACANCIERS ont eu le loisir de nager durant la saison balnéaire 1994 dans des eaux dont la qualité était sensiblement la même que l'année précédente. Pour autant, la situation est toujours loin d'être parfaite, puisque 162 plages et 192 points de baignade en eau douce ont été jugés trop pollués pour être déclarés conformes aux normes européennes. Tel est le bilan de la campagne 1994 de surveillance de la qualité des eaux de baignade, rendu public mardi 4 avril par les ministères de la santé et de l'environnement.

Cette vaste opération de contrôle (3 536 points de baignade surveillés dans 2 019 communes pour un coût de 30 millions de francs) des germes bactériens, qui témoignent de la contamination éventuelle des eaux par les eaux usées domestiques, a révélé que 89 % des zones de baignade françaises méritent un classement en catégorie A (eaux de bonne qualité) ou B (de qualité moyenne), et sont donc conformes aux normes communautaires, soit une progression de 1,5 % par rapport à l'année 1993. Néanmoins, en 1991, ce taux de conformité était déjà de 89 %. De nettes différences existent entre les résultats en eau de mer et en eau douce : 91 % des points de baignade en eau de mer sont conformes, contre 87 % pour l'eau douce.

« Depuis les années 70, où la moitié seulement des plages étaient conformes, un immense chemin a été parcouru grâce à ce système de contrôle et grâce à la diffusion des résultats auprès du public », a souligné Philippe Douste-Blazy, le ministre délégué à la santé.

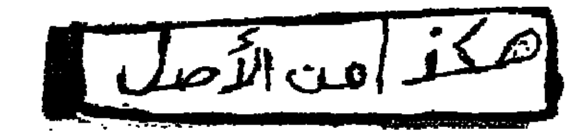
BAIGNADE DÉCONSEILLÉE

Reste un nombre non négligeable de points noirs : 63 plages ont été classées en catégorie D (eau de mauvaise qualité), dont 10 en bord de mer et 53 en eau douce. Pour la mer, il s'agit dans neuf cas sur dix de plages situées sur le littoral du Calvados (Bernières-sur-Mer, Langrune-sur-Mer, Merville-Franceville, Port-en-Bessin Huppain, Tracy-sur-Mer) et de la Manche (Equeurdreville-Hainneville, trois plages de Granville). La dernière plage classée D, la plage d'Audinghen dans le Pas-de-Calais, l'était déjà en 1993 et fait l'objet d'une interdiction permanente de baignade.

A l'origine de la dégradation remarquable des eaux en Basse-Normandie, *« la forte fréquentation touristique, puisque l'été fut chaud, et la violence des orages qui ont provoqué ruissellement et perturbation des dispositifs d'épuration »*, note le rapport. Avec 5 plages aux eaux de mauvaise qualité (D), 27 plages pouvant être momentanément polluées (C), et 5 zones conformes mais « moyennes » (B), le département du Calvados, qui ne décroche pas la moindre *« eau de bonne qualité »* est tout particulièrement montré du doigt. La Méditerranée, elle, fait désormais figure de modèle en matière de propreté. Aucune de ses plages n'a été jugée non conforme. Paradoxalement, les zones de baignade en eau douce non conformes, qui *« se répartissent sur l'ensemble du territoire de façon plus accentuée que les années précédentes »*, concernent moins fréquemment les milieux fermés (lacs, barrages artificiels, étangs...) que les rivières, qui *« reçoivent les rejets des assainissements »*. Sur les 53 points d'eau douce déconseillés à la baignade, 43 sont ainsi situés en rivière. Signe encourageant, 80 % des communes littorales concernées par la pollution ont engagé des actions pour améliorer leurs systèmes d'assainissement, ainsi que 55 % des communes de l'intérieur. *« Le choix du lieu de vacances est de plus en plus déterminé par la qualité de l'environnement. L'intérêt bien compris des communes est donc de réaliser ces investissements »*, a commenté Michel Barnier, ministre de l'environnement.

P. Kr.

★ **Pour plus de renseignements, consulter le 3615 code INFOPLAGE.**



La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a remis en liberté Jean-Louis Dutaret

Le conseiller et ami d'Alain Carignon était détenu depuis le 13 octobre

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a rendu, mardi 4 avril, un arrêt de mise en liberté immédiate de Jean-Louis Dutaret, ancien PDG de la Sofirad, poursuivi pour complicité de corruption, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins dans l'affaire *Dauphiné News*. Cette juridiction a estimé que la poursuite de la détention du conseiller de M. Carignon n'était plus justifiée par *« les nécessités de l'information »*.

APRÈS être passé outre à plusieurs réquisitions du parquet général de Lyon pour confirmer le maintien en détention du maire de Grenoble, Alain Carignon, (*Le Monde* du 8 mars) et de son conseiller et ami Jean-Louis Dutaret, ancien PDG de la Sofirad, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a changé d'avis en rendant, mardi 4 avril, un arrêt de mise en liberté immédiate au bénéfice de ce dernier. M. Dutaret, qui est notamment poursuivi pour complicité de corruption, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins, était détenu depuis le 13 octobre à la prison de Villefranche-sur-Saône.

Le juge d'instruction Philippe Courroye avait transmis le 22 mars au procureur de la République de Lyon une ordonnance démontant le financement occulte des activités « nationales » de M. Carignon (*Le Monde* du 10 février). Sur la base de l'enquête du juge lyonnais, la chambre d'accusation est parvenue à la conclusion inverse de celle à laquelle elle avait abouti le 28 février, en maintenant M. Dutaret en détention. Pourtant, sur huit pages, les attendus, qui exposent dans le détail chiffres, éléments de preuves et témoignages à l'appui, les faits reprochés à M. Dutaret – indissociables, pour l'essentiel, des charges pesant sur M. Carignon –, sont strictement identiques. Après les motifs, c'est au niveau du « dispositif » qu'apparaissent des variantes déterminantes.

Le 28 février, la chambre d'accusation avait estimé que *« de tels faits sont de ceux qui apportent un trouble grave et durable à l'ordre public, fondé sur l'honnêteté des élus, alors que les faits reprochés à l'intéressé laissent percevoir que, mettant à profit sa position de conseiller d'un élu, il aurait aidé celui-ci à chercher par des sollicitations à obtenir des avantages personnels importants dont il aurait profité en contrepartie d'une décision de concession d'un service public essentiel à la collectivité... »*. Dans sa décision du 4 avril, la même cour n'évoque plus la notion de *« trouble à l'ordre public »*, et la mise en liberté de M. Dutaret ne lui paraît pas *« de nature à raviver ce trouble »*.

RISQUE D'ENLISEMENT ?

De même, après avoir mentionné les fortes pressions exercées sur des témoins par MM. Dutaret et Carignon, soit directement soit par des intermédiaires, la cour considérait, le 28 février, que *« dès lors, il est à craindre que si l'intéressé était mis en liberté, il ne cherche à exercer des pressions sur ces témoins de façon à obtenir à son profit ou à celui d'un des co-mis en examen, un revirement de leurs déclarations susceptible d'influencer la juridiction de jugement »*. Elle précisait même *« que les procédés insidieux utilisés pour tenter de parvenir à ces fins au cours de l'information ne peuvent être écartés par les règles ordinaires du contrôle judiciaire »*. Le 4 avril, la même juridiction estime *« que l'intéressé* [ayant] *été entendu sur les faits et les confrontations nécessaires* [ayant] *été effectuées* [ce qui était déjà le cas le 28 février-NDLR], *les risques de pression sur les témoins s'avèrent dès lors restreints et peuvent être écartés par les obligations mises à la charge de l'intéressé dans le cadre d'un contrôle judiciaire... »*. Outre le versement d'un cautionnement de un million de francs, avant le 20 avril, le contrôle judiciaire imposé à l'ancien PDG de la Sofirad prévoit désormais qu'il s'abstienne *« de rencontrer, fréquenter ou entrer en contact de quelque manière que ce soit avec les personnes impliquées dans la procédure »*. Le 28 février, la cour d'appel concluait : *« la détention provisoire demeure l'unique moyen d'empêcher une pression sur les témoins et apparaît nécessaire pour préserver l'ordre public du trouble causé par les infractions »*. Cinq semaines plus tard, elle écrit que *« la détention provisoire n'est pas indispensable à la poursuite de l'information ni à titre de sûreté »*.

PROCÉDURE SENSIBLE

Transmis à la chancellerie par le parquet de Lyon, le dossier Carignon-Dutaret court-il le risque de s'enliser ? Par les « recommandations » adressées au parquet général de Lyon – qui les a transmises par écrit au procureur de Lyon –, la chancellerie a montré qu'elle ne souhaitait pas voir M. Dutaret maintenu en détention dès lors que les investigations semblaient achevées. De la diligence mise à régler cette procédure sensible – c'est-à-dire à retourner le dossier au juge afin que celui-ci puisse rendre une ordonnance de renvoi – dépendra la possibilité d'organiser, comme projeté, un procès dans le courant du mois de mai. Au regard des faits dont ils sont soupçonnés et qui portent au total sur quelque 25 millions de francs, s'ils étaient renvoyés devant une juridiction de jugement, Jean-Louis Dutaret et Alain Carignon encourraient des peines de dix ans de détention.

Robert Belleret

A Paris, des chômeurs ont occupé la FNAC-Montparnasse pour organiser la première « réquisition d'emplois »

APRÈS les logements, les emplois... L'espace de quelques heures, mardi après-midi 4 avril, une dizaine de salariés de la FNAC-Montparnasse à Paris ont prêté leur gilet de vendeur à des chômeurs, désireux de se faire embaucher sur des postes jugés *« vacants »* par les syndicats. Cette opération de *« réquisition d'emplois »* –la première du genre – avait débuté, quelques instants auparavant, avec l'irruption dans le hall d'accueil d'une soixantaine de militants de plusieurs associations de chômeurs, sous le regard médusé, approbateur ou indifférent, de la clientèle, des salariés et des responsables de la succursale. Simultanément, l'intersyndicale CGT-CFDT-CNT (Confédération nationale des travailleurs) de la FNAC appelait les salariés à un débrayage symbolique *« par solidarité »* avec les demandeurs d'emploi présents. Et elle exigeait de la direction qu'elle reçoive ces candidats à l'embauche, la plupart chômeurs de longue durée.

Préparée depuis quatre semaines par l'association Agir ensemble contre le chômage ! (AC !) et l'intersyndicale de la FNAC-Paris, cette opération, calquée sur le modèle des récentes réquisitions de logements par des mal-logés, visait à démontrer, selon Thierry Témime d'AC !, que *« ce qui unit chômeurs et salariés est infiniment plus important que ce qui les sépare »*. *« Il n'est pas question pour les cinq millions de sans-emploi de piquer le travail des salariés »*, a-t-il assuré, en revendiquant *« une réduction massive du temps de travail »*.

Du point de vue de l'intersyndicale de la FNAC, il s'agissait avant tout de dénoncer *« la logique absurde imposée par les actionnaires »* en vertu de laquelle une entreprise bénéficiaire n'en continue pas moins de supprimer des emplois.

« EFFECTIFS CALÉS »

« C'est une provocation vis-à-vis des salariés comme des chômeurs ! » s'est exclamée Gaëlle Créach, déléguée CFDT, en rappelant que, sur la FNAC-Paris, 169 emplois avaient été ainsi supprimés depuis trois ans (soit 8 % des effectifs) et que, dans le même temps, contrats précaires et temps partiels tendaient à se multiplier. Mais *« il y a quelque chose qui change »*, s'est-elle aussi félicité en constatant : *« Après avoir subi le chantage à l'emploi, salariés et chômeurs commençaient à réagir. »*

La direction de la FNAC acceptait finalement de recevoir les chômeurs postulants et d' *« étudier »* leur demande d'emploi. Au même titre que les *« deux cents candidatures spontanées que nous recevons par semaine »*, a toutefois précisé Jean-Louis Servent, directeur exécutif de la FNAC-France, dépêché sur place. Tout en se refusant à rencontrer les syndicalistes présents, celui-ci a tenu à affirmer qu'en matière d'emploi *« l'attitude de la FNAC était exemplaire »*, les derniers exercices s'étant soldés par la création de *« 2 000 emplois net »* grâce à l'ouverture de nouvelles succursales en province. Quant à rouvrir les postes parisiens supprimés ? *« C'est impossible*, a rétorqué M. Servent, *les effectifs sont calés... »*

Valérie Devillechabrolle

Les contrats d'Agir pour l'emploi des jeunes

Au terme de la première campagne baptisée Agir pour l'emploi des jeunes, qui s'est achevée le 1er avril, 2 761 promesses d'embauche ont été engrangées auprès de plus de 10 000 PME démarchées. A l'automne dernier, les organisateurs de la Cité de la réussite et de nombreux partenaires, dont le ministère du travail et une trentaine de municipalités, avaient proposé à cinq cents étudiants commerciaux de profiter de leur stage pour démarcher les petites et moyennes entreprises. Plus de 10 % des offres proposées sont des emplois à durée indéterminée. Huit cents offres (29 %) relèvent de contrats à durée déterminée. Les autres se répartissent entre CES (21,2 %), contrats de qualification (19,4 %) et contrats d'apprentissage (16,7 %). A l'heure actuelle, environ une promesse sur cinq s'est concrétisée par une embauche. Sylvain Kern, responsable de l'opération, se félicite de ce que *« la plupart des municipalités vont poursuivre cette opération au-delà du 1er avril »*.

Les bouteilles à la mer des vignerons de Fronton

Mille curriculum vitae de jeunes au chômage sont étiquetés sur un million de bouteilles

L'ABUS d'imagination n'est pas dangereux pour la santé. Aux portes de Toulouse, les vignerons de Fronton, réunis dans le Syndicat des côtes du Frontonnais (deux cent treize adhérents, trois caves coopératives), ont décidé d'*« aider les jeunes à récolter leur premier emploi »*. Quand deux jeunes chômeurs ont proposé à Olivier Cabirol, directeur de l'interprofession, d'apposer leurs curriculum vitæ sur des bouteilles de fronton, celui-ci a trouvé l'idée séduisante.

Du coup, depuis le début de la semaine, ce n'est pas deux mais mille jeunes à la recherche d'un premier emploi qui peuvent voir leurs CV étiquetés sur les bouteilles de fronton. Un million de bouteilles seront ainsi mises en vente dans la grande distribution, chez les cavistes et les restaurateurs.

Un simple coup de publicité ? *« Non*, se défend Olivier Cabirol. *Nous voulons montrer qu'une entreprise privée, même avec des moyens réduits comme les nôtres, peut s'impliquer directement dans l'aide à l'emploi. »* La mission locale départementale et rurale, qui agit pour l'insertion des jeunes, est passée par là. Elle a sélectionné les mille curriculum vitae grâce au maillage du territoire national par ses trois cents relais locaux.

Le choix s'est voulu le plus ouvert possible : *« Des jeunes de moins de vingt-cinq ans à la recherche d'un premier emploi, avec ou sans qualification, mais avec un vrai projet professionnel »*, explique Marie-Paule Istria, responsable de la mission locale Haute-Garonne.

LES ABRIBUS MOBILISÉS

Les missions locales assureront également le suivi individuel des jeunes candidats, tandis que les appels espérés de chefs d'entreprise seront centralisés sur un seul numéro téléphonique à Toulouse (61-13-15-54).

Séduit par l'opération, le conseil général de la Haute-Garonne s'est aussi engagé. Les huit cent cinquante Abribus du département serviront de support supplémentaire aux CV sélectionnés.

Du côté des vignerons, on se félicite de l'enthousiasme communicatif de Marie-Paule Istria. *« Je pensais que les organismes créés pour l'emploi étaient plutôt lourds à mobiliser »*, confie Olivier Cabirol. *« Notre avantage par rapport aux institutions, c'est précisément la souplesse »*, répond Marie-Paule Istria. *« Je n'aurais pas choisi n'importe quel produit comme support pour le CV d'un jeune*, ajoute-t-elle. *Ici, nous avons un support de qualité, le vin, associé à la notion de terroir et d'artisanat, un produit noble et populaire à la fois, qui permet d'associer convivialité et recherche d'emploi. » « Notre souci, c'est de parler de l'emploi de manière complètement différente*, renchérit Olivier Cabirol. *Sans misérabilisme, de façon plus positive. »*

Il reste à savoir si le public, et en particulier celui des chefs d'entreprise, sera sensible au message personnalisé de ce million de bouteilles à la mer. *« Jamais nous n'avons fait croire aux mille jeunes qu'ils trouveront immédiatement un emploi. C'est un outil de plus de sensibilisation »*, explique-t-on à la mission locale. Du côté des jeunes sélectionnés, ils sont bien sûr plutôt contents de bénéficier d'une promotion inespérée.

« Epuisée par les démarches traditionnelles », Florence, vingt-quatre ans, diplôme en poche, toujours à la recherche de son premier emploi de chargé de clientèle dans une banque, y croit vraiment. Elle espère trinquer à la santé des vignerons de Fronton. D'autres sont plus sceptiques. Mais, pour les abonnés de l'ANPE, c'est quand même *« un peu de fantaisie »* dans un quotidien en noir et blanc. *« Pour nous tous*, dit encore Florence, *plongés dans cette mer du chômage, c'est de toute façon une manière de sortir de l'anonymat. »* Les partenaires feront le bilan de l'opération dans six mois. A l'époque des vendanges.

Daniel Hourquebie

Le PS dément avoir été financé illégalement par GEC-Alsthom

LE TRÉSORIER DU PARTI SOCIALISTE, Alain Claeys, a démenti, mardi 4 avril, les informations selon lesquelles le groupe GEC-Alsthom aurait illégalement financé le PS (Le Monde du 5 avril). Dans un communiqué, M. Claeys *« s'étonne que les informations concernant d'éventuels éléments relatifs au Parti socialiste, découverts lors d'une enquête par le juge Van Ruymbecke, n'aient fait l'objet d'aucune vérification auprès de lui ni auprès d'aucun autre responsable socialiste »*. Interrogés dans le cadre de l'affaire de la vente de locomotives aux chemins de fer des Pays-Bas, trois dirigeants du groupe GEC-Alsthom, dont l'ancien PDG Jean-Pierre Desgeorges, ont affirmé lundi au conseiller de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, Renaud Van Ruymbeke, que trois virements d'un montant total de 7,5 millions de francs, versés par le groupe franco-britannique sur des comptes panaméens entre 1989 et 1990, n'avaient pour seul objet que le financement du PS.

Vives réactions à la condamnation du « Canard enchaîné »

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE (SM, gauche) et l'USFJ-CFDT ont dénoncé, mardi 4 avril, l'arrêt pris lundi par la Cour de cassation, confirmant la condamnation du *Canard enchaîné* pour recel de violation du secret fiscal, après la publication en septembre 1989 de trois feuilles d'impôt de Jacques Calvet, président de PSA Peugeot-Citroën (*Le Monde* du 5 avril). La CFDT voit dans cet arrêt *« un mauvais coup porté à la liberté de la presse »*. Elle remarque que « Le Canard enchaîné *est condamné pour avoir apporté la preuve »* des informations qu'il publiait, et « *qu*'a contrario, *s'il ne l'avait pas fait, il aurait pu être condamné pour défaut de preuve »*. Pour le SM, cet arrêt *« s'inscrit dans une logique de muselement de la presse au moment même où les médias contribuent à l'éclosion des affaires »*. *« Depuis l'amendement Marsaud*, fait remarquer le syndicat, *les propositions de renforcement du secret de l'instruction et les plaintes contre magistrats et journalistes sur les fondements juridiques les plus divers n'ont cessé d'affluer. »* Par ailleurs, la Fédération nationale de la presse française (FNPF) s'est dit *« comme le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, solidaire avec* Le Canard enchaîné *« dans la procédure qu'il engage devant la Cour européenne des droits de l'homme »*.

DÉPÊCHES

■ **TOUVIER : la chambre d'accusation** de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) a rejeté, mardi 4 avril, la deuxième demande de remise en liberté présentée par Paul Touvier, condamné le 20 avril 1994 à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité de crimes contre l'humanité par la cour d'assises des Yvelines. Paul Touvier est incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé depuis le 16 mars 1994. *(Corresp.)*

■ **BOTTON : Michel Charasse a été débouté de sa demande de saisie** du livre écrit par le gendre de Michel Noir, mardi 4 avril, par la présidente du tribunal de grande instance de Paris, Jacqueline Cochard. Mis en cause par M. Botton dans un ouvrage intitulé *Lettre ouverte d'un bouc émissaire à Tapie Bernard et Charasse Michel, « ministres intègres »*, l'ancien ministre socialiste du budget, actuellement conseiller du chef de l'Etat et sénateur du Puy-de-Dôme, a vu ses demandes rejetées. M. Charasse a indiqué qu'il interjetterait appel de cette décision.

■ **COMMANDO ANTI-IVG : deux membres d'un commando anti-IVG ont été condamnés**, mardi 4 avril, à trois mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Grenoble (Isère). Les deux hommes faisaient partie d'un commando de dix personnes, qui avaient occupé pendant plusieurs heures, le 24 octobre 1994, un bloc opératoire réservé aux interruptions volontaires de grossesses d'un hôpital de Grenoble.

■ **HARCÈLEMENT SEXUEL : le président du tribunal de grande instance de Sens** (Yonne), Bernard Krauss, a été placé en garde à vue, lundi 3 avril, à la brigade criminelle de Paris à la suite de plaintes déposées par une juge stagiaire et une greffière pour harcèlement sexuel. L'enquête a été *« délocalisée »* sur Paris et confiée au juge d'instruction parisien Didier Ducoudray. M. Krauss nie les faits.

■ **EXTRÊME DROITE : après l'agression de plusieurs étudiantes** devant le centre universitaire d'Assas (Paris-II), lundi 3 avril, deux étudiants d'extrême droite, responsables de l'Union de défense des étudiants d'Assas (UDEA, ex-GUD), ont été interpellés et placés en garde à vue. L'un d'eux, Pierre Oldoni, âgé de 23 ans, exclu de l'université pour une durée de sept ans, a légèrement blessé un policier lors de son interpellation. Le conseil d'administration de l'université doit se prononcer, lundi 10 avril sur la fermeture définitive du local de l'UDEA du centre Assas (*Le Monde* du 25 mars).

■ **IMMIGRATION : Wumba Claude Nzaki, un ressortissant zaïrois qui avait été reconduit à la frontière le 22 mars,** est rentré, mercredi 5 avril, en France. Marié à une Française et père d'un enfant français, il avait été reconduit au Zaïre dans le cadre du *« charter européen »* vers Kinshasa regroupant des étrangers venant des Pays-Bas, d'Allemagne et de France (*Le Monde* du 25 mars). Expliquant que l'arrêté de reconduite avait été pris avant son mariage, la préfecture de police de Paris n'avait pas voulu considérer M. Nzaki comme un étranger *« protégé »*. Elle n'avait pas davantage tenu compte d'un jugement du tribunal administratif de Paris lui reconnaissant le droit de vivre en famille.

■ **POLLUTION : la préfecture de l'Oise** a indiqué, mardi 4 avril, que l'interdiction de pêcher et de prélever de l'eau pour le bétail dans l'Oise devrait être levée mercredi après réception des derniers résultats d'analyses.

■ **INSERTION : une convention a été signée, mardi 4 avril,** entre le ministère du travail, l'ANPE et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) afin de *« permettre à 10 000 allocataires du RMI d'être embauchés par des PME »*, grâce à *« la mobilisation du service public de l'emploi »*. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la loi du 4 février 1995 qui prévoit l'exonération des charges patronales et le versement à l'employeur d'une prime de 1 850 francs pas mois pendant un an pour l'embauche d'un RMiste privé d'emploi depuis au moins deux ans.

Une centaine d'organisations manifesteront contre l'exclusion

A CINQ JOURS DE LA MANIFESTATION *« pour les droits et l'égalité et contre les exclusions et la précarité »*, l'association Droits devant !, à l'origine de l'initiative, a annoncé, mardi 4 avril, l'ensemble de son dispositif. Samedi 8 avril, ce seront finalement plus d'une centaine d'organisations – associations spécialisées, mouvements contre le racisme, syndicats – qui appelleront à manifester dans cinquante villes de France. Elles défendront au moins quatre revendications communes : la gratuité des transports pour les chômeurs, l'extension du RMI aux 18-25 ans, le droit pour chacun à une couverture sociale et l'application de la loi de réquisition des logements vides. Le cortège quittera la place de la Bastille à 15 heures en direction de la place Saint-Augustin, où il se dispersera à proximité de l'immeuble du GAN occupé par des sans-abri depuis le 26 mars.

LE MONDE DES CARRIÈRES

Le Monde PUBLICITE **Pour passer vos annonces :**



44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

DEMANDES D'EMPLOI

Enseignante pluridisciplinaire recherche nouvel emploi dans milieu culturel, art., litt., publicité et presse. Etudie ttes prop. Tél. : 48.72.68.28

Linguiste-informaticien créateur logiciel étudie toutes propositions EAO ou autres. Tél. : 48.45.25.24 Envoie CV par retour (fax)

Jeune fille 26 ans, BAC + 5
TRILINGUE RUSSE-ANGLAIS
Maîtrise TTX : EXCEL et WORD. Exp. recrutement, traductions, INTERPRETARIAT. Très mobile. Etudierait toutes propositions, s/N° 10671 à PRB Commun. 17, rue Bergère, 75009 Paris

Etudiante canadienne bilingue cherche emploi au pair à plein temps, à Paris MALAOUT Tél. : 16.42.21.41.52

J. ing., sûreté de FCT, maintenance, g.e., connais. AS 400, automates, microprocesseurs, C++, Pascal, + progiciels, rech. poste Fce entière. Tél. : 43.61.56.60 (rép.).

ASSISTANTE EN COMMUNICATION 26 ans, bac + 3, communication et publicité, expérience de 3 ans : organisation de salons et de conférences, réalisation d'interviews et de communiqués de presse, chef de publicité, étudie toutes propositions ss n° 8 796 Le Monde Publicité, 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08.

J.F. ASSISTANTE accueil, téléphone, suivi de planning, agenda, R.V., préparation, facturation PAIE, ORDONNÉE, méthodique, rigoureuse disponible immédiatement TÉL. : p. RV 39.93.22.75

DIRECTEUR COMMERCIAL
Sud-Ouest/Sud
40 ans, spécialisé dans la vente de solutions informatiques à forte valeur ajoutée, dans le secteur hospitalier, disposant de compétences polyvalentes vérifiées dans la formation, la communication et la gestion, recherche poste comportant de larges responsabilités incluant l'animation/motivation d'équipes et le développement des ventes.
TÉL. : (16) 56-88-77-61

JE VEUX TRAVAILLER ! JE DEMANDE QUE L'ON M'ACCORDE LE DROIT D'ETRE UTILE !

J.F. 32 ans - BAC + 5 (DECF + DEA droit du travail)
MOBILITE TOTALE - 11 ans d'expérience, dont 6 en cabinet d'expertise comptable, veut mettre au profit d'une structure capable de **DYNAMISME** et **D'EVOLUTION**, son expérience et ses compétences.
Chefs d'entreprises, faire offre sérieuse au :
MONDE Publicité (sous réf. n°8878)
133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Étoile : 37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Cours

COMMUNICATION JOURNALISTE du bac au 3e cycle ICP - 42-40-47-47

CALLIGRAPHIER L'HÉBREU du 2 au 7 juillet dans les Alpes-de-Haute-Provence. Rens. : (1) 42-74-05-45

עברית
HÉBREU - Vraie initiation, à distance. Profs univers. Pratique, beauté, esprit de la langue.
INSTITUT MÉGUILA
B.P. 380 - 75869 Paris Cedex 18 Tél. : (1) 42-62-25-91.

Vacances Tourismes

VACANCES DE PRINTEMPS HOME D'ENFANTS JURA
(900 m altitude) près frontière suisse)
Agrément Jeunesse et Sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe s., confortablement rénovée, 2 ou 3 enfants par chambre avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat., échecs, fabric. du pain, 2 300 F sem./enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51.

Le Monde PUBLICITE
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

Les annonces classées du *MONDE*
Tarif de la ligne H. T. (*T.V.A. 18,60 %*)
la ligne comprend 25 caractères, signes ou espaces.

Rubriques :	
Offres d'emploi	200 F
Demandes d'emploi	50 F
Propositions commerciales	400 F
Agenda	125 F
Immobilier	125 F

Passez vos annonces par téléphone au : 44-43-76-03 et 44-43-76-28
Fax : 44-43-77-32

Le Monde IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS-ILE-DE-FRANCE*

FNAIM

IL EST URGENT D'ACHETER

La campagne présidentielle conduit certains « candidats d'avenir » à formuler des promesses. Ainsi parle-t-on gratification aux primo-accédants, réduction des droits de mutation, amélioration de la déductibilité des intérêts d'emprunt et renforcement de l'imputation des déficits fonciers sur les revenus globaux. A les entendre, il est surtout urgent d'attendre.

On ne peut mieux illustrer la confusion qui règne aujourd'hui entre les approches psychologiques et rationnelles. Outre le fait que les promesses n'engagent que ceux qui les croient, il faut néanmoins se résoudre à la réalité économique : on n'aura jamais à la fois des prix bas, des primes et exonérations alléchantes combinés à de sages taux d'intérêt. De tous ces critères, la composante prix est bien sûr déterminante... et la seule à être connue. Les prix, revenus à leur niveau de 1988-1989, sont stables : qu'on se le dise.

Si les promesses sont tenues, leur caractère incitatif débloquera une demande forte, trop longtemps contenue. Si les promesses ne sont pas tenues, les besoins insatisfaits en logements doperont le marché.

Dans les deux cas, le marché repartira à la hausse.

Moralité : le futur président pourra s'enorgueillir d'avoir relancé le logement. Il est donc urgent d'acheter pour se loger ou pour louer.

Jacques LAPORTE
Président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France.

appartements ventes

1er arrondt

PRÈS CONCORDE **EXCEPTIONNEL** imm. classé, 4e ét., 180 m², récep., 3 ch., bureau, service, parking, calme, soleil, prix : 7 000 000 F. EURO-BUILDING - 40-65-99-99

3e arrondt

MARAIS imm. classé, beau 3 p., dble expo, soleil, 1 330 000 F. 42-66-36-53

5e arrondt

JARDIN DES PLANTES beau 2 p., 40 m², 5e, asc., calme, park. 45-32-76-73

Entre Port-Royal et Luxembourg, 5 p., 2 250 000 F. ETUDE MEL - 43-25-32-56

VAL-DE-GRACE bon récent, séj., ch., 4e, asc., 56 m², s/jardin, 1 400 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

6e arrondt

Luxembourg-Assas, 3 p., ensoleillé, calme, bon plan, 1 500 000. MEL - 43-25-32-56

ST-GERMAIN, 60 M² 4e, asc., bel imm. XVIIIe, charme, bon état. 45-32-76-73

8e arrondt

AV. MONTAIGNE BEAUX STUDIOS PARTENA - 47-20-17-82

9e arrondt

MADELEINE 2 P., 640 000 F CHARMANT 34 M², 4e ét., asc. - 42-66-36-53

13e arrondt

TOLBIAC, imm. 76, dern. ét., 4-5 p., gde cuis., 104 m², terr. 34 m², cal., dble box. 43-35-18-36

TOLBIAC imm. réc., 2 studios même imm., 5e et 7e asc., 380 000 F l'un. FONCIA - 45-44-55-50

14e arrondt

Gd atelier, idéal sculpteur, photographe à MONTPARNASSE, 1 750 000 F, rare. 43-20-77-47

MONTPARNASSE 4e ét. sud, séjour dble, 1 ch., bains, cuis. équipée, 1 700 000 F. SCI - (1) 30-58-48-68

Alésia, stand., ét. él., 5-6 p., 150 m², séj. 48 m², gde cuis., 2 bns, sol., vue, box. 43-35-18-36

BOYER-BARRET, 3 p., beau p. d. t., sud, cheminées. A rafraîchir. 870 000 F. SYNDIC 43-20-77-47

15e arrondt

Dupleix, except. imm. stand., 2 p., ent., cuis., bns, w.c., sép., 38 m² + terr. 24 m², dern. ét., v. impr., inon. de sol. 43-35-18-36

3 P. + TERRASSE Mº COMMERCE, appart de charme, 60 m² parfait état TERRASSE 25 m², 1 580 000 F PARTENA - 42-66-36-53

PASTEUR 3 P. bel anc., 3e, asc., séj. dble, ch., dble expo, 1 360 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

MONTPARNASSE imm. anc., 2 p duplex, 3e et 4e, asc., balc., vue s/toit, 585 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

VASCO-DE-GAMA imm. stand., beau studio, 4e, clair, 685 000 F, park. Tél. : 41-15-04-87

16e arrondt

V.-HUGO beau récent gd stand., 4-5 p., balc., park., 5 500 000. PARTENA - 47-20-17-82

BOILEAU, DUPLEX 150 M² + jardin 200 m² + véranda, tt confort, calme. PPI - 40-43-08-17

17e arrondt

RUE DE COURCELLES, PT 2 P. 3e ét., excel. état, confort, 620 000 F. SYNDIC - 43-20-77-47

RUE CHAMPIONNET 2 pièces, clair, calme, 389 000 F. 42-52-14-14

18e arrondt

3 PIÈCES, LES FUSAINS, double expo. dég., charme, 990 000 F. 42-52-14-14

MONTMARTRE DUPLEX 4 PIÈCES VUE PARIS, CHARME, 1 650 000 F. 42-66-36-53

RUE ORDONER 2 P. cuis., s. d'eau, w.c., imm. p. d. t., prix : 510 000 F IMMO MARCADET - 42-51-51-51 3615 FNAIM * MARCADET

19e arrondt

VUE DÉGAGÉE SUR CANAL SAINT-MARTIN, 100 m², séjour en L sur balcon filant, prix : 1 600 000 F. SCI - (1) 30-58-48-68

20e arrondt

PRÈS RUE DES PYRÉNÉES imm. brique, 3 p., cuis., s. d'eau, w.c., tt confort, 590 000 F. IMMO MARCADET - 42-51-51-51 3615 FNAIM * MARCADET

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS RARE 3-4 P., 80 M², FACE BOIS, plein sud, parking. PARTENA - 42-66-36-53

94 Val-de-Marne

NOGENT, VAL-DE-BEAUTÉ 3 p., 80 m², gd stand., 2 105 000 F, studio 38 m², gd stand., 745 000 F. IP - 48-85-13-33

SAINT-MAURICE, BOIS duplex, standing, 140 m², triple living, 3 ch., 2 park., prix : 2 650 000 F. IP - 48-85-13-33

Appartements Achats

IMMO MARCADET recherche appartements Paris toutes surfaces **Tél. : 42-51-51-51 FAX : 42-55-55-55**

Pavillons

91 ORMESSON, CENTRE pavillon style Mansart, neuf, 200 m² hab. sur 400 m² terr., prix : 2 300 000 F. IP - 48-85-13-33

93 ROSNY-S/BOIS beau pavillon avec jardin, ch. central, proche centre et gare, px : 7 300 t.c. Tél. : 46-44-80-03

Villa

14e Mº PLAISANCE villa Duthy, beau séjour + ch., refait neuf, px : 3 700 F + 200 F. Tél. : 46-44-80-03

Maisons

BOUGIVAL, maison d'architecte, très beaux volumes, noyée de soleil et de verdure, 5 mn gare et centre-ville, prix : 3 900 000 F. SCI - (1) 30-58-48-68

Mº CHATILLON-MONTROUGE maison familiale, 250 m², terr. 15 m², jard. 150 m². PPI - 40-43-08-17

COLOMBES maison de charme, 146 m², 300 m gare, parfait état, 2 500 000 F. 41-15-04-87

94 CACHAN, à 12 mn CHATELET, jolie maison de 1980 avec cuis. équipée, séj. 30 m² avec terrasse sud, 2 ch. et s. d. bns à l'étage, studette en r. de jardin, garage, sur 150 m² de terrain, calme, prix : 1 680 000 F. PSI - 46-65-79-99

Propriété

NOISY-LE-GRAND, résidentiel, propriété 300 m² hab. sur 1 100 m² paysagé, piscine 50 m², prix : 3 150 000 F. IP - 48-85-13-33

Immeubles Hôtels part.

PLEIN PARIS COMME A LA CAMPAGNE, LUXUEUX **HÔTEL PART.** (20e) tt cft, jard., garage, 180 m² hab., 4 500 000 F à débattre. 42-67-02-32

Immobilier Entreprises

94 FONTENAY-S/BOIS, RER Bois 7 mn, au r.-d.-c. bel imm. (face écoles et commerces), local prof. libér., 90 m², poss. 2 cabinets, 4 bur. + réception, loyer, chges et chauf. compris 8 275 F. GESTIMMO 94 - 48-75-25-28 Fax : 48-76-41-69

Locations Recherches

INTER-PROJETS Rech. sur dpt 94 et Paris intra-muros pour clientèle de qualité, grandes villas, gds appart. de standing. **IP - 42-83-46-46**

Locations

4e RUE DES LOMBARDS studio neuf, 22 m² tt cft, sur cour, 3 300 F c.c. IP - 48-85-13-33

TUILERIES, 85 m², dble séj., 2 chambres, 8 510 h. ch. 42-66-36-53

5e PORT-ROYAL, beau 2 p., 43 m², charme, 4 200 h. ch. 42-66-36-65

Mº ODÉON 3 p. duplex, refait, 6 500 F + 750 F. CIGESTIM - 44-26-19-37

SOLFERINO, rue Las-Cases, refait gd studio, 4 800 F + ch. DVI - 44-18-07-07

7e RUE MALAR 2 p. standing, refait neuf, 37 m², px : 5 585 F c.c. IP - 48-85-13-33

LUXUEUX APPARTS. décoration raffinée. MONTAIGNE imm. très grand standing, 95 m², 32 000 F, BERRI-CH.-ELYSÉES duplex 130 m², 25 000 F. COREPI - 45-89-92-52

PRÈS CHAMPS-ELYSÉES, 180 m², 6 p., 2 bains, 4e, asc., 14 800 F c.c. - 43-87-95-97

9e studio 25 m² tt cft. 5e ét., asc., balcon, 2 650 h. ch. 42-66-36-65

9e RUE LA BRUYÈRE 2 p., clair et calme, 34 m², prix : 4 600 F c.c. IP - 48-85-13-33

11e PÈRE-LACHAISE studio, parfait état, 26 m², cuis. équipée, px : 3 100 F c.c., commission : 3 400 F ATYS : 48-05-58-12

11e VOLTAIRE, pt 2 p. 30 m², entièrement meublé, très bon état, px : 4 000 F c.c., commission : 4 000 F. ATYS - 48-05-58-12

LOUIS REICH
Paris-1er, Métro Etienne-Marcel, 7e étage sans ascenseur, studio avec cuisine américaine, douche, lavabo, w.c., 3 250 F t.c.c.
Paris-14e, Métro Alésia, 2e étage, ascenseur, immeuble ancien, cuisine, double living avec cheminée, trois chambres, salle de bains, w.c., dressing, possibilité de chambre de bonne, 11 750 F t.c.c.
Paris-14e, Métro Plaisance, 2 p avec coin cuisine, salle d'eau, w.c., dressing, chauffage immeuble, 4 200 F t.c.c.
Paris-15e, rue de la Convention, 1er étage, 3 p., cuisine aménagée, grande salle de bains, terrasse sur jardin, balcon, chauffage - eau chaude immeuble, 8 900 F t.c.c.
Paris-15e, rue des Morillons, 1er étage, 4 p., cuisine, 2 chambres, double living, salle de bains, salle d'eau, dressing, balcons, 7 900 F t.c.c.
Paris-15e, Métro Volontaires, chambre avec coin cuisine, chauffage collectif, 2 440 F t.c.c.
Paris-15e, Métro Vaugirard, studio avec cuisine séparée, salle de bains, dressing, chauffage immeuble, 3 616 F t.c.c.
Paris-15e, Métro Bir-Hakeim, 1er étage, ascenseur, cuisine, beau séjour, 2 chambres, salle de bains, w.c., dressing, chauffage immeuble, 7 700 F t.c.c.
Paris-16e, avenue Victor-Hugo, 6e étage sans ascenseur, coquet 2 p., cuisine américaine, salle d'eau, 3 700 F t.c.c.
Paris-20e, Métro Pyrénées, agréable studio clair, propre, kitchenette, salle de bains, balcon, 2 650 F t.c.c.
42-80-30-32

14e ST-JACQUES, 110 m² + balcon, stand. 4-5 p., cuis., bain + douche, libre août, 12 300 F + ch. + park. Tél : 47-83-65-75

15e PASTEUR, 3 p., 87 m², balc., ét. élevé, soleil, park., 8 500 h. ch. 42-66-36-53

15e DUPLEIX, 5 P. avec 4 ch., 125 m² très bon état, cuis. ent. éq., px : 13 000 F c.c., comm. : 12 500 F. ATYS : 48-05-58-12

Offres

15e VAUGIRARD, refait neuf, vrai 3 p. + bains, tt cft, px : 5 450 F + ch. Tél : 47-83-65-77

15e en duplex, 53 m² + 2 terr., refait à neuf, 8e ét., asc., park., direct. Montparnasse, prix 6 100 F + ch. Tél. : 47-83-65-75

15e CONVENTION, 40 M² 6e, asc., bon état, 2 p. + bains, px : 3 430 + ch. Tél : 47-83-65-77

15e VAUGIRARD, 50 M² refait neuf, 2 p., cuis., bains, tt cft, px : 4 415 F + ch. Tél. 47-83-65-77

Mº POMPE, bel immeuble, studio 25 m², 2 950 F ch., chauff. comp. 43-87-95-97

16e RUE MICHEL-ANGE 2-3 p., 60 m², 6e ét., asc., 5 500 h. ch. 47-42-07-43

Rue DEGAS, XVIe arrondt, double living, 1 ch., 70 m², refait neuf, 5 500 F + charges. 42-89-67-45 ou 43-57-77-10

CHARDON-LAGACHE rue s/hameau Boileau, beau 2 p., balc., 6 200 F + ch. DVI - 44-18-07-07

ÉTOILE-WAGRAM, récent, 70 m² env., 3 p., balc., 7 500 F + ch. DVI - 44-18-07-07

Mº VILLIERS, imm. p. d. t., 2 p., cuis., bains, 4 630 F ch., chauff. comp. 43-87-95-97

AVON 77, studio 34 m², séj., kitch. équip., s. bains, chauff. gaz, park. s.-s., loyer 2 220 + ch. 250 F/m., libre 15-4-95. AG DIDIER - 64-98-80-32

VERSAILLES RD (78) calme, 85 m² + balc., asc., beau séj., 2 gdes ch., cuis. éq., chauff. coll., 7 293 F/m. c.c. DANO - 39-51-34-45

VERSAILLES RD (78) beau 85 m², XVIIIe, restauré, gd séj., chemin., poutres, 2 ch., s. bains, s. dche, cuis. équip., nbx rang., 7 245 F/m. c.c. DANO - 39-51-34-45

VERSAILLES RD (78) prox. gare, calme, beau studio 32 m² + large balc., sud, tb état, park. s.-sol, 3 730 F/m. c.c. DANO - 39-51-34-45

DANNEMOIS 91, studio, séjour, coin cuisine, s. de bains, chauff. élect., libre, loyer 2 200 F/m. + ch. 200 F. AG. DIDIER - 64-98-80-32

LA FERTÉ-ALAIS 91, appart., séj., coin cuisine, chambre, s. d'eau, chauff. élect., loyer 3 000 F + ch. 200 F/m., lib. 1-4-95 AG DIDIER - 64-98-80-32

92 NEUILLY, BEAU STUDIO refait neuf, cuis. équipée, bain, cft, 2 950 F + ch. Tél. : 47-83-65-77

92 NEUILLY, 136 M² gd stand., tple living + 2 ch. + 2 bains + balcons, dble box, px : 16 000 F + ch. Tél. : 47-83-65-75

ISSY-LES-MOULINEAUX (92) beau séjour + ch., refait neuf, proche métro, px : 4 200 F + 250 F ch. Tél. : 46-44-86-03

92 ST-CLOUD, gd 3 p avec balcon, 7 200 F h.c. GSI - 49-11-39-08

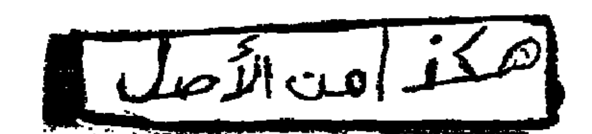
92 SURESNES, st., rés. récente, park., 3 200 F h.c. GSI - 49-11-39-08

92 SURESNES, rés. standing. 5 p., 4 ch., 8 500 F h.c. GSI - 49-11-39-08

94 FONTENAY-S/BOIS, RER BOIS 7 mn, face écoles et près tous comm., imm. stand., 4e ét., 3 p., 70 m² + balc. + box fermé + cave, loyer charges et chauff. compris 6 480 F. GESTIMMO 94 - 48-75-25-28

94 NOGENT-S/MARNE quartier résidentiel et près centre, imm. gd standing, 2 p., 54 m² + terrasse 18 m², 2e ét., box fermé + cave, loyer charges comp. 5 423 F + chauffage électrique. GESTIMMO 94 - 48-75-25-28

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LOIRE-ATLANTIQUE

A 20 min de Saint-Nazaire – Près de l'échangeur de Montaigu A 83

BATIMENT INDUSTRIEL 1 255 m²

Terrain
Atelier : 5 000 m²
dont chambre froide : 907 m²
Bureaux : 25 m²
Quai de chargement 348 m²
Date de construction 1988

Prix de vente : 1,7 MF
Aides financières et fiscales possibles

Contact : Gildas FOUASSON
COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE
27, rue de Strasbourg, 44046 NANTES Cedex 01
Tél. : 40-89-58-70 - Fax 40-20-39-05.

appartement achat

IMMO MARCADET
recherche appartements Paris, toutes surfaces.
Tél. : 42-51-51-51

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 75008
recherche de tte urgence beaux appart. de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 43-22-03-80 - 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

immobilier

Passez Pâques à Villars en Suisse, station été-hiver pour choisir votre appartement de 2, 3 ou 4 pièces situation exceptionnelle Rens: A. Lehmann, BP 39 CH-1807 Blonay ou tél. : ++41/21-943 14 61 dès 19 h

immeubles hôtels part.

PLEIN PARIS COMME A LA CAMPAGNE, LUXE LUX
HÔTEL PARTICULIER
(20 S) tt cft, jard., garage, 180 m² hab., 4 500 000 F à débattre. 42-67-02-12

NEUILLY JAMES
H.P. 440 m², 5 ch., jard. 800 m² piscine. EPI 44-91-95-15 p. 16

informations immobilières

ABC LIV, depuis 1978, domiciliation ts services, prix très intéressant Tél 43-57-21-51

propositions commerciales

Maison origine 1947 Conceptrice de produits pour enfants, recherche concessionnaires spécialisés dans la vente aux particuliers. Très forte marge. Exclusivité assurée sur régions disponibles. Tél 16-1-39-71-06-72

boutiques

60 m² - 720 000 F - Murs libres. 5, rue Vulpian, 13e. Exclusif VIOU - T. : 45-08-53-84

225, RUE DU FBG-ST-HONORÉ
70 m² + s/sol + mezzanine. Cession 1 200 000 F Loyer 1 200 F/mensuel EURO BUILDING 40-65.99.99

70 m² + s/sol + mezzanine Cession 1 200 000 F Loyer 12 000 F/mensuel EURO BUILDING 40-65.99.99

location demande

EMBASSY SERVICE
rech APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE.
Tél. : (1) 47-20-30-05

location recherche

INTER-PROJETS
Rech sur dpt 94 et Paris intra muros pour clientèle de qualité Grandes villas gds appart de standing
IP : 42-83-46-46

LOIRE-ATLANTIQUE

A 20 mn de Saint-Nazaire – A 45 mn de Nantes

BATIMENT INDUSTRIEL 1 890 m²

Construit en 1992
Terrain : 18 000 m²
Bâtiment : 1 650 m²
Bureaux : 240 m²
Ponts roulants 5 t et 3,2 t
Hauteur sous crochet : 5,85 m

Aides financières et fiscales possibles
Conditions de financement exceptionnelles

Contact : Patricia DALLET
COMITÉ D'EXPANSION ECONOMIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE
27, rue de Strasbourg 44046 NANTES Cedex 01
Tel 40-89-58-70 - Fax 40-20-39-05

appartements ventes

1er arrondt

PRÈS CONCORDE
EXCEPTIONNEL
Immeuble classé. 4e étage. 180 m², réception, 3 chambres, bureau, service, parking, calme, soleil. Prix : 7 000 000 F. EURO BUILDING 40-65-99-99.

4e arrondt

HENRI IV 320 M²
Magnifique appt de caractère à rénover - Récept. 100 m² Grand balc. - 5 700 000 F PARTENA - 42-66-36-53

PLACE DES VOSGES
Dble living 2/3 ch., calme, 2e ét., soleil – 45-31-14-15.

5e arrondt

Mº MAUBERT 125 m² tt cft, 5 P. 5e ét. asc. Tél. 48-73-57-80

LUXEMBOURG bel imm. beau 6 P. élégance, soleil 5 800 000 F - 45-71-01-40

PANTHÉON STUDIO Caract. 5e ét. Etat neuf. Face ancienne X - 560 000 F SYNDIC - 43-20-77-47

Près mosquée et Jardin des Plantes, 2 p. 46 m² ds beau Pdt. Confort. Px : 1 100 000 F SYNDIC - 43-20-77-47

6e arrondt

VAVIN - 4e asc. Gd 3 P. 2 080 000 F. ETUDE MEL 43-25-32-56

ST-GERMAIN-DES-PRÉS 60 m²
4e asc., bel imm. XVIIe charme, bon état. 45-32-76-73

RARE 2 Pces DUPLEX sur cours jardin 1 000 000 F - 47-42-70-72.

ABBÉ GRÉGOIRE
3 p. bel imm. 4e asc. soleil 2 100 000 F - 43-20-32-71

7e arrondt

ST-DOMINIQUE/INVALIDES 36 m² dernier ét. belle vue, soleil, calme, parf. état 920 000 F - 43-29-45-07

Mº BAC plein sud 6 p. ét. élevé, park., serv. 6 800 000 F - 43-29-45-07

8e arrondt

Parc Monceau pdt 2e asc. 5 p. 115 m², gde cuis. poss. 125 m², chf indiv. calme + 2 gds serv. à saisir. 43-35-18-36.

CHAMPS-DE-MARS 160 m² Pdt soleil. 5 P., 2 services. Tél. . 45-48-22-83 (mat.-21 h 30).

9e arrondt

HOTEL PARTICULIER
CITÉ BERGÈRE
SUPERBE 3 p. 95 m² NEUF Calme, clair, 3,80 m s/plaf. 2 350 000 F frais réduits PARTENA - 47-20-17-88

MADELEINE EXCEPTIONNEL
2 P 33 M² 640 000 F
Charmant appt. tt cft, 4e étage, asc. Bel imm. - 42-66-36-53

11e arrondt

VOLTAIRE - NATION imm. style hôtel part. restauré par vendeur Grds volumes à aménager 76 ou 126 m² avec jard., 4 m HSP Autres 80-100 ou 145 m² TEL : 47-00-77-27

Beau 2 p., 40 m², sur rue et cour Saint-Ambroise. Prix : 580 000 F Tél. : 47-00-85-70.

VUE PANORAMIQUE Studio 32 m² + balcon Stand. Récent BON ÉTAT. 690 000 F – 43-61-88-86.

12e arrondt

PENTHOUSE TERRASSES
BASTILLE 7 P.
5 s. d'eau, 3 pkg part. 6 800 000 F. Tél. : 43-44-01-90.

14e arrondt

DENFERT SUR JARDIN 3 P. Balcons soleil 3e asc. Imm. récent 1 400 000 F. Park. possib. 43-20-32-71.

ALÉSIA 2 P.
4e ét. asc. PLEIN SUD 690 000 F. – 43-20-32-71.

DENFERT-ROCHEREAU face cimetière, 6 P. expo sud/ouest, 6 balc., asc., vue très dégagée, travx. 3 930 000 F. 43-29-45-07.

R. LACAZE 3 P.
Dble expo., bon plan travx A SAISIR. – 43-20-32-71.

QUARTIER ALÉSIA EXCEPT. ATELIER ARTISTE. Avec TERRASSE – 13 000 F LE M² box comp. ALÉSIA CONSEIL – 42-18-01-01.

15e arrondt

LOURMEL RÉCENT STAND.
STUDIO 730 000 F
38 m², 4e étg. Bel imm. PARTENA 47-20-17-82.

CAMBRONNE 82 M²
3 P. 7e étg. asc. parking 2 100 000 F. – 43-20-32-71

MONTPARNASSE 3 P.
74 m², 4e étg. asc. Stand. 1 920 000 F. – 43-20-32-71.

R. LABROUSTE 3 P.
61 m², bel imm. ascenseur 1 210 000 F. – 43-20-32-71.

MONTPARNASSE 2 P.
42 m² lumineux. 6e étg. asc. 895 000 F. – 43-20-32-71.

Mº CHARLES-MICHELS dans imm. ancien 2 p. 45 m², cuis. équipée refait neuf. Prix : 890 000 F – 45-57-50-06.

2 mn Mº CONVENTION dans immeuble 1977 stand. studio tt cft balcon. Prix : 380 000 F. 45-57-50-06.

16e arrondt

TROCADÉRO 350 M²
EN ANGLE 4e étg SUPERBE P.-de-T. PARTENA 42-66-36-53.

AV. RAPHAËL
S/JARDINS RANELAGH RARE 250 M² Gd LUXE S/Balcons 50 m² + appart. 2 P. service + 2 parkings. PARTENA 47-20-17-88.

PRÈS MAISON RADIO Imm. stand. 1980 – 2 superbes appts s/jard. – Entresol 130 m² 3 300 000 F. – 1er ét. 210 m² 5 900 000 F, caves et parkgs compris. ML 45-48-15-15.

MAILLOT 48 M² 4e ét., confort, calme, clair. 45-48-22-83 (mat./ap. 21 h).

MUETTE – VUE TOUR EIFFEL 5 PCES, 154 m². Pdt. Px. : 3 600 000 F.
CLMP : 45-03-30-40

17e arrondt

ST-FERDINAND 75 m²
séjour dble, 2 ch. parquet moulure, cheminée, 1 850 000 F Tél. : 45-72-64-64

NOTAIRE VEND dans imm. 1990, RUE BARON – studio + park. 525 000 F – 4 P. + park. 1 600 000 F TEL : 53-77-11-15

BD COURCELLES
6 P. 170 m², 3e étg. asc. Soleil, chbre serv., bel imm. 4 500 000. AWI 42-67-37-37.

WAGRAM, 3 P.
séj. + 2 ch., s. de b., wc bel imm., p. de t., 1 300 000 F IMMO. MARCADET 42-51-51-51 3615 FNAIM * MARCADET

Mº TERNES. Pl. Boulnois 2 P. 44 m² 790 000 F. Studio 30 m². 510 000 F. Ensoleillés et calme. 43-29-45-07.

18e arrondt

NOTAIRE VEND Prox. MAIRIE – 2 P. 46 m² excellent état, 4e ss asc. 890 000 F – 53-77-11-15.

IMMO. MARCADET 42-51-51-51, 18e
Mº JULES-JOFFRIN
32 m², 465 000 F
60 m², 890 000 F
imm. 1974, stand., balcon appartement refait neuf
54 m², 735 000 F
imm. 1974, beau 2 P. balcon, jard. 3615 FNAIM * MARCADET

36 m² 450 000 F
Mº J.-JOFFRIN, RUE MARCADET, studio tt cft, imm. stand. IMMO. MARCADET. 42-51-51-51.

78 Yvelines

VERSAILLES Montreuil 92 m², bien distribué, 3 P. balc. sud, park. 1 540 000 F DANO 39-51-34-45

VERSAILLES ERMITAGE Sur parc privé, résidence de très gd stand. appt au dernier ét. plein sud, vaste séj. avec cheminée, cuis. équipée, office, 3 chbres, cave, 2 parks s/sol. Exceptionnel. 3 950 000 F. St-Louis Immo 39-02-38-10.

VERSAILLES N.-D. ancien, prox. PARC, 2e ét. 5 pièces, cuis. équipée chauf. indiv. 2 480 000 F DANO 39-51-34-45

VERSAILLES résidentiel 106 m² rénové + jard. priv. 134 m² séj. 3 chbres + gde cuis. chf. indiv. 2 000 000 F DANO 39-51-34-45

VERSAILLES ST-LOUIS imm XVIIIe, 180 m², entrée, salon, s. à manger, salon de musique, 3 chbres, grenier possib 2 chbres, 2 caves. 3 400 000 F St-Louis Immo 39-02-38-10.

E X C E P T I O N N E L *

Au Village d'Auteuil - Paris 16ème

"Le 22 rue Boileau"

*ex : Un studio de 30m² pour 700 000 Frs (frais de notaire compris)

Du studio au 5 pièces donnant sur jardins ou voie privée à partir de 23 700 Fr le m²



Visitez l'appartement témoin
AFIP : (1) 40.51.27.54 - (1) 40.51.27.20

VERSAILLES NOTRE-DAME 217 m², séj. s. à manger, 5 chbres, charme, emplact exceptionnel. 4 100 000 F. Exclusivité St-Louis Immo 39-02-38-10

CHATOU
pr. RER, récent, standing, à partir de 16 000 F/m². Tél. : 34-80-65-53.

92 Hauts-de-Seine

NOTAIRE VEND prox. Sablons, 177 m² env. + 222 m² jard. + annexe, travx 4 300 000 F - 53-77-11-15

BOULOGNE - RUE DE SÈVRES
5e ét. avec vue, 4 p. 88 m² + balcons. Px. : 1 560 000 F. SOMOGER 46-21-15-63

LE PLESSIS-ROBINSON ds parc stand. 3 p. 103 m² + 75 m² ter. 2 100 000 F. SOMOGER 46-21-15-63.

BOULOGNE. Mº BILLANCOURT 2e ét., 2 p. 43 m², 600 000 F. SOMOGER 46-21-15-63.

NEUILLY Pte DE VILLIERS Imm. récent, jardins, stand., soleil, 3 P., parfait état. Prix : 2 250 000 F CLMP : 45-03-30-40

94 Val-de-Marne

NOGENT-BOIS
A partir de 13 000 F/m². Tél. : 43-94-95-52.

pavillon

95 – Sarcelles – Mt de Gif Pavillon 148m² de surf hab., sur 410 m² de terr., s. à mang., salon, cheminée, cuis., 3 ch., 2 w.c., dressing, garage, combles amenag 1 350 000 F à débattre Tél. : 39.94.90.56.

93 ROSNY S/BOIS
Beau pavillon avec jardin ch. central Proche centre et gare. Px : 7 300 F TTC Tél. : 46-44-80-03

91 ORMESSON CENTRE pavillon style Mansard neuf 200 m² hab. sur 400 m² ter. Prix : 2 300 000 F IP : 48-85-13-33

viagers

Libre pte-Dorée (St-Mandé) duplex 50 m², carac. fme 74, 230 000 + 5 100 F/mois Viagers Cruz - 42-66-19-00

villas propriétés

30' PARIS – PRES DOURDAN
MOULIN SUR 10 HA
caractère, rivière, cascade, dépendances Px 3 900 000 F Exclusif VIOU – 45-08-53-84

box parking

Ppraire vds Mº M.-Bizot, 3, impasse Wattignies 12e, 25 parkings et boxes 46-28-61-83

Charenton, 7, r V.-Hugo, à louer, box fermé, 425 F/mois. Tél. pptaire - 48-73-57-80

terrains

CÔTE VAROISE entre HYERES et LE LAVANDOU, lots de terrain de 1 700 m² à 2 800 m². A part de 760 000 F TTC. Vue uniq sur mer, îles et collines, golf 18 trous AG. DES ÎLES D'OR LA LONDE Tél. : (33) 94-66-81-47 Fax (33) 94-35-01-24

villégiatures

GAPD Mai-sept. à louer maison + piscine, 6 pers. Tél. 31 23 50 66.

échanges

16e avec SOULTE 105 m² 1er ét., pierre de t., tt cft contre + grand, ét. élevé, même ardt Tél. : 43 55 46 57.

maisons

VERSAILLES Plateau de Montbauron, maison bourgeoise 1900, séjour, salle à manger, bureau, 6 chambres, s/sol, garage, jard 570 m², excellent état 5 250 000 F. St-Louis Immo Tél 39-02-38-10

VERSAILLES Quartier Glatigny, maison anglo-normande, séj., salle à manger, 6 chambres, s/sol, gar (appartement de service) S/1 800 m² de terrain 4 950 000 F. St-Louis Immo Tél. 39-02-38-10

COLOMBES, MANSART FIN XIXe 8 P.P. + studio s/sol. Dépend Garages. Sur 953 m², arboré Beau résidentiel 4 400 000 F Bac'Home 40-86-34-40

VERSAILLES NOTRE-DAME Rive droite, maison anc., charme, poutres, salon, s. à mang., 2 chbres, bur., mezzanine. 2 800 000 F St-Louis Immo 39-02-38-10

ASNIÈRES, MANSART FIN XIXe 10 P.P. s/sol, jard., garage. Tr. calme. Superbe environn Prix : 3 650 000 F. Bac'Home : 40-86-34-40.

78 - MESNIL-LE-ROI
Ds résidence privée, maison récente, 6 P.P., env. 150 m². S/sol, garage, jardin. T. bon état. Px : 2 100 000 F.
BAC'HOME : 40-86-34-40

CHARME PROVINCIAL A 15' du Panthéon Ivry, ancienne grange restaurée. MAISON LOFT 270 m² env. + jard., gd salon, cheminée bibliothèque, mezzanine, 4 chbres, 3 bains, sauna. Prix 3 300 000 F.
SERGE KAYSER
Tél : 43-29-60-60 Recherche appartements et maisons rive gauche

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS Paiement comptant chez notaire 48-73-48-07

RUE JEAN-GOUJON [illegible]

DOMICILIATION
à partir de 130 F RÉEXPÉDITIONS DU COURRIER INCLUES SARL, EURL, SA et autres formes juridiques TOUTES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
SECRÉTARIAT
à partir de 14 F la page FRAPPE DE TOUS DOCUMENTS (thèses, rapports, scénarios) C.V PERSONNALISÉS (tirage laser) PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE, TELECOPIE TOUTES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
LOCATION
BUREAUX - JOURNÉE, SEMAINE, MOIS Tél. : (1) 46-27-66-68 Fax : (1) 46-27-43-93

SPÉCIAL 78, 92, 94

locations offres

[illegible] rue de Strasbourg 2 p. 25 m² refait neuf EXPOSITION SUD [illegible] H CH 47-42-07-43

16e V.-Hugo 55 m² studio 2 p. s. Tonic 3 asc stand 5 000 H CH 42-66-36-53

LUXUEUX APPARTS décoration raffinée MONTAIGNE imm. très grand standing 95 m² - 32 000 F BERRI CH-ELYSEES duplex 130 m², 25 000 F COREPI 45-89-92-52

BOULOGNE, QUAI LE GALLO
3e ét. vue Seine 2 P 47 m² 4 093 F CC SOMOGER 46-21-15-63

Mº ST-PAUL, studio 28 m², tt cft calme, 3 200 F c.c Tél. . 47-00-85-70

BOULOGNE, Mº PT DE SEVRES Le Trident, 1er ét., 2 P 50 m², Park 5 008 F c.c. SOMOGER 46-21-15-63

NEUILLY-ILE DE LA JATTE Stand. studio, 32 m², Park. 3 525 F c.c SOMOGER 46-21-15-63

AV MONTAIGNE
Superbe 5 P balcons s/avenue, 21 000 F H CH PARTENA. 47-20-17-82

15e PASTEUR 3-4 P 90 m² balc. 7e étg asc., vue dégagée soleil 8 500 F H CH Parking compris 42-66-36-65

NEUILLY-SABLONS Beau studio 32 m² Rénovation récente 3 500 F + 440 F charges FONCIA 45-44-01-50

NEUILLY Beau 4 P. 100 m² Balcon [illegible] cave et parking, calme 11 212 F [illegible] charges comp FONCIA 45-44-01-50

NEUILLY BAGATELLE
Appts refaits neufs vue sur parc

Beau 3 P 81 m² liv dble 1 chbre balc 8 748 F chf indiv gaz Comm 85 280 F

Superbe 4 P. 97 m², terrasse 103 m², 3 chbres expos sud est Park poss. chf indiv gaz - Comm [illegible] F

7 P 144 m² liv triple 4 chbres, 2 wc, 13 840 F chf indiv gaz - Comm 8 197 F

AGIFRANCE 49-03-43-04

NEUILLY HOPITAL AMERICAIN
Appt de stand. refait neuf

Superbe 6 P 222 m², 6e ét liv dble s. à manger 4chbres, 2 s. de bns, placards 24 592 F c.c Comm 15 157 F

AGIFRANCE 49-03-43-04

92 NEUILLY BEAU STUDIO
Refait neuf. Cuis. équipée bains, confort. 2.950 F + ch. Tél. : 47-83-65-77

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

NEUILLY Agréable 2 P ensoleillé 70 m² 3 400 F + 270 F ch FONCIA 45-44-01-50

PONT DE SEVRES DANS BELLE RESIDENCE gd studio 40 m² s/jard balc Park cave 4 300 F + 500 F Tél 44-26-19 3[illegible]

16e EGLISE AUTEUIL 1er ét. récent standing Beau studio 40 m² [illegible] H CH, 47-20-17-82

1er CHATELET Studio 45 m² superbe [illegible] ét. asc hôtel partic 4 200 H CH, 42-66-36-53

NEUILLY 2 P, 55 m²
4 200 F H CH 47-20-17-82

15e COMMERCE 2 P. 60 m² 3e asc. beau récent 5 800 H CH 42-66-36-65

COLLINE DE SAINT-CLOUD
Dans imm. de standg 1930

Beau 2 P 70 m², 4e ét Gd liv 1 chbre 7 282 F ch comp Honor 4 232 F

Superbe 3 P 142 m², gd liv 2 chbres, 2 s. de bns Dressing + rangements 15 232 F ch comp., Honor 9 000 F

AGIFRANCE 49-03-43-02

92 - SURESNES, rés. standing 5 p., 4 chbres, 8.500 F HC GSI - 49-11-39-08

92 - SURESNES, st., rés. récente pkg. 3.200 F HC GSI - 49-11-39-08

92 - ST-CLOUD, gd 3 p. av. balcon, 7.200 F HC GSI - 49-11-39-08

LOIRE-ATLANTIQUE

A 45 minutes de Nantes – A 25 min de Saint-Nazaire – A vendre ou à louer

BATIMENT INDUSTRIEL NEUF 800 m²

Terrain 5 300 m²
Bâtiment 40 m × 20 m²
Bureaux et locaux commerciaux 200 m²
Mezzanine intérieure 300 m²
Pont roulant 4 tonnes

Aides financières et fiscales possibles
Conditions de financement exceptionnelles

Contact : Philippe AXELOS
COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE
27, rue de Strasbourg, 44046 NANTES Cedex 01
Tél. : 40-89-58-70 - Fax 40-20-39-05.

COTE D'AZUR (VAR)
DOMAINE PRIVE DU CAP BENAT

Constructeur vend sur terrain 2600 m2
Villa neuve, vue mer, piscine, 5 chambres
Livraison 4è trim. 1995. 6 500 000 FF TTc
Tél : 94.64.78.50 - Fax : 94.64.74.11

LOIRE-ATLANTIQUE

A 20 minutes de Nnates, en bordure de voie express Nantes-Brest

BATIMENT INDUSTRIEL 3 000 m²

Terrain 3,34 ha
Atelier 2 310 m²
Bureaux : 700 m²
Pont roulant : 10 tonnes
Hauteur sous crochet : 5 m
Logement pour gardien – Excellent état général

Aides financières et fiscales possibles
Conditions de financement exceptionnelles

Contact : Philippe AXELOS
COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE
27, rue de Strasbourg, 44046 NANTES Cedex 01
Tel. . 40-89-58-70 - Fax 40-20-39-05.

HORIZONS

ENQUÊTE

Les ambitions d'un jeune Habsbourg

Le jeune archiduc Georg Habsbourg, fils de l'héritier du trône de Hongrie, s'est installé sur la terre de ses ancêtres. L'ancienne noblesse magyare sort discrètement de l'ombre.

UN interphone sans nom particulier, un vieux concierge inquisiteur et un ascenseur antédiluvien qui fonctionne à sa guise : rien, en apparence, ne distingue cet immeuble gris du treizième arrondissement de Budapest, bordé par le Danube, en lisière d'un petit square. C'est pourtant ici, en plein cœur de ce qui fut jadis le quartier de prédilection de la bourgeoisie juive hongroise, que réside depuis peu un citoyen pas tout à fait comme les autres.

L'archiduc Georg Habsbourg, tout juste trente ans, a élu domicile au septième étage de ce bâtiment ordinaire, avec vue sur l'ancien château royal de Buda, résidence de son arrière-grand-oncle, François-Joseph, empereur d'Autriche et roi de Hongrie. Installé dans un appartement cossu, décoré avec un mélange de fantaisie et de tradition, le fils cadet d'Otto de Habsbourg, l'héritier potentiel du trône de Hongrie, s'efforce de vivre dans le sillage prestigieux de son père, dont la famille a dominé pendant des siècles une bonne partie de l'Europe, de la Bosnie aux Pays-Bas.

Georg a l'élégance qui sied à son rang. Mais ce qui distingue ce jeune homme svelte et courtois des six autres enfants Habsbourg, c'est sa passion pour la Hongrie, qu'il a héritée de son père. Après des études de sciences politiques et d'histoire à Munich et à Madrid, après avoir tâté de la télévision en Allemagne et dans le sultanat d'Oman, le petit dernier des Habsbourg a finalement trouvé sa vraie vocation : se mettre au service de la Hongrie, sa nouvelle patrie d'adoption. Il lui suffit d'ailleurs de franchir les portes de son immeuble pour se sentir chez lui, tant le souvenir des Habsbourg est omniprésent dans la capitale hongroise. La plupart des ponts de la capitale qui enjambent le Danube portent les prénoms des anciens membres de la famille royale. De même que les quartiers du centre-ville, François, Thérèse, Joseph et Elisabeth – la fameuse Sissi, l'impératrice qui aimait tant les Hongrois mais surtout, dit-on, l'illustre comte Gyula Andrassy.

C'est en mai 1993 que Georg a passé la frontière austro-hongroise pour venir s'installer dans « sa » nouvelle capitale. Depuis, il a magyarisé son nom – György –, il s'acharne, *« une heure et demie par jour »*, à apprivoiser le hongrois, cette étrange et complexe langue finno-ougrienne aux intonations déroutantes, et a obtenu la citoyenneté magyare : *« J'en suis très fier »*, ironise-t-il, en montrant son passeport bleu, l'un des derniers à encore porter la mention *« République populaire de Hongrie »*, frappé des emblèmes communistes, une étoile et un épi de blé. Autre preuve de son souci d'intégration : *« Tout ce qu'il y a dans mon appartement*, insiste-t-il, *a été acheté en Hongrie. »*

Mais que vient chercher ce jeune Habsbourg dans la nouvelle Hongrie démocratique, soixante-dix-sept ans après la chute de la monarchie? Là encore, György emboîte le pas à son père. Il se contente, pour l'instant, de développer les activités de l'Union paneuropéenne, présidée par Otto de Habsbourg, un fédéraliste convaincu. À Vienne, c'est Karl, le frère aîné de György, qui anime ce réseau dont on dit qu'il joua un rôle actif lors du récent référendum sur l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne.

Prudent, György Habsbourg prend petit à petit ses marques dans son nouveau pays. Il siège au conseil de direction du Musée national et de l'académie Franz-Liszt. *« Ce n'est pas à moi, venant de l'Ouest,* dit-il, *de donner des leçons. »* Mais, derrière cette discrétion, le jeune archiduc nourrit des ambitions, au-delà de rôles purement honorifiques et de représentations mondaines. À terme, György Habsbourg compte bien utiliser le prestige de son nom à des fins politiques. *« Je peux imaginer,* dit-il tranquillement, *être un jour au Parlement européen pour la Hongrie. »* De nouveau, le parallèle paternel est frappant ; Otto de Habsbourg, titulaire de trois passeports (autrichien, allemand et hongrois), est député européen depuis 1979, élu sur la liste de la CSU bavaroise, et préside la commission mixte réunissant périodiquement parlementaires européens et magyars.

LA restauration de la monarchie ? *« S'il faut croire un astrologue qui parlait récemment à la télévision, d'ici à 1996 les gens seront tellement déçus par les deux premiers gouvernements démocratiques* [le premier de droite, le second de gauche, actuellement au pouvoir] *qu'ils vont se tourner vers un nouveau roi »*, remarque-t-il amusé. Avant d'ajouter aussitôt : *« Franchement, je ne vois pas la possibilité d'un retour de la monarchie en Hongrie dans l'immédiat. »* Citant, une fois de plus, son père, György Habsbourg lâche néanmoins un énigmatique : *« Il ne faut jamais dire jamais. »*

S'il ne prétend peut-être pas au trône, György Habsbourg, visiblement tiraillé entre ses propres aspirations et la fidélité à un père omniprésent et vénéré, tire une réelle fierté de son exception. *« Je suis le seul membre d'une ancienne famille régnante en Europe centrale et orientale à être revenu m'installer sur place. »* Pourtant, depuis la chute du communisme, d'autres ont essayé avant lui, mais sans succès. De son exil suisse, le roi Michel de Roumanie se livre à une guerre d'usure avec le pouvoir de Bucarest, trop content de lutter à armes inégales avec une figure emblématique qui sert de repoussoir commode. Si le prince Alexandre de Serbie, établi à Londres, a pu, lui, se rendre dans l'ex-Yougoslavie, ses séjours l'ont plutôt desservi et il est désormais largement discrédité auprès de l'opinion. Quant à Siméon de Bulgarie, qui vit en Espagne, il n'a certes pas renoncé à la couronne, mais il n'en fait pas une raison d'être.

« S'il faut croire un astrologue, d'ici à 1996 les gens seront tellement déçus par les deux premiers gouvernements démocratiques qu'ils vont se tourner vers un nouveau roi »

En Hongrie, il ne fait pas de doute que la famille Habsbourg jouit d'une réelle notoriété, voire d'une sympathie authentique. Les visites, aujourd'hui fréquentes, d'Otto sont très prisées. Interdit de séjour en Hongrie de la fin de la première guerre mondiale jusqu'en 1988, Otto de Habsbourg parle cependant couramment le magyar et charme son auditoire en roulant légèrement les r. Pourtant, entre les deux capitales danubiennes, Vienne et Budapest, distantes de seulement deux cent soixante kilomètres, les relations ont souvent été tumultueuses. Mais l'Empire austro-hongrois, du moins dans sa variante de la double monarchie instaurée en 1867, vingt ans après l'écrasement de la guerre d'indépendance magyare, est toujours largement associé à un âge d'or mythique. Et *« Otto bacsi »*, *« Monsieur Otto »*, comme l'appellent la plupart des Hongrois, avec un mélange de familiarité et de respect, est perçu, à tort ou à raison, comme le lointain parrain d'un petit peuple, l'homme qui peut assurer le lien entre la grandeur révolue du monde d'hier et les nouvelles aspirations européennes de la Hongrie démocratique.

Les retrouvailles entre la Hongrie et les Habsbourg remontent à l'été 1988, lorsque Otto a été autorisé à traverser le rideau de fer, à condition que son voyage reste strictement *« privé »*. Ses chambres d'hôtel – dans des établissements *« pas trop modernes »*, avait-il demandé – n'ont pas été réservées à son nom, et ce n'est que plusieurs jours après son arrivée dans le pays que la presse a commencé à rendre compte de la présence d'Otto de Habsbourg. Ceux qui l'ont aperçu au gré de ses déplacements sont restés *« bouche bée »*, raconte l'un de ses collaborateur. Dès qu'ils l'ont reconnu, les employés de l'Hôtel Gellert de Budapest lui ont aussitôt offert un cadeau symbolique : un vieux billet de banque de l'empire, datant de 1912, l'année de sa naissance. Le « hasard », calculé ou pas, veut que ce voyage se soit déroulé dans la foulée de la mise à l'écart de la tête du Parti communiste de Janos Kadar, l'homme qui, pendant trente-trois ans, aura « régné » le plus longtemps sur la Hongrie contemporaine après... l'empereur Habsbourg, François-Joseph.

À la suite de ce premier séjour, la popularité d'Otto de Habsbourg n'a cessé de croître, au point qu'Imre Pozsgay, le « Gorbatchev hongrois » de la fin des années 80, qui caressait l'espoir de se faire élire à la présidence de la République, n'avait pas hésité à dire que l'héritier de François-Joseph serait son rival le plus sérieux. C'était peut-être une boutade, mais certains l'ont prise au sérieux ; le Parti des petits propriétaires, qui renaissait à la faveur du dégel soviétique, l'a longtemps encouragé à se lancer à la conquête du pouvoir.

L'offre a été déclinée, mais, depuis la chute du communisme en Hongrie, au printemps 1990, Otto de Habsbourg est plus présent que jamais. Invité d'honneur lors de la première séance du nouveau Parlement démocratique et, depuis, à toutes les fêtes nationales, il est désormais une figure indispensable de la vie publique. Au lendemain de la victoire écrasante du Parti socialiste aux élections législatives de 1994, l'héritier des anciens souverains a tenu à être l'un des premiers à féliciter les anciens communistes réformateurs pour leur victoire.

ET rien, sûrement, n'illustre mieux cette normalisation des rapports entre l'ex-famille impériale et son royaume de jadis que le retour des mariages princiers à Budapest. C'était une première en Europe de l'Est lorsqu'en 1992 l'archiduchesse Walburga, trente-quatre ans, la petite-fille du dernier empereur austro-hongrois, Charles IV, a épousé le comte suédois Archibald Douglas dans l'église Mathias de Buda, où fut couronné l'austère empereur François-Joseph, au siècle dernier.

Il ne fait pas de doute que cette normalisation tient aussi au fait qu'il n'existe pas de mouvement royaliste en Hongrie, et que la famille Habsbourg se garde bien d'en encourager l'apparition. À la différence d'autres descendants de familles royales, tel le roi Michel de Roumanie, Otto de Habsbourg se définit comme un *« légitimiste »*. Toutefois, il est clair que le fils aîné de Charles IV éprouve une certaine nostalgie pour la monarchie d'antan, mais il n'exige pas haut et fort le droit de revenir sur le trône, à la différence, là encore, de son « homologue » roumain.

Incontestablement, Otto de Habsbourg a réussi à préserver son image en tournant la page, sans renier ce qu'il est – un « roi » sans royaume – ni revendiquer ce qui n'est plus – un empire morcelé. Une conversion au présent également suivie par d'autres aristocrates. L'effondrement du communisme a entraîné un mouvement, somme toute limité, de retour au pays de certaines vieilles familles de la noblesse hongroise, en majorité exilées aux États-Unis et en Bavière, là où les Habsbourg ont établi leur résidence.

En revanche, ceux qui nourrissaient l'espoir secret de retrouver leurs anciens biens ont rapidement déchanté. D'emblée, le premier gouvernement démocratique conservateur a coupé court aux restitutions de propriété, à quelques exceptions près.

Certains, comme le comte Istvan Bethlen, rentré des États-Unis, sont arrivés au moment des premières élections libres pour participer à la nouvelle vie politique. Mais la plupart sont des professionnels, attirés par l'ouverture de nouveaux marchés, bénéficiant d'un savoir-faire acquis à l'étranger et de la précieuse maîtrise d'une langue difficile. Aujourd'hui, ils sont surtout présents dans le secteur tertiaire et financier. Le baron Antal Liptay, le comte Sandor Lonyay ainsi que le vicomte Andras Pallavicini, dont le père a été pendu après la révolution de 1956, travaillent tous les trois dans la publicité. D'autres ont gravi des échelons plus élevés, tel le comte György Szapary, l'actuel vice-président de la Banque nationale de Hongrie, ou le comte Pal Teleki, lui aussi arrivé des États-Unis, qui a dirigé un temps la principale holding d'État.

Quant aux aristocrates restés en Hongrie tout au long des quarante dernières années, leur situation ne correspond pas forcément au « rang » de leur famille, même si leur renommée est encore vivace. Les frères Eszterhazy, issus de l'une des plus puissantes familles de l'avant-guerre, fournissent une illustration de la diversité des parcours; Marton est une ancienne vedette de l'équipe nationale de football – une « déchéance » dont certains se contenteraient pourtant volontiers –, tandis que Peter est acclamé comme l'un des plus grands romanciers hongrois du siècle. Chez les Habsbourg, les choses sont claires. La détermination du jeune archiduc se renforce de jour en jour, depuis son installation à Budapest. *« Aujourd'hui, plus que jamais,* dit-il en s'enflammant, *le rôle principal de ma famille est d'être présente en Hongrie. De montrer que nous sommes là. Et que nous n'oublions pas les Hongrois. »*

Malgré cet inébranlable sens du devoir, comment ne pas penser que le dilemme des rescapés de la vieille aristocratie hongroise n'est, tous comptes faits, pas si éloigné de celui de tous les habitants de la région : trouver une nouvelle raison d'être, alors que le monde d'hier se meurt et que l'univers des lendemains du communisme est encore truffé d'inconnues. Un défi, en tout cas, qu'une ancienne famille impériale peut se permettre de relever avec autant de patience que d'humour : interrogé à la veille d'un match de football entre l'Autriche et la Hongrie, Otto de Habsbourg n'aurait-il pas répondu, faussement ingénu : *« Contre qui jouons-nous ?... »*

Yves-Michel Riols

ISABELLE QUIDET

هكذا من الأصل

Le Monde

Justice et génocide

C'EST devenu une sorte de rituel, à moins qu'il ne s'agisse d'un moyen de soulager les consciences. A chacun des deux grands drames venus ponctuer l'actualité ces dernières années, la communauté internationale – l'ONU – a réagi en décidant de créer un tribunal pour juger les responsables de *« génocide et crimes contre l'humanité »*. Il en a été ainsi pour les guerres dans l'ex-Yougoslavie, théâtre de tant de crimes, notamment commis par les Serbes au nom de *« l'épuration ethnique »*, et pour le Rwanda, victime d'un génocide perpétré il y a tout juste un an par les milices gouvernementales hutues contre la minorité tutsie.

A chaque fois, le ton des résolutions était ferme : à l'indignation soulevée par l'ampleur des crimes allait répondre la détermination de la communauté internationale. A chaque fois, on a cité en exemple le tribunal de Nuremberg qui jugea et condamna en 1945-1946 les principaux hiérarques du régime nazi. Mais dans le cas de l'ex-Yougoslavie et dans celui du génocide perpétré au Rwanda la mâle rhétorique justicière est restée sans effet.

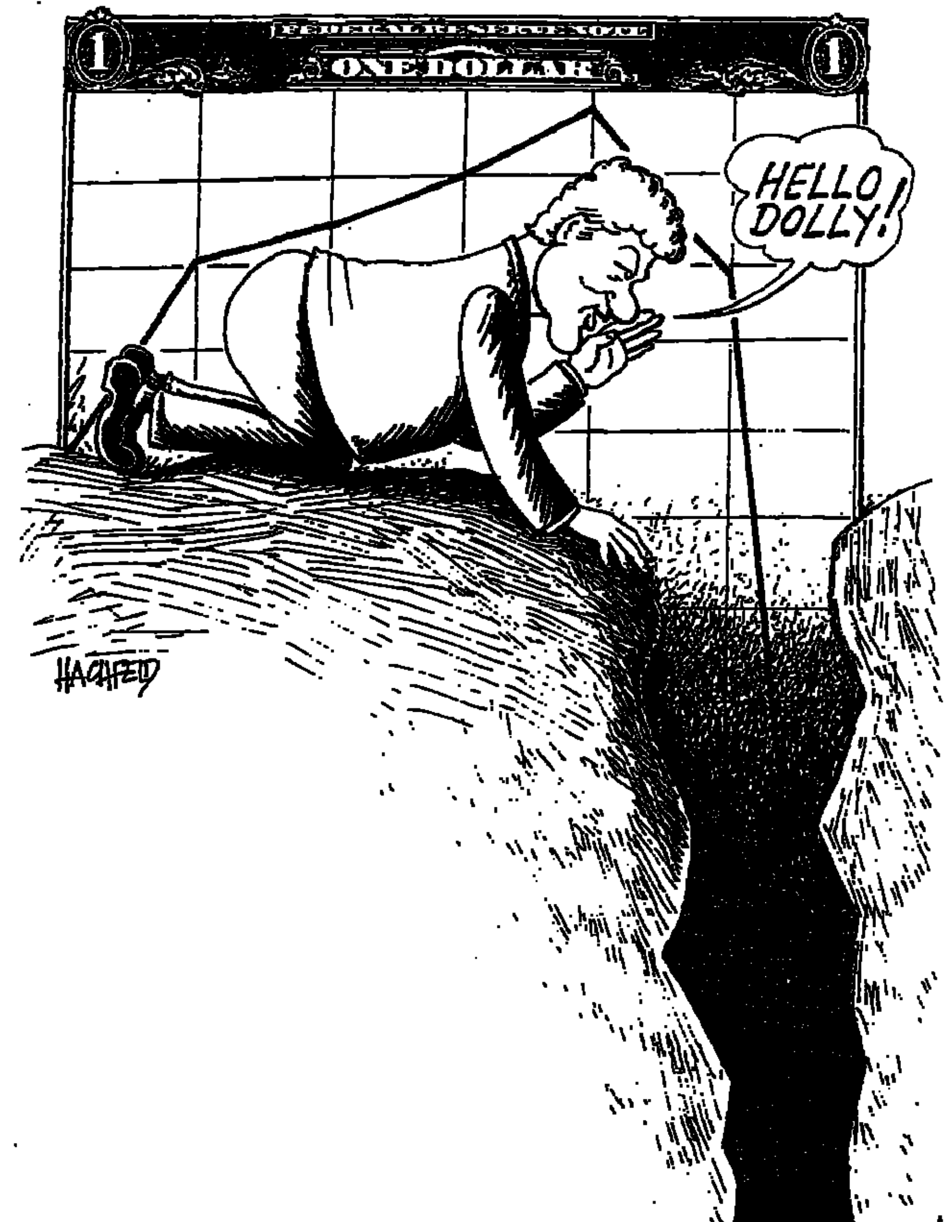
Il y a bien un tribunal, qui siège tantôt à La Haye, tantôt à Arusha (en Tanzanie), selon qu'il traite de la Bosnie ou du Rwanda. Il est composé des mêmes onze juges aussi compétents que bien intentionnés ; il dispose des services d'un excellent procureur en la personne du magistrat sud-africain Richard Goldstone ; il a recueilli des milliers de témoignages et ne demanderait pas mieux que d'exercer son office. Mais, pour l'heure, si l'on excepte l'instruction du cas d'un simple exécutant serbe, détenu en Allemagne, le tribunal n'a rien pu faire. Faute de bras armé.

Paris porte sa part de responsabilité dans cette impuissance. La France, en votant les résolutions 935 et 955 du Conseil de sécurité sur le génocide des Tutsis, avait certes proclamé qu'elle entendait que *« les auteurs des massacres au Rwanda assument la responsabilité de leurs actes devant la communauté internationale »*. Mais les soldats français qui participèrent au Rwanda à l'« opération Turquoise » avec courage ne reçurent jamais l'ordre d'arrêter les chefs de milices hutues. *« Pour les livrer à qui, où ? À New York, à La Haye ? »*, répliquaient certains dirigeants français quand on les interrogeait sur ce point.

Bref, pas plus dans le cas de l'ex-Yougoslavie que dans celui du Rwanda, les moyens n'ont été réunis pour déférer des miliciens. Peut-être aurait-il alors mieux valu – pour les victimes comme pour la crédibilité de la communauté internationale – ne pas créer de tribunal plutôt que d'établir une juridiction impuissante et qui le resterait dès lors qu'on refusait de lui livrer les personnes accusées de crimes contre l'humanité. Sans doute ce tribunal servira-t-il à consigner pour l'Histoire les drames sanglants de la fin du siècle ; mais il ne sera ni l'instrument de justice ni le moyen de dissuasion dont les nations ont prétendu se doter.

Chute

par Hachfeld



L'écologie sans les « écolos »

PARTIS à trois, voire plus, les écologistes ne se retrouvent plus qu'un – ou plutôt une, Dominique Voynet – dans la course à l'Elysée. C'est l'une des singularités de cette campagne : le naufrage de l'écologisme en tant que courant politique coïncide non pas avec un recul des thèmes écologistes, mais au contraire, avec leur montée en puissance.

Certes, l'écologie et l'environnement sont moins présents dans la campagne que la question des salaires ou de l'impartialité de l'Etat. Toutefois, l'écologie sous toutes ses formes – de la sauvegarde de l'espace rural aux conditions de transport vers l'abattoir des animaux de boucherie – est, désormais, une figure obligée du discours politique. Lionel Jospin propose la création d'un *« grand ministère de l'écologie et des territoires »*. Quant à Edouard Balladur, si la lutte contre l'ensablement du Mont-Saint-Michel est un « serpent de mer » de l'aménagement du territoire, c'est la première fois qu'un candidat à l'Elysée en fait un thème de campagne. C'est d'ailleurs sur ce site fameux que M. Balladur a souhaité, le 1er avril, que soit inscrit dans la Constitution *« un droit des citoyens à un environnement sain »*. Quant à Jacques Chirac, il devait s'exprimer sur ce thème mercredi 5 avril, et il y a fort à parier qu'il ne sera pas le moins offensif...

Evidemment, la conversion est parfois récente. Jusqu'à ce que les écologistes représentent une menace électorale, les socialistes au pouvoir ne paraissaient guère obsédés par l'environnement. Et lorsque M. Balladur parle d'écologie, cette culture ne lui semble pas encore très familière. Interpellé récemment sur la dégradation du paysage français, il a répondu en citant l'exemple de la Sologne, exemple même de bois et étangs... le plus souvent réservés aux chasseurs de la bonne société.

Il reste que les écologistes sont à la fois victimes de l'échec de leur démarche politique et du succès de leurs idées. Leurs querelles intestines, leurs erreurs tactiques, leurs divisions infinies, rappellent l'expérience du PSU des années 60 qui voulait, lui aussi, rénover la politique et s'enferra dans d'incroyables combats d'appareil. Ils ont connu aussi la même victoire à la Pyrrhus que Michel Rocard dans les années 80, quand ses thèmes de prédilection se sont diffusés au sein du PS et qu'il a, par là même, commencé à perdre de son originalité.

Cette gêne semble présente dans les propos de la toute nouvelle candidate officielle des écologistes, Dominique Voynet, qui ne reproche pas grand-chose, par exemple, au discours de Lionel Jospin, mais observe seulement que *« les actes ne suivent pas »*. De même, quand la candidate écologiste dresse la liste des questions qu'elle posera aux candidats du second tour, les thèmes qu'elle évoque sont davantage ceux d'une gauche radicale, « poil à gratter » de la gauche officielle, que d'un courant écologiste au sens strict du terme. C'est peut-être dans ce terreau-là que l'écologie politique, aujourd'hui moribonde, pourra planter de nouvelles racines.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

La guerre d'image des « amis de trente ans »

Suite de la première page

On se souvient du rôle, dans les campagnes précédentes, et tout au long des années 80, des affiches, des slogans, et de toutes sortes d'images fabriquées. La campagne de 1981 fut celle de « la force tranquille ». Celle de 1988 afficha sur les murs la « génération Mitterrand ». De fulgurantes carrières, comme celle de M. Noir, élu maire de Lyon en 1989, reposèrent sur de savants réseaux et de scintillantes amitiés.

Pas une affiche en 1995, pas un slogan, pas une seule image fabriquée. D'abord parce que la législation récente a banni l'affichage. Si des affiches subsistent, c'est à titre de vestiges, et on les aperçoit plus souvent à la télévision que sur les murs des villes. Quant aux minces trouvailles, elles ne résistent pas à l'adversité : Lionel Jospin change de slogan en cours de route, et Edouard Balladur jette les fameux « décors abricot » de ses premières réunions à la poubelle des bonnes idées.

Cette campagne n'est au fond illustrée par rien d'autre que le fameux pommier de Jacques Chirac, initialement conçu pour orner la couverture d'un livre de circonstance, avant de se retrouver copieusement décliné sur toutes les apparitions du candidat, et dont le succès populaire inattendu doit beaucoup à son appropriation par les « Guignols de l'info », et pas grand-chose à la science d'un quelconque Séguéla.

Pour autant, il faudrait être naïf pour s'imaginer que toute communication ait été absente de la campagne. Outre son personnage de victime, la soudaine faveur de Jacques Chirac, par exemple, repose aussi sur un effort sans précédent dans les annales de l'imagerie politique, non point par son originalité, mais par sa durée. L'image d'un Jacques Chirac « à l'écoute du pays » fut composée savamment, deux ans durant, à coups de « tables rondes » en compagnie de multiples catégories de citoyens, dans lesquelles le maire de Paris, assis, la mine grave, un crayon dans une main et un micro dans l'autre, prêtait la plus grande attention aux doléances de ses compatriotes. Montrées pendant trois secondes au journal télévisé, parfois cinq, rarement davantage, mais patiemment répétées au fil des mois, ces scènes ont fini par imposer comme des évidences d'abord que Jacques Chirac savait désormais s'asseoir et prendre son temps, ensuite que les préoccupations du pays n'avaient pas d'auditeur plus attentif que lui. Ce lent travail doit beaucoup aux intuitions de Claude Chirac, fille cadette du candidat, et l'un de ses principaux conseillers. Il doit aussi, d'une manière plus inattendue, à un devancier nommé... François Mitterrand qui, entre 1986 et 1988, lors de la première cohabitation, alors que le même Jacques Chirac l'avait dépossédé de la réalité du pouvoir, avait su se composer, à coup de fugaces apparitions souvent muettes dans les journaux télévisés, une figure attentive et compatissante aux souffrances populaires. Un déplacement-éclair sur les lieux de telle catastrophe, une visite aux parents de Malik Oussekine, ce jeune étudiant tué lors des manifestations de 1986, avaient fait davantage que de longs discours.

Ce bombardement continu de « tables rondes » chiraquiennes ne fut certes pas suffisant. Ces scènes légèrement à contre-emploi, dans lesquelles l'œil le moins exercé perçoit aisément les impatiences d'un grand corps qui préfère les galopades aux longues stations assises, n'auraient sans doute pas suffi à convaincre l'opinion. De bain de foule en bain de foule, Jacques Chirac sut aussi exhiber le plaisir animal qu'il éprouve au contact populaire. Etre attentif à la souffrance des Français ne suffit pas. Sans doute faut-il aussi, comme le président de la République, il y a quelques mois, y incitait les candidats à sa succession, les aimer, et le leur montrer. Cela ne se commande pas.

Il reste que, pour la première fois peut-être, le rendez-vous entre le pays et ceux qui aspirent à le diriger, conçu par les institutions de la Ve République comme un corps à corps entre le candidat et son peuple, peut se dérouler dans la plus grande sincérité imaginable. De victoire en revers, d'offensive en parade, les dés n'en finissent pas de rouler, sous le regard anxieux des prétendants. Jamais aussi nettement qu'aujourd'hui les âmes des chefs ne se sont montrées à nu.

Daniel Schneidermann

RECTIFICATIF

ALGÉRIE

« Dans un article intitulé « le Maroc s'inquiète de la situation en Algérie » et paru dans Le Monde *du 24 mars,* nous écrit Hocine Aït Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), *votre envoyé spécial, Jacques de Barrin, a déduit à partir d'une visite que j'ai faite au Maroc que le FFS a été « encouragé » par les autorités marocaines à participer aux rencontres de l'opposition algérienne, du 8 au 13 janvier, à Rome. Il faudrait pour cela que mon séjour à Rabat ait précédé la réunion de Rome, ce qui n'est pas le cas, puisqu'il a eu lieu en février, soit deux mois après la signature de l'accord de Rome. Et qu'il était précisément destiné à expliquer à l'opinion maghrébine la signification et la portée de l'offre de paix présentée au pouvoir algérien. »*

AU FIL DES PAGES/société

A l'ombre des gourous

LES fondateurs de sectes ont longtemps été pris pour de doux farfelus. Aujourd'hui, ils apparaissent plutôt comme des monstres, capables d'ordonner des suicides collectifs ou des attentats au gaz dans le métro. L'univers sectaire a changé en effet de dimension, et peut-être de nature. De véritables multinationales existent désormais, qui s'appuient sur un patrimoine colossal et emploient les techniques les plus modernes de manipulation psychologique.

Steven Hassan est bien placé pour en parler. Pendant deux ans et demi, cet Américain a appartenu à la secte Moon aux Etats-Unis, avec une fonction de responsabilité. Un accident de la circulation l'en a délivré. Aujourd'hui, il exerce le métier un peu particulier de « conseiller pour aider à sortir des sectes ». Son best-seller, qui vient d'être traduit en français, paraît en même temps qu'un livre beaucoup plus classique du Centre Roger Ikor, visant lui aussi à faire connaître les sectes pour mieux s'en défendre.

La première erreur est de croire au caractère religieux de certains gourous autoproclamés. Ces mythomanes, à l'orgueil démesuré, cherchent avant tout à asseoir leur pouvoir et à gagner de l'argent. Ils ne peuvent faire fortune qu'en s'implantant aux Etats-Unis, où la liberté religieuse, garantie par la Constitution, offre toutes sortes de facilités, à commencer par des avantages fiscaux. Il sera toujours temps ensuite de faire fructifier une partie du magot dans des pays du tiers-monde très demandeurs d'investissements étrangers. Le déguisement religieux d'une secte lui permet d'ailleurs de se défendre au nom de la liberté de pensée. Certaines « Eglises » ne se privent pas de poursuivre ainsi devant les tribunaux toute personne qui ose dénoncer leurs machinations.

La deuxième erreur est de croire que les sectes ne recrutent que des gens « paumés » ou des marginaux. Des esprits brillants sont aussi manipulables que d'autres, pour peu que le contexte s'y prête. Steven Hassan décrit de manière saisissante l'opération de séduction dont il fut victime à l'université. On l'a d'abord encensé, en lui faisant croire qu'il était quelqu'un d'extraordinaire, avant de le critiquer sévèrement et de le culpabiliser. Cette douche écossaise est pratiquée par nombre de sectes pour provoquer un état de déséquilibre, faire perdre ses repères au néophyte et lui imposer une nouvelle identité. Le *« contrôle de la pensée »* est beaucoup plus subtil que le lavage de cerveau auquel sont soumis des prisonniers politiques, dans la mesure où il atteint des personnes séduites et presque consentantes. Ainsi, c'est de son plein gré que l'étudiant recruté a fait don de son compte bancaire au révérend Moon et a détruit ce qu'il avait de plus cher : ses quatre cents poèmes.

Les techniques les plus sophistiquées de manipulation psychologique sont employées par des sectes multinationales

Courant d'une ville à l'autre pour recueillir de l'argent, Steven Hassan était écrasé par la fatigue, l'émotion et le désir de mieux faire. C'est ce qui l'a sauvé. Un jour, après s'être endormi au volant, il s'est retrouvé immobilisé dans un hôpital. Sa famille a réussi à reprendre contact avec lui, à l'isoler et, avec l'aide de spécialistes, à le *« déprogrammer »*.

Devenu psychothérapeute et spécialiste des sectes, Steven Hassan n'est pas favorable à cette méthode brutale, même si, dans son cas, elle a réussi. Il met en garde contre le caractère illégal de la *« déprogrammation »*, ses séquelles possibles et le parti que peut en tirer la secte en dénonçant un lavage de cerveau à l'envers. Sa méthode est plus douce : elle consiste à préparer soigneusement l'entourage puis à approcher la victime en partant du principe que sa nouvelle identité n'a pas effacé la première. On explique à l'intéressé qu'il est tombé dans un piège, que d'autres se trouvent dans la même situation que lui et qu'il peut en sortir sans abandonner nécessairement des aspects positifs qu'il aurait rencontrés au cours de son expérience. Avec un peu de chance et beaucoup de doigté, ça marche...

Steven Hassan affirme que son téléphone ne cesse de sonner. C'est compréhensible, même si les chiffres qu'il cite ont sans doute été arrondis pour la démonstration : les Etats-Unis abriteraient trois mille sectes, avec trois millions d'adeptes au total. La France ne compte pas que des filiales de ces groupes multinationaux : à l'ère des gourous-businessmen, il reste encore des messies illuminés et de petits charlatans de campagne, tout aussi dangereux peut-être, mais plus aisés à combattre.

Robert Solé

★ ***Protégez-vous contre les sectes,*** **de Steven Hassan, Editions du Rocher, 324 p., 139 F.**

★ ***Les sectes, état d'urgence,*** **Centre Roger Ikor, Editions Albin Michel, 321 p., 98 F.**

Les prophètes de malheur

par Ahmedou Ould Abdallah

Souvent diligente et généreuse, la communauté internationale – Nations Unies, gouvernements, ONG, presse, etc. – a toujours répondu humainement aux grands drames mondiaux qui se succèdent à un rythme infernal depuis le début de cette décennie. Pourquoi alors la présente cacophonie, voire l'incurie, au Burundi ? Tétanisée par la monstruosité du désastre rwandais, la communauté internationale est-elle également contaminée par les virus burundo-rwandais les plus courants : peur, rumeur, suspicion, parti pris ?

Le drame rwandais du printemps dernier est une honte. Tous ceux qui n'ont pu, ou su, prévoir et prévenir ce cataclysme ne s'en remettent pas. Et comment ne pas les comprendre ! Pour se rattraper, doivent-ils pour autant provoquer involontairement un désastre au Burundi ? De fait, depuis avril 1994, il ne se passe pas de mois, voire de semaine, sans que soit annoncée l'imminence de l'effondrement de ce pays. Une péripétie politique, une escarmouche, avec hélas son lot de morts, et aussitôt, *« la Ishavu »* – ou *« grande colère »* – est proclamée par les spécialistes. Les rapports les plus pointus, les articles et déclarations les plus autorisés se suivent, réaffirmant que l'heure du déluge – *« Isegenya »* – a sonné. Ces prophéties ont ceci de commun : elles ne se sont pas encore réalisées. Dieu merci ! Elles ont quelque chose en plus. Angoissés et victimes de rumeurs, les Burundais ne risquent-ils pas d'interpréter ces vibrantes prophéties comme autant de vérités qu'on leur cache chez eux ?

De là à attaquer, pour éviter d'être surpris par le voisin, il n'y a qu'un pas allègrement franchi en temps de crise. Alerter l'opinion internationale, pour aider, est une bonne chose, surdramatiser des situations déjà suffisamment tragiques comporte des risques qu'il est scandaleux d'ignorer précisément à cause du désastre rwandais. Du fait de la fragilité de la situation, je suis convaincu que les projections alarmistes – non confirmées par une présence neutre et crédible sur le terrain – peuvent, dans un pays où la peur de l'autre est endémique, enclencher des violences incontrôlées et incontrôlables. Sans minimiser la responsabilité des Burundais, ni le devoir et l'obligation d'informer la communauté internationale, c'est cependant dans cette situation que se trouve aujourd'hui le plus grand risque d'explosion.

Soyons alors non pas prudents mais comptables de la portée de nos paroles, écrits et actes. Surtout quand ils bénéficient du crédit spécifique de nos pays ou institutions. Méfions-nous de la manipulation insidieuse, de la désinformation des extrémistes. Le pernicieux transfert des problèmes psychologiques du Burundi vers le reste du monde est un phénomène redoutable et effrayant. La peur, l'angoisse, l'anxiété et la rumeur, déjà si répandues et intériorisées, se propagent dangereusement dans les milieux étrangers qui s'intéressent à ces pays. Une des toutes premières précautions à prendre est de se vacciner contre l'insidieux et coriace virus de la rumeur, si répandu dans la région. Tout en demeurant vigilant, se gardant à droite et se gardant à gauche, il faut aller résolument de l'avant, refuser l'hypocrisie et les solutions en solde. Faire savoir aux Burundais qu'ils sont les premiers responsables du destin de leur pays et qu'il est temps de jeter les bases d'une cohabitation pacifique et durable entre les deux principales communautés nationales. Approuvé par les partis politiques, le débat national au Burundi offre cette occasion. Les Nations unies et de nombreux pays dont l'Union européenne et les Etats-Unis appuient la tenue de ce débat national dans un climat serein.

Il faut parler franchement, et avec détermination, non pas du passé dont les Burundais ont tant souffert et qui les tient encore prisonniers, mais du présent et d'un futur où ils peuvent se sentir rassurés et protégés. Seuls quelques irréductibles campent forcément sur des positions extrêmes, prenant le pays en otage. Il faut chercher à les inclure et les associer, et s'ils refusent, il faut les isoler afin que leur emprise sur les gens cesse d'hypothéquer plus longtemps l'avenir. Comme le chantent ses habitants, *« le Burundi ne veut pas succomber au malheur »*.

La communauté internationale a un rôle majeur à jouer en faveur de la paix et de la stabilité au Burundi. Elle doit pour cela commencer par balayer devant sa propre porte, harmoniser ses approches et ses actions sur le terrain et démentir l'odieuse rengaine selon laquelle l'humanitaire est un fonds de commerce. L'incurie ne peut contribuer à marginaliser les extrémistes ni à renforcer la sécurité et la stabilité ni à initier la réhabilitation économique. Pour l'efficacité, il faut travailler en harmonie.

Bien que la crise qui sévit dans le pays perdure, le Burundi ne succombera pas au malheur. Il a un président, un premier ministre, un gouvernement, un Parlement et une armée nationale qui fonctionnent. La signature de la convention de gouvernement le 10 septembre 1994 par les partis politiques, en redonnant l'espoir d'un retour à une vie normale, a fortement réjoui les Burundais et, aussi, leurs amis. Aujourd'hui, des grincements se font entendre pour dépasser le présent malentendu, accepter la différence et promouvoir la tolérance. Il faut protéger, défendre et appliquer la Constitution et la convention de gouvernement afin que la marche vers la paix et la réconciliation nationale se poursuive de manière irréversible. Le débat national, dont la commission technique vient d'être inaugurée, permettra aux uns et aux autres de faire avancer leur cause et de préparer leur mise en place dans une atmosphère stable et sereine.

Les pays et ses amis étrangers ne doivent pas ignorer que la convention de gouvernement a aussi des adversaires qui s'activent. Le président et le premier ministre doivent continuer à prendre des initiatives incessantes en faveur de la paix et œuvrer ensemble et vite pour préserver cet acquis qu'ils ont négocié dans des conditions difficiles mais avec beaucoup de mérite et un sens élevé du patriotisme. *« Ahari Abagabo Ntiharwa Ibara »* ou *« Là où se trouvent des sages, l'irréparable ne se produit pas »*. Le pays et ses amis leur seront à jamais reconnaissants et la générosité internationale doit appuyer leurs efforts.

Ahmedou Ould Abdallah *est représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Burundi.*

Violence et mensonge en Tchétchénie

par Mikhaïl Molotsvov

Si chaque peuple se salue à sa façon, les représentants du peuple Vaïnakh, Tchétchènes et Ingouches, ont pour habitude de souhaiter à leurs hôtes de *« rester libre »* en prenant congé. En tant que député de la Douma, j'en ai toujours été convaincu : sans liberté, la Russie n'a pas d'avenir.

C'est en août 1991 que la Russie, jusque-là asservie, s'est peu à peu engagée sur la voie de la liberté. En prologue il y avait eu, en janvier 1991, les événements de Lituanie. L'immeuble du Parlement de Vilnius n'arborait-il pas, à côté du drapeau lituanien, les couleurs de la Russie ? Députés russes et lituaniens, anciens compagnons du Goulag, nous avons affronté côte à côte les chars soviétiques et avons fait nôtre ce vieux combat pour la liberté.

Par un hasard du destin, Sergueï Kovalev, Valeri Borchtchev et moi-même, tous trois décorés par la Lituanie reconnaissante, avons fait le choix de nous rendre à Grozny en décembre 1994, alors que Boris Eltsine, titulaire de la même médaille mais également président et chef des armées, se retrouvait au même moment au Kremlin, à son poste de commande.

Si notre choix était libre, le sien était déterminé par la raison d'Etat. En 1956 à Budapest, en 1968 à Prague, puis à Tbilissi, à Bakou, à Vilnius et, enfin, à Moscou en 1991, les chenilles des chars et la raison d'Etat ont, en vain, tenté d'écraser la liberté. Or il est grand temps que les dirigeants prennent conscience du caractère irremplaçable de la liberté.

Hélas, les rois sont faits par leurs courtisans. Au Kremlin, le Conseil présidentiel, siège de la fine fleur de l'intelligentsia moscovite, résolument opposé à l'emploi de la force en Tchétchénie, côtoie le Conseil de Sécurité, où le ton est donné par les ministres de la force publique.

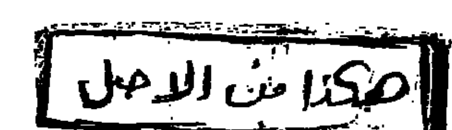
Comme les aigles à deux têtes n'existent que sur les emblèmes, le commandant en chef des armées ne peut être assis entre deux chaises. Si, en son temps, Mikhaïl Gorbatchev s'était entouré de ceux qui allaient fomenter le putsch d'août 1991 : Iazov, Krioutchkov, Pougo et Ianaev, Boris Eltsine se retrouve, à l'heure actuelle, en compagnie de *« durs »* comme Egorov, Gratchev, Stepachine et Erine. Cette équipe n'a guère réalisé les conséquences de son choix. Aujourd'hui, une ville a été anéantie, l'armée a essuyé des pertes énormes, sans parler du sort subi par la population civile. Tôt ou tard, et il aurait fallu commencer par là, on en viendra à des pourparlers. Si les événements de Lituanie de 1991 ont été un prologue aux transformations démocratiques en Russie, la tragédie tchétchène est un avant-goût de ce qui nous attend. Pourtant les faits ont montré que le Soviétique moyen a plus de bon sens que le représentant de l'élite politique. Celle-ci, soucieuse de suivre la mode, a troqué l'uniforme communiste contre le costume de l'autoritarisme. Mais alors que les nouveaux bureaucrates russes tentaient de justifier ce coup de force en brandissant le danger de la mafia tchétchène, l'homme de la rue, lui, se prononçait contre cette guerre et ses instigateurs. C'est un facteur d'espoir ; il y en a un autre : l'action des « mères de soldats ». Et puis il faudrait rendre hommage au courage civique des journalistes, qui ont su faire éclater la vérité, sans se laisser berner par l'art du mensonge que maîtrisent si bien nos dirigeants.

A Grozny, cet enfer artificiel, j'ai rencontré de dignes représentants de l'espèce humaine. Comme Ousman, ce Tchétchène, qui nous a sauvé la vie, lorsque nous nous sommes retrouvés coincés entre un régiment russe et le palais présidentiel assailli par les tirs. A la nuit tombée, il nous a sorti du piège, en nous faisant passer par les arrière-cours, dans les brèches des maisons en flammes, nous couvrant de son corps pendant les bombardements et les tirs. Il nous a laissés dans la banlieue de Grozny, en nous souhaitant de *« rester libres »*.

Certains prétendent que cette indulgence affichée n'est qu'une ruse de la propagande de Doudaev. Dommage que nos ministres ne soient pas aussi « rusés ». Hommes d'Etat et président tentent de se persuader naïvement qu'ils s'agit d'un combat pour *« l'intégrité de la Russie »* contre Djokhar Doudaev, rebelle et séparatiste. Grozny n'est plus, Doudaev court toujours et voici que Chakhraï, *« le rusé »*, propose de le rechercher en Ingouchie. Ils ont même décidé de s'adresser à Interpol. Iront-ils jusqu'en Estonie ?

Bon gré mal gré, l'opinion internationale comprend que la violation de la liberté d'un petit peuple se transforme en atteinte à la liberté de tous. Il est temps de cesser toute complaisance envers le mensonge et la violence sous prétexte qu'il s'agit d'une affaire intérieure russe. Il n'y aura pas de monde libre tant qu'un peuple, ou même un seul homme, est privé de liberté.

Mikhaïl Molotsvov *est député à la Douma de Russie.*



Il faut reparler de la Nouvelle-Calédonie

par Michel Levallois et Alain Ruellan

D'ABORD pour rappeler un anniversaire. C'était il y a sept ans, à la veille de l'élection présidentielle. Le double drame d'Ouvéa éclatait : l'attaque de la gendarmerie puis l'assaut donné à la grotte ; bilan : 25 morts. Quelques semaines plus tard, le 26 juin et le 20 août, au retour de la « mission du dialogue » envoyée sur place par le premier ministre Michel Rocard, les accords de Matignon et de la rue Oudinot étaient signés entre le FLNKS, le RPCR et le gouvernement français. Ces accords étaient ratifiés par un référendum national le 9 novembre 1988. Un an après, Jean-Marie Tjibaou et Yéwéné Yéwéné payaient de leur vie la signature de ces accords.

Depuis, le silence est retombé sur la Nouvelle-Calédonie. On travaille à l'application des accords, dit-on au ministère des DOM-TOM ; on fait fonctionner les provinces, disent les responsables de l'Union calédonienne : on reconstruit l'économie, disent les Calédoniens. Chaque année, un comité de suivi se réunit pour faire le bilan de ce qui a été réalisé, des engagements pris par l'Etat, des actions de formation... Il constate que, même si tous les crédits prévus n'ont pas été accordés ou dépensés, la Nouvelle-Calédonie reçoit une manne financière non négligeable, que l'opération de formation dite des « 400 cadres » avance, que les provinces kanakes bénéficient d'un rattrapage significatif, particulièrement spectaculaire aux îles Loyauté, d'infrastructures publiques, de routes, de téléphones, d'électricité, d'écoles, de collèges, de transports publics, de dispensaires. La province nord est devenue un propriétaire et un exploitant minier important. Des Kanaks ont créé leur entreprise dans le tourisme, la pêche, l'élevage, le commerce.

Alors pourquoi reparler de la Nouvelle-Calédonie puisque les choses avancent et que le calme règne ? Pour rappeler que la loi référendaire a prévu qu'en 1998, dans trois ans maintenant, *« les populations intéressées »* seront appelées à se prononcer par un scrutin d'autodétermination sur le maintien de ce territoire dans la République ou sur son accession à l'indépendance. Telle est en effet la finalité institutionnelle et politique des accords de Matignon. Préparer ce scrutin d'autodétermination devait en constituer la matière et le contenu. Pour Jean-Marie Tjibaou, cela voulait dire préparer les conditions d'une indépendance viable économiquement et acceptable pour le plus grand nombre, non seulement des Kanaks, mais des autres Calédoniens d'origine française ou océanienne. Faire en sorte que l'indépendance ne soit plus un mot tabou, un épouvantail, mais qu'elle devienne un projet pour l'avenir, une construction commune.

Pour Michel Rocard, qui exprimait le souhait que la Nouvelle-Calédonie choisisse de rester dans l'ensemble français, cela voulait dire mettre en œuvre des mesures spécifiques de décolonisation et de rattrapage au bénéfice des Kanaks en particulier et accepter une autodétermination, libre, loyale et équitable qui laisse ouverte la voie vers une indépendance dans la fidélité et non dans la rupture avec la France. *« Dix ans, ce n'est pas un répit, c'est un défi »*, avait-il déclaré à Nouméa.

Or il faut dire que ce défi n'a pas été véritablement relevé. Tout d'abord parce que Jean-Marie Tjibaou et Yéwéné Yéwéné n'étaient plus là pour rappeler qu'ils n'avaient pas seulement signé ces accords pour arrêter le cycle de la violence, mettre en place des provinces et obtenir un rattrapage financier au bénéfice de leurs compatriotes des tribus. Ils les avaient signés aussi pour préparer le territoire à une indépendance viable, accueillante aux autres ethnies et soutenue par la France. Ensuite, parce qu'il aurait fallu procéder à des réformes des structures économiques et financières du territoire que ni l'Etat ni le RPCR ne se sont pressés d'amorcer : réforme du système de formation des prix pour favoriser la production locale par rapport aux produits importés, réforme de la fiscalité directe et indirecte pour assurer des ressources au nouvel Etat et une société moins inégalitaire, réforme des rémunérations de la fonction publique et, par conséquent, des rémunérations privées afin de les rendre compatibles avec une économie plus compétitive.

> Jamais l'autonomie du territoire n'a été aussi menacée par une départementalisation rampante

En un mot, pour faire en sorte que ce territoire, qui, grâce au nickel, dispose de ressources dont ne dispose aucun autre territoire d'outre-mer, ne soit plus aussi dépendant des transferts publics. Au lieu de cela, les crédits publics n'ont jamais été aussi abondants, les fonctionnaires métropolitains aussi nombreux, l'autonomie du territoire aussi menacée par une départementalisation rampante. Au point que certains se mettent à rêver d'un scrutin qui entérinerait le maintien du territoire dans la République, faisant des accords de Matignon un plan de Constantine qui aurait réussit.

Les illusions ont toujours coûté très cher à la France dans ses rapports avec l'outre-mer. Illusions car le FLNKS ne cesse de rappeler que le maintien du consensus sert d'alibi pour évacuer soigneusement la dimension politique des accords de Matignon. Paul Néaoutine demande inlassablement que l'Etat fasse preuve de *« volontarisme »* ? Non pas seulement pour tenir ses engagements financiers, mais pour préparer l'avenir, pour procéder aux réformes qui permettront de proposer clairement et honnêtement, avec l'aide de la France, l'option de l'indépendance aux électeurs calédoniens. Le 9 février dernier, *Le Monde* nous informait que, pour la première fois, les indépendantistes du FLNKS avaient boycotté le comité de suivi des accords de Matignon. Attention ! c'est un avertissement à prendre au sérieux ! Or le risque est grand qu'aucun des candidats à l'élection présidentielle ne veuille dire quoi que ce soit sur ce dossier sensible. Et pourtant, dans trois ans, il faudra organiser le scrutin d'autodétermination. Ne donnons pas aux Kanaks à nouveau l'impression d'une indifférence qu'ils ressentiront comme du mépris, ou pis, comme une trahison, trahison d'autant plus grave qu'elle concerne des engagements ratifiés solennellement par un référendum.

C'est pourquoi nous posons deux questions aux candidats : vous engagez-vous à respecter les accords de Matignon ? Si oui, êtes-vous décidé à préparer le choix qui doit être soumis au vote des Caledoniens, y compris l'option d'une indépendance qui ne serait pas une independance « *« couperet »* », mais une construction qui pourrait être progressive et qui serait susceptible d'entrainer l'adhésion du plus grand nombre parce qu'elle respecterait les droits légitimes de chacun et serait appuyée et garantie par la France ? Vos réponses concernent au premier chef tous les Calédoniens, mais elles concernent également les citoyens de l'Hexagone qui veulent que soient tenus les engagements pris en leur nom et au nom de la France. Afin que ne se reproduisent plus jamais les désordres et les drames qui ont endeuillé la Nouvelle-Calédonie tout au long de ces deux dernières décennies.

Michel Levallois *est ancien secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie et ancien directeur des affaires politiques au ministère des DOM-TOM.*

Alain Ruellan *est ancien directeur général de l'ORSTOM, pour le comité de réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.*

AU COURRIER DU MONDE

DES DÉMINEURS AU RWANDA

Sensibilisé par votre journal et une émission télévisée à la situation tragique que connaissait alors le Rwanda, j'ai accepté le parrainage d'un orphelin rwandais, pris en charge à Kigali par une organisation humanitaire basée en Belgique (...) Je viens de recevoir des nouvelles de Kacyiru. La majorité des orphelins a pu survivre, grâce au dévouement exemplaire des responsables de l'orphelinat dont plusieurs ont été assassinés. L'organisation humanitaire a accueilli 500 nouveaux enfants. Elle travaille à remettre en état l'orphelinat de Kacyiru pour rapatrier ceux qui se trouvent actuellement dans des camps au Zaïre, à proximité de Bukavu.

L'un des principaux problèmes qui se pose est que le terrain de l'orphelinat, sur lequel se sont déroulés de violents combats, est probablement miné. J'aimerais donc savoir s'il ne serait pas possible à un pays comme la France d'envoyer des équipes de déminage au Rwanda. Le coût de cette opération ne serait sans doute pas monstrueux et ses effets seraient vraisemblablement considérables. Je compte donc sur vous pour répercuter cet appel.

Jacques de Kergommeaux
Uriage, Isère

A PROPOS DE DRESDE

Dresde a été détruite parce que l'Allemagne hitlérienne, première nation à avoir assimilé l'assassinat à une technique de destruction industrielle, résistait encore en février 1945, et que chaque jour passé était lourd de vies innocentes perdues (à cette époque aucun Allemand, sauf les exceptionnels résistants et les déportés politiques – ceux de la première heure – ne peut revendiquer l'innocence et n'est en droit de se prévaloir du statut de victime).

On peut discuter de la pertinence militaire de la destruction de Dresde. Cette guerre totale, voulue comme telle par les Allemands, avait un prix. Dresde, comme Hambourg, Cologne, Francfort, l'a payé. Puisque la génération de la Grâce de la Naissance Tardive se demande comment une des nations les plus cultivees du monde a pu devenir un Etat-bourreau, elle peut aussi se dire que Dresde a payé pour les péchés d'une génération maudite, celle de ses pères.

Gérard Bialot
Paris

LE POIDS DE L'EGYPTE

Les récentes informations provenant du Proche-Orient confirment l'offensive du gouvernement et de la diplomatie de l'Egypte à l'encontre du processus de paix selon Israël et de la politique de ce pays concernant l'armée nucléaire.

En effet, le président égyptien, dont le pays est en proie à une crise civile et économique sans précédent, ne peut accepter une mise à l'écart de la nouvelle carte économique et commerciale du Proche-Orient en paix.

Ses partenaires le savent et ont peut-être sous-estimé la capacité du premier partenaire historique arabe d'Israël à s'opposer comme un obstacle et à se lancer dans une surenchère du NON.

La question est finalement de savoir si les dirigeants israéliens disposent des moyens nécessaires pour ignorer la phrase d'Anouar Al Sadate, qui constitue la philosophie régionale de l'Egypte : *« Personne ne gagnera la guerre contre Israël sans l'Egypte, et personne ne gagnera la paix sans l'Egypte. »*

Pierre Saba Mosse
Paris

SURFACTURATIONS Le conseil d'administration d'Alcatel-Alsthom s'est réuni mercredi 5 avril pour se pencher sur les comptes du groupe dont les résultats seraient en baisse de 40 % pour 1994. Au même moment, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris examinait le recours formé par Pierre Suard, PDG du groupe, au sujet du contrôle judiciaire lui interdisant de gérer son groupe et renvoyait sa décision au 14 avril. ● LE JUGE D'HUY, chargé de l'affaire des surfacturations d'Alcatel-CIT au détriment de France Télécom, poursuit son enquête sur une « caisse noire » à l'étranger de la société de téléphonie. ● DÉSTABILISÉS, les cadres d'Alcatel-Alsthom attendent maintenant que des dispositions soient prises pour gérer l'après-Suard. Une tâche qui incombe aux membres du conseil d'administration, Marc Viénot, président de la Société générale, en tête.

Déstabilisé, le groupe Alcatel-Alsthom envisage l'après-Suard

La cour d'appel, de Paris qui examinait, mercredi 5 avril, le recours formé par le PDG du groupe contre son contrôle judiciaire, a renvoyé sa décision au vendredi 14 avril. D'autre part, le conseil d'administration devait annoncer des résultats en baisse de 40 %

UNE CASSURE. A l'intérieur comme à l'extérieur d'Alcatel-Alsthom, les avis convergent. Qu'on le veuille ou non, *« l'affaire »* ouvre une nouvelle ère pour Alcatel. Tout le monde a conscience que le siège de la rue La Boétie n'a plus guère de prise sur la suite des événements. *« Ce sera seulement le premier informé »*, estime-t-on. L'avenir du groupe se joue en grande partie à la Société générale et dans le bureau de son PDG, Marc Viénot, grand ordonnateur de la succession Pierre Suard. La banque est le premier actionnaire d'Alcatel devant ITT, groupe américain. Dans les milieux industriels et gouvernementaux, certaines inquiétudes commencent à se faire jour. *« Il faut si nécessaire se donner du temps et éviter de se précipiter. Quand on sait la bataille qui existe avec les Américains dans les télécoms et autres secteurs, il est impossible de permettre à MM. Araskog et Drendel* (les patrons respectifs d'ITT et de General Instruments, également actionnaire) *d'avoir trop de poids sur un sujet aussi complexe que la présidence d'Alcatel-Alsthom. Les enjeux nationaux sont trop lourds. »*

L'attention de Marc Viénot, mais aussi de Guy Dejouany, le patron de la Générale des eaux, de Jacques Friedmann, celui de l'UAP, et de Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais, seul groupe public à figurer au capital d'Alcatel, n'a pas manqué d'être attirée sur ces *« préoccupations »*.

MI-TEMPS

En attendant, depuis trois semaines, Alcatel-Alsthom savoure sa mi-temps ! L'appel des avocats de Pierre Suard contestant la procédure de contrôle judiciaire dont fait l'objet le PDG depuis le 10 mars a donné un répit. De l'avis général, ces trois semaines ont permis de *« souffler »*. En interne, les cadres espèrent une issue rapide, puisque d'une manière ou d'une autre la crise sera traitée. *« Nous sommes comme des lapins qui aperçoivent le bout du terrier tout en sachant qu'il y a encore 200 mètres à faire »*, résume un dirigeant.

Car les *« journées de mars »* avec la mise en examen du PDG le vendredi 10 mars, le contrôle judiciaire lui interdisant d'exercer ses fonctions, l'agitation du week-end suivant, le conseil d'administration exceptionnel, les « une » des journaux, l'intervention télévisée de M. Suard et, enfin, la perspective brandie par le patron d'Alcatel-Alsthom d'un déménagement du siège à l'étranger ont créé un véritable traumatisme.

Principaux actionnaires connus d'Alcatel-Alsthom

La Société générale, 1er actionnaire, a un rôle déterminant dans les manœuvres en cours.

« Le groupe est au bord de la crise de nerfs », confie-t-on. *« Ils » flinguent des années de travail. » « Ils »*, c'est-à-dire alternativement la presse, la rue La Boétie – où est installé l'état-major de Pierre Suard –, voire parfois les administrateurs.

Alcatel-Alsthom est passé par tous les états. De la rage à l'abattement en passant par l'amertume. Et surtout la crainte. Au plus fort de la crise, le deuxième groupe industriel français est devenu un gigantesque nid à rumeurs alimentant parfois de tardifs procès et de médiocres règlements de comptes. Des certitudes d'un jour s'imposaient : des OPA se préparaient en coulisse, Alcatel-Alsthom allait droit au démantèlement, tout le monde risquait d'*« y perdre son job »*. Par dépit, ras-le-bol, ou volonté d'assurer ses arrières, d'aucuns ont pris discrètement des contacts, et ont commencé à s'adresser à des cabinets de recrutement ou à des chasseurs de tête. Sans que, pour le moment, ces rendez-vous aient débouché sur des défections majeures.

Depuis, la tension est un peu retombée. *« C'est plus calme »*, explique un cadre. Mais des réflexes nés au gré des rebondissements du mois dernier sont restés. Comme les coups de téléphone du matin aux *« copains des autres filiales »* et *« la chasse à l'information rue La Boétie »*. Un vrai sport qui a désormais ses passionnés dans le groupe. On n'a jamais autant parlé entre soi chez Alcatel-Alsthom.

Si le moteur tourne à nouveau, la machine n'a pas pour autant totalement redémarré. Le comité de direction, à la tête duquel officie François de Laage de Meux, le directeur général du groupe, gère les affaires les plus courantes. Rien de plus. Les troupes ont commencé à faire leur travail de deuil. En interne, le départ de Pierre Suard est spontanément évoqué comme fortement probable. Indépendamment de la décision qu'a prise mercredi 5 avril la chambre d'accusation qui examine son appel. Certaines légitimités sont désormais remises en cause. *« Dans une grande boîte comme Alcatel, il y a toujours plein de gens qui pensent qu'ils sont au moins aussi bons que les grands patrons »*, indique un cadre supérieur. Le déroulement de *« l'affaire »* a évacué encore davantage de complexes.

Caroline Monnot

Entreprises et juges sont en quête d'une jurisprudence

DANS UN DOSSIER comme celui de la mise sous contrôle judiciaire de Pierre Suard, président d'Alcatel-Alsthom, *« l'accumulation des maladresses est plus déstabilisante que les accusations d'abus de bien social »*, estime Bernard Brunhes, consultant et spécialiste des relations humaines en entreprise. Les patrons français, à l'image de Pierre Suard, n'ont pas l'habitude des juges qui, eux-mêmes, découvrent l'économie et le monde de l'entreprise. Les premiers frottements étonnent, les étincelles attirent les médias. D'où les faux pas réciproques et une théâtralisation parfois exagérée au vu des résultats, mais toujours déstabilisante pour les salariés des entreprises.

Un autre patron, Jacques Calvet, ne manquait pas de souligner le manque de culture économique des membres du barreau. Aujourd'hui, s'il reconnaît volontiers le chemin parcouru, il juge opportun de parvenir à une meilleure connaissance mutuelle. D'une façon plus générale, Bernard Brunhes considère qu'*« avec la disparition de l'autorisation administrative de licenciement et l'affaiblissement des syndicats, on va de plus en plus chercher les juges pour qu'ils interviennent en entreprise. Mais ils n'y sont pas préparés et ne peuvent s'appuyer sur une jurisprudence. Il faut former les magistrats et rôder les mécanismes »*.

En attendant, le résultat est traumatisant pour les cadres, qui recherchent de nouveaux repères d'autant plus intensément que, dans le cas d'Alcatel-Alsthom, le patron est identifié à l'entreprise et que ses mises en examen sont vécues de l'intérieur comme autant de coups portés directement à l'entreprise. Tout dépend, selon le consultant, de l'organisation de l'entreprise. *« Dans un groupe très décentralisé, comme Saint-Gobain, les effets ne seraient pas aussi durement ressentis. Alcatel-Alshom peut-il basculer ? Tout dépend, précisément, du niveau de décentralisation. Lorsqu'un électrochoc de cette ampleur traverse une entreprise, il faut profiter de la situation pour restructurer les responsabilités, reconstruire des équipes, relancer la mobilisation. Ce qui, à la suite d'un coup sur la tête, ne revient pas tout seul. »*

« UN CERTAIN MERCANTILISME »

La perte des repères est d'autant plus plus importante que *« la notion d'appartenance à un groupe est moins nette qu'auparavant. Au début des années 80, on notait un attachement des cadres à l'entreprise, sentiment renforcé par l'accent mis à l'époque sur les projets d'entreprise. Plus tard, avec la récession, ils se sont aperçus qu'on n'avait plus besoin d'eux et les relations se sont déplacées sur le terrain d'un certain mercantilisme, avec le développement des stock-options et les indemnités de départ par exemple. L'attachement à l'entreprise s'en est trouvé largement affecté »*. Ce qui explique que, dans le groupe de Pierre Suard, l'attitude du président soit largement critiquée.

G. B.

Les nouveaux développements de l'enquête du juge d'Huy

SI LES INCERTITUDES judiciaires liées au sort de Pierre Suard ont pesé sur le conseil d'administration d'Alcatel- Alsthom, elles n'ont pas entravé l'enquête conduite à Evry par le juge d'Huy qui a connu, ces dernières semaines, de nouveaux développements.

A l'heure où devait se réunir le conseil d'administration du groupe, mercredi 5 avril, personne ne pouvait dire si le contrôle judiciaire interdisant à M. Suard de gérer Alcatel-Alsthom depuis le 10 mars allait être, ou non, maintenu. Selon *L'Est républicain* du 5 avril, qui a publié des extraits des réquisitions écrites du parquet général, le ministère public a demandé la confirmation du contrôle judiciaire imposé à Pierre Suard. Mais la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui a examiné ce même matin le recours formé par le PDG, est évidemment souveraine. Il lui revenait notamment de décider s'il convenait de rendre aussitôt son arrêt, ou bien de le mettre en délibéré sous huitaine ou quinzaine. La décision a finalement été reportée au 14 avril.

Ces zones d'ombre n'ont pas, en tout cas, empêché le juge d'Huy de poursuivre son enquête en cherchant à vérifier si les escroqueries commises par Alcatel-CIT au détriment de France Télécom n'ont pas servi à alimenter une « caisse noire » de la société de téléphonie à l'étranger. Après la Suisse, l'Angleterre et les Etats-Unis, une nouvelle commission rogatoire internationale a été lancée par le magistrat en direction de la Belgique. Il s'agit cette fois de s'assurer de la réalité et de la destination finale des versements opérés par Alcatel-CIT, de 1986 à 1991, sur un compte ouvert à la banque Duménil-Leblé de Bruxelles. A la fin du mois de mars, la justice belge a donc adressé au juge d'Huy les documents bancaires relatifs à ces virements qui ont atterri sur un compte ouvert à la banque bruxelloise par un intermédiaire, Mark Hubbard (*Le Monde* du 18 mars).

Ce compte bruxellois intéresse d'autant plus le juge d'Huy qu'il a aussi vu passer des versements émanant du groupe Alcatel et de la société Promco, un bureau d'études londonien dont les relations financières avec Alcatel-CIT – 20 millions de francs versés en 1991 par la société de téléphonie – avaient déjà émaillé l'instruction dirigée par le magistrat d'Evry.

CONTRE-FEUX MÉDIATIQUES

Quel que soit l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris, M. Suard sera interrogé sur l'ensemble des versements opérés par des sociétés ou filiales du groupe Alcatel-Alsthom. Hors de la scène judiciaire, le PDG n'avait d'ailleurs pas tardé à allumer des contre-feux médiatiques. Mis en examen pour *« recel d'escroqueries »* commises au préjudice de France Télécom, le 10 mars, il s'était longuement défendu, cinq jours plus tard, devant les caméras du journal de *France 2*, en se présentant comme la victime d'une *« erreur judiciaire »*. Il avait alors indiqué que les divers virements « douteux » repérés par le juge d'Huy – dont 600 000 francs versés par Alcatel-CIT sur un compte luxembourgeois géré par le banquier Alain Cellier, proche de Gérard Longuet, président du PR et ancien ministre – concernait des commissions commerciales pour des marchés à l'exportation.

« Il n'y a rien d'occulte là-dedans », avait ajouté M. Suard dans sa défense médiatique. Le PDG devra néanmoins expliquer au magistrat instructeur pourquoi les derniers versements d'Alcatel-CIT – ceux destinés à l'intermédiaire Mark Hubbard et qui ont fait l'objet de la commission rogatoire internationale adressée à la Belgique – ont eux aussi atterri sur le compte d'une société *« panaménne »* ouvert par le banquier Alain Cellier. Parallèlement à ces investigations banquaires et commerciales, le juge d'Huy a exploré les autres volets de son enquête. Il a ainsi continué à s'intéresser aux éventuels avantages dont certains dirigeants du groupe auraient pu bénéficier en matière de travaux réalisés à leur domicile. Des vérifications ont ainsi été dernièrement ordonnées sur le paiement de travaux effectués au domicile privé de Françoise Sampermans, directrice générale de la Générale occidentale, le pôle médias-presse du groupe Alcatel-Alsthom.

Erich Inciyan

L'année 1994 aura marqué un net redressement des résultats financiers des grandes entreprises

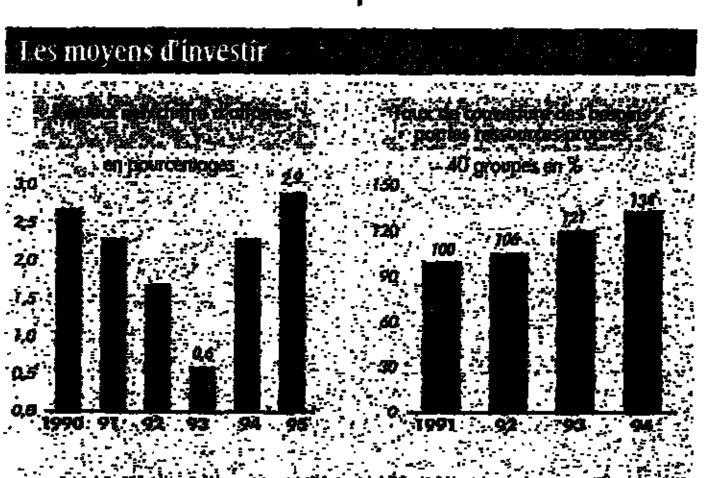
L'enquête des « cinquante » du Crédit national prévoit un rebond de l'investissement en 1995

*« **REBOND** spectaculaire de l'autofinancement et des résultats, reprise soutenue de l'investissement »*, l'enquête 1995 du Crédit national sur les principaux groupes français ne fait que conforter les tendances dessinées lors d'études récentes (Insee, Lettre de conjoncture de la BNP...), mais avec quelle force ! Dominique Vallet, directeur d'études et de la stratégie du Crédit national, en est lui-même tout ébaubi. *« Je suis admiratif devant le comportement des grands groupes français qui, dans des circonstances adverses, ont su magnifiquement tirer leur épingle du jeu. »*

Plus connue sous l'appellation d'*« enquête des cinquante »*, la version 1995 de l'étude du Crédit national, menée depuis dix-huit ans et présentée le 4 avril aux PDG concernés, montre que les bons résultats obtenus en 1994 devraient se prolonger en 1995. L'activité s'est redressée avec une progression de 1,6 % du chiffre d'affaires en 1994, qui devrait atteindre 2,6 % en 1995, contre une baisse de 3,6 % en 1993.

Les résultats nets ont connu des scores encore meilleurs : rapportés au chiffre d'affaires, ils ont représenté 2,3 % en 1994, (contre 0,6 % en 1993) et pourraient passer à 3 % en 1995. *« Meilleur niveau depuis les records de 1988-1989. »* Mais le plus extraordinaire vient du rebond de l'autofinancement, qui s'est élevé à 21 % alors que la prévision était de 15 %, contre un recul de 14 % en 1993. Du coup, le taux d'autofinancement (autofinancement-investissements physiques) atteint des sommets estimés à 120 % il y a un an et aujourd'hui évalués à 135 %. Un chiffre que l'on devrait retrouver en 1995.

« Taux spectaculaire, objectera-t-on, *dû au recul des investissements depuis le pic de 1990. »* Cet argument, justifié par le passé, ne devrait plus l'être. Si les « cinquante » ont vu leurs investissements physiques reculer de 30 % depuis 1990 (dont une baisse de 12 % en 1993), le recul a été moins prononcé en 1994 (moins 4 %) et le redressement devrait être net en 1995, avec une croissance de 7 % qui pourrait se poursuivre en 1996 (*Le Monde* du 4 avril). Pas de quoi rattraper tout le retard accumulé depuis quatre ans, mais Dominique Vallet convient qu'*« un bon quart du chemin a été parcouru »*.



Le redressement financier des groupes leur permet d'autofinancer leurs investissements. Jusqu'ici, une priorité avait été donnée au désendettement, mais les dépenses devraient croître de 7% en 1995.

L'enquête des « cinquante » confirme la priorité donnée au désendettement, déjà soulignée par la Lettre de conjoncture de la BNP, parue en janvier 1995, qui se penchait sur la situation financière des entreprises françaises, et par le dernier « quatre pages » du ministère de l'industrie sur le renouveau de l'industrie. Le rapport des dettes aux fonds propres, qui avait culminé à 160 % en 1985, pour avoisiner les 90 % de 1989 à 1993, est revenu à 80 % en 1994, et tomberait à 67 % en 1995, selon le Crédit national.

ANCRAGE INTERNATIONAL

Magnifique performance, mais à quel prix : *« A périmètre constant, les grands groupes n'ont augmenté leurs effectifs qu'une fois, en 1989, depuis le début de l'enquête »*, constate le Crédit national. Le recul de l'emploi a atteint 3,5 % en 1995, 2,5 % en 1994, et devrait s'atténuer en 1995 : 0,9 %. Une nuance doit être apportée à ce constat négatif : l'échantillon des « cinquante » comporte deux fois plus de groupes industriels que de groupes spécialisés dans les services, généralement plus créateurs d'emplois.

Le Crédit national souligne l'ancrage international solide des grands groupes dont l'Hexagone ne constitue plus que 41 % du marché, dont 41 % des investissements physiques sont effectués à l'étranger et dont 42 % des investissements financiers concernent des acquisitions internationales. Avec une priorité pour les zones à croissance rapide comme l'Asie du Sud-Est.

Le dernier « quatre pages » du ministère de l'industrie vante, lui aussi, cette mondialisation de l'industrie française. On s'est trop longtemps plaint de son insuffisance pour ne pas se réjouir aujourd'hui de sa récente expansion. Elle a cependant une contrepartie que le ministère de l'industrie met en lumière. C'est l'attractivité de la France pour les capitaux industriels étrangers, avec le risque que cela comporte. Quand 23 % des emplois de l'industrie manufacturière dépendent d'entreprises à capitaux étrangers, peut-on être sûr de leur pérennité sur le sol français ? Les exemples de Gillette ou de Hoover, « délocalisés », sont dans les mémoires. Quand le ministère de l'industrie envisage *« un retour de l'industrie comme principal moteur du développement »*, souhaite-t-on que ce soit « à l'anglaise », c'est-à-dire une réindustrialisation d'un pays sous capitaux étrangers ?

Claire Blandin

Les résultats de la Société générale de Belgique consolident la Compagnie de Suez

Des profits en hausse de 27 %

LA SOCIÉTÉ générale de Belgique (SGB) sort d'une longue et patiente mutation. Alors que la banque Indosuez, alourdie par ses investissements malheureux dans l'immobilier, a affiché des pertes, le groupe belge, deuxième pillier de Suez, représente la première contribution à ses bénéfices. Avec un résultat net de 11 milliards de francs belges (1,87 milliard de francs), en hausse de 27 % sur 1993, la SGB a réalisé son plus beau profit depuis quatre ans. Le résultat courant a progressé de 41 %, pour atteindre 9,05 milliards de francs belges.

« La stratégie de la SGB devient payante », s'est exclamé Etienne Davignon, président du conseil d'administration, *« mais personne ne porte crédit à l'actionnaire qui a soutenu sa stratégie pendant des années »*. La Générale de Belgique est en train de recueillir les fruits de ses efforts. En cinq ans, le groupe, bras séculier de l'économie belge, a accompli une mutation complète qui l'a vu abandonner des pans entiers de l'industrie au profit de la finance et des services.

La Compagnie maritime belge a été vendue. FN-Herstal (armement) a été cédé à GIAT industrie. Le cimentier CBR a été repris par le groupe Heidelberger Zement. Les autres filiales ont été remises à plat.

Pour la première fois, elles ont toutes été bénéficiaires. Recticel, recentré sur une seule activité (les mousses de polyuréthanne), a apporté 373 millions de francs belges de contribution au groupe, en hausse de 70 % par rapport à 1993. Le redressement de l'Union minière (non-ferreux) est encore plus spectaculaire. Alors que cette filiale avait eu un impact négatif de 1,2 milliard de francs belges sur les comptes du groupe en 1993, elle a apporté l'an dernier une contribution positive de 337 millions de francs belges. Comme le souhaitait Suez, l'Union minière est désormais beaucoup moins sensible aux cycles. Cela s'est fait au prix d'un assainissement drastique. Union minière, qui croulait sous les dettes, n'affiche plus qu'un ratio d'endettement sur fonds propres de 24 %. Mais l'héritière des Mines du Haut Kantaga a perdu son poids dans le groupe. Elle représentait près de la moitié de la valeur de la SGB en 1987 mais ne compte plus maintenant que pour 17,8 % dans le portefeuille.

« La SGB a trouvé un bon équilibre entre l'industrie, la finance et les services. Chaque pôle représente environ un tiers de notre activité », remarque Gérard Mestrallet. Au coté de l'industrie, la SGB est présente dans l'énergie avec Tractebel, qui constitue 24,3 % de la valeur de la SGB et contribue à hauteur de 30 % (3,2 milliards de francs belges) aux résultats du groupe. Et dans la finance avec l'assureur Fortis AG et la Générale de banque, dans laquelle la SGB a renforcé sa participation pour la porter à près de 30 % et qui lui apporte plus de 40 % de son résultat.

SORTIE DE L'ARBED

En dehors de ces trois pôles, les autres participations sont réduites à la portion congrue. Pour rendre service à sa maison-mère, la SGB porte 1, 5 % d'Elf dans le cadre de la politique des « noyaux durs » des privatisées françaises. Elle détient par ailleurs 5 % du groupe sidérurgique luxembourgeois Arbed, qui pourraient être cédés progressivement. Les 12 % au capital d'Accor sont pour l'instant gelés. MM. Pelisson et Dubrule, fondateurs du groupe hôtelier, ont refusé de voir la SGB augmenter sa participation. Mais celle-ci n'a sans doute pas dit son dernier mot. *« Nous n'avons pas l'intention de vendre »*, a réaffirmé Etienne Davignon.

Fort d'un trésor de guerre de 18 milliards de francs belges, le groupe a retrouvé une marge de manœuvre. Il entend financer, en priorité, le développement international de ses filiales mais n'exclut pas des prises de participation nouvelles. Il vient de renforcer sa position dans Coficem, la holding de tête de la Sagem (électronique). Détenant depuis janvier 17 % du capital de cette société française, la SGB entend porter sa part à 20 % au cours de l'année. *« Nous avons besoin d'un pôle de croissance, qui nous apporte l'expertise technologique dont nous manquons. La Sagem peut nous la donner et prendre le relais du l'Union Minière »*, explique M. Mestrallet.

Déterminée à mettre en œuvre la politique « d'actionnaire professionnel » définie comme un des axes stratégiques de Suez, la SGB se révèle être une arme pour sa maison-mère. Interrogé sur les incertitudes pesant sur le capital de Suez que menace la BNP, Etienne Davignon prévient : *« Si des choses se passaient, ce que je ne crois d'ailleurs pas, nous ne resterions pas inactifs »*. En outre, la SGB a des actionnaires minoritaires (Suez ne détient que 60 %) et les tribunaux belges savent faire respecter leurs intérêts. Le coût d'une attaque boursière contre Suez obligerait les indemniser : le coût de l'opération passerait de 40 milliards de francs à 120 milliards. La SGB, considérée hier encore comme responsable des malheurs de Suez, devient sa meilleure protection...

Martine Orange

Dassault enregistre un bénéfice en progression

LE GROUPE AÉRONAUTIQUE Dassault-Aviation a réalisé en 1994 un bénéfice net de 429 millions de francs, en hausse de 37,9 % par rapport à 1993. La société estime avoir, dans ces conditions, sensiblement accru sa rentabilité, malgré un contexte international déprimé dans son secteur d'activité. Son chiffre d'affaires marque le pas avec un total de 12,6 milliards de francs, en recul de quelque 5,3 % par rapport à 1993 (13,3 milliards de francs). Selon Dassault-Aviation, 48 % du chiffre d'affaires de 1994 a été réalisé à l'exportation, et 41 % concerne des activités civiles.

Les prises de commandes ont fait un bond de 38 % avec un montant de 18 milliards de francs, dont 64 % à l'exportation. Ainsi, les premiers avions de combat Rafale ont été commandés par la France, pour une livraison qui devrait intervenir à partir de 1997. Désormais, le Rafale est présenté officiellement à l'exportation et il sera, pour la première fois, exposé dans des salons étrangers, notamment celui de Singapour. De même, le Mirage 2000-5 a enregistré un deuxième succès à l'exportation avec un contrat signé par Qatar pour la fourniture de 12 appareils.

En 1994, Dassault-Aviation a vendu notamment 45 avions d'affaires Falcon neufs (au lieu de 23 l'année précédente et 22 en 1992). Le groupe français acquiert ainsi presque la moitié du marché mondial de ces appareils civils classés haut de gamme. C'est principalement la reprise économique observée aux Etats-Unis qui est à l'origine de ces ventes. Dassault-Aviation retrouve sa place des années 80 sur le marché américain. C'est l'une des raisons qui expliquent pourquoi le groupe a décidé en 1994 de lancer la nouvelle version de son Falcon intercontinental (le Falcon 900 EX) aux performances accrues.

Boeing et Airbus émettent des réserves sur le projet de Super-Jumbo

Les débouchés ne justifieraient pas un investissement de 15 milliards de dollars

Le lendemain d'une déclaration de Jean Pierson, patron d'Airbus, sceptique quant à l'avenir d'un avion gros porteur de plus de 600 places, Phil Condit, directeur général de Boeing, doute aussi qu'il existe pour l'instant un marché pour un tel appareil construit en commun. Des solutions pourraient être recherchées de façon indépendante. Les études continuent sur le projet concurrent de supersonique.

SEATTLE
de notre envoyée spéciale

Le lancement d'un avion de 600 places ou plus semble compromis. Les deux constructeurs aéronautiques, l'européen Airbus Industrie et l'américain Boeing, ont émis des doutes sur l'avenir d'un Super-Jumbo, du moins à court terme. *« C'est un marché très difficile,* a estimé, mardi 4 avril, Phil Condit, directeur général de Boeing. *C'est pourquoi nous travaillons avec Airbus pour évaluer l'importance de ce marché. »* Selon M. Condit, il semble très peu probable qu'il y ait la place pour deux projets concurrents. Reste à savoir s'il existe un marché même pour un seul avion développé par un ou plusieurs constructeurs.

Actuellement, les deux avionneurs mènent des recherches sur des projets qui leur sont propres, tout en poursuivant une étude de faisabilité conjointe. Ces conclusions, qui devraient être présentées en juin, risquent de donner un coup d'arrêt aux travaux exploratoires en cours. Jean Pierson, l'administrateur-gérant d'Airbus Industrie, a estimé, lundi 3 avril dans un entretien au *Financial Times*, qu'il ne croyait pas que le marché était capable de supporter un tel projet.

Sans être aussi catégorique que son concurrent européen sur l'avenir d'un Super-Jumbo, M. Condit considère, pour sa part, que *« cet avion très cher ne peut être lancé avec un petit nombre de commandes »*. Son développement est estimé par l'avionneur de Seattle à 15 milliards de dollars. C'est là où le bât blesse. A ce jour, seules deux compagnies aériennes s'intéressent à cet avion, British Airways et Singapore Airlines. Les transporteurs américains n'ont montré *« qu'un intérêt poli »*, selon l'administrateur-gérant d'Airbus. Il pense que les besoins pourraient finalement être satisfaits par des avions existants, comme les Boeing 747 et Airbus A 340 avec des versions de ces appareils offrant de plus grandes capacités. Les solutions apportées seraient, en ce cas, indépendantes et concurrentes. Mais l'annonce d'un projet commun n'a-t-elle jamais eu d'autre objectif que de mieux contrôler l'état d'avancement de la réflexion du concurrent pour chacun des deux avionneurs ? Selon les prévisions du constructeur européen publiées en début d'année, le besoin d'un avion de plus de 500 places dans les vingt ans à venir serait de l'ordre de 800 appareils.

Larry Clarkson, senior vice president de Boeing chargé du développement international, voit d'autres obstacles à ce projet. Comme le développement des lignes dites secondaires qui, en soulageant les axes à fort trafic, ralentit d'autant le besoin d'un avion très gros porteur. Compte tenu de ces incertitudes, M. Clarkson a estimé qu'un Super-Jumbo ne serait pas lancé dans les deux ans à venir, sans exclure, toutefois, des développements à plus long terme.

Parallèlement, les deux constructeurs aéronautiques travaillent sur un supersonique de deuxième génération qui fait l'objet de recherches soutenues chez les Américains. Elles portent, notamment, sur les questions liées à l'environnement (bruit et pollution). L'appareil, destiné surtout à des liaisons transpacifiques, volerait entre Mach 2 et Mach 2,4 au-dessus des océans. Si ces recherches aboutissaient à un projet d'un coût d'exploitation raisonnable, le successeur du Concorde, pour lequel les Etats-Unis auront consacré 2 milliards de dollars sur dix ans, est un projet qui pourrait entrer en concurrence avec celui du Super-Jumbo, estime-t-on à Seattle. C'est la raison pour laquelle, en France, Louis Gallois, président d'Aérospatiale, estime que, sur un plan stratégique, l'Europe doit disposer de la carte technologique du supersonique de demain pour que le fils de Concorde ne se fasse pas sans elle. Les recherches, de toute façon, n'atteignent pas le niveau américain : elles n'ont pas dépassé 15 millions de dollars pour l'Europe en 1994, contre 197 millions outre-Atlantique.

Martine Laronche

Renault engage une procédure de licenciement à l'encontre de six salariés

ALORS que, à l'appel de la CGT, les salariés de Renault ont décidé de manifester le jeudi 6 avril à Paris derrière leurs collègues du Mans assignés en référé par la direction du site pour entrave à la liberté du travail (avec violences à l'appui), une procédure de licenciement a été engagée contre six salariés (dont trois délégués CGT du personnel) du centre d'études de Rueil, dans les Hauts-de-Seine pour *« agissements illicites à l'occasion du conflit »* en cours depuis quinze jours. Le mouvement revendicatif, inhabituel dans cet établissement comprenant principalement des cadres et des agents de maîtrise, est caractéristique des dernières grèves chez le constructeur. *« Les négociations salariales sont closes mais tous les problèmes spécifiques à l'établissement peuvent encore être discutés »*, déclare la direction. Mais le siège de Billancourt veut manifestement faire preuve de fermeté à l'égard de grévistes devenus minoritaires après le mouvement du 14 mars.

■ **CCF : la banque présidée par Charles de Croisset** a pris le contrôle de Dupuy de Parseval en rachetant la participation de 70 % de la Banque parisienne de crédit (BPC), filiale de la Société générale de Belgique (SGB), ainsi que celle des familles fondatrices. La transaction s'est effectuée sur la base d'un prix de 120 millions de francs, soit deux fois les fonds propres de cette petite banque régionale implantée en Languedoc. Dotée d'une trentaine d'agences, la Banque Dupuy de Parseval totalisait fin 1994 environ 1,5 milliard de francs de dépôts et 1 milliard de crédits. Elle a réalisé un bénéfice net de 14,3 millions de francs.

■ **BCP : La banque mise en redressement judiciaire** en décembre 1994 ferait l'objet de deux offres de reprise de la part de la Banque Hervet et du GOBTP associé à Georges Pébereau, président de Marceau Investissements. Le président du tribunal de commerce de Paris, Michel Rouger, a indiqué mardi 4 avril que la prochaine audience qui examinera ces offres aura lieu le 7 juin.

■ **Marché automobile.** Au mois de mars, les ventes de voitures particulières neuves se sont élevées à 186 300, soit une baisse de 1,1 % par rapport au même mois de l'année précédente, premier mois où les effets de la prime Balladur, instaurée en février 1994, se faisaient sentir. Le mois dernier, les trois marques françaises ont perdu des parts de marché puisque leur taux de pénétration est passé de 63 % à 59,5 % entre février et mars.

La Banque de France devrait à nouveau faire le choix de la prudence

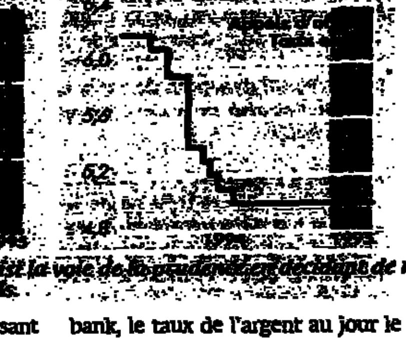
Le Conseil de la politique monétaire ne modifierait pas ses taux directeurs

Le Conseil de la politique monétaire se réunit jeudi 6 avril. Jusqu'à présent la Banque de France a décidé de ne pas répercuter la baisse des taux directeurs de la Bundesbank effectuée la semaine dernière. Les professionnels des marchés considèrent que les autorités monétaires françaises ne prendront pas le moindre risque d'affaiblir le franc en réduisant leurs taux, notamment en raison de la proximité de l'échéance présidentielle

« PLUS PERSONNE ne peut douter de l'indépendance de la Banque de France. Elle ne baisse plus ses taux quand la Bundesbank réduit les siens », observe, avec ironie et amertume, le directeur de la salle des marchés d'une grande banque française. Ce commentaire reflète la déception de tous ceux qui avaient espéré que le Conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France emboîte rapidement le pas de l'institut d'émission allemand. Jeudi 30 mars, la Bundesbank a annoncé un assouplissement de sa politique monétaire. La banque centrale allemande a réduit son taux d'escompte de 0,5 % (4,5 % à 4 %) et son taux de prises en pension de 0,35 % (4,85 % à 4,5 %). Dans les heures qui ont suivi, les banques centrales néerlandaise, suisse, autrichienne et belge ont procédé à leur tour à des baisses de leurs propres taux directeurs. La Banque de France est au contraire restée immobile, laissant inchangés ses deux principaux taux directeurs. Le taux de ses appels d'offres – le taux plancher auquel les banques se refinancent auprès de la banque centrale – reste fixé à 5 % et le taux de ses prises en pension à 24 heures – le taux plafond – à 8 %.

Une politique monétaire défensive





La Banque de France a choisi la voie de la prudence en décidant de ne pas répercuter la baisse des taux allemands.

« La stratégie de la Banque de France est empreinte d'une grande prudence », résume Dominique Barbet, analyste à la banque Paribas. Cette prudence paraît justifiée par le fait que le marché monétaire français connaît une situation tout à fait exceptionnelle. Le 8 mars, le CPM a en effet choisi de frapper *« un grand coup »* afin de freiner la chute du franc, tombé à un plus bas niveau historique de 3,59 pour 1 deutschemark. Il a décidé de supprimer ses traditionnelles opérations de pension de 5 à 10 jours, fixées à 6,40 %, pour les remplacer par des pensions à 24 heures au taux de 8 %. Cette mesure d'urgence prise par l'institut d'émission n'a pas manqué de provoquer de vives tensions sur les taux d'intérêt à court terme français. Le taux de l'argent au jour le jour a bondi à 8 %, les taux à trois mois à près de 9 %.

En période *« normale »*, expliquent les experts, avec un franc plus vigoureux, la Banque de France aurait rapidement imité la Bundesbank et assoupli sa politique monétaire. La stratégie des autorités monétaires françaises consiste en effet traditionnellement à faire *« coller »* le taux de ses appels d'offres à celui des prises en pension allemand, en maintenant une petite marge de sécurité d'une quinzaine de points de base (0,15 %) entre les deux. C'est ainsi qu'avant la baisse décidée jeudi 30 mars par la Bundesbank, le taux des prises en pension allemand se situait à 4,85 % et celui des appels d'offres français à 5 %. *« En toute logique, la Banque de France aurait dû abaisser le taux de ses appels d'offres de 0,35 % et le ramener à 4,65 % »*, observe un économiste. Selon lui, le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France ne devrait pas annoncer, jeudi 6 avril, une baisse du taux de ses appels d'offres. Il pense que le CPM va d'abord s'employer à faire refluer les taux sur le marché monétaire. Depuis le geste de la Bundesbank, le taux de l'argent au jour le jour est d'ailleurs revenu de 7,95 % à 7,65 %. La Banque de France pourrait également attendre un repli supplémentaire de ce taux avant d'abaisser son taux directeur plafond, de réouvrir le guichet des pensions de 5 à 10 jours et de ramener celles-ci à leur taux antérieur de 6,40 %. Elle attendra surtout que le franc soit sorti de la zone dangereuse dans laquelle il continue d'évoluer. Le niveau de 3,50 pour 1 mark auquel se situe le franc ne satisfait pas la Banque de France, pour laquelle les bons fondamentaux de l'économie française justifient une appréciation du franc vers son cours pivot (3,3538 pour 1 mark)

UN MESSAGE CLAIR

Cette stratégie très prudente ne fait pas l'unanimité. De nombreux experts reprochent à la Banque de France son manque de hardiesse. Ils jugent que cette dernière aurait dû tirer profit de l'embellie observée sur le franc après le geste de la Bundesbank et assouplir sa politique monétaire, comme n'a pas hésité à le faire de son côté la Banque de Belgique. Ils estiment qu'une baisse rapide des taux directeurs français aurait favorablement impressionné les opérateurs des marchés puisqu'elle aurait prouvé la confiance de l'institut d'émission dans la solidité du franc. *« La Banque de France ne sait pas jouer au poker. C'est un handicap lorsqu'on a les marchés financiers comme adversaires »*, critique sévèrement un économiste. *« La Banque de France reste prisonnière de la logique pourtant de plus en plus contestée qui veut qu'une hausse des taux renforce une devise et qu'une baisse la fragilise. »* Les analystes font remarquer que l'extrême prudence de la Banque de France a pour principal inconvénient de maintenir les taux d'intérêt français à des niveaux très élevés, ce qui pénalise l'économie française par rapport à celles de ses principaux partenaires européens. Les taux à trois mois se situent en France à 7,70 % contre 7 % au Danemark, 6,60 % au Royaume-Uni, 5,60 % en Belgique, 4,80 % aux Pays-Bas, 4,70 % en Allemagne. *« Les taux d'intérêt français se situent même au-dessus des taux d'intérêt en écu, ce qui est un comble lorsqu'on sait que la France fait partie des pays européens les plus vertueux »*, observe un économiste.

La Banque de France semble estimer de son côté que la croissance vigoureuse actuelle de l'économie française permet à celle-ci de supporter – au moins provisoirement – des taux d'intérêt élevés. L'institut d'émission aurait toutefois pris soin de calmer l'impatience des banques françaises, soucieuses de restaurer leurs marges par une hausse du taux de base, en leur faisant cadeau de liquidités généreusement accordées au taux de 5 % et qu'elles peuvent reprêter au taux de 8 %.

Les autorités monétaires françaises ont donc fait le choix de ne pas se précipiter et de ne pas brusquer la détente des taux d'intérêt. Il est vrai que la crise du dollar n'est pas terminée et que celle-ci menace la stabilité du système monétaire européen. Il est vrai aussi qu'en faisant preuve d'une vigilance accrue à trois semaines de l'élection présidentielle, le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France adresse un message clair à tous les candidats à l'Elysée. Il leur rappelle qu'il est bien le gardien de la stabilité interne et externe du franc et qu'il est prêt à défendre celle-ci, si nécessaire, bec et ongles.

Pierre-Antoine Delhommais

■ **NOUVEAU RECORD à Wall Street.** Insensible aux accès de faiblesse répétés du dollar, la Bourse de New York continue à aligner les records, pariant plus que jamais sur un ralentissement en douceur de la croissance américaine. La baisse du billet vert est même considérée comme un atout pour Wall Street, car elle signifie que les entreprises américaines pourront réaliser hors de leurs frontières les profits que le ralentissement de la consommation leur fera perdre aux Etats-Unis. Après avoir franchi le seuil des 4 000 points pour le Dow Jones le 23 février et après avoir passé la barre des 4 100 points le 24 mars, Wall Street est passé pour la première fois, mardi 4 avril, au-dessus des 4 200 points grâce à une vague d'achats juste avant la clôture. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 33,20 points (0,80 %) à 4 201 61 points. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a reculé à 7,37 % en fin d'après-midi contre 7,40 % lundi. Il a bénéficié de l'annonce d'une baisse des dépenses de construction de 0,5 % en février, après un recul similaire en janvier. C'est la première fois que cet indice baisse pendant deux mois consécutifs en un an.

■ **MOINS DE DEUX SEMAINES** après avoir brisé le seuil des 4 100 points, Wall Street a franchi pour la première fois, mardi, celui des 4 200 points à 4 201,61 points.

■ **SELON LE QUOTIDIEN NATIONAL** « Washington Post », les responsables américains, qui pensent que le recul du dollar est exagéré, avouent leur incapacité à le relancer.

■ **LA BANQUE D'ESPAGNE** a maintenu, mardi, son taux directeur à 8,50 %. Vendredi, le gouverneur avait déclaré exclure toute baisse du loyer de l'argent.

■ **LE FRANC FRANÇAIS** s'est bien comporté mardi repassant sous la barre des 3,50 francs pour un mark alors que le dollar gagnait plus de 1 % au cours de la séance.

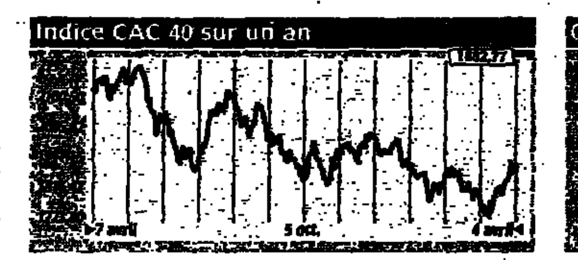
■ **DEUX SOCIÉTÉS** québécoises de Montréal ont annoncé, mardi, qu'elles avaient découvert le plus gros gisement de diamants du Canada, à la frontière avec l'Ontario.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris



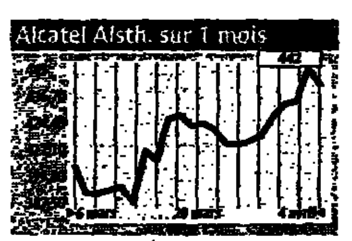
APRÈS une petite hausse à l'ouverture, la Bourse de Paris subissait quelques prises de bénéfice, mercredi 5 avril, en début de journée dans le sillage des marchés obligataires qui, après une progression initiale, viraient à la baisse. En hausse de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,74 %. Aux alentours de 12 heures, le recul moyen des valeurs françaises était de 0,8 % à 1 867,72 points. Le montant des échanges atteignait 1 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel. Le Matif, qui progressait de 0,26 % peu après l'ouverture, abandonnait 14 centièmes à 113,14 tandis que le Pibor se stabilisait au niveau de la veille.

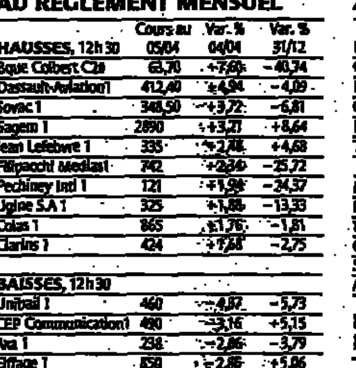
Aux Etats-Unis, Wall Street a battu un nouveau record franchissant sans peine le cap des 4 200 points grâce à une hausse de 0,8 %. Le taux des bons du Trésor à 30 ans est revenu à 7,37 % contre 7,40 % en raison notamment de nouveaux signes de ralentissement de l'économie américaine. Les dépenses de construction sont tombées de 0,5 % en février, par exemple.

Du côté des valeurs, deux points forts pour le marché mercredi : les résultats du Crédit lyonnais pour 1994 et la réunion du conseil d'administration d'Alcatel-Alsthom qui pourrait se déterminer sur le sort de Pierre Suard à la tête du groupe. Le marché a bien accueilli les résultats 1994 de Dassault Aviation, en progression de 33,8 %. Filipacchi Médias montait encore de 4 % et Sagem de 3,2 %.

Alcatel-Alsthom, valeur du jour

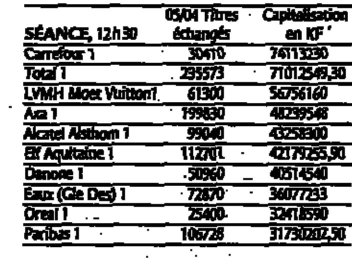
L'ACTION Alcatel-Alsthom, étale pendant l'essentiel de la séance, a nettement baissé en milieu d'après-midi pour perdre jusqu'à 3,7 %. Selon les opérateurs, cette baisse pourrait s'expliquer soit par des informations faisant état du versement en 1989 et 1990 de fonds au Parti socialiste français par GEC-Alsthom (*Le Monde* du 5 avril), soit par la tenue mercredi du conseil d'administration du groupe qui pourrait décider du remplacement de Pierre Suard. Le titre s'est repris pour la suite pour terminer en repli de 1,6 % à 422 francs. Les échanges ont été importants, portant sur 522 000 titres.





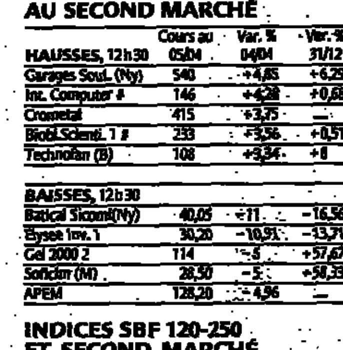
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 05/04	Var. % 04/04	Var. % 31/12
Bque Colbert CIP	63,70	+7,60	−40,74
Dassault-Aviation1	412,40	+4,94	−4,09
Sovac 1	348,50	+3,72	−6,81
Sagem 1	2890	+3,21	+8,64
Jean Lefebvre 1	335	+2,76	+4,68
Filipacchi Medias1	742	+2,49	−25,72
Pechiney Intl 1	121	+1,98	−34,57
Ugine S.A 1	325	+1,86	−13,33
Colas 1	865	+1,76	−1,81
Clarins 1	424	+1,68	−2,75
BAISSES, 12h30			
Unibail 1	460	−4,87	−5,73
CEP Communication1	480	−3,16	+5,15
Axa 1	238	−2,86	−3,79
Eiffage 1	850	−2,86	+5,86
Simco 1	423	−2,76	−8,04
Nord-Est 1	137,10	−2,07	+9,15
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52,10	−2,07	−14,02
Saupiquet (Ns) 1	1176	−2	−5,54
Rhone Poulenc A 1	114,70	−1,97	−7,42
C.C.F. 1	219,60	−1,96	+2,13



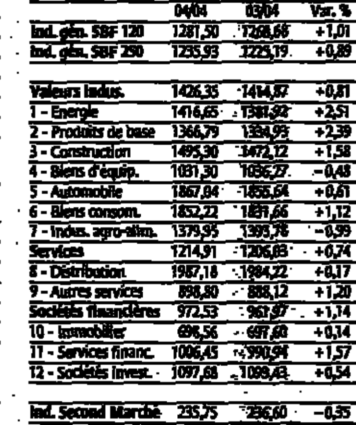
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	05/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour 1	30410	74113230
Total 1	235573	71012549,30
LVMH Moet Vuitton1	61300	56756160
Axa 1	199830	48239548
Alcatel Alsthom 1	99040	43258300
Elf Aquitaine 1	112701	42179255,90
Danone 1	50960	40514540
Eaux (Gle Des) 1	72870	36077233
Oreal 1	25400	32418590
Paribas 1	106728	31730202,50



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 05/04	Var. % 04/04	Var. % 31/12
Garages Soul. (Ny)	540	+4,85	+6,29
Int. Computer #	146	+4,28	+0,68
Crometal	415	+3,75	—
Biobl.Scienti. 1 #	233	+3,56	+0,51
Technofan (B)	108	+3,34	+8
BAISSES, 12h30			
Batical Sicomi(Ny)	40,05	−11	−16,56
Elysee Inv. 1	30,20	−10,91	−13,71
Gel 2000 2	114	−5	+57,67
Soficlor (M)	28,50	−5	+58,33
APEM	128,20	−4,96	—



INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	04/04	03/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1281,50	1268,68	+1,01
Ind. gén. SBF 250	1235,93	1225,19	+0,89
Valeurs Indus.	1426,35	1414,87	+0,81
1 - Energie	1416,65	1381,92	+2,51
2 - Produits de base	1366,79	1334,93	+2,39
3 - Construction	1495,30	1472,12	+1,58
4 - Biens d'équip.	1031,30	1036,27	−0,48
5 - Automobile	1867,04	1855,64	+0,61
6 - Biens consom.	1852,22	1831,66	+1,12
7 - Indus. agro-alim.	1379,95	1393,78	−0,99
Services	1214,91	1206,03	+0,74
8 - Distribution	1987,18	1984,22	+0,17
9 - Autres services	898,80	888,12	+1,20
Sociétés financières	972,53	961,97	+1,14
10 - Immobilier	698,56	697,60	+0,14
11 - Services financ.	1006,45	990,94	+1,57
12 - Sociétés invest.	1097,68	1099,43	+0,54
Ind. Second Marché	235,75	236,60	−0,35



Poursuite de la reprise à Tokyo

POUR la deuxième séance consécutive, la Bourse de Tokyo et les contrats à terme sur indice se sont modérément redressés mercredi 5 avril. L'indice Nikkei a gagné 251,96 points, soit 1,61 %, à 15 882,49 points. Selon un opérateur, les ordres réels des investisseurs ont été rares. La veille, Wall Street s'est hissée pour la première fois au-dessus des 4 200 points grâce surtout à une vague d'achats informatisés juste avant la clôture. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 33,20 points, soit un gain de 0,8 % à 4 201 61 points. L'annonce d'un recul de 0,5 % des dépenses de construction après une baisse identique en janvier a dynamisé le marché. Wall Street a aussi profité de la stabilité du dollar. La Bourse de Londres a fortement progressé avec le marché à terme, stimulée par des spéculations sur une réduction des taux d'intérêt au Japon. Le rebond de la Bourse de Tokyo après sa chute de lundi a aussi apporté du soutien, ainsi que la stabilisation du dollar sur le marché des changes. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 45 points à 3 188,1 points, soit un gain de 1,4 %.



INDICES MONDIAUX

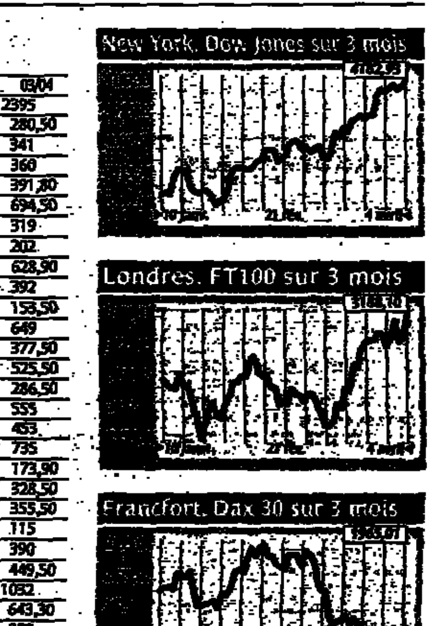
	Cours au 04/04	Cours au 03/04	Var. en %
Paris CAC 40	1882,77	1864	+1
New-York/DJ indus.	4182,93	4168,41	+0,35
Tokyo/Nikkei	15630,50	15381,90	+1,59
Londres/FT100	3188,10	3149,10	+1,41
Francfort/Dax 30	1965,01	1930,82	+1,74
Frankfort/Commer.	726,22	714,48	+1,62
Bruxelles/Bel 20	1495,12	1475,78	+1,29
Bruxelles/Général	1325,84	1308,70	+1,29
Milan/MIB 30	13859	13667	+1,43
Amsterdam/Gé. Cbs	268,70	267,10	+0,60
Madrid/Ibex 35	272,87	268,65	+1,55
Stockholm/Affarsal	1160,98	1136,84	+2,08
Londres FT30	2442,30	2409	+1,36
Hong Kong/Hang S.	8491,93	8400,44	+1,08
Singapour/Strait t	2074,05	2074,65	−0,03

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	04/04	03/04
Alcoa	41,75	41,25
American Express	35,37	34,75
Allied Signal	39,62	39,50
AT & T	52,25	51,75
Bethlehem	15,62	15,87
Boeing Co	53,50	52,87
Caterpillar Inc.	56,12	56
Chevron Corp.	47	46,37
Coca-Cola Co	58,37	57,87
Disney Corp.	55,25	54,75
Du Pont Nemours&Co	61,62	61,12
Eastman Kodak Co	53,12	52,12
Exxon Corp.	67,25	66,25
Gén. Motors Corp.H	39	39,25
Gén. Electric Co	54,87	54,62
Goodyear T & Rubbe	37,25	37,37
IBM	83	82,87
Intl Paper	75,87	74,87
J.P. Morgan Co	62,62	61,62
Mc Don Dougl	56,25	56,12
Merck & Co.Inc.	43,50	43,50
Minnesota Mng.&Mfg	58,25	57,50
Philip Moris	67,12	66,37
Procter & Gamble C	67,62	66,12
Sears Roebuck & Co	53,12	53,37
Texaco	66,25	65,62
Union Carb.	30,37	30,50
Utd Technol	69,37	69,50
Westingh. Electric	15	14,50
Woolworth	19,12	19

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

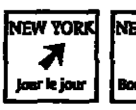
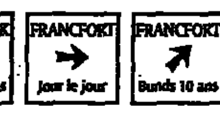
	04/04	03/04
Allied Lyons	5,44	5,36
Barclays Bank	6,32	6,22
B.A.T. Industries	4,40	4,33
British Aerospace	4,79	4,71
British Airways	4,03	4,06
British Gas	2,96	2,87
British Petroleum	4,36	4,30
British Telecom	3,93	3,90
B.T.R.	3,36	3,31
Cadbury Schweppes	4,46	4,43
Eurotunnel	2,48	2,48
Glaxo	7,27	7,09
Grand Metropolitan	4,01	3,93
Guinness	4,62	4,53
Hanson Plc	2,37	2,35
Great Ic	5,66	5,55
H.S.B.C.	7,07	6,84
Impérial Chemical	7,43	7,28
Lloyds Bank	6,22	6,13
Marks and Spencer	4,25	4,17
National Westminst	5,41	5,37
Peninsular Orienta	5,84	5,76
Reuters	4,82	4,67
Saatchi and Saatch	0,92	0,92
Shell Transport	7,22	7,11
Smithkline Beecham	5,01	4,82
Tate and Lyle	4,42	4,34
Univeler Ltd	12,38	12,27
Wellcome	10,64	10,52
Zeneca	8,88	8,72



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	04/04	03/04
Allianz Holding N	2451	2395
Basf AG	287,80	280,50
Bayer AG	347	341
Bay hyp&Wechselbk	366	360
Bayer Vereinsbank	402,50	391,80
BMW	694,50	694,50
Commerzbank	323,30	319
Continental AG	207	202
Daimler-Benz AG	641	628,90
Degussa	405	392
Deutsche Babcock A	156,50	153,50
Deutsche Bank AG	662,50	649
Dresdner BK AG FR	383,50	377,50
Henkel VZ	537	525,50
Hoechst AG	295,50	286,50
Karstadt AG	558	555
Kaufhof Holding	452,80	453
Linde AG	757	735
DT. Lufthansa AG	176,50	173,90
Man AG	333,50	328,50
Mannesmann AG	365,50	355,50
Metallges AG	119	115
Preussag AG	397,50	390
Rwe	453	449,50
Schering AG	1052	1032
Siemens AG	652	643,30
Thyssen	255,20	252
Veba AG	504,20	499,50
Viag	498,50	495,50
Wellag AG	1000	990

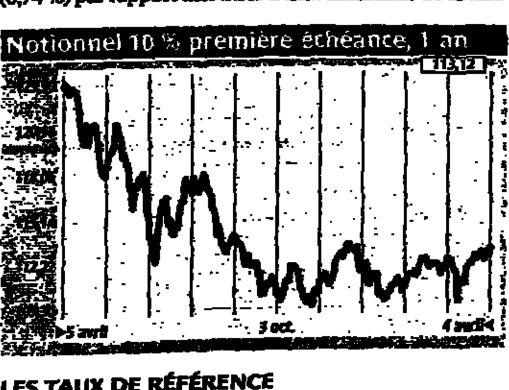
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Détente des taux longs

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – poursuivait mercredi matin 5 avril sa progression, l'échéance juin gagnant 12 centièmes à 113,40, dans le sillage de la bonne tenue du marché obligataire américain de la veille. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,77 %, soit un écart de 74 points de base (0,74 %) par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Les taux d'intérêt à court terme français étaient stables, les taux à trois ans s'établissant à 7,75 % et le taux de l'argent au jour le jour à 7,65 %. Le contrat Pibor trois mois du Matif échéance juin progressait de 6 centièmes à 93,14. Les professionnels n'anticipent pas de baisse des taux directeurs de la Banque de France jeudi 6 avril, à l'occasion de la réunion du Conseil de la politique monétaire.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,63	7,88	8,35	1,70
Allemagne	4,50	7,17	7,84	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	6,44	7,21	7,45	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/04	Taux au 03/04	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,49	7,58	101,30
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,60	7,62	101,81
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,84	7,83	102,45
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,92	7,93	102,92
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,28	8,24	103,55
Obligations françaises	8,09	8,11	102,12
Fonds d'État à TME	−0,66	−0,55	99,87
Fonds d'État à TRE	−0,39	−0,35	99,27
Obligat. franç. à TME	−0,43	−0,39	99,27
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,18	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 04/04	Vente 04/04	Achat 03/04	Vente 03/04
Jour le jour	7,75	—	—	—
1 mois	7,75	8	8,06	8,31
3 mois	7,75	8	8,06	8,31
6 mois	7,50	7,75	7,75	8
1 an	6,93	7,56	7,37	7,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,91	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,87	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,50	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,40	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,33	—	—	—
PIBOR ECU				
Pibor Écu 3 mois	6,57	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,68	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	6,98	—	—	—

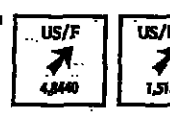
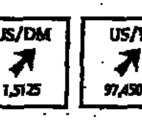
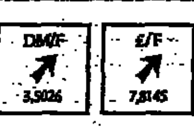
MATIF

Échéances 04/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	133323	113,12	113,54	113,10	113,28
Sept. 95	273	112,60	112,88	112,58	112,68
Déc. 95	9	112,50	112,64	112,50	112,58
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	35807	92,90	93,13	92,87	93,08
Sept. 95	6928	93,28	93,43	93,27	93,40
Déc. 95	4413	93,28	93,43	93,26	93,39
Mars 96	852	93,20	93,28	93,20	93,28
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2549	82,90	83,22	82,86	82,98
Sept. 95	—	—	—	—	83,04

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	13742	1885	1904	1883	1892
Mai 95	157	1882	1899	1882	1889,50
Juin 95	341	1863	1876,50	1863	1871
Sept. 95	—	—	—	—	1893,50

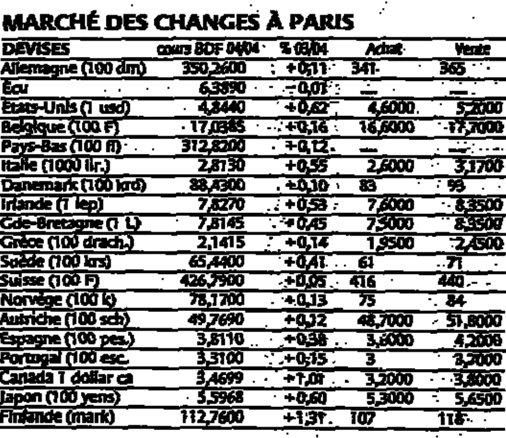
LES MONNAIES

US/F ↗ 4,8440 | US/DM ↗ 1,5125 | US/¥ ↗ 97,4500 | DM/F ↗ 3,5026 | £/F ↗ 7,8145

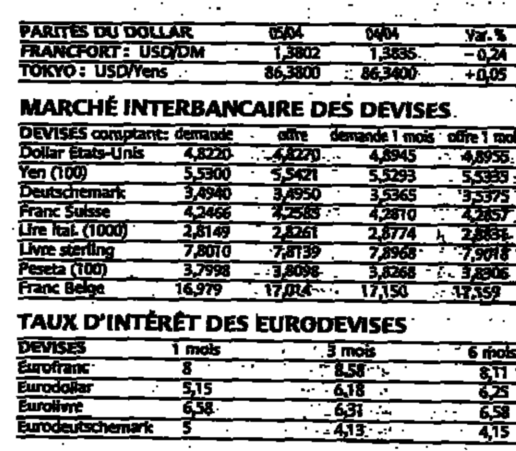
Léger rebond du dollar

LE DOLLAR s'échangeait mercredi matin 5 avril à 1,38 deutschemark, 86,40 yens et 4,82 francs lors des premières transactions sur les places européennes. Le franc était stable à 3,4975 pour un deutschemark. Le léger rebond du billet vert (celui-ci était tombé mardi à un plus bas historique de 85,55 yens) a toutefois été pénalisé par la publication mercredi matin d'un article du *Washington Post* selon lequel des responsables américains estiment qu'ils n'ont pas les moyens de permettre au dollar de se redresser face au deutschemark et au yen. Ils jugent que ni une hausse des taux d'intérêt ni une intervention sur le marché des changes ne pourront aider le dollar, puisque la faiblesse de la devise américaine est surtout le fait du déficit commercial chronique dont souffre les Etats-Unis, de l'excédent japonais et de l'image de stabilité que donne l'Allemagne au sein de l'Europe.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/04	% 03/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	350,2600	+0,11	341	365
Écu	6,3890	−0,01	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8440	+0,62	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	17,0385	+0,16	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	312,8200	+0,12	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8130	+0,55	2,6000	3,1700
Danemark (100 krd)	88,4300	+0,10	83	93
Irlande (1 iep)	7,8270	+0,53	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8145	+0,45	7,5000	8,3500
Grèce (100 drach.)	2,1415	+0,14	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	65,4400	+0,41	61	71
Suisse (100 F)	426,7900	+0,05	416	440
Norvège (100 k)	78,1700	+0,13	75	84
Autriche (100 sch)	49,7690	+0,32	48,7000	51,8000
Espagne (100 pes.)	3,8110	+0,38	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3100	+0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,4699	+1,01	3,2000	3,8000
Japon (100 yens)	5,5968	+0,60	5,3000	5,6500
Finlande (mark)	112,7600	+1,31	107	118



PARITÉS DU DOLLAR	05/04	04/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3802	1,3835	−0,24
TOKYO : USD/Yens	86,3800	86,3400	+0,05

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,8220	4,8270	4,8945	4,8955
Yen (100)	5,5300	5,5421	5,5293	5,5335
Deutschemark	3,4940	3,4950	3,5365	3,5375
Franc Suisse	4,2466	4,2585	4,2810	4,2857
Lire ital. (1000)	2,8149	2,8261	2,8774	2,8834
Livre sterling	7,8010	7,8139	7,8968	7,9018
Peseta (100)	3,7998	3,8098	3,8268	3,8306
Franc Belge	16,979	17,014	17,150	17,159

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,58	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15

L'OR

	cours 04/04	cours 03/04
Or fin (k. barre)	60500	60700
Or fin (en lingot)	61500	61000
Once d'Or Londres	392,25	391,95
Pièce française(20f)	360	355
Pièce suisse (20f)	353	353
Pièce Union lat(20f)	357	354
Pièce 20 dollars us	2215	2350
Pièce 10 dollars us	1350	1380
Pièce 50 pesos mex.	2265	2280

LE PÉTROLE

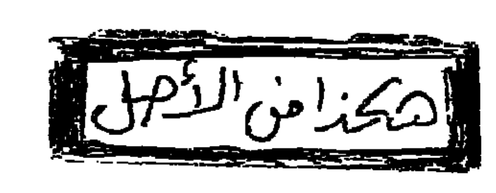
En dollars	cours 04/04	cours 03/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,62	16,60
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	04/04	03/04
Dow-Jones comptant	190,55	187,71
Dow-Jones à terme	272,16	271,49
Moody's	—	—

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2974	2979
Cuivre à 3 mois	2921	2918
Aluminium comptant	1896	1862
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5880	5800
Etain à 3 mois	5905	5835
Zinc comptant	1065,50	1036,50
Zinc à 3 mois	1084	1060
Nickel comptant	7620	7600
Nickel à 3 mois	7620	7600

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1348	1355
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 5 AVRIL

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,89 %
CAC 40 : 1866,08

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7250	[illegible]	− 0,55	[illegible]
B.N.P. (T.P)	980	975	− 0,51	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	844	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Renault (T.P.)	1847	1850	+ 0,16	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1995	1995	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1162	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1060	1060	—	[illegible]
Accor 1	580	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Air Liquide 1	798	[illegible]	− 1	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	442	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Alcatel Cable 1	360	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Alspi 1	310	[illegible]	− 0,65	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	161,50	[illegible]	—	[illegible]
Axa 1	245	[illegible]	− 2,86	[illegible]
Bail Invest. 1	809	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	537	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Bque Colbert C2#	59,20	[illegible]	+ 7,60	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	522	[illegible]	—	[illegible]
Berger (M) 2	1400	[illegible]	—	[illegible]
Chargeurs 1	956	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Christian Dior 1	442,50	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	227	227	—	[illegible]
Clarins 1	417	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Club Mediterranee1	464,90	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Coflexip	273	273,80	+ 0,29	[illegible]
Colas 1	850	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1489	1484	− 0,34	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −
CPR 1	336,50	[illegible]	+ 0,15
Cred.Fon.France 1	561	[illegible]	− 0,71
Credit Local Fce 1	412	[illegible]	+ 0,17
Credit Lyonn.CIP 1	225,90	[illegible]	− 0,84
Credit National 1	404	[illegible]	− 1,49
CS(ex.CSEE)1	310,10	[illegible]	− 0,35
Damart 1	4665	[illegible]	—
Danone 1	796	795	− 0,13
Dassault-Aviation1	393	412,40	+ 4,94
Dassault Electro 1	308	307,90	− 0,03
De Dietrich 1	2679	[illegible]	− 0,34
Degremont 1	358	355	− 0,84
Dev.R.N-P.Cal(Li)2	74	73	− 1,35
DMC (Dollfus Mi)1	242	242	—
Docks France 1	735	737	+ 0,27
Dynaction 1	148	145,50	− 1,69
Eaux (Gle Des) 1	497,80	493,50	− 0,86
E.B.F 1	938	934	− 0,43
Ecco 1	649	649	—
Eiffage 1	875	850	− 2,86
Elf Aquitaine 1	376,30	374,60	− 0,45
Eridania Beghin 1	770	770	—
Essilor Intl 1	814	819	+ 0,61
Essilor Intl ADP 1	581	582	+ 0,17
Esso 1	585	588	+ 0,51
Eurafrance 1	1440	1440	—
Euro Disney 1	12,90	13,05	+ 1,16
Euro RSCG W.W 1	556	546	− 1,80
Europe 1-1	1350	1360	+ 0,74
Eurotunnel 1	19,55	19,25	− 1,53
Filipacchi Medias1	725	742	+ 2,34
Finextel 1	67	66,30	− 1,04
Fives-Lille 1	427,90	435	+ 1,66
Fromageries Bel 1	4345	4350	+ 0,12
Galeries Lafayet.1	2300	2330	+ 1,30
Lafarge Coppee 1			
Lagardere (MMB) 1			
Lapeyre 1			
Lebon 2			
Legrand 1			
Legrand ADP 1			
Legris Indust. 1			
Locindus 1			
LVMH Moet Vuitton1			

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −
Vaal Reefs 1	358	[illegible]	+ 1,[illegible]
Volkswagen A.G 1	1250	[illegible]	—
Volvo (act.B) 1	84,40	[illegible]	+ 1,18
Western Deep 1	166	[illegible]	+ 6,63
Yamanouchi 1	104,90	[illegible]	+ 0,10
Zambia Copper 1	3,05	[illegible]	− 1,64

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 5 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	106,20	3,748
CEPME 8,5% 88-97CA	102,40	6,476
CEPME 9% 89-99 CA#	105,56	3,647
CEPME 9% 92-06 TSR	104,50	7,052 d
CFD 9,7% 90-03 CB	109,56	1,568
CFD 8,6% 92-05 CB	103,60	1,272 d
CFF 10% 88-98 CA#	107,65	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,37	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111,80	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	105,26	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,87	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	106,80	[illegible]
CRH 8,6%92/93/94CB	103,50	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,50	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	104,17	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	104,20	[illegible]
Em.Etat10,26%86 CA	102,80	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,61	[illegible]
Finansder 9%91CB#	106	
Finansd.8,6%92 CA#	103,50	
Floral9,75% 90 CA#	—	
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,11	
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,03	
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,70	
OAT 9,90%85-97 CA#	106,32	
OAT 88-98 TME CA	100,10	
OAT 9/1998 TRA	—	
OAT 9,50%88-98 CA#	106,20	
OAT TMB 01/99 CA	99,32	
OAT 8,125% 99 CA#	102,70	
OAT 8,50%90/00 CA#	104,50	
OAT 85/00 TRA CA	101,30	
OAT 10% 5/2000 CA#	110,60	
OAT 01 TME CA	99,10	
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,40	
OAT 8,50% 2019 CA#	103	
OAT.8,50%92-23 CA#	109,03	
PTT 11,2%85-95 CB#	102,30	
SNCF 8,8% 87-94CA	103,75	
Lyon.Eaux 6,5%90CV	835	

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1332	[illegible]
Commerzbank AG	1120	[illegible]
Fiat Ord.	19	19,20
Gevaert	247,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 5 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Bque Sofirec (M) ◆	484	484
Bque Tarneaud(B)#	205	204,90
Bque Vernes	640	640
Beneteau # ◆	377,10	377,10
B I M P ◆	80	80
Boiron (Ly) 1 #	456,50	456,50
Boisset (Ly)#	279,90	279,90
Brioche Pasq.(Ns)1	549	[illegible]
But S.A. 1	935	[illegible]
Cardif SA 1	565	[illegible]
CDA-Cie des Alpes2	144	[illegible]
C.E.E 2#	458	[illegible]
CEGEP #	165,90	[illegible]
Cermex 2 # (Ly)	305	[illegible]
CFPI ◆	260,20	[illegible]
C.A.Loire Atl.(Ns)	370	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#	800	[illegible]
C.A.du Loiret CCI# ◆	460	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	346	[illegible]
C.A.du Nord (Li) ◆	437	[illegible]
C.A. Oise CCI	236	[illegible]
C.A.Pas de Calais	415,50	[illegible]
Union Fin.France 1	471	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	136,10	[illegible]
Viel et Cie #	143	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	364	364
Virbac	500	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 4 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34805,40	34805,40
Actimonétaire D	31222,51	31222,51
Amplia o	109032,46	109032,46
Amplitude Monde D	665,22	649,84
Antigone Trésorerie	803058	803058
Arbitr. Court Terme	8874,52	8874,52
Asie 2000 ◆	603,05	585,49
Associa Première	35261,81	35261,81
Associc ◆	1086,05	1086,05
Atout Amérique	100,47	98,02
Atout Asie	87,14	85,01
Atout Futur C	525,02	512,21
Atout Futur D	510,55	498,10
Aurecic	1388,56	1348,12
Avenir Alizes	1815,14	1779,55
Axa Valeurs PER	146,91	142,63
Cadence 1	1038,17	1027,89
Cadence 2	1028,64	1018,46
Cadence 3	1016,48	1006,42
Capimonetaire	7577,20	7569,63
Capioblig	7525,20	7450,69
Capitacic	1551,31	1528,38
Cicamonde	1121,95	1089,27
Coexis	1594,96	1585,23
Comptavalor	2149,22	2146
Crédit Mutuel Capital	1505,97	1476,44
Créd.Mut.Ep.Cour.T	796,91	796,91
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	92,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	90,49	88,07
Créd.Mut.Ep.J	21143,48	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	204,06	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1028,21	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1071,70	[illegible]
Dieze	1582,70	[illegible]
Ecocic	1133,26	[illegible]
Ecupar	125,20	[illegible]
Ecur. Actions futur ◆	188,52	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire ◆	10226,03	[illegible]
Ecur. Expansion ◆	298444,60	[illegible]
Ecur. Géovaleurs ◆	2586,45	[illegible]
Ecur. Investissement ◆	159,03	[illegible]
Ecur. Monepremière ◆	10293,65	[illegible]
Elanciel D ◆	117,76	[illegible]
Elicash o	863391,78	[illegible]
Emergence Poste D	92,58	[illegible]
Eparcic	4448,14	[illegible]
Eparcourt-Sicav ◆	204,58	[illegible]
Epargne-Unie	1412,28	[illegible]
Eufi Cash capi. ◆	9363,45	[illegible]
Eurco Solidarité ◆	1173,64	[illegible]
Eurocic Leaders	1178,53	[illegible]
Eurodyn	1347,41	[illegible]
Fonsicav	17854,21	[illegible]
France Garantie	269,28	[illegible]
France Obligations	473,62	[illegible]
Francic	488,23	[illegible]
Francic Pierre	108,57	[illegible]
Francic-Regions ◆	1384,93	[illegible]
Gestilion ◆	18087,52	[illegible]
HLM Monétaire	17146,54	[illegible]
Indicia ◆	1092,80	[illegible]
Intensys D	109,38	[illegible]
Interoblig	5421,53	[illegible]
Intersélection Fce	516,16	[illegible]
Japacic	166,57	[illegible]
Jeunepargne	337,92	[illegible]
Latitude C	2732,42	[illegible]
Lion 20000 ◆	15825,36	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

DISPARITIONS

Le général Marcel Descour

Un grand résistant du plateau du Vercors

GRANDE FIGURE de la Résistance pendant la seconde guerre mondiale à Lyon, sous les divers noms de guerre de « Dautry », « Périmètre » ou « Bayard », le général d'armée (cadre de réserve) Marcel Descour, est mort, dimanche 2 avril, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Né le 6 novembre 1899 à Paris, fils de militaire et lui-même ancien élève de Saint-Cyr, Marcel Descour est capitaine en 1939 à l'état-major du XIVe corps d'armée à Lyon. Promu commandant, il est à la tête d'un groupe de reconnaissance d'une division d'infanterie en 1940 quand éclate la guerre avec l'Allemagne. Lorsque commence à se structurer l'Organisation de résistance de l'armée (ORA), qui allait devenir l'un des mouvements les plus actifs, autour du général Aubert Frère, le jeune commandant Descour en prend la direction lyonnaise en 1942. A cette époque, l'ORA tente de réconcilier partisans du général Charles de Gaulle et fidèles du général Henri Giraud dans la lutte contre l'occupant.

A Lyon, Marcel Descour va chercher à unifier localement – ce qui sera plus délicat à mener dans d'autres régions de France – les forces militaires de la résistance au sein de l'Armée secrète (AS) du général Revers et, plus tard, dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI).

En 1943, il est le chef d'état-major régional de l'AS. Ce grand résistant, qui a derrière lui une formation d'officier classique, sera notamment de ceux qui mettront en garde, en 1944, les responsables du maquis du Vercors contre les improvisations de la guérilla – le « plan montagnards » – dont, malheureusement, sauront tirer parti les troupes nazies pendant leur reconquête du plateau. Lors de ce qui allait devenir la tragédie du Vercors, Marcel Descour est lieutenant-colonel, chef des FFI de la XIVe région, et il a installé son PC régional près de Saint-Aignan au lendemain du débarquement de Normandie. Enfermés dans leur réduit, les maquisards du Vercors, persuadés de l'imminence d'un autre débarquement allié sur les plages de Provence, comme on le leur avait promis, attendront – en vain – une aide qui ne viendra ni de Londres, ni d'Alger. Ils devront subir un assaut très meurtrier des SS en juillet 1944. Plus tard, à l'occasion d'une polémique entre historiens et chefs militaires ou civils du Vercors, le colonel Descour sera critiqué, par certains de ses anciens camarades, pour avoir rendu vulnérable le plateau en le verrouillant en quelque sorte. Il répliquera que nul ne pouvait imaginer *« la pétaudière d'Alger, ses luttes d'influence, ses intrigues et ses arrière-pensées politiques »*, qui eurent pour effet de jeter trop tôt des effectifs importants dans la bataille. A la tête d'unités FFI, il est à Lyon, en septembre 1944, quand la Division des Français libres (DFL) est aux portes de la ville et que, dans le même temps, s'opère le « décrochage » de la Wehrmacht. Avec le grade de colonel, Marcel Descour sera alors nommé gouverneur militaire de Lyon.

Promu général de brigade en 1946, Marcel Descour prend le commandement des troupes françaises d'occupation en Autriche. Général de division en 1950, il commande la 1re division blindée et il est adjoint au général commandant les forces françaises en Allemagne. Avec le rang de général de corps d'armée (1956), il commande la 8e région militaire (Lyon). En 1958, il forme, avec les généraux Miquel (à Toulouse) et Lecoq (à Bordeaux), un trio de chefs militaires sur lequel devait s'articuler l'opération « Résurrection », un plan destiné à accompagner en métropole l'appel, depuis Alger, des généraux Raoul Salan et Jacques Massu pour le retour au pouvoir du général de Gaulle.

En 1959, avec le rang de général d'armée, Marcel Descour conserve ses fonctions à la région militaire de Lyon. Il quitte l'armée en 1961.

Titulaire de la rosette de la Résistance et de la Croix de guerre 1939-1945, le général Descour était grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **PAUL JOURDIER**, compagnon de la Libération, est décédé, dimanche 2 avril, dans sa quatre-vingt-huitième année. Dès juillet 1940, Paul Jourdier se rallie à la France libre. Il sert au 1er régiment de spahis marocains (RSM), puis au régiment de marche du Tchad (RMT), avec lesquels il participe aux campagnes d'Egypte, d'Erythrée et de Syrie en 1941, puis à celles de Libye et du Levant en 1942. En 1943, il est notamment chef du cabinet militaire du résident de France en Tunisie. En février 1941, il a été fait compagnon de la Libération comme chef d'escadron (commandant) au RMT. Après la guerre, il est attaché militaire français aux Pays-Bas jusqu'en 1947. Affecté à l'arme blindée et cavalerie, il sert, à deux reprises, en Algérie, en 1948 d'abord au 5e régiment de chasseurs, en 1954 ensuite, à l'état-major des forces terrestres, maritimes et aériennes d'Afrique du Nord. En 1956, il est à la subdivision militaire de Paris. Il quitte l'armée en 1963 avec le grade de lieutenant-colonel. Titulaire de plusieurs décorations étrangères, dont la DSO britannique, de la croix de guerre 1939-1945 et de la croix des TOE (théâtre des opérations extérieures), il était officier de la Légion d'honneur.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 3-mardi 4 avril 1995 sont publiés :

● **Intelligence économique** : un décret instituant un comité pour la compétitivité et la sécurité économique. Ce comité devra éclairer le gouvernement sur les questions de compétitivité et de sécurité économique, le conseiller sur la conception et la mise en œuvre de la politique à suivre, et vérifier la cohérence des actions entreprises en la matière. Il comprendra sept personnalités, et son secrétariat sera assuré par le secrétariat général de la défense nationale.

Le rapport au président de la République, exceptionnellement publié avec le décret, précise que le dispositif actuel de recueil et d'exploitation de l'information économique stratégique souffre *« de cloisonnements multiples et d'une absence de coordination »*. Il indique que la création du comité *« témoigne de la volonté de l'Etat de mobiliser l'ensemble des énergies autour du grand enjeu national »* que représenterait l'*« intelligence économique »*.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Jeudi 6 avril :
– 18 heures : remise de décorations dans les ordres de la Légion d'honneur et du Mérite.
Vendredi 7 avril :
– 18 heures : François Mitterrand reçoit Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, qui lui remet son rapport annuel.

PREMIER MINISTRE

Vendredi 7 avril :
– 15 heures : Edouard Balladur signe avec le CNPF une convention pour le développement des contrats d'orientation.

Julius Hemphill

Un jazzman de la « loft » génération

LE COMPOSITEUR saxophoniste et flûtiste américain Julius Hemphill est mort. Il avait cinquante-sept ans. Comment devient-on musicien ? En pratiquant, en jouant et en regardant. Naître à Fort-Worth, Texas, en 1938, doit quelque peu changer le cours des choses. Fort-Worth, Texas, est la ville natale d'Ornette Coleman et de Dewey Redman. La musique est une question de géographie et de carrefour. Julius Hemphill choisit la clarinette auprès de John Carter – John Carter, aimé dans les cercles excentriques du free jazz, inventeur de formes et de sons, musicien comme d'autres sont poètes. Hemphill commence comme *sideman* dans d'obscurs orchestres de blues. Puis, voie royale, il officie chez Ike Turner. En douce, il fréquente quelques universités et aime les conjurés de l'AACM (Association for advancement of creative musicians) de Chicago. Ce qui donne, en résumé, une vie de fête, une vie de militant, une vie d'aventurier et une vie secrète.

C'est devant *Les Nègres* de Jean Genet – la pièce est représentée à Saint-Louis par des artistes noirs – que Hemphill change de cap. Il fonde en 1968 (l'année où les sprinters noirs américains brandissent un poing ganté de noir sur le podium de Mexico) le *Black Artists Group* avec Oliver Lake. Il se signale aussi, ce qui n'est pas la règle, comme compositeur. Ses œuvres sont jouées. Il circule. Ses partenaires constituent une communauté activiste et troublante, très amicale, la troisième génération du *free* : Paul Jeffrey, Abdul Wadud, Kalaparusha, Baikida Carroll, plus les transfuges de l'*Art Ensemble*, plus Antony Braxton ou Robert Eliot. On l'entend en Europe. Il joue à Paris en 1980, à Willisau (Suisse) en 1984. Avec Hamiet Bluiett, saxophone baryton, Oliver Lake le fidèle et David Murray, le surdoué de la quatrième génération, il court le monde au nom du *World Saxophone Quartet*. Sa santé se délabre. Il est diabétique avec complications, amputations, rien n'entrave sa créativité. Dans sa composition, les *Yoruba Proverbs* (New York, 1986), il change de piste. Va vers le spectacle total, théâtre sur fond de musique, rituel ouvert, opéra. Il alterne les créations et les tournées – notamment en compagnie de cet énergumène de Bill Frisell, guitariste –, présente de surprenantes constructions, se voit remplacer dans le *World Saxophone Quartet* par Arthur Blythe. Il joue à droite, à gauche (plutôt à gauche), souvent avec Abdul Wadud.

En 1992 encore on l'a invité à Boston et à Willisau. Les déplacements, la chaise roulante lui sont plus difficiles. On le joue un peu partout. Il est aimé, invité, généreux, épaulé. Il est de cette génération de transit qui n'a pas su le drame d'inventer le « jazz nouveau » (Coltrane, Dolphy, Ayler, Ornette, Dewey Redman), ni celui de profiter du « nouveau jazz » (Marsalis, Marsalis, Joshua Redman) : la « loft » génération, à ce point perdue qu'on a mis une énergie invraisemblable à déclarer qu'elle n'avait pas existé, que les « lofts » étaient un mythe, que ce mythe tuait. En effet.

Francis Marmande

■ **L'ACTRICE ESPAGNOLE** Gracita Morales est morte dimanche 2 avril à Madrid. Elle était âgée de soixante-six ans. Née le 9 novembre 1928, Gracita Morales était considérée en Espagne comme une actrice atypique, spécialiste des rôles comiques. Après une importante carrière théâtrale, elle apparut dans de nombreuses comédies, notamment réalisées par Lopez Vasquez, qui la dirigea à quinze reprises (*Operacion Bikini*, *Operacion Mata Hari*, etc.). Le cinéaste Pedro Almodovar était un de ses grands admirateurs.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Forts de l'antériorité attachée à leur grand âge,
Gabriel, Manon et Nicolas
souhaitent la bienvenue et les meilleurs jours à leurs côtés à leur cousin,

Antonin,

Grenoble et Genevilliers, le 3 avril 1995.

Nicole et Georges ROSTAND,
sont heureux de faire part des naissances de leurs vingt-neuvième, trentième, trente et unième, trente-deuxième et trente-troisième arrière-petits-enfants.

Le 18 novembre 1994,

Claire-Emmanuelle,

la petite sœur de Jehanne et de Marie-Clémence est née chez

Vincent et Christelle ROSTAND.

Le 3 janvier 1995,

Marine,

est née chez

Matthieu et Sophie PÉLISSIÉ DU RANSAS.

Le 17 janvier 1995,

Frédérique,

est née chez

Etienne et Véronique PÉLISSIÉ DU RANSAS.

Le 18 février 1995,

Marie,

la petite sœur de Nicolas, d'Anne et de Jérémie est née chez

Agnès ROSTAND et Serge LEDUC.

Le 26 mars 1995,

Isabelle,

la petite sœur d'Amicie et de Florence est née chez

Christophe et Inès PÉLISSIÉ DU RANSAS.

Isabelle BERTAUX-WIAME,
Sandrine et Julien,
ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Louis,

chez

Louise BERTAUX et François BARGE,

le 30 mars 1995.

Odette DENOMMÉE
et Alain FREDAIGUE,
sont heureux d'annoncer que

Romain,

né le 22 décembre 1994, a quitté les rives du Mékong pour venir les rejoindre.

22, rue Bergère,
75009 Paris.

Décès

– Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Bellenaves (Allier).

Mme Beaumont Andrée,
son épouse,
Nicolas et Henri,
ses fils,
Mme Beaumont Yvette,
sa mère,
M. et Mme Beaumont Gilbert,
M. et Mme Dorval Michel,
ses frère, beau-frère et belles-sœurs,
Mme Dugne Marcelle,
sa belle-mère,
Francis, Sylvie, Alexis, Fabien, Emilien,
ses neveux,
Les familles Jacquet, Vidal et Rambure,

ont la douleur de faire part du décès de

M. François BEAUMONT,
ingénieur CSEE,

survenu le 4 avril, à l'âge de cinquante-six ans.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Beaujon, 49, rue du Général-Roguet, à Clichy (92), le vendredi 7 avril 1995, à 9 h 30.

Les obsèques civiles auront lieu au cimetière de Bellenaves (Allier), le vendredi 7 avril, à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie, par avance, toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

– Le 26 mars 1995, s'est éteint

René BERTRAND,
ingénieur honoraire SNCF.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

De la part de son épouse
Et de ses deux fils.

Rue de la Terrasse,
87260 Pierre-Buffière.

– Sébastien Blondeau,
son fils,
Et M. Marc Blondeau,
ont la douleur de faire part du décès de

Mitsou BLONDEAU,

survenu le 27 mars 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 7 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris-4e, suivie de l'incinération qui aura lieu, à 14 h 15, au crématorium du cimetière parisien du Père-Lachaise.

Fleurs blanches souhaitées.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– Alger. Saint-Eugène. Bron.

Mme Fortuné Chemla, née Bacri,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
M. et Mme Partouche Elie,
M. Raphaël Chemla,
son frère et ses enfants,
font part du décès de

M. Léon CHEMLA,

survenu le 30 mars 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La famille remercie toutes les personnes qui ont pris ou prendront part à sa peine.

Les funérailles ont eu lieu le 31 mars.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Edward Roy DAVIES, OBE,
directeur de la recherche
Kodak Limited, G.-B., 1931-1966,

survenu à Marlow, Bucks, G.-B., le 19 février 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

67, avenue de Suffren,
75007 Paris.

Paris. Dakar.

Owen Stanley Financial,
a le regret de faire part du décès accidentel de son collaborateur,

Isma NDAO,

survenu le 1er avril 1995.

OSF, 64, rue Taitbout,
75009 Paris.
Rama Ndao, BP 15045,
Dakar Fann - Sénégal.

M. Claude Solomon,
son fils,
Mme Nadine Berthault,
sa nièce
et leurs épouse et époux
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Wladimir SOLOMON,

dans sa soixante-septième année.

Ses amis pensent à lui.

– Mme André Vasseur,
La Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin,
L'Association des amis du Vexin français,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roland VASSEUR,

son époux,
leur président et vice-président,

survenu le 3 avril 1995.

Les obsèques auront lieu à Théméricourt, le jeudi 6 avril, à 15 heures.

9, rue du Moulin,
95450 Théméricourt.

Erratum

– Mme Evelyne HUGON,
son épouse,
Et toute la famille,
très touchées par vos témoignages de sympathie lors du décès de

CHRISTIAN,

vous expriment leur reconnaissance pour le réconfort que vous leur avez apporté.
(*Le Monde* du 5 avril.)

Anniversaires

– Le 5 avril 1987,

Philippe AYDALOT,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

De la part de
Laïli,
son épouse,
Et Marion,
sa fille.

– Il y a dix ans, le 6 avril 1985,

Eliane FUHRMANN,
née Beneix,
ingénieur ESPCI,

quittait les siens.

Son mari,
Sa famille et ses amis,
marquent le souvenir de celle dont l'amour et l'exemple les accompagnent tous les jours.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Communications diverses

– **La Maison de l'hébreu : 47-97-30-22.** Stages express individuels (moderne/sacré). Sur place et à domicile.

– Le CRIB, l'ENA et le British Council organisent une journée d'études internationale sur « Regards croisés sur l'enseignement secondaire en France et en Grande-Bretagne ». Institut Charles-V, 10, rue Charles-V, 75004 Paris, tél. : 44-78-34-99. Le vendredi 7 avril de 9 heures à 17 h 30.

URGENT : rentrée sept. 95
LYCÉE FRANÇAIS DE SINGAPOUR
recrute de préférence :
Agrégé(e) d'anglais
– statut local possibilité résident
– direction du département d'anglais
– création d'une filière européenne
– excellent niveau des élèves
Tél. : 19-65-4696066
Fax : 19-65-4692484
Tél. en France du 14 avril au 1er mai :
(1) 47-51-26-02 et 94-69-40-55

– Les associations de solidarité et les artistes chiliens rendront, au cours d'une soirée **« Merci pour la France »**, un hommage au pays qui a su être leur terre d'asile. Lundi 10 avril, à 20 h 15, Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris (entrée libre).

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

CARNET DU MONDE
Téléphone
40-65-29-94
40-65-29-96
Télécopieur
45-66-77-13

AUJOURD'HUI

SCIENCES

COMMUNICATION Un nouvel objet, le récepteur de radiomessagerie, est en train de se faire une place sur le marché, à côté du répondeur et du radiotéléphone. À l'instar du premier, il permet de laisser un message à un abonné absent. ● LÉGER. Il présente le grand avantage d'être beaucoup plus petit et léger, atouts qu'il partage avec certains radiotéléphones, qui ne sont pas de simples récepteurs, mais qui sont plus coûteux. Sur ce marché, déjà défriché pour les professionnels de l'urgence, les offres se multiplient en direction du public. ● DÉRÉGLEMENTATION oblige, trois opérateurs ont obtenu une licence d'exploitation de radiomessagerie à la norme européenne Ermes : Infomobile (Bouygues), qui exploite la marque Kobby ; TDR (la Compagnie générale des eaux) pour Tam-Tam ; et France Télécom, dont le système n'est pas encore annoncé.

La radiomessagerie s'efforce de séduire le grand public

Une norme européenne, permettant l'envoi de messages longs, et l'ouverture du secteur à la concurrence, devraient faciliter la vente de récepteurs. Un marché évalué à près de 2 millions d'utilisateurs en france à la fin du siècle

ATTRIBUT indispensable de l'homme (ou de la femme) à joindre d'urgence, le récepteur de radiomessagerie, mieux connu, en France, sous le nom du pionnier de la gamme, l'Eurosignal, est en train de se banaliser. Sous les noms de Tam-Tam ou Kobby, ces petits récepteurs radio veulent séduire le grand public, et non plus seulement l'homme d'affaires, le technicien de maintenance ou le médecin, sans cesse sur le qui-vive. Une raison tout à la fois technologique et réglementaire explique cette nouvelle vogue : l'adoption au début des années 90 d'une norme européenne dans le domaine, Ermes (European Radio Message System), d'une part. Et, d'autre part, la décision prise en 1993, par le ministère de l'industrie, des postes et télécommunications, d'ouvrir la concurrence dans ce secteur, jusqu'alors chasse gardée de France Télécom et de TDF.

A la suite d'un appel à candidatures, trois opérateurs de radiomessagerie furent ainsi sélectionnés en novembre 1993 pour développer un réseau à la norme Ermes : France Télécom, bien sûr ; mais aussi la Compagnie générale des eaux (actionnaire principale de TDR, opérateur de Tam-Tam), et Bouygues (*via* sa filiale Infomobile, dont il détient près de 55 % des actions, opérateur de Kobby). Ces deux derniers ont ouvert leur service ces derniers mois : en septembre 1994 pour Kobby, en mars pour Tam-Tam. France Télécom devrait lancer le sien dans un avenir proche.

Présentant le grand avantage d'avoir été adoptée par dix-huit pays, la norme Ermes est aussi plus séduisante pour le grand public que ne l'est Pocsag, la norme d'Alphapage : elle permet d'envoyer des messages longs, d'une taille de 400 caractères (pouvant à terme atteindre 9 000 caractères), contre 80 caractères au mieux pour les systèmes précédents. Au lieu des seuls « bip » ou messages d'urgence d'autrefois, il devient donc possible d'expliquer le motif de son appel, de donner un nouveau lieu de rendez-vous, des nouvelles de l'enfant laissé sous la surveillance d'une nourrice, etc.

ÉCRAN À CRISTAUX LIQUIDES

Des informations générales peuvent aussi apparaître sur l'écran à cristaux liquides du petit récepteur : dépêches d'agences de presse ; information météo, état des routes... En option, il est possible de lui associer une boîte vocale. Le récepteur signale alors à l'intéressé qu'un message éventuellement plus détaillé a été déposé à son attention dans sa messagerie. Il rend alors les mêmes services qu'un répondeur téléphonique interrogeable à distance. Mais, à la différence de celui-ci, le récepteur Kobby, ou Tam-Tam, ne pèse que 102 grammes (avec sa pile).

Pour envoyer un message à un titulaire d'un récepteur, on utilise soit un simple téléphone (et l'on passe ou non par le service d'une opératrice), soit un Minitel, soit un micro-ordinateur. Le récepteur est pour l'instant le même quel que soit le réseau choisi. Fabriqué par le japonais Nec, il est doté d'un petit écran à cristaux liquides de 4 lignes de 20 caractères. Il faut donc faire défiler plusieurs écrans pour afficher un message complet. Il peut mémoriser 40 messages. D'autres constructeurs (comme Motorola, le numéro un mondial sur le segment des récepteurs à la norme Pocsag) devraient prochainement proposer des récepteurs Ermes.

Pour se différencier, les deux opérateurs actuellement en lice doivent donc utiliser d'autres registres que celui du seul matériel. Premier apparu sur le marché, Infomobile, pour Kobby, cherche à séduire une clientèle d'utilisateurs variés, particuliers et professionnels. Le récepteur est proposé à l'achat (1 719 francs) ou en location ; à ce prix s'ajoutent l'abonnement au service variant entre 50 et 100 francs, et la communication (2,92 francs pour 45 secondes). Résolument tourné vers le grand public, Tam-Tam est vendu un peu moins cher (1 290 francs), sans abonnement à souscrire, mais les communications sont d'un coût plus élevé (3,65 francs pour 34 secondes).

Ils disposent chacun d'un nombre voisin d'opérateurs (entre 15 et 20, tournant vingt-quatre heures sur vingt-quatre), mais les services supplémentaires de l'un et de l'autre sont adaptés à leur cœur de cible. Kobby affiche ainsi gratuitement des messages Reuter, contre l'AFP pour Tam-Tam. En partenariat avec la société SCT et son service World-Net, Kobby propose également, moyennant un surcoût mensuel de 35 francs, une liaison à Internet, pour recevoir les messages du *« réseau planétaire »* sur son récepteur, ainsi que des liaisons avec de nombreuses autres sources d'information.

Leur couverture géographique est pour l'instant limitée à la région Ile-de-France et au Nord-Pas-de-Calais pour Kobby, à la seule Ile-de-France pour Tam-Tam. Les deux opérateurs devraient offrir à terme une couverture nationale. Mais, pour l'un comme pour l'autre, il faudra prévenir son fournisseur à chaque changement de région (ou de pays). Faute de quoi, le système ne serait pas capable de localiser le mobile.

COUVERTURE ÉTENDUE

Encore discret, France Télécom envisage d'*« offrir une couverture géographique très étendue dès le début »* pour une cible tant grand public que professionnels. Mais en offrant *« un service à prix fixe »*, explique, quelque peu énigmatique, Marc de Villepin, directeur marketing et communication de France Télécom Mobiles Radiomessagerie.

Infomobile et TDR visent, pour l'an 2000, un tiers d'un marché estimé alors à 1,5 ou 2 millions d'abonnés. La France aurait alors rattrapé une partie de son retard dans l'utilisation de la radiomessagerie. Le *« taux de pénétration »* de ce moyen de communication, 0,5 %, y est l'un des plus faibles des pays développés. Il atteint 7,5 % au Japon, 8,5 % aux Etats-Unis, et 22 % à Hongkong. Mais, comme cela arrive souvent, ce retard hexagonal pourrait devenir un avantage en facilitant le passage à la génération technologique suivante. Kobby fut le premier système de radiomessagerie à la norme Ermes proposé dans le monde.

Annie Kahn

Plusieurs chemins pour un message

Téléphone
Opératrice
Satellite
Lignes téléphoniques
Minitel
Réseau télétel
Antenne point haut
"Micro"
Lignes téléphoniques ou de transmission de données
Cœur de réseau
Relais hertzien
LES ENFANTS DORMENT TOUT VA BIEN
19h30

Infographie Le Monde

Informations courtes ou messages personnels, envoyés à partir d'un téléphone, d'un Minitel ou d'un ordinateur, s'affichent sur l'écran à cristaux liquides du récepteur de radiomessagerie.

Une palette de systèmes

Avant de s'afficher sur l'écran du récepteur de radiomessagerie, l'information emprunte toute une palette de systèmes de communication. On peut envoyer un message par téléphone, Minitel ou ordinateur. En cas d'envoi par téléphone, si le message n'est pas composé exclusivement de chiffres, on passe par le service d'un opérateur. Les informations transitent sur ligne téléphonique, par Transpac ou sur tout autre réseau de transmissions de données vers le « cœur de réseau ».

Celui-ci achemine le message, via un satellite (seul chemin utilisé par Infomobile et TDR) ou via un relais hertzien (solution envisagée par le futur réseau de France Télécom), vers un « émetteur », antenne de 2,50 mètres située sur un « point haut ». Ces points, sommets de colline ou d'immeuble, sont actuellement très convoités : un toit suffisamment haut et bien placé se loue environ 20 000francs par an. La transmission de l'« émetteur » vers le récepteur s'effectue par liaison radio sur une petite bande de fréquence de 169,4 à 169,8 MHz.

La domotique se met à la portée des handicapés

A Garches, des malades vont être associés à l'évaluation de robots destinés à réduire leur dépendance

UN APPARTEMENT doté de portes et de volets actionnés par infrarouge, de luminaires et de radiateurs programmables, d'un ordinateur, d'une télévision, d'une chaîne hi-fi et d'un téléphone télécommandés de fauteuils roulants équipés d'un bras mécanique : la « plate-forme » robotisée qui vient d'entrer en service dans le pavillon Vidal de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches présente les plus récents développements en matière de domotique – gestion automatisée liée à l'habitation – pour handicapés.

Mais, pour sophistiqués qu'ils soient, ces matériels sont encore loin de répondre parfaitement aux attentes des handicapés. C'est pourquoi ils vont être testés, pour la première fois, par une équipe pluridisciplinaire, qui regroupe une dizaine de médecins, d'ingénieurs informaticiens et roboticiens, d'ergothérapeutes, de spécialistes du marketing, mais aussi et surtout par des malades qui pourraient être amenés à s'en servir à leur sortie de l'hôpital.

« Il ne s'agit pas d'évaluer des produits, mais leurs fonctions », prévient Chantal Ammi, chercheur-enseignante à l'Institut national des télécommunications, qui, avec le professeur Stéphane Pannier, aujourd'hui décédé, est à l'origine de cette initiative. Tous deux avaient constaté que le prix des matériels d'assistance pour les handicapés était souvent très élevé, alors qu'*« ils comportent de nombreuses fonctions trop complexes, qui ne sont jamais utilisées et renchérissent le coût de fabrication,* explique Chantal Ammi. *Le marché des handicapés est heureusement réduit, ce qui interdit les économies d'échelle et n'encourage pas les industriels à se lancer dans des recherches ergonomiques coûteuses »*.

L'idée de départ de la plate-forme, lancée en 1993, était donc d'adapter certains procédés destinés aux handicapés et d'en élargir l'utilisation au marché plus large des personnes âgées ou de la sécurité pour enfants. Huit partenaires industriels, médicaux, associatifs ou institutionnels ont répondu à l'appel, fournissant prototypes et matériels, matière grise et savoir-faire, pour un budget de près de 4 millions de francs.

MÉCANISATION DE L'ASSISTANCE

Des malades de l'hôpital de Garches – paraplégiques ou myopathes –, tous volontaires, vont pouvoir se succéder dans l'« appartement domotisé » plusieurs heures par jour, si possible avec des membres de leur famille, et se familiariser avec les divers robots qui y sont installés. *« Même s'ils sont demandeurs, il leur faudra vaincre une réticence naturelle à l'égard de la technique,* note le professeur Olivier Rémy-Néris, responsable du service de réadaptation fonctionnelle de l'hôpital de Garches. *Cet endroit a aussi été créé pour permettre une évaluation psychologique de cette mécanisation de l'assistance. »*

Il existe quatre types d'aides techniques – mobilité, contrôle de l'environnement, télémanipulation, télécommunication. *« Le gros problème consiste à trouver les interfaces homme-machine les mieux adaptées aux handicapés »*, souligne Mounir Mokhtari, ingénieur roboticien à l'Institut national de la recherche scientifique et médicale (Inserm). Certains handicapés ne peuvent actionner leur télécommande que grâce à leur souffle ou par des battements de cils. Et le fait que les systèmes de télécommande – électriques, par infrarouge ou hertziens – sont le plus souvent incompatibles ne facilite pas les choses.

« Il convient également d'évaluer la facilité d'usage des systèmes d'assistance », dit Bénédicte Tenneson, ergothérapeute. Il lui faudra mettre en place des questionnaires pour améliorer la logique de déroulement de menus, la lisibilité, la facilité d'accès et d'apprentissage d'un système de commande vocale couplé à un ordinateur, par exemple. De leur côté, des ingénieurs tenteront d'améliorer les systèmes de bras mécaniques, électriques ou pneumatiques, en s'inspirant de ceux existants qui coûtent entre 50 000 et 250 000 francs. A condition d'en réduire le prix. D'autant que la Sécurité sociale ne prévoit pas le remboursement de ce type d'assistance.

Pour un simple fauteuil électrique, il faut compter au minimum 40 000 francs et de 5 000 à 10 000 francs pour l'installation d'un système d'ouverture automatique de porte ou de fenêtre... La plate-forme aura donc pour fonction de cerner au plus près les véritables besoins des handicapés. Sans oublier, insiste Olivier Rémy-Néris, que *« rien ne remplacera jamais une présence humaine »*.

Hervé Morin

هكذا من الأصل

Dennis Conner est repêché pour la finale des défenseurs de la Coupe de l'America

Cette décision trahit l'inquiétude des Américains face aux challengers

Team New Zealand et _One Australia_, disputeront à partir du 11 avril la finale de la Coupe Louis-Vuitton désignant le challenger de la Coupe de l'America. Du côté des défenseurs, _Young America_ avait dominé les demi-finales de la Coupe Citizen. Mardi 4 avril, le San Diego Yacht Club a repêché _Stars and Stripes_ (Dennis Conner), battu par _Mighty Mary_. La finale réunira les trois bateaux américains à partir du 10 avril.

CONFORMÉMENT à sa tradition, la Coupe de l'America continue à se jouer dans les salons des yacht-clubs. Battu de 5 minutes 59 secondes par l'équipage en majorité féminin de *Mighty Mary* dans une régate qui devait désigner l'adversaire de *Young America* en finale de la Coupe Citizen, Dennis Conner a été repêché, mardi 4 avril, par le comité de défense du San Diego Yacht Club. Cette décision, prise une heure avant le départ de la régate, avec l'accord du troisième syndicat des défenseurs, a été dictée officiellement pour des raisons d'équité.

« *Je pense qu'il aurait été injuste que le dernier billet soit obtenu seulement sur la base des conditions de vent de la course de mardi* », estimait John Marshall, président de PACT 95, le syndicat qui soutient *Young America*. En changeant la quille de *Stars and Stripes*, Dennis Conner avait, en effet, renforcé ses chances par vent léger, mais se retrouvait affaibli en cas de brise soutenue. En fait, le quadruple vainqueur de la Coupe et Bill Koch, son dernier détenteur, négociaient depuis la veille pour tenter de trouver une solution leur évitant de risquer une élimination trop précoce. La finale des défenseurs se disputera à partir du 10 avril sous forme de Round Robin supplémentaire. *Young America*, premier à l'issue de la demi-finale, l'abordera avec 2 points de bonus et *Mighty Mary*, deuxième, avec 1 point.

Cet arrangement de dernière heure modifiant le règlement de l'épreuve peut surprendre, voire scandaliser. « *C'est la chose la plus stupide que j'ai jamais entendue* », déclarait Larry Grunstein, président de la filiale américaine de Citizen Watch Company qui commandite l'épreuve des défenseurs. Plus fataliste, Ernie Tayler qui supervise les éliminatoires des challengers, avouait : « *Rien ne m'étonne dans ce que fait le San Diego Yacht Club, mais c'est la première fois que je vois une finale avec trois bateaux.* »

Faute d'une autorité suprême veillant à l'équité sportive, les défenseurs de la Coupe imposent leurs propres règles

Contrairement aux plus grandes épreuves comme les Jeux olympiques, les coupes ou les championnats du monde, régies respectivement par le CIO ou les fédérations sportives internationales, la Coupe de l'America est organisée par le yacht-club qui la détient et qui en définit les grandes règles avec le concours des autres yacht-clubs déjà vainqueurs de cette épreuve (New York Yacht Club et Royal Perth Yacht Club).

Faute d'une autorité suprême veillant à l'équité sportive des règlements, les défenseurs de la Coupe ont longtemps imposé des clauses leur permettant de disposer des meilleures chances de conserver l'aiguière d'argent offerte en 1851 par la reine Victoria. Pendant près d'un siècle, les challengers européens ont dû construire des bateaux « *marins* » pour traverser l'Atlantique à la voile avant de venir régater sur les côtes américaines.

Disposant des meilleurs chantiers et des meilleures voileries, le New York Yacht Club imposait que le voilier, le gréement et tout l'accastillage soient conçus dans le pays du Défi. Pendant les cent trente-deux ans où il a conservé la Coupe, le New York Yacht Club s'est, le plus souvent, contenté de choisir le défenseur de façon arbitraire et subjective. L'organisation de régates de sélection sous forme de compétition préliminaire n'a vraiment débuté qu'avec la création de la Coupe Louis Vuitton pour les challengers en 1983. L'épreuve des défenseurs est parrainée pour la première fois cette année.

Alors que les épreuves de sélection avaient déjà débuté, les responsables du San Diego Yacht Club ont déjà inquiété les challengers en indiquant qu'ils pourraient très bien retenir le meilleur bateau et le confier à l'équipage qu'ils jugeraient le meilleur. Depuis le début des régates, il semble, en effet, que l'équipage très expérimenté de Dennis Conner, secondé par Paul Cayard, dispose du moins bon des trois bateaux. Toutes ces manipulations et ces incertitudes traduisent en fait les doutes et les craintes du San Diego Yacht Club, impressionné par les moyens et les démonstrations des challengers. En particulier de *Team New Zealand* qui pourrait bien rééditer l'exploit de John Bertrand en 1983 en infligeant une deuxième défaite aux Américains.

G. A.

Quand les footballeurs vont à l'université

Sept joueurs du Racing-Club de Strasbourg, dont Franck Sauzée, suivent une formation individualisée en vue de leur reconversion

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Il y a une vie après le foot. Sept joueurs de l'effectif professionnel du Racing-Club de Strasbourg y croient. Depuis l'automne dernier, ils suivent une formation « *individualisée* » à l'Institut d'études commerciales supérieures (IECS), qui est rattaché à l'université Robert-Schuman. Un tutorat a été mis en place avec chacun des joueurs à l'issue d'un bilan de connaissances. Le programme des enseignements comprend, selon les cas, des cours de langues, d'informatique, de « *négociation d'affaires* », de gestion de patrimoine, de communication, de création et de reprise de petites et moyennes entreprises.

Marc Keller, lui, est inscrit à l'IECS en deuxième année, en qualité d'auditeur libre. Mais c'est l'exception. Il a toujours songé à ce qu'il ferait après sa carrière de footballeur. « *Chez moi, on a tous fait des études* », dit simplement Keller, l'enfant tranquille du football alsacien. Alors, il a obtenu une licence de sciences économiques auprès de la faculté de Grenoble, celle de Strasbourg lui ayant refusé de suivre les cours par correspondance. A vingt-six ans, un contrat de quatre années avec le Racing en poche, il est plus déterminé que jamais : « *Je gagne très bien ma vie, je suis un privilégié, mais je n'ai pas envie d'arrêter ma vie à trente-deux ans.* »

Ses collègues n'ont pas le baccalauréat. Il n'est pas question de leur décerner des diplômes, mais tout de même des attestations en bonne et due forme. « *Comme ils viennent chez nous dans un bon état d'esprit, qu'ils sont intelligents et qu'ils sont déterminés à réussir leur reconversion*, affirme Thierry Wendling, responsable de la formation, *ils apprennent bien et plutôt vite.* » Pour l'instant, les projets des uns et des autres ne sont pas toujours précis. Ali Bouafia, qui est né à Mulhouse il y a trente ans, met actuellement l'accent sur l'étude de l'allemand. Wilfried Gohel, qui a raté son baccalauréat en 1986, l'année de ses débuts chez les professionnels, rêve, lui, de créer une bijouterie.

MONDE IRRÉEL

Franck Sauzée a également échoué au baccalauréat l'année où il a entamé sa carrière professionnelle à Sochaux. Depuis, il a accumulé les contrats juteux et, apparemment, il a su économiser. « *Vous savez, je suis Ardéchois et, chez nous, un sou est un sou* », dit fièrement l'international. « *Déjà, à Sochaux*, précise-t-il, *j'arrivais à mettre de côté la moitié des 5 000 francs que je gagnais.* » En dehors de la voie classique d'entraîneur, le milieu de terrain strasbourgeois évoque l'idée de monter une entreprise destinée à organiser des stages pour les jeunes joueurs des banlieues défavorisées. « *Il y en a tellement qui sont doués que c'est dommage de ne pas s'en occuper* », affirme-t-il avec conviction.

Selon Wendling, qui se dit être plus son conseiller que son tuteur, le projet de Sauzée est d'ores et déjà « *bien ficelé* ». « *Il sait où il va et il assimile bien tout ce dont il aura besoin plus tard, comme, par exemple, établir un bilan prévisionnel ou analyser un compte d'exploitation.* » Quoi qu'il en soit, celui qui a aussi porté les couleurs de Marseille, Monaco et Bergame a parfaitement conscience que, dans trois ou quatre ans, rien ne sera plus comme aujourd'hui : « *A vingt-neuf ans, il faut s'armer avant de quitter ce monde irréel, ce monde d'assistés, qui ne vous reconnaît plus quand on ne peut plus tenir la vedette.* »

Marcel Scotto

Succès médiatique et commercial des « cubettes »

AVANT DE DÉDIER son nouveau bateau, *Mighty Mary* (Puissante Marie), à sa mère, Bill Koch, le vainqueur de la Coupe de l'America en 1992, avait songé à le baptiser *Equality* (Égalité). La sensibilité du milliardaire, trop ému à l'évocation du souvenir de sa mère pour pouvoir terminer son discours de baptême, le 1er mars à San Diego, avait primé sur la raison pour illustrer le concept du premier équipage exclusivement féminin lancé à la conquête de la Coupe de l'America (*Le Monde* du 13 janvier).

Bill Koch espère être en mesure de défendre la Coupe chèrement conquise (68 millions de dollars) en 1992. Mais, quel que soit le résultat de la finale de la Coupe Citizen, il peut tirer un bilan positif de cette expérience pour ses retombées financières et médiatiques. Alors que la première fondation à but non lucratif (permettant à ses souscripteurs américains de bénéficier de déductions fiscales), qu'il avait créée en 1992 pour promouvoir « *l'excellence dans les courses de voile amateurs à travers une compétition comme la Coupe de l'America* », lui avait permis de réunir 15 % de son budget, la seconde, vouée à la « *défense des droits de la femme américaine dans le domaine du sport* », a recueilli 25 millions de dollars (125 millions de francs), dont 10 apportés par quatorze sociétés commerciales.

Selon certaines estimations, l'équipage féminin d'*America³*, qui a été le plus médiatisé depuis le début des éliminatoires, aurait bénéficié de quelque 2 milliards d'apparitions à la télévision ou de mentions dans la presse écrite. *Rocking the Boat : Women Race for the America's cup*, un documentaire tourné par Lifetime Television et diffusé sur cinq mille huit cents réseaux câblés, a été vu par plus de soixante millions d'Américains. En France, il pourrait paraître paradoxal que le premier partenaire (2,5 millions de dollars) d'un défi féminin soit une marque automobile, Chevrolet en l'occurrence. Or, aux Etats-Unis, les statistiques indiquent que les femmes achètent plus de la moitié des voitures neuves et influencent leur mari dans 30 % des autres cas.

UN HOMME A LA BARRE

Ce concept original, s'adressant en priorité aux femmes, a amené à la voile des sponsors qui ne s'y intéressaient pas. Les deux autres principaux partenaires sont deux filiales nord-américaines de sociétés françaises qui n'ont jamais envisagé de soutenir Marc Pajot : Yoplait (2 millions de dollars) et L'Oréal (1,5 million). Blondes, bronzées, les « cubettes » ont envahi les écrans et les pages publicitaires des magazines.

Si elles ont rejeté une proposition intéressante pour illustrer un calendrier en maillot de bain, elles apportent leur caution à de nombreux produits domestiques : chocolat, café et même... vin californien. Columbia Sportwear a déjà vendu pour 1,5 million de dollars (7,5 millions de francs) de vêtements griffés *America³ the women's team*. En 1992, ce chiffre d'affaires avait atteint 2,4 millions de dollars après la victoire d'*America 3*. Ce chiffre pourrait être plus que doublé en cas de succès des « cubettes ». Ces perspectives commerciales, renforcées par la retransmission en direct des régates, depuis les demi-finales, sur ESPN, la première chaîne sportive de télévision aux Etats-Unis, n'ont sans doute pas été étrangères à la décision de Bill Koch de modifier son concept d'équipage « *exclusivement* » féminin.

Pour les demi-finales, il a confié la barre de *Mighty Mary* lors des phases de départ, puis la tactique en course, à Dave Dallenbaugh, qui tenait ces mêmes rôles sur *America 3* en 1992. Bill Koch assure qu'il a décidé ce changement à la demande d'une délégation de l'équipage. Le tacticien n'a rien d'un Pygmalion, mais peut apporter son expérience de la coupe à un équipage qui ne manque pas de qualités. Pour justifier une décision qui n'a pas fait l'unanimité des sponsors, Bill Koch avait livré les fruits de sa réflexion. « *Sommes-nous ici pour gagner ? Sommes-nous ici pour faire progresser la cause des femmes ? Sommes-nous ici pour nous faire plaisir ? Ma conclusion, c'est que nous sommes ici pour tout cela, mais d'abord pour gagner.* »

Gérard Albouy

■ **FOOTBALL : Henri Michel** pourra quitter l'Arabie saoudite. Le conflit opposant l'ancien sélectionneur français au club saoudien Al-Nasr (*Le Monde* du 30 mars) a été réglé à la suite d'une intervention du prince Fayçal, président de la Fédération saoudienne de football. Henri Michel était bloqué en Arabie saoudite depuis le 15 février, date à laquelle le club de Ryad l'avait démis de ses fonctions. Le club, qui détenait son passeport, lui demandait deux mois de salaire d'indemnités (environ 150 000 F). – (*AFP.*)

■ **La Supercoupe du Portugal**, opposant les vainqueurs du championnat (Benfica Lisbonne) et de la coupe (FC Porto), sera jouée le 20 juin au Parc des Princes, à Paris. L'impresario Lucidio Ribeiro, qui a acheté les droits d'organisation du match, est à l'origine de cette iniative. « *C'est un hommage aux 600 000 Portugais résidant en France* », a-t-il expliqué, lundi 3 avril, à Lisbonne. – (*AFP.*)

■ **Le Nigéria ne participera pas** au championnat du monde juniors, du 13 au 28 avril à Doha, où il sera remplacé par la sélection du pays organisateur, le Qatar. Selon la Fédération internationale de football (FIFA), « *la Fédération nigériane de football n'a pas confirmé dans les délais sa participation* ». La FIFA avait retiré l'organisation de ce Mondial juniors au Nigéria pour des raisons sanitaires et de sécurité, avant de la confier au Qatar le 20 mars. – (*AFP.*)

■ **DOPAGE : la Fédération chinoise de natation** a annoncé, mardi 4 avril, de nouvelles mesures antidopage, à la veille des championnats de Chine. La fédération a notamment annoncé qu'elle suspendrait à vie un nageur qui serait déclaré positif à deux reprises. Au premier contrôle positif, le nageur sera suspendu deux ans. Par ailleurs, si un entraîneur a lui-même fourni une substance illégale au nageur, il sera suspendu à vie. – (*AFP.*)

La chute chez les coureurs cyclistes

GÉRARD NICOLET est médecin du sport, spécialisé en traumatologie. Il fait partie de l'équipe médicale du Tour de France et d'autres grandes courses cyclistes. Lors du Tour 1994, il a notamment dû s'occuper de Laurent Jalabert et de Wilfried Nelissen après leur grave accident lors d'une arrivée au sprint, le 3 juillet, à Armentières (Nord).

LE CORPS ET L'EFFORT

● **La première réaction**

« *Le premier travail du médecin est d'apprécier très vite les risques. Le réflexe de l'athlète est de repartir tout de suite parce que le peloton n'attend pas. Les coureurs remontent sur le vélo, rejoignent d'abord le peloton et nous demandent seulement alors de les soigner. Il y a trois situations. La chute simple où le coureur repart sans problème. La chute où il faut médicaliser tout de suite car c'est d'emblée sérieux – il y a traumatisme crânien, perte de connaissance – et là on redevient simplement médecin ; on prend en charge le patient et on l'évacue sur un hôpital. Le plus difficile, ce sont les cas intermédiaires où le coureur est par terre. Il se relève ; on ne sait pas si c'est grave ; on ne veut pas nuire à sa santé sous prétexte que c'est un champion, mais on ne veut pas nuire non plus à sa carrière de champion sous prétexte qu'il est tombé. Là, il faut décider très vite si on le laisse repartir ou pas.* »

● **Dire tout de suite la vérité**

« *Après le choc, le premier traumatisme, c'est d'apprendre ce qui s'est passé. Ce que va alors lire le sportif dans le regard des autres est très important. Là, il faut être honnête, être vrai. Laurent Jalabert nous a raconté, bien après sa chute, qu'il avait été rassuré parce qu'il nous connaissait déjà et avait confiance en nous. Il voyait du sang, il était très inquiet, il avait peur d'être défiguré. On lui a dit la vérité, qu'il avait probablement une fracture, que ça saignait beaucoup, mais sans être trop grave. Il a été tout de suite réconforté.*

» *Psychologiquement, le vrai passage critique se situe quand le coureur est sur son lit d'hôpital. Il quitte la course, qui est une formidable machine, une gigantesque chaîne avec des gens autour de lui qui le rassurent. Soudain, il se retrouve tout seul et a le temps de réfléchir à ce qui lui est arrivé.* »

● **La thérapie**

« *Il faut en parler, beaucoup, essayer d'analyser ce qui s'est passé, l'évacuer. Les outils utilisés par les psychothérapeuthes sont du domaine de l'analyse et des réactions sur les phénomènes. On a des mécanismes internes pour lutter contre le stress et il faut que le sujet lui-même prenne conscience de ces mécanismes. En utilisant des images positives, on arrive à reconditionner l'individu. Un ami psychothérapeute considérait qu'il fallait non seulement prendre en charge le sportif lui-même, mais traiter également son entourage.* »

● **La peur**

« *La peur est très inégale. En 1994, à Armentières, celui qui est tombé avec Wilfried Nelissen et Laurent Jalabert termine troisième du sprint le lendemain. Mais certains ne s'en remettent jamais. On a des exemples de cyclistes qui n'étaient plus tout à fait les mêmes après l'accident, de coureurs qui restent à l'arrière du peloton, avec une hantise de la chute.*

» *Cette peur provoque une consommation énergétique fantastique. Le stress retentit sur le rendement musculaire et, en fin d'étape, ils sont complètement épuisés.* »

● **Les conséquences à long terme**

« *La machine humaine est fantastique et le cerveau est capable d'évacuer les mauvais souvenirs. Mais on croit que tout est oublié et brusquement un événement, une sensation, une image et tout revient. Le sportif peut alors revivre sa chute et il faut se remettre au travail. A l'inverse, certains athlètes ont besoin de connaître des passages difficiles pour être bons. Surmonter l'échec fait partie de la préparation des sportifs de haut niveau. Une chute, avec le cortège de problèmes qu'elle engendre, peut rendre le sportif plus fort.* »

Propos recueillis par Benoît Hopquin

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE ROBERT-BUSNEL
Demi-finale

Le Havre - Pau-Orthez	74-99

(Pau-Orthez qualifié pour la finale)

CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE AMÉRICAIN
Finale à Seattle

UCLA-Arkansas	89-78

FOOTBALL

COUPE DE L'UEFA
Demi-finales aller

Bayer Leverkusen (All.)-Parme (Ital.)	1-2
Juventus Turin (Ital.)-Bor. Dortmund (All.)	2-2

Matches retour le 18 avril.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
Matches en retard

Crystal Palace-Aston Villa	0-0
Queen's Park Rangers-Blackburn	0-1

Classement : 1. Blackburn, 82 pts ; 2. Manchester United, 74 pts.

MATCH INTERNATIONAL AMICAL
(Deuxième division, moins de 25 ans)
A Sedan

France-Italie	1-0

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Finale aller

Brest-Rouen	3-3

Match retour à Rouen le 7 avril
Match pour la 3e place

Reims-Chamonix	3-2

Match retour à Chamonix le 7 avril

Berlin dans ses nouveaux murs

Etre ou ne pas être de style prussien ? Tel est le débat autour de l'architecture de la future capitale allemande

BERLIN
de notre envoyée spéciale

A Checkpoint Charlie, les chicanes des palissades de chantier ont remplacé les chevaux de frise : on ne passe plus, on construit. L'Oncle Sam a gardé la haute main sur l'endroit : ce sera un « american business center », comme l'annonce un panneau publicitaire. A Checkpoint Charlie, on a kidnappé Philip Johnson, il y a quelques jours : une grande effigie du célèbre architecte new-yorkais, qui semble n'avoir gardé du Corbusier que les lunettes, et qui vantait les mérites du projet d'immeuble de bureaux et de boutiques qu'il a cosigné, s'est fait « enlever » par des inconnus. Signe que l'esprit berlinois de révolte farceuse remue encore.

A ce carrefour qui fut jusqu'au 9 novembre 1989, date de la chute du Mur, le point de passage autorisé entre les deux parties de la ville, un petit musée privé continuera de renseigner les curieux, c'est tout. La Friedrichstrasse, elle, doit retrouver son tracé rectiligne et, espère-t-on, son animation d'antan quand, avec l'avenue Unter den Linden qu'elle croise un peu plus au nord, elle était l'axe commercial de la ville.

En ménageant des *no man's land* de part et d'autre de la frontière qui pendant quarante années figea le cœur de la métropole détruite, les autorités agissaient par souci de police et de sécurité, mais aussi dans la perspective jamais écartée de renouer les fils : le mur mis à bas, les voies retrouvent leur cours. Actuellement, les chantiers les plus avancés se trouvent le long de cette Friedrichstrasse, où les grues s'activent sur une vingtaine de terrains.

L'EXCEPTION NOUVEL

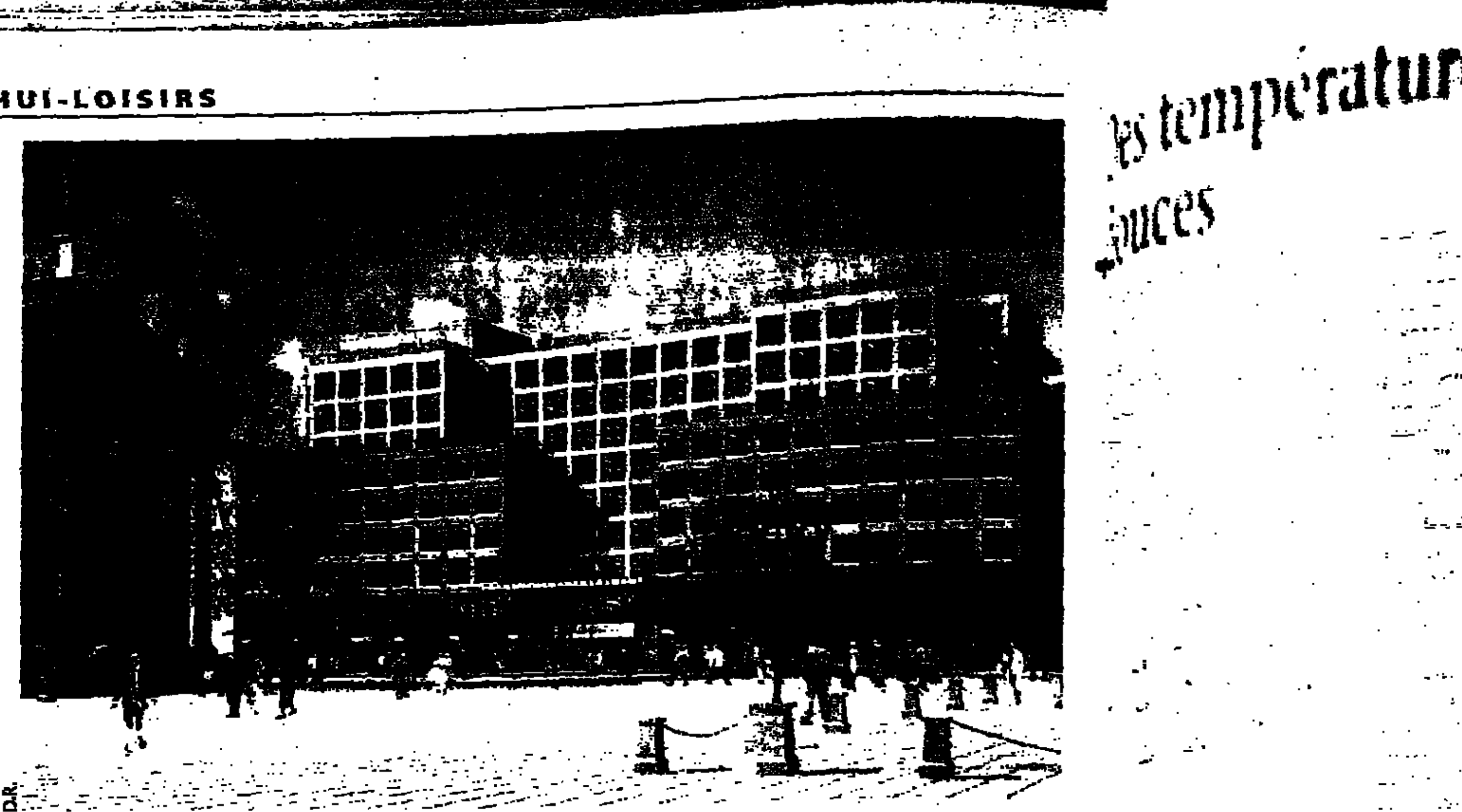
Trois bâtiments qui ouvriront d'ici à la fin de l'année montrent déjà clairement leur personnalité architecturale. Celui qui fait exception et qui semble très apprécié par le public et les critiques pour sa ligne courbe, sa façade lisse, surmontée d'une visière d'acier et d'un casque de verre abritera les Galeries Lafayette, et il est signé Jean Nouvel. Dans ce que le *Spiegel* a comparé, pour la transparence, au *« cercueil de verre de Blanche-Neige »*, la lumière entre aussi par des cônes percés à travers les étages et le plus grand, au centre, modernise de manière magistrale la tradition des coupoles vitrées des grands magasins du XIXe siècle.

Le nom de la station de métro (*Französischerstrasse*, rue des Français) n'est pas un hommage prémonitoire à l'auteur mais le rappel de cette « église des Français » qui, non loin de là, est en sentinelle sur le Gendarmenmarkt.

Il avait fallu attendre l'approche du 750e anniversaire de Berlin, en 1987, pour que les deux régimes rivalisent d'ardeur et que la RDA active la restauration de ses monuments. Juste avant la réunification. C'est maintenant l'un des endroits où les Berlinois des deux bords – et les visiteurs évidemment – se côtoient le plus volontiers : si ceux de l'ouest ne fréquentent l'ancien « est » que pour ses concerts et ses musées, les « Ossies », qui ont sans doute moins envie d'aller confronter leur pauvreté aux vitrines occidentales, peuvent continuer en revanche à venir écouter de la musique sous les lambris redorés et les lustres neufs du théâtre de Schinkel, l'architecte qui donna à Berlin et à Potsdam, dans les années 1820, ses édifices les plus élégants.

Dans le quartier alentour voisineront les reconstructions médiocres de l'époque socialiste et ces chantiers qui ont pour ambition de recréer une zone de luxe : ainsi, le voisin des Galeries Lafayette (commerces et bureaux lui aussi), dû aux New-Yorkais Pei (le nôtre, celui de la Pyramide), avec Cobb et Freed, est inspiré du style Arts déco, et lourdement souligné d'horizontales noires et zigzagantes. Le troisième bloc, divisé en trois volumes dégradés, est déjà visible derrière les monuments baroques et néo-classiques du Gendarmenmarkt.

Façades plates percées de fenêtres carrées où les Allemands reconnaissent la marque du professeur Oswald Mathias Ungers, de Cologne, maître du genre, et inspirateur influent des normes en vigueur pour la reconstruction du centre de la future capitale.



Au centre de Berlin, le nouvel immeuble de O.M. Ungers, sur la Friedrichstrasse, vu depuis le théâtre de Schinkel.

« Vers une nouvelle Teutonia ? », titrait récemment une revue d'architecture, faisant allusion à « *Germania* », travaux inspirés par la mégalomanie de son maître que l'architecte Albert Speer, ministre de l'armement, s'apprêtait à construire pour Hitler à la veille de la guerre. La formule est polémique, donc excessive, mais elle reflète la crainte partagée par beaucoup d'alignements à la prussienne, d'une sorte d'encasernement, à la fois rigide et plat, où l'on a vite fait de discerner les spectres redoutés.

En fait, si les normes d'urbanisme sont parfaitement légitimes et raisonnables (plafonnement des hauteurs à trente mètres, respect des alignements), beaucoup protestent contre l'imposition esthétique dictée par quelques-uns, comme l'architecte Joseph-Paul Kleihues, qui avait si bien préparé le terrain de la reconstruction, avant la chute du mur, en animant des concours internationaux dans les espaces vides de l'« ouest », qu'il se trouve aujourd'hui directement maître d'œuvre de nombreux édifices. Parfois à des points-clés. Il ne se passe pas de semaine sans que le sénateur-directeur de la construction, Hans Stimmann, soit invité à s'expliquer et réaffirme pourtant (*Berliner Morgenpost* du 2 avril) que *« chacun est libre de bâtir comme il veut »*. Après avoir vivement ressenti la vente à des investisseurs privés des vastes secteurs arasés de l'ancienne Potsdamerplatz, à l'ouest, et avant de débattre à nouveau de ce qu'il convient de permettre sur Alexanderplatz, à l'est, ou dans le futur quartier des ministères, dans la boucle de la Spree, le public s'interroge sur la façon dont s'engage, à proximité immédiate du seul monument vraiment symbolique, la porte de Brandebourg, le réaménagement d'un vide qui fut autrefois la place de Paris, Parizerplatz.

QUELLE CHANCELLERIE ?

Mi-avril 1945 : les Russes sont aux portes de Berlin. Bientôt le drapeau rouge flottera sur le Reichstag. Fin avril, tandis que Hitler retranché dans son bunker dicte un testament politique et se prépare à fuir dans le suicide, la ville est en flammes : la chancellerie, l'hôtel Adlon et les édifices de la place de Paris, près de la porte de Brandebourg.

Avril 1995, à Berlin : alors que les autorités s'apprêtent à commémorer, le 8 mai, la fin de la guerre et de la barbarie, la reconstruction « à l'identique » de l'hôtel Adlon a été mise en chantier. Et Helmut Kohl devra choisir entre deux projets finalistes du concours pour la nouvelle chancellerie (avec – ou sans – colonnes à l'antique !). Tel un Mitterrand face aux grands projets. Mais pour lui, ce sera le seul : depuis qu'il a été décidé en 1991 que Berlin serait à nouveau capitale, des dizaines de concours d'architecture ont été lancés, des centaines de professionnels des deux Allemagne et du monde entier ont proposé leurs idées (*L'Architecture d'aujourd'hui* n° 297). Actuellement, on estime à cent cinquante les équipes au travail, dont trente-deux sont étrangères, et parmi les plus connues, comme celle de l'Anglais Norman Foster, chargé de redonner au Reichstag les moyens d'accueillir le Parlement.

Michèle Champenois

Dans le cristal de la mémoire

« Là où l'on commence à brûler des livres, on finit par brûler des êtres humains ». **Cette citation de Heinrich Heine, datée de 1820, est inscrite au sol et rappelle la nuit du 10 mai 1933 où les étudiants nazis dressèrent un bûcher destiné à brûler les œuvres de dizaines de littérateurs et de philosophes, avant de retourner leur haine contre les synagogues et les établissements juifs de la ville. Les passants viennent s'incliner vers le « monument » minimaliste récemment mis en place : une plaque de verre, au ras du sol, à travers laquelle on distingue les rayons absolument vides d'une bibliothèque symbolique. Commencée avant la réunification par les autorités de la RDA, la restauration de la grande synagogue d'Oranienburgstrasse est maintenant terminée et là aussi, une plaque évoque la « nuit de cristal » puis les bombardements de 1943 qui avaient ruiné l'édifice. Dans quelques mois sera achevée l'extension du musée juif de Berlin par l'architecte américain Daniel Libeskind. Mais aucune décision n'a encore été prise pour le mémorial de l'Holocauste.**

Carnet de route

● **SÉJOUR.** Ville de congrès, Berlin ne manque pas d'hôtels. Dans la partie est du centre, plusieurs ont été entièrement équipés à neuf par des sociétés occidentales et pratiquent, à confort équivalent, des tarifs moins élevés : par exemple, le Radisson Plaza Hotel, qui a vue sur la cathédrale et la Sprée, à proximité immédiate de l'île des musées. Catégorie quatre-étoiles, il est inclus dans certains forfaits (notamment Visit Europe pour 3 490 F comprenant le vol aller-retour sur Air France et deux nuits avec petit déjeuner, en single; ou 2 790 F par personne en chambre double). A l'occasion de l'opération Christo qui emballera le Reichstag, du 23 juin prochain au 6 juillet, tarifs spéciaux, à partir de 200 DM (700 F) la nuit. Renseignements, tél. : 19-49-30-23-82-75-11. Télécopie : 23-82-75-91.

● **EXPOSITIONS.** A partir du 7 avril, des maquettes (30 m² au total) et des dessins des nombreux projets d'architecture berlinois seront exposés dans l'ancien siège du Parlement, place du château, dans le centre-est de la ville. Renseignements : 19-49-30-25-86-22-00. Jusqu'au 31 octobre. Jusqu'au 17 avril, George Grosz - Berlin New York à la Neue Nationalgalerie du mardi au samedi de 9 heures à 17 heures, le samedi et le dimanche, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 23 avril, Munch et l'Allemagne, à l'Altes Museum, de 9 heures à 17 heures, le dimanche de 10 heures à 17 heures.

● **LIVRES ET REVUES.** Un numéro spécial de *L'Architecture d'aujourd'hui* (n° 297, février 1995) est consacré à Berlin, histoire, concours et projets, débat. Parmi les guides qui se remettent progressivement à jour, on choisira l'un des plus récents, *Allemagne du Nord* (de Berlin à Hambourg), chez Arthaud, très complet sur Berlin, passé et présent. En littérature, le choix est vaste : en priorité, Walter Benjamin, notamment les textes rassemblés sous le titre *Enfance berlinoise* publiés avec *Sens unique*, traduction de Jean Lacoste, chez Maurice Nadeau (140 F). Et *Berlin, Alexanderplatz*, d'Alfred Döblin (« Folio », Gallimard).

● **RENSEIGNEMENTS.** Office national allemand du tourisme : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris. Tél. : 40-20-07-46. Télécopie : 40-20-17-00. Minitel : 3615 Allemagnetour.

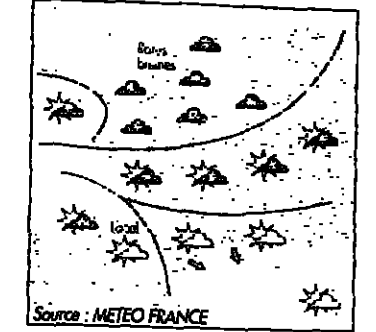
Des températures douces

JEUDI, en début de journée, les nuages seront de retour sur les régions allant de la Bretagne aux Pays de Loire, à la Normandie, au Bassin parisien, aux Ardennes et au Nord. Ils apporteront quelques gouttes de pluies ou un peu de bruine. Des Charentes au Sud-Ouest, des nuages bas, voire quelques bancs de brouillard, seront présents mais ils se désagrégeront en cours de matinée, avec le retour de quelques éclaircies. En ce qui concerne les régions du nord-est, mise à part la grisaille matinale, le ciel sera encombré par de nombreux nuages élevés. De l'Auvergne au Massif alpin, le temps sera simplement voilé, mais là encore des bancs de brume se seront formés en fin de nuit. Enfin, près de la Méditerranée et en Corse, le ciel restera bien dégagé avec un mistral et une tramontane qui souffleront modérément, toutefois quelques entrées maritimes intéresseront la Côte d'Azur.

L'après-midi, les régions proches de la Manche garderont un ciel très nuageux à couvert avec encore quelques bruines côtières. De la Bretagne au Centre, à la Lorraine, à l'Alsace et à la Bourgogne, la couverture nuageuse restera importante avec seulement quelques apparitions du soleil. Des Pays de Loire, au Poitou et au Limousin, les éclaircies et les passages nuageux se partageront le ciel. En ce qui concerne le Sud-Ouest, le soleil se montrera plus vaillant, alors que près de la Méditerranée et sur les Alpes du Sud, le temps restera bien dégagé. Enfin, le mistral et la tramontane continueront d'être modérés, en se renforçant légèrement en fin de journée.

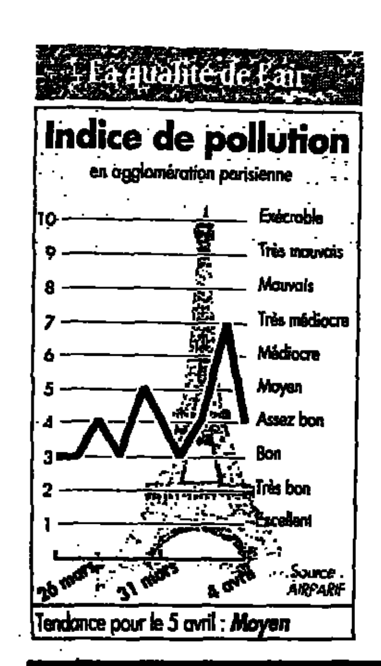
Les températures matinales seront douces de la Bretagne, aux Pays de Loire, au Bassin parisien et au Nord, ainsi que le long de la façade atlantique, avec 8 à 11 degrés. Ailleurs, le mercure indiquera généralement de 4 à 8 degrés au lever du jour, mais jusqu'à 11 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera de 13 à 17 degrés sur la moitié nord, et de 17 à 24 degrés plus au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

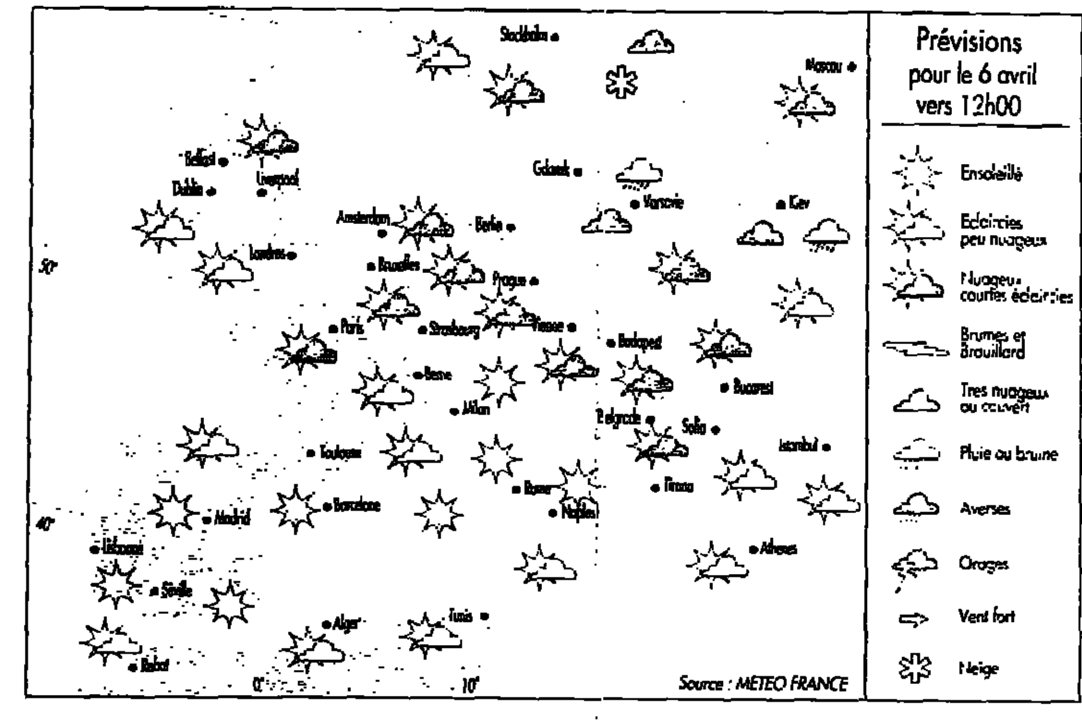


Prévisions pour le 6 avril vers 12h00

La qualité de l'air

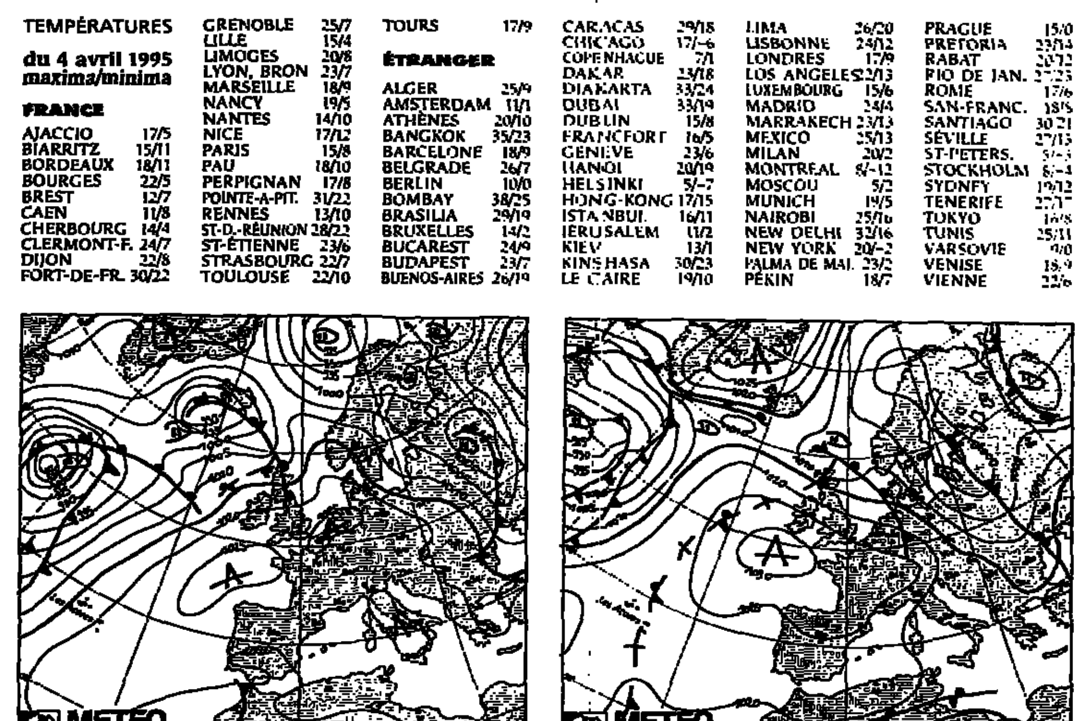


Tendance pour le 5 avril : *Moyen*



TEMPÉRATURES du 4 avril 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	17/5
BIARRITZ	15/11
BORDEAUX	18/11
BOURGES	22/5
BREST	12/7
CAEN	11/8
CHERBOURG	14/4
CLERMONT-F.	24/7
DIJON	22/8
FORT-DE-FR.	30/22
GRENOBLE	25/7
LILLE	15/4
LIMOGES	20/8
LYON, BRON	23/7
MARSEILLE	18/9
NANCY	19/5
NANTES	14/10
NICE	17/12
PARIS	15/8
PAU	18/10
PERPIGNAN	17/8
POINTE-A-PIT.	31/22
RENNES	13/10
ST-D.-RÉUNION	28/22
ST-ÉTIENNE	23/6
STRASBOURG	22/7
TOULOUSE	22/10
TOURS	17/9
ÉTRANGER	
ALGER	25/9
AMSTERDAM	11/1
ATHÈNES	20/10
BANGKOK	35/23
BARCELONE	18/9
BELGRADE	26/7
BERLIN	10/0
BOMBAY	38/25
BRASILIA	29/19
BRUXELLES	14/2
BUCAREST	24/9
BUDAPEST	23/7
BUENOS-AIRES	26/19
CARACAS	29/18
CHICAGO	17/-6
COPENHAGUE	7/1
DAKAR	23/18
DJAKARTA	33/24
DUBAI	33/19
DUBLIN	15/8
FRANCFORT	16/5
GENÈVE	23/6
HANOI	20/19
HELSINKI	5/-7
HONG-KONG	17/15
ISTANBUL	16/11
JÉRUSALEM	11/2
KIEV	13/1
KINSHASA	30/23
LE CAIRE	19/10
LIMA	26/20
LISBONNE	24/12
LONDRES	17/9
LOS ANGELES	22/13
LUXEMBOURG	15/6
MADRID	24/4
MARRAKECH	23/13
MEXICO	25/13
MILAN	20/2
MONTRÉAL	8/-12
MOSCOU	5/2
MUNICH	19/5
NAIROBI	25/16
NEW DELHI	32/16
NEW YORK	20/-2
PALMA DE MAJ.	23/2
PÉKIN	18/7
PRAGUE	15/0
PRETORIA	23/14
RABAT	20/12
RIO DE JAN.	27/23
ROME	17/6
SAN-FRANC.	18/5
SANTIAGO	30/21
SÉVILLE	27/13
ST-PETERS.	5/-3
STOCKHOLM	8/-4
SYDNEY	19/12
TENERIFE	27/17
TOKYO	16/8
TUNIS	25/11
VARSOVIE	9/0
VENISE	15/9
VIENNE	22/6



Situation le 5 avril, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 7 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La politique brésilienne

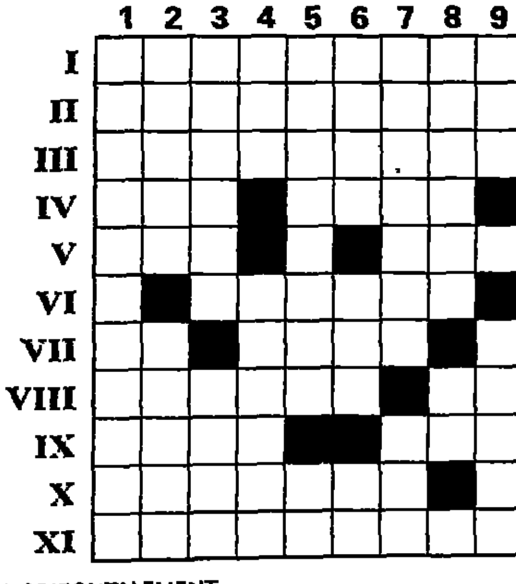
LE RÉTABLISSEMENT des relations diplomatiques entre le Brésil et l'URSS apparait comme assez conforme à la logique des choses. En ce qui concerne d'abord l'Union soviétique, qui a été coupée, durant de longues années, de l'Amérique ibérique tout entière, on ne comprendrait pas qu'une puissance de cette importance continuât à rester exclue d'un aussi vaste continent. On sait que le gouvernement de Moscou avait chargé, au lendemain de Yalta, son représentant au Mexique de rétablir peu à peu le contact avec les autres Républiques. La mort accidentelle de cet ambassadeur, M. Oumanski, interrompit les pourparlers, mais ceux-ci furent bientôt repris, à la faveur notamment de la conférence interaméricaine de Mexico, par le nouvel ambassadeur soviétique dans cette capitale, M. Gromyko. En fait, la moitié au moins des pays latins du Nouveau Monde ont, d'ores et déjà, rétabli leurs relations avec l'URSS, et il est permis de croire que l'exemple donné aujourd'hui par le Brésil ne tardera pas à entraîner dans la même voie les pays voisins encore hésitants.

Pour ce qui est du Brésil, le bruit a couru qu'il attendrait de sa décision, en accord avec des promesses qui lui auraient été faites de la part des « Trois Grands », un siège permanent au futur conseil de sécurité des Nations unies. Cette information n'a pas été confirmée ; mais il semble que l'échange de missions diplomatiques avec Moscou s'explique suffisamment pour le Brésil par le désir d'occuper une meilleure position à la conférence de San Francisco. Le cabinet de Rio qui a toujours conjugué sa politique extérieure le plus étroitement possible avec celle des Etats-Unis voit avant tout, dans sa collaboration avec l'URSS, *« le moyen de contribuer, conformément à l'avantage mutuel des deux pays, à la préservation de la paix future ».*

(6 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6534



HORIZONTALEMENT

I. C'est bon signe quand il n'y en a pas. – II. Utile pour ceux qui ont beaucoup à exprimer. – III. Quand ils sont grands, ressemblent à des armoires. – IV. Est proche d'une descente. Tint en son bec un fromage. – V. On y perpétue l'architecture prébouddhique. Place de grève. – VI. Saillies animales. – VII. En Normandie. Comme un centre pour les enfants. – VIII. Lit très bêtement. Terme musical. – IX. Un vieux chapeau. Peut être égaré quand on déménage. – X. Ville de Bretagne. – XI. Qui n'ont pas bon dos.

VERTICALEMENT

1. Adjectif de quantité. – 2. Fonçais. Peut se faire d'un trait. – 3. Qu'on rencontre souvent. Arrivent en sifflant. – 4. Haut quand il y a de l'envergure. Une grenouille. – 5. Ville de Bavière. Article étranger. – 6. En Belgique. Circule à l'étranger. Symbole. – 7. Plus le temps passe et plus elle devient belle. Une balle intouchable. – 8. Restaura le Temple. Cri d'horreur. – 9. Possessif. Souvent dangereux quand ils sont stupides.

SOLUTION DU N° 6533

HORIZONTALEMENT

I. Pédagogue. – II. Eléphants. – III. Ru. Raté. – IV. Rénette. – V. Ubu. Aser. – VI. Quia. Sel. – VII. Urne. Io. – VIII. Inertiels. – IX. Eoué. Elle. – X. Russifier. – XI. Se. Osé.

VERTICALEMENT

1. Perruquier. – 2. Elu. Burnous. – 3. Dé. Ruineuse. – 4. Apre. Aérés. – 5. Ghana. Io. – 6. Oates. Biefs. – 7. Gnètes. Elie. – 8. Ut. Treille. – 9. Este. Losers.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **JAPON.** La ligne ferroviaire à grande vitesse reliant Osaka à Kobé, gravement endommagée par le séisme du 17 janvier, sera à nouveau en service vers le 14 avril. – *(AP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** L'alliance transatlantique conclue entre la compagnie britannique Virgin Atlantic Airways et la compagnie américaine Delta Airlines est entrée en vigueur lundi 3 avril. Les deux compagnies portent les mêmes numéros de vol sur les liaisons entre Londres et les aéroports américains de Los Angeles, New York-Newark, New York-JFK, Orlando, Miami, San Francisco et Boston. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK.** En 1994, l'aéroport de Kastrup-Copenhague a enregistré une hausse de 9,2 % de son trafic passagers par rapport à 1993. Un record dans les soixante-dix ans de son histoire. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE.** Une partie de l'ancienne Route de la soie va être rétablie, grâce à la réouverture, le 1er juin, d'une liaison maritime entre le port bulgare de Varna, sur la mer Noire, et le port géorgien de Poti. – *(Reuter.)*

■ **GRÈCE.** Les contrôleurs aériens grecs ont observé un arrêt de travail de trois heures, dimanche 2 et lundi 3 avril. – *(AP.)*

■ **AUSTRALIE.** La compagnie australienne Anseet Australia devrait bientôt annoncer une alliance avec la compagnie néo-zélandaise Air New Zealand, qui devrait acquérir une part minoritaire de près de 49 % dans le capital du transporteur australien. Aux termes de cette alliance, Air New Zealand pourra enfin accéder au marché intérieur australien. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Le renforcement des contrôles effectués par les douanes allemandes après l'entrée en vigueur des accords de Schengen a provoqué d'importantes files d'attente dimanche 2 avril aux frontières du nord de la Suisse. – *(AFP.)*

■ **PARIS.** Le trafic passagers des aéroports parisiens d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle a progressé de 2,6 % au cours des deux premiers mois de 1995, par rapport à la même période de l'année précédente. Le trafic intérieur, avec 2,7 millions de passagers, a enregistré une hausse de 2,2 % et le trafic international, avec 5 millions de passagers, une hausse de 2,7 %. Cette évolution est principalement à mettre au crédit des vols long-courriers, le trafic des vols moyen-courriers ayant été affecté par la baisse des liaisons avec l'Algérie et la concurrence d'Eurostar sur Paris-Londres. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 7 avril

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** exposition « Les effets du Soleil, images du règne de Louis XIV dans les almanachs » (55 F + prix d'entrée), 10 h 30, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG :** exposition « Peintures italiennes du Musée de Nantes » (50 F + prix d'entrée), 11 heures, 19, rue de Vaugirard (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française au XVIIIe siècle, 11 h 30 ; les joyaux de la Couronne, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **DU SENTIER** au quartier de la Bourse (45 F), 14 h 30, 100, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

■ **MAIRIE DU 10e ARRONDISSEMENT** (37 F), 14 h 30, 76, rue du Faubourg- Saint-Martin (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG :** exposition « Peintures italiennes du Musée de Nantes » (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 19, rue de Vaugirard (Europ explo).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MONTMARTRE :** du Moulin-Rouge au Musée Poulbot (60 F), 15 heures, sortie du métro Place-Blanche (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Elzévir (Approche de l'art).

■ **LES PASSAGES DES GRANDS BOULEVARDS** (55 F), 15 heures, 10, boulevard Montmartre (Mathilde Hager).

■ **LA SALPÊTRIÈRE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

■ **MARAIS :** le quartier Saint-Paul (50 F), 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, face à la poste (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition « Carthage » (50 F + prix d'entrée), 15 h 45 (Tourisme culturel).

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404, Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.3003

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....
Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : (1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

FILMS Deux titres dominent les sorties de cette semaine féconde en bonnes surprises éclectiques et cosmopolites. Si rien ne semblait devoir rapprocher le deuxième film du Français Manuel Poirier. du deuxième film du Taïwanais Tsai Ming-liang, on y trouve de curieuses assonances. ● MÊME ATTENTION à un environnement méconnu décrit avec acuité par une mise en scène exigeante, même référence implicite à Antonioni, jusqu'aux jeux de ponctuation étrangement symétriques dans leurs titres. ● DU LOINTAIN et du passé, arrivent aussi le splendide document de Cooper et Schoedsack, *Chang* (*lire page 31*), qui traverse sans dommage les décennies pour une évocation muette, mais éloquente, du Siam, tandis qu'avec *Voyage interrompu*, l'Indien Sandip Ray se révèle le digne fils de son père, Satyajit, auteur de ce scénario qu'il n'avait pu réaliser.

Une balade « à la campagne », entre humour et désenchantement

Après « La Petite Amie d'Antonio », le deuxième film de Manuel Poirier confirme la finesse du regard d'un jeune réalisateur et permet de retrouver, aux côtés de Judith Henry, l'acteur Benoît Régent, mort en octobre 1994

...A LA CAMPAGNE, film français de Manuel Poirier. Avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine (1 h 48).



Les trois points de suspension qui introduisent le titre du deuxième film de Manuel Poirier (après *La Petite Amie d'Antonio*) ne relèvent ni d'une coquetterie de style ni d'une marotte d'affichiste. Ils traduisent, avant même que la véritable histoire ne commence, l'existence d'un avant et d'un ailleurs, que la caméra décrit d'abord en un travelling arrière accompagnant Lila (Judith Henry) dans le couloir de prison qui la conduit vers la liberté.

Ils expriment aussi le lent glissement par lequel s'opère le passage d'un monde à un autre, de la ville, bruyante, agressive, hostile, qui cerne Lila enfermée dans une cabine téléphonique, ...à la campagne, où elle retrouve sa sœur, chez qui elle est venue se réfugier et qui la met en garde contre les lourdeurs de la vie de province. Glissement encore, lorsque le film se recentre sur un personnage nouveau, délaissant celui qu'il suivait jusqu'alors. Quand Benoît (Benoît Régent) fait la connaissance de Lila (« *Excusez-moi, vous n'auriez pas une corde par hasard ?* »), Manuel Poirier filme leur rencontre, puis abandonne la jeune femme, au bénéfice du garçon, celui qui cherche une corde, pour se pendre ou pour attacher son Salopard – c'est son nom – de chien. Puis on fait connaissance de ses copains.

Le cinéaste va-t-il continuer comme cela longtemps, à nous balader d'un personnage à l'autre, au fil des scènes dont la seule raison d'être semble la description de la vie dans un petit village normand ? Oui, jusqu'au bout. A ceci près, justement, que pour parler du hasard, Manuel Poirier ne laisse rien au hasard, même lorsque la caméra reste dans une pièce que le personnage qu'elle suivait a quittée, pour enregistrer une scène en apparence extérieure au récit. Comme celle, épatante d'humour et de justesse, de l'échange entre le paysan et sa fille qui rêve de ce Paris que tous les autres ont quitté. Glissements, effets de balancement, fausses pistes, leurres, il ne manque plus guère que les contre-pieds pour compléter la panoplie du parfait petit scénariste. Ils viendront à leur heure, achevant de démontrer que Manuel Poirier sait exactement où il veut aller et comment il va s'y rendre, en feignant toujours de ne pas savoir ce qu'il y trouvera. D'ailleurs, le sait-il vraiment ? La manière dont il dépeint la naissance de l'amour entre Lila et Benoît porte à le croire. La désinvolture avec laquelle il fait disparaître Lila, que l'on a crue, au début, le personnage principal du film, conduit à en douter. Coup d'audace à la Antonioni (*L'Avventura*), coup de maître soigneusement prémédité, qui ne constitue en rien une rupture dans le récit, mais une péripétie que les glissements en cascades et les changements de perspective ont annoncée et rendue inévitable.

Donc Lila est partie. Reste Benoît et ses copains. Tout le monde les connaît. Adolescents attardés, qui pour la plupart ont choisi de quitter la ville pour la campagne, doux rêveurs, inventeurs d'improbables machines à faire fortune, capables de passer des nuits entières à jouer aux cartes (connaissez-vous le *Uno*, jeu idiot ?), à boire plus que de raison chez eux ou dans les bars, capables aussi de s'asseoir à une table pour dîner calmement et remonter le moral de l'un d'entre eux. Tout le monde les connaît, mais le cinéma les ignore.

> Glissements, effets de balancement, fausses pistes, leurres...

Les voici, comme jamais sans doute on ne les a vus dans un film, sauf dans ceux de Cassavetes. La virée nocturne à Caen, avec au programme prise de bec avec le patron de bistrot qui sert à boire mais ne supporte pas que ses clients aient bu, conversations alcoolisées et vaguement dragueuses dans une boîte de nuit, rencontre avec des touristes égarées et des flics dépassés, reformation impromptue des Beatles et petit matin bucolique et glacé, noyé dans la brume, la rosée et les vapeurs d'alcool, prouve que Manuel Poirier peut, déjà, tout se permettre. Il ne s'en prive pas. Il peut également choisir de filmer la solitude autrement. Non plus dans l'euphorie forcée d'une soirée entre copains, mais dans la nudité d'une insomnie qui n'en finit pas et que traverse, hébété, un homme que rien ne semblait devoir atteindre, surtout pas les sentiments qu'il inspirait aux femmes avant qu'il ne rencontre Lila. Autrement, et c'est pourtant le même film. C'est toujours le même film lorsqu'un voisin qui ne veut pas « *chercher chicane* » vient se plaindre des dégâts causés par un chien « *qui a pris le vice* » et quand les gendarmes, que tout cela ne fait certes pas rire, se présentent pour dresser procès-verbal. Benoît non plus ne rit pas.

Ou plutôt ne devrait pas rire, car ça n'a rien de drôle d'apprendre que son chien fait tourner le lait des vaches et extermine les canards. Seulement voilà, il rit quand même, parce qu'il ne sait plus, parce qu'il ne peut plus. Et le spectateur ne sait pas, lui non plus, s'il doit rire ou pleurer, capté par un film qui le prend par la main pour le conduire dans cette campagne que le cinéma français ne visite presque jamais et dont il restitue aussi bien les tonalités grises et froides que l'exubérance de la nature et des comportements. Pour le placer, également, face à un acteur que l'on aimait mais dont on ne savait pas qu'il pouvait être génial. Benoît Régent est mort, à l'âge de quarante et un ans, avant d'avoir pu voir *...À la campagne*, juste après avoir rencontré Manuel Poirier et ce personnage qui s'appelle Benoît, comme lui, comme chacun d'entre nous à un moment quelconque de sa vie.

C'est de tout cela que parle cette partie de campagne qui surprend sans cesse et ne déroute jamais, qui emprunte les chemins de traverse pour filer droit et juste, jusqu'à un finale éblouissant de rigueur et d'émotion contenue, qu'il faut surtout renoncer à décrire et à expliquer, de peur d'en troubler la singulière et bouleversante limpidité.

Pascal Mérigeau

Manuel Poirier, un auteur dans la nature du cinéma...

AVEC SA CASQUETTE en bataille et sa gouaille, Manuel Poirier, quarante ans tout rond, ressemble moins à l'idée que l'on se fait d'un cinéaste promis par un peu tout le monde au plus brillant des avenirs qu'à un ouvrier ou un artisan en rupture passagère d'atelier. Impression confirmée lorsqu'il décline à la demande la liste des petits boulots auxquels il s'est attelé autant « *par curiosité de la vie* » que pour gagner de quoi attendre qu'une vocation se présente.

Ouvrier, travailleur social, ébéniste, il a tâté un peu de tout jusqu'à la trentaine, jusqu'à ce qu'il se décide à réaliser un premier court métrage, *La Première Journée de Nicolas*. Deux autres suivent, puis quelques films de commande, des documentaires et une série comique pour Canal Plus, *Sales histoires*. En 1990, il quitte Paris, où il vit depuis l'âge de seize ans, pour s'installer à la campagne, quelque part entre Evreux et Honfleur.

« LE SILENCE DE VIE »

A l'origine de ce départ, un sentiment d'agression ressenti en permanence : « *Les bruits de la ville, la pollution, bien sûr, mais plus encore ce qui pourrait se définir comme l'agression sociale : Qu'est-ce que tu fais ? Qu'est-ce que tu prépares en ce moment ? Je suis parti avec une bonne dose d'inconscience, j'avais envie de tenter quelque chose, de réapprendre tout ce que la vie m'avait fait désapprendre. La solitude, le silence, pas le silence de passage, le silence de vie. Envie, surtout, de ne plus gaspiller tant d'énergie pour des relations qui n'en valent pas la peine.* »

En se plaçant dans « *l'impossibilité d'échapper à la solitude* », le cinéaste aux champs trouve l'énergie d'écrire un premier scénario de long métrage, qu'il parvient finalement à réaliser. *La Petite Amie d'Antonio* ne rencontre pas le succès public (« *Un film sans acteurs connus, réalisé par un illustre inconnu !* ») mais attire sur Manuel Poirier l'attention de la critique et de quelques producteurs.

SANS VÉRITABLE HIÉRARCHIE

Notamment celle de Maurice Bernart, producteur atypique toujours à l'affût de projets audacieux et de cinéastes rares (*Thérèse*, d'Alain Cavalier, *Nocturne indien*, d'Alain Corneau, *J'embrasse pas*, d'André Téchiné, figurent à son palmarès) : « *Ce fut une vraie rencontre, alors qu'il ne savait absolument pas qui j'étais et qu'il aurait très bien pu tomber sur un fou furieux. Je me suis retrouvé face à quelqu'un qui possède sa propre identité, au même titre que les acteurs et les techniciens avec lesquels le cinéma se fait, alors que, dans la plupart des cas, on a affaire à des gens qui représentent une idée, une envie par rapport à un projet financier, à un produit, à des chiffres d'entrées. Ce ne sont pas des gens qui se prononcent sur des idées, sur un désir de travailler avec certaines personnes. Maurice Bernart, lui, existe avec sa curiosité, ses envies. Il voit un film, il parle avec le réalisateur et il a envie de faire quelque chose avec lui.* »

Ce quelque chose qu'ils ont envie de faire ensemble, Manuel Poirier en écrit le scénario sans arrière-pensée, libéré de toutes contraintes matérielles par la convention d'écriture passée avec le producteur. Son idée de départ ? Raconter une histoire de copains, à laquelle viendrait s'intégrer une histoire d'amour, sans véritable hiérarchie entre les personnages. « *Très vite, j'ai eu envie de partir d'un personnage qui viendrait de Paris et provoquerait des décalages.* » Quelques mois et quelques états du scénario plus tard, Maurice Bernart décide qu'il ira jusqu'au bout du projet. Un distributeur, Michel Saint-Jean (Diaphana), impressionné lui aussi par *La Petite Amie d'Antonio*, se lance à son tour dans l'aventure. « *Producteur, distributeur et réalisateur ont fait leur travail sans jamais essayer d'influer sur les décisions des autres : tout le monde allait dans le même sens, avec le seul souci que le film soit bien produit, bien écrit et réalisé, bien distribué. Tout le monde parlait de cinéma, et seulement de cinéma.* »

BENOÎT S'APPELLERA BENOÎT

En sept semaines, « à la campagne », presque chez lui, Poirier a bouclé le tournage. Il aime « *travailler vite, pour jouer sur la spontanéité et éviter de s'installer, ce qui risque toujours de provoquer une certaine inertie* ». Autour de Sergi Lopez, découvert dans *La Petite Amie d'Antonio*, il a réuni les propres copains de l'acteur, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, de sorte que la complicité entre les interprètes soit évidente d'emblée.

Pour le rôle de Benoît, il n'a pensé à personne en particulier, car il « *n'aime pas visualiser un personnage en cours d'écriture* ». Quand il rencontre Benoît Régent, il sait qu'il n'aura pas à chercher davantage. L'acteur s'enthousiasme pour le projet, seulement un peu gêné que le personnage se prénomme comme lui. Ensemble, le cinéaste et son interprète cherchent un autre prénom. En vain. Benoît s'appellera Benoît.

SCÈNES DE SOLITUDE

Entre le scénario et le film terminé, peu de choses ont changé. Juste quelques dérapages imprévus, provoqués par la complicité des acteurs et rendus possibles par une mise en place extrêmement précise des situations et des dialogues. En cours de tournage, beaucoup de plaisir (cela se voit à l'écran) et quelques moments de pur bonheur, nés en particulier des scènes de solitude de Benoît : « *Comme ce ne sont pas des étapes dans la continuité narrative, je ne pouvais pas leur donner beaucoup de dimension dans le scénario. L'envie de les faire exister était en moi, je ne pouvais pas les justifier, mais je savais qu'elles existeraient davantage que d'autres situations* a priori *plus fortes sur le papier. C'est cela, le vrai plaisir du cinéma.* »

A la source de ce plaisir, une exigence de tous les instants, soigneusement camouflée sous les apparences d'une totale liberté et qui pourrait être le point commun entre les cinéastes que Manuel Poirier cite en exemple, notamment Robert Bresson et Alain Cavalier. Pas uniquement pour leurs films, mais parce qu'ils ont su « *garder leur authenticité, demeurer eux-mêmes* ». Comme eux, il a compris qu'il importait avant tout « *se respecter soi-même et respecter ce que l'on fait, avec le désir de le faire* ». Et il conclut en souriant : « *Et ce n'est pas une contrainte ! Au contraire, c'est la liberté absolue !* »

P. M.

Sandip Ray dans les pas de son père

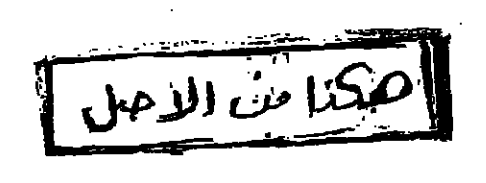
VOYAGE INTERROMPU, film indien de Sandip Ray. Avec Soumitra Chatterji, Sadhu Meher, Shubhalakshmi Munshi (1h 22).

Longtemps demeuré dans l'ombre de son géant de père, dont il fut le collaborateur, Sandip Ray a repris en main le flambeau et réalisé lui-même ce *Voyage interrompu*, sur un scénario écrit par le maître bengali, s'exposant à des comparaisons dont on n'imagine pas qu'elles puissent tourner à son avantage. Le cinéaste a su tirer parti de cette situation inconfortable, en se mettant au service d'une histoire et de personnages dont le dépouillement a déterminé le style de la mise en scène, sobre et rigoureux. A la remarquable fluidité de l'exposition (un « médecin des riches » – Soumitra Chatterji, l'acteur fétiche de Satyajit Ray – part donner une conférence au Rotary Club de Jamshed), répondent la simplicité de la mise en situation (tandis que son chauffeur répare un pneu crevé, il découvre un homme mourant) et l'apparente modestie de la confrontation qui en découle : épouvanté par le traitement infligé au malade par un exorciste, il décide de le soigner lui-même et fait ainsi la connaissance de sa fille, orpheline de mère et veuve à l'âge de dix-sept ans.

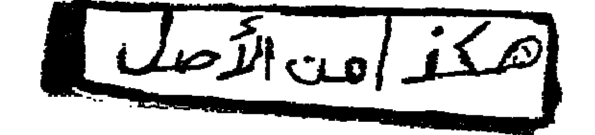
La découverte d'une réalité volontairement ignorée, par un praticien dont les riches patientes apprécient surtout le sourire, et le rappel aux exigences de son art, forment le cœur d'un récit qui s'organise à partir de l'opposition entre le discours (à l'adresse de sa propre fille, celui qu'il doit prononcer au Rotary Club) et l'action. Dans son organisation même, le film épouse cette contradiction, en corrigeant la portée du message « humanitaire », qui pourrait sinon paraître simpliste et plat, par le désenchantement dont sont porteuses les images. C'est en ce sens que la partition jouée par Sandip Ray dépasse largement le cadre de la simple interprétation d'un scénario pensé et écrit par son père : *Voyage interrompu* se situe dans la logique thématique et stylistique du cinéma de Satyajit Ray.

Pour mériter ce compliment, le fils du maître a certes dû se souvenir des leçons de son père, dont il fut longtemps l'assistant, avant de devenir le chef opérateur de ses trois derniers films. Mais suivre à la lettre le scénario, aussi précisément écrit fût-il, ne lui aurait pas permis d'installer cette magie contenue par les images, rouge et ocre, de la nuit de veille auprès de l'agonisant, et par celles, froides et bleutées, du village noyé dans les brumes du petit matin. Pas plus que la scrupuleuse soumission à l'enseignement paternel ne lui aurait à seule permis d'orchestrer avec cette humble virtuosité la rencontre du médecin des riches, sûr de son savoir et ancré dans ses certitudes, et de la jeune femme que la mort a privée de tous les siens et qu'il imagine un moment faire venir à Calcutta pour qu'elle apprenne le métier d'infirmière. Le film se referme sur l'image des pages du discours auxquelles le médecin vient de mettre le feu. Mais Satyajit et Sandip Ray se sont bien gardés de préciser si l'homme tiendrait un jour la promesse faite à la petite paysanne.

P. M.







« Vive l'amour », de Tsai Ming-liang, le triangle de la solitude au cœur de la métropole

Un jeune cinéaste taïwanais dessine une géométrie rigoureuse et brûlante

Le Lion d'or au dernier Festival de Venise a récompensé à la fois un film impressionnant de puissance maîtrisée et d'émotion souterraine, et un nouveau représentant de premier plan de la féconde nébuleuse des cinématographies chinoises. Après *Chungking Express*, un autre témoignage de ce métissage entre observation attentive de l'entourage immédiat et audaces d'une mise en scène à la modernité universelle.

VIVE L'AMOUR, film taïwanais de Tsai Ming-liang, avec Yang Kuei-mei, Chen Chao-jung, Lee Kang-sheng. 1 h 58.

Le plus important, dans le titre, est l'absence du point d'exclamation qui devrait le ponctuer. Le deuxième film du jeune cinéaste taïwanais n'a rien d'une proclamation hédoniste, sentimentale ou libertine. Ce serait plutôt le contraire : un terrible constat de solitude, une mise en espace et en durée du vide, dont on cherchera du côté d'Antonioni la plus évidente référence.

Vive l'amour est en apparence un ballet glacé, quasi mutique, à trois protagonistes, deux adolescents et une femme dont la jeunesse s'enfuit. Le premier garçon est un éphèbe introverti, représentant en niches funéraires, homosexuel pétrifié par son incapacité à faire face à la très pudibonde société confucéenne ; le deuxième un vendeur de fringues sur le trottoir, un peu voyou, petit félin prédateur dans la jungle de Taïpeh. Elle, elle travaille, dans une sorte d'absence à elle-même, à faire visiter des appartements vides à des gens qui lui indiffèrent pour obtenir des ventes dont elle n'a rien à faire. Par hasard, l'un puis l'autre des garçons a squatté l'un de ces appartements, labyrinthe désert de murs immaculés, de couloirs chirurgicaux. Le premier se cache du second, qui ignore sa présence. Une brève étreinte entre celui-ci et la femme, sous le regard de l'autre, n'aura pas de suite.

Dès les premiers plans, la puissance de la mise en scène rayonne de l'écran. A partir de ce dispositif minimal, Tsai Ming-liang construit une architecture spatiale et temporelle d'une solidité et d'une profondeur fascinantes, qui doivent d'évidence à son expérience du théâtre. D'abord les lieux, les volumes, tiennent une place centrale et dessinent les rimes entre l'appartement, les autres endroits à vendre de l'agence immobilière, les niches funéraires, la rue qui sert d'échoppe. Elles mettent en place le jeu entre l'intérieur commun aux trois protagonistes et leurs extérieurs différents, et qui pourtant finissent par se ressembler comme trois manifestations de la même impasse de vie, pis, du même manque d'envie de de vivre.

Composant avec une science consommée de l'organisation du récit les trajectoires distinctes des trois protagonistes et leurs points de rencontre – rencontres physiques, ou par le seul regard, ou par un jeu de traces et de signes qui se font écho –, Tsai trouve toujours la bonne distance et le juste tempo. Presque sans dialogue, dans une apparente lenteur qui recèle des fulgurances, des éclairs d'une brutalité insensée, il dessine un paysage à la fois matériel et mental aux terrifiantes perspectives. Celles d'une ville, d'un pays, d'un monde désenchanté de lui-même. La froideur de cette évocation n'est qu'en surface, la violence y court sans cesse, elle diffuse à travers le film comme le sang envahit l'eau de la baignoire, au cours d'une pétrifiante tentative de suicide.

Sous ces plages lisses et dans ces interstices, on perçoit le désir, omniprésent, torride, qui surgit en éclats si brefs qu'ils semblent sans aucune durée, sans possibilité de s'inscrire dans le temps. Mais qui sont là. « Vive l'amour », c'est bien ce que dit le film. Mais plutôt comme une plainte, une revendication mélancolique et butée, où perce une sourde ironie.

Jean-Michel Frodon

LES ENTRÉES A PARIS

■ **Huit nouveautés** dont quatre « gros » films ne font pas forcément une bonne semaine. Avec 30 % de spectateurs de moins que la semaine correspondante de 1994, le cumul des entrées depuis le début de cette année devient pour la première fois inférieur à celui de l'année précédente pour la même période.

■ **En tête du classement.** *Ace Ventura* profite de ses 47 écrans pour rafler 61 000 spectateurs, score relativement décevant. Le résultat de *La Jeune Fille et la Mort* à 45 000 dans 24 salles est plus satisfaisant, alors que *Star Trek Generations* se contente d'un très moyen 35 000 dans 29 salles. Quant au *Monstre*, sans approcher le triomphe qu'il a connu en Italie, il traduit une meilleure réceptivité du public français au comique de Benigni que sa précédente prestation, *Johnny Stecchino*, passée inaperçue de ce côté-ci des Alpes.

■ **Quelques succès se confirment** parmi les sorties des semaines précédentes, notamment la bonne continuation de *L'Année Juliette*, qui lui permet d'atteindre 87 000 entrées en quinze jours, et une stabilité prometteuse en deuxième semaine pour *Les Rendez-Vous de Paris*, *Calendar* et surtout *Chungking Express*, qui a d'ores et déjà gagné son pari. A 52 000 entrées en deuxième semaine dans 43 salles, *Les Misérables* s'en tire bien, compte tenu de sa longueur qui limite le nombre de séances, mais sans combler entièrement les ambitions de Claude Lelouch.

■ **Essoufflements :** après des débuts prometteurs, plusieurs titres marquent le pas un peu plus tôt que prévu. Ainsi de *L'Appât* qui perd 50 % de son public en quatrième semaine (total : 193 000), d'*Une femme française* qui n'attire plus que 29 000 curieux en troisième semaine (total : 166 000) et de *Prêt-à-porter*, à 10 000 en cinquième semaine après son démarrage en flèche (total : 248 000). En revanche, *Gazon maudit* reste vert, et passe gaillardement la barre des 700 000 en deux mois.

J.-M. F.

★ **Sources des chiffres :** ***Le Film français.***

Des nouilles cinéphiles au Lion d'or vénitien

CE NE SONT PAS seulement les hasards de la distribution qui rapprochent, à quinze jours d'intervalle, deux jeunes cinéastes chinois plus que prometteurs : après le Hongkongais Wong Kar-wai dont *Chungking Express* est sorti le 22 mars, le Taïwanais Tsai Ming-liang. C'est l'existence d'une véritable dynamique du cinéma dans le triangle des « trois Chine » (la République populaire, la colonie britannique et l'île nationaliste) qui trouve ainsi une traduction logique, et encore partielle.

Bien que leurs films soient très différents, Wong Kar-wai et Tsai Ming-liang ne sont pas sans points communs. Tous deux entretiennent une tension féconde entre culture chinoise et culture occidentale, tous deux sont en prise directe sur la réalité contemporaine, notamment les comportements de la jeunesse d'un pays où ils ne sont pas nés mais où ils ont immigré très tôt. Et tous deux sont des héritiers originaux des avancées les plus audacieuses du cinéma mondial de ces trente-cinq dernières années.

Né en Malaisie en 1957, Tsai Ming-liang a été élevé à Taïpeh par ses grands-parents : « *Ils étaient marchands de nouilles dans la rue, leur passion c'était les films occidentaux. Ils se relayaient pour tenir l'échoppe pendant que l'autre allait au cinéma, avec moi. J'ai ainsi vu des centaines de westerns et de polars américains... deux fois, avec grand-père puis avec grand-mère. Mais moi, je préférais les films chinois. Plus tard, à la faculté, j'ai découvert la nouvelle vague française, Antonioni, etc.* » Au sortir de l'université, il se fait connaître comme l'un des principaux auteurs-metteurs en scène-interprètes d'un renouveau théâtral alors florissant dans l'île. Puis, sans abandonner la scène, il réalise une série télé à succès, écrit plusieurs scénarios avant de réaliser son premier film.

Rebels of the Neon God (1992), s'il n'aura guère de succès commercial, signale immédiatement aux spectateurs des nombreux festivals où il est présenté l'apparition d'un cinéaste de première grandeur. Les trajectoires simultanées d'une bande de jeunes marginaux et d'un adolescent apparemment très conformiste, mais hanté par une révolte encore plus radicale, s'y inscrivent dans un tissu urbain d'une violence opaque, pour créer un malaise impressionnant. L'énergie rentrée qui porte le film, cette stylisation qui met en évidence les structures sociales et mentales, annonçaient la réussite de *Vive l'amour*, récompensé d'un judicieux Lion d'or au dernier Festival de Venise.

J.-M. F.

La grande histoire des hommes

CHANG, film américain de Merian C. Cooper et Ernest Beaumont Schoedsack (1927). Avec Kru, Chantui, Nah, Ladah. 1 h 10.

Réalisé en 1927, *Chang* figure en bonne place dans les histoires classiques du cinéma. Longtemps invisible, le film de Schoedsack et Cooper a été considéré comme un modèle du cinéma documentaire, comme une représentation, sans exotisme superflu, respectueuse de la vie des paysans birmans confrontés aux dangers divers de la jungle. Pour Paul Morand, déjà, « *ce que Nanouk fut pour les neiges, Chang l'est pour la jungle asiatique. L'homme y joue encore le rôle infime que nos ancêtres jouèrent dans les forêts du quaternaire. L'effort de ces deux solitaires tourneurs de manivelle a réussi à donner aux Occidentaux sédentaires que nous sommes le dernier instantané du paradis terrestre* ».

Soixante-cinq ans après, *Chang* n'a rien perdu de son pouvoir d'évocation et de sa puissance. Celle-ci réside moins dans l'authenticité spontanée de ce qui est filmé que dans la force parfois fantastique des images. Le film suit ainsi la vie d'une famille, celle de Kru, un paysan vivant, avec sa femme et ses enfants, éloigné du village, comme en avant-poste dans une forêt dont il s'agit de domestiquer la sauvagerie. Il importe ainsi assez peu que le documentaire soit en partie reconstitué et transformé en fiction. *Chang* déploie, en effet, de façon concrète, un univers quasi onirique et mental où l'humain se confronte à la nature. Les chasses aux tigres et aux léopards sont l'occasion d'images hallucinantes, où la présence parfois simultanée des chasseurs et des fauves dans le plan renforce la doctrine d'André Bazin du « *montage interdit* » selon laquelle le véritable réalisme réside d'abord dans « *l'homogénéité de l'espace* », dans la rencontre au sein d'un même plan du prédateur et du gibier.

Le film dépeint la violence réelle d'une lutte à mort entre l'homme et l'animal, rendue visible, notamment, dans ces plans où le léopard court vers les paysans et contraint ceux-ci à s'abriter. *Chang* met au jour un refoulé indicible figuré par les animaux sauvages. Une gigantesque charge d'éléphants, transmuée par le biais d'une spectaculaire plongée de la caméra, dessine sous nos yeux la brutalité aveugle, insensible, d'une monstrueuse matière vivante. *Chang* n'est pas moins fantastique que *King Kong*, réalisé cinq ans plus tard par Schoedsack et Cooper et qui empruntera plus d'un plan, plus d'une situation, à ce documentaire qui bouleverse les règles de son art.

Jean-François Rauger

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

... À LA CAMPAGNE
Film français de Manuel Poirier. *Lire la critique page 30.*

VIVE L'AMOUR
Film taïwanais de Tsai Ming-liang. *Lire la critique page 31.*

ASTÉRIX ET LES INDIENS
Film d'animation allemand de Gerhard Hahn. (1 h 24.)
Sixième adaptation cinématographique de la bande dessinée créée par René Goscinny et Albert Uderzo, *Astérix et les Indiens* est une production allemande. Le succès outre-Rhin des précédentes aventures du célèbre Gaulois a, en effet, justifié la mobilisation, par la société Jugendfilm, d'une équipe internationale, chargée de porter à l'écran l'album *La Grande Traversée*. Partis à la recherche de leur druide, Astérix et Obélix découvrent l'Amérique. Les techniques d'animation sont des plus traditionnelles, les péripéties désespérément sans surprises, les chansons assez pénibles. Le film plaira, à la rigueur, aux amateurs acharnés du héros. *J-E R.*

VOYAGE INTERROMPU
Film indien de Sandip Ray. *Lire la critique page 30.*

CHANG
Film américain de Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack. *Lire critique page 31.*

LE CRI DU CŒUR
Film franco-burkinabé d'Idrissa Ouédraogo. Avec Richard Bohringer, Saïd Diarra, Félicité Wouassi, Alex Descas, Clémentine Célarié (1 h 26).
Avec *Le Choix* (1987), *Yaaba* (1989), *Tilaï* (1990) et *Samba Traoré* (1992), Idrissa Ouédraogo s'est imposé comme un exceptionnel conteur et un grand cinéaste. Venu réaliser *Le Cri du cœur* en France, il semble avoir perdu en chemin quelques-unes des qualités qui faisaient la force et la beauté de ses films précédents. La faute en incombe surtout à un scénario qui manque de consistance, tentative avortée de transplanter dans un univers européen et urbain (l'essentiel se passe à Lyon) la robuste simplicité d'un récit en forme de conte.
Pour raconter l'histoire d'un petit Africain âgé de onze ans venu avec sa mère rejoindre son père, propriétaire d'un garage, Ouédraogo a judicieusement choisi de se détourner des clichés attachés à la description de la vie des immigrés. Au sein d'une famille qui ne connaît à l'évidence aucun souci d'argent, Moctar s'acclimate parfaitement à une société qu'il connaît déjà bien (il a vécu en France jusqu'à l'âge de cinq ans), se révèle excellent élève et ne tarde pas à se faire un copain. D'où vient, alors, qu'il se mette soudain à voir apparaître ici et là une hyène ? Ses parents s'inquiètent, d'autant que les résultats scolaires deviennent médiocres, et consultent un psychologue. *« Problèmes d'adaptation »*, conclut le diagnostic. Le film a, jusqu'à présent, montré le contraire et seul Richard Bohringer, appelé à la rescousse dans son habituel personnage de grande gueule au coeur d'or, est à même de comprendre le gamin. Il s'y emploie avec beaucoup de bonne volonté et débusque les peurs enfouies, liées au souvenir d'un grand-père qui est en train de mourir au pays. Idrissa Ouédraogo a sans doute voulu montrer que les liens qui unissent les êtres se jouent de la géographie et des frontières. Il lui reste maintenant à rassembler ses esprits, pour reprendre une route désormais dégagée. *P. M.*

FRIENDS
Film sud-africain d'Elaine Proctor. Avec Kerry Fox, Michele Burgers, Dambisa Kente (1 h 51).
Au moment de sa réalisation, ce premier long métrage de fiction d'une réalisatrice (blanche) sud-africaine avait le mérite de la générosité. Mais son engagement antiraciste n'empêchait pas de trouver bien simpliste et illustrative la manière dont étaient relatées les trajectoires de trois jeunes femmes, une noire, une blanche anglophone et une afrikaner, pour illustrer la difficulté de trouver sa position dans un monde violemment absurde. Ces trois « sœurs » fort peu tchékhoviennes adoptaient chacune une attitude qui se révélait une impasse, avant de se retrouver unie dans le mouvement de libération qui soulevait le pays vers un avenir meilleur. Les bons sentiments font rarement de bons films, ceux qui motivaient celui-là ayant perdu pour partie leur actualité la plus brûlante (au moins dans ce contexte particulier) avec la défaite de l'apartheid, la sortie tardive de *Friends* n'a plus guère de sens. *J.-M. F.*

MON ENFANCE
Film turc de Memduh Ün. Avec Emre Akyildiz, Menderes Samancilar, Günay Girik (1 h 15).
Mon enfance se veut une chronique de la vie quotidienne d'un jeune enfant turc durant les années 40. Entre l'école, les amours enfantines, les apprentissages divers, le jeune personnage du film franchit quelques étapes obligées de la découverte du monde. Un peu trop irréprochable, le gamin navigue entre divers petits choix moraux dont il se tire sans peine au gré des diverses saynètes naturalistes qui se succèdent. Il faut noter que ce parcours s'effectue dans la béance laissée par un père quasi inexistant, maladroit, chômeur à répétition et encore infantile. Cette égratignure au patriarcat est la seule véritable originalité de ce petit film. *J.-F. R*

LÉGENDES D'AUTOMNE
Film américain d'Edward Zwick. Avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond (2 h 13).
Très représentatif d'une tendance du cinéma américain actuel, qui prétend revenir à un clacissisme périmé, *Légendes d'automne* voudrait, à travers l'histoire de trois frères amoureux de la même femme, dessiner une fresque épique qui s'étendrait sur vingt-cinq années et confronterait ses personnages aux convulsions de l'Histoire de l'Amérique (la fin du génocide indien, la première guerre mondiale, le développement du gangstérisme consécutif à la prohibition). Hélas, nous sommes très loin de Griffith et de Ford, et plutôt dans l'exaltation désagréable d'un ordre patriarcal. *Légendes d'automne*, adapté du livre de Jim Harrison, se compose pour l'essentiel d'une succession de cartes postales mièvres et emphatiques, entrecoupées de scènes de retrouvailles familiales. Dans ces moments-là, les acteurs déploient toute l'inventivité d'une technique qui consiste à se bien placer dans la course aux prochains oscars. A cet égard, une mention spéciale pourrait être décernée à Anthony Hopkins, qui *termine le film en vieillard hémiplégique.* *J-F. R.*

La Comédie-Française se dote de statuts adaptés aux activités contemporaines

Depuis sa fondation, la Maison de Molière vivait dans le flou juridique

Administrateur général depuis le 3 août 1993, Jean-Pierre Miquel a mené à bien la refonte des statuts de la Comédie-Française. Ils touchent moins à la politique artistique qu'aux possibilités financières : désormais la Maison pourra gérer ses activités comme n'importe quelle entreprise culturelle. Son fonctionnement quotidien est allégé par une mise à jour des textes souvent obsolètes auxquels elle était soumise.

AUSSI ÉTRANGE que cela puisse paraître, la Comédie-Française n'avait jusqu'à aujourd'hui pas de statut juridique précis. Elle était considérée comme un *« service public de l'Etat, sans personnalité morale, mais dotée de l'autonomie financière. »* Cela, qui faisait son originalité, était flou, charmant, désuet, assez romantique pour correspondre au mythe, trop pour que la première institution théâtrale française vive totalement avec son temps. Ce 5 mars 1995, l'originalité le cède à l'efficacité, avec la publication, au *Journal officiel* des nouveaux statuts de la Maison.

Fondée par lettre de cachet de Louis XIV, en date du 21 octobre 1680, la Comédie-Française a été dotée de deux textes déterminants, en 1804 et 1812. Celui de 1804, l'acte de constitution de la troupe, est toujours en vigueur. Chaque comédien engagé dans la Maison le signe, aujourd'hui encore. Celui de 1812, le fameux décret de Moscou de Napoléon, fixe les règles de fonctionnement de la Comédie-Française. En 1946, une refonte des statuts a re-précisé l'organisation et le régime financier de la Maison. C'est ce décret, plusieurs fois modifié depuis, qui faisait loi jusqu'au 4 mars. Comme il n'abrogeait pas la totalité des textes précédents, les statuts de la Comédie-Française étaient devenus pour le moins confus.

Quand il a été nommé administrateur général, le 3 août 1993, Jean-Pierre Miquel s'est attelé aussitôt à la modification des statuts. *« La moitié des articles*, dit-il, *était obsolètes, inapplicables ou inappliqués, et même, pour certains, illégaux. »* La première innovation est la plus importante. La Comédie-Française devient un Etablissement public national à caractère industriel et commercial. Un Epic, donc, comme beaucoup de grandes institutions culturelles. En 1992, Jack Lang, alors ministre de la culture, avait demandé au Conseil d'Etat l'autorisation pour la Comédie-Française de détenir des actions d'une société privée. Le Conseil avait refusé : l'absence de personnalité morale de la Maison rendait l'opération illégale. Selon Jean-Pierre Miquel, *« une telle situation était impossible à tenir, à moins d'admettre que la Comédie-Française ne doit pas avoir d'activités contemporaines. »* Désormais, elle pourra en avoir. Par exemple : s'associer avec l'Opéra et la SFP pour créer une société de location de costumes (en projet). Assumer la captation et l'exploitation des spectacles de la troupe, au lieu de dépendre des chaînes de télévision. Ou encore : simplifier la situation du théâtre du Vieux-Colombier. *Cette salle est régie par* une société anonyme, dont les parts sont actuellement détenues par la Caisse des dépôts et consignations et le Théâtre de l'Odéon, alors que la direction est confiée à la Comédie-Française.

Pour le reste, les statuts ont été *« toilettés »*. Le mandat de l'administrateur général passe de trois à cinq ans, pour laisser le temps de mettre en place une véritable politique artistique. S'il est metteur en scène, l'administrateur n'a le droit qu'à deux mises en scène par an. Le comité d'administration est élargi. Le statut des auteurs vivants est clarifié : ils devaient accorder une exclusivité de dix ans. Quant aux étrangers, ils ne pouvaient être au répertoire que dix ans après la création de leur pièce. Tout cela n'était pas en accord avec les lois sur les droits d'auteur. Désormais la Comédie-Française peut passer un contrat avec un auteur, comme n'importe quel théâtre.

En ce qui concerne la troupe, il y a peu de modifications. Un sociétaire peut prendre une année sabbatique tous les cinq ans, à condition d'être dans la troupe depuis quinze ans. En revanche, des sanctions sont prévues : avertissement, réduction de participation aux résultats de l'exercice écoulé, voire résiliation du contrat. Quand on demande à Jean-Pierre Miquel ce qui l'a conduit à cette proposition, il répond : *« Il faut que je puisse gérer la Maison. »*

B. S.

Jean-Pierre Miquel, administrateur général de la Comédie-Française
« Je ne veux pas prendre le risque de certaines salles vides »

« Vous dirigez la Comédie-Française depuis bientôt deux ans. Avez-vous le sentiment qu'on peut y travailler dans le calme ?

– J'ai la chance, par nature, de n'être ni paranoïaque, ni hystérique, ni mégalomane, ni masochiste. Je pense que tout le monde, dans la Maison, l'a compris. Je travaille calmement. Je suis arrivé dans une période très difficile – au moment où la salle Richelieu devait fermer, pour travaux. J'ai trouvé des solutions qui ont été bien acceptées. En deux ans, mes partenaires et moi avons pris la mesure les uns des autres.

– Pensez-vous que l'assouplissement dû aux nouveaux statuts va avoir une influence sur vos choix de répertoire ?

– C'est possible, mais dans tout le théâtre contemporain que je lis, et que j'ai lu dans ma vie, très peu d'œuvres et d'écrivains sont au calibre et à la dimension de la salle Richelieu, qui est une salle particulièrement difficile.

– Il y a des exceptions, comme Bernard-Marie Koltès.

– Oui. Mais il ne me paraît pas urgent de monter Koltès aujourd'hui, car tout le monde le fait. Moi, je situe la Comédie-Française à l'intérieur du paysage théâtral français. Quand je choisis *Intrigue et Amour* de Schiller ou *La Thébaïde* de Racine, comme cette saison, je fais une œuvre beaucoup plus utile à l'ensemble du théâtre en France : maintenir vivant un répertoire que personne ne joue. Maintenant que je dispose du Vieux-Colombier, je me vois mal monter Pinter dans la salle Richelieu, où il ne serait pas à sa place.

» De même, je pense que les auteurs présentés cette saison au Vieux-Colombier, Duras, Grumberg, Dubillard, sont mieux mis en valeur dans cette salle. Il faut qu'il y ait adéquation entre un théâtre et une œuvre. La dernière expérience malheureuse, salle Richelieu, a été *Félicité*, de Jean Audureau, que Jean-Pierre Vincent a mis en scène en 1984. S'il avait eu le Vieux-Colombier et qu'il avait monté *Félicité* dans cette salle, la pièce aurait très bien marché. Moi-même, en tant que metteur en scène, j'ai fusillé deux pièces à cause de cette erreur d'adéquation entre une œuvre et un théâtre. Depuis, je fais très attention. Cela ne veut pas dire que je crois qu'il n'y ait pas d'auteurs – j'ai passé la moitié de ma vie à démontrer le contraire. Simplement, dans la direction d'un théâtre, il faut considérer les œuvres. Chez Claudel, il y a une grande différence entre *Partage de midi* et *Le Soulier de satin*. Chez Billetdoux aussi, entre *Comment va le monde, Môssieu ?* et *Va donc chez Törpe*.

– Quelles œuvres contemporaines pourraient convenir à la salle Richlelieu ?

– Celles de Claudel, Brecht, Genet, et certaines de Billetdoux.

– Que répondez-vous à ceux qui pensent que le Vieux-Colombier n'a trouvé ni son rythme ni son répertoire ?

– Qui peut dire cela ? Depuis le début de cette saison, dont j'ai assuré moi-même la programmation, le nombre des abonnements a été multiplié par sept, et les spectacles ont eu des taux de remplissage allant de 95 % à 103 %.

– On pourrait souhaiter un répertoire plus audacieux ?

– Quand on ouvre un théâtre – ce qui est le cas du Vieux-Colombier, qui était fermé depuis vingt-cinq ans –, il faut commencer par montrer qu'il existe, faire venir des gens. Un répertoire plus audacieux, je veux bien, mais prendre le risque de jouer devant certaines salles vides n'a d'intérêt pour personne. Les choix de cette année ne sont pas complaisants, et ils correspondent au goût du public, un public très varié. Une fois qu'on aura fidélisé ce public, et constaté sa curiosité, alors on pourra peut-être faire une saison avec cinq créations de textes nouveaux. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

Les Rencontres photographiques d'Arles se préparent à un « électrochoc »

CETTE FOIS, l'heure du grand nettoyage est arrivée. Le photographe Lucien Clergue avait orchestré, en 1994, les XXV[e] Rencontres de la photographie d'Arles avec des expositions et soirées qui fleuraient bon l'hommage, le souvenir et la tradition. Le XXVI[e] festival, qui aura lieu du 8 au 11 juillet, balaie vingt-cinq ans d'aventures arlésiennes. Qu'on en juge : nouvelles structures, nouveau directeur, nouveau programme, nouvelles options, nouveau concept de soirées-projections. Ce qui fait dire à certains : *« Arles est mort. »*. Et à d'autres : *« Arles revit. »*.

Michel Nuridsany, critique d'art au *Figaro*, bombardé directeur artistique de l'édition 1995, est à l'origine de la polémique. Son programme apparaît allégé. Trop, disent ses détracteurs : quatre jours de rencontres au lieu de huit en 1994, quinze expositions au lieu de trente-quatre, quatre soirées (raccourcies) au lieu de sept. Pour, *grosso modo*, un même budget, autour de 8 millions de francs. *« Je veux moins et mieux »*, répond le directeur artistique, qui dit avoir, entre autres, amélioré les lieux d'expositions. Michel Nuridsany se veut surtout « différent », autour de deux principes. Ne montrer que des images réalisées dans l'année, *« un peu comme Cannes avec le cinéma »*. Tirer un trait sur la photographie créative ou de reportage, les deux piliers du festival, pour l'ouvrir à d'autres tendances : les artistes utilisant la photographie, la photographie commerciale et la vidéo.

Au passage, le directeur des Rencontres prend plaisir à égratigner – c'est un euphémisme – ses prédécesseurs : *« Moi, je veux rester dans le vivant et sortir du corporatisme de la photographie dite créative. Il fallait un électrochoc pour sauver Arles. »* Ainsi l'exposition-phare, intitulée « Peinture, photo et compagnie », rassemblera non pas des photographes, mais des artistes qui se servent de la photographie et qui sont peu connus. Dans le même registre, la chapelle du Méjan accueillera une exposition Gilbert et George et une installation d'Alain Fleischer. Ailleurs, on verra de la photographie érotique japonaise détournée par le dessinateur Romain Slocombe, un panorama de l'art vidéo (Leccia, Lavier).

A l'opposé de ces expositions d'« artistes », Arles montrera : la photographie industrielle, de mariage, astronomique, d'identité et des images prises par des enfants de trois à six ans. Entre ces deux extrêmes, la photographie traditionnelle est bannie : pas d'hommage à un grand maître, pas d'exposition thématique ou historique. Oubliés ceux qui travaillent dans le style documentaire, écartée ce qu'on appelle la photographie pure. Une seule exposition fera sans doute la jonction avec le passé d'Arles : des portraits d'Africains du Sud (blancs) par l'Américain Roger Ballen. Le classique système de projection de diapositives, qui a aussi fait le succès d'Arles, est abandonné au profit de films et de vidéos. *« Ce qui nous permettra de diffuser ces films ailleurs »*, explique Michel Nuridsany. Mais là encore, sont privilégiés les artistes (Fleischer, Tahara, Moulène) et les *images utilitaires* (*publicité et mode*).

Nouvelles structures

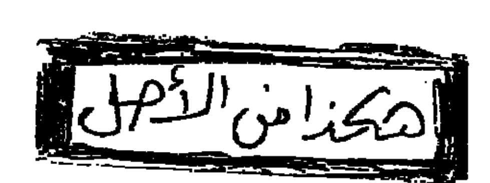
Michel Nuridsany laissera, en 1996, sa place à la tête des Rencontres au Catalan Joan Fontcuberta, qui est photographe, critique, enseignant et organisateur d'expositions. Ce renouvellement annuel des directeurs – critiqué par certains, qui craignent une succession de « coups » – est un élément des nouvelles structures de l'Association des rencontres d'Arles. L'autre est la nomination pour trois ans d'un délégué général, Bernard Millet, chargé de développer une action toute l'année dans la cité provençale.

UNE FORMULE USÉE

Un programme aussi radical suscite les critiques. La principale est qu'on n'a jamais proposé aussi peu de photographies dans le principal festival de photographie au monde. De plus, aucun photographe de renom international n'est invité. Michel Nuridsany répond avec son goût pour la provocation : *« J'aime l'impur. La photo pure m'emmerde. »*

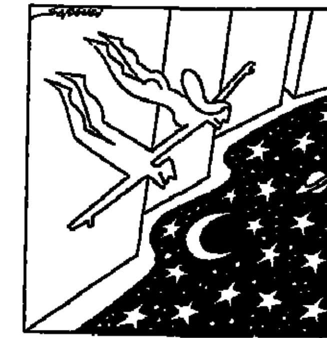
La meilleure justification de ce programme est ailleurs : Arles a été un lieu de découvertes, un défricheur indispensable, mais la formule s'est usée alors que le paysage photographique a été bouleversé en vingt ans. Arles a fait trop et mal, et souvent sans axe clair, si ce n'est rendre hommage aux grands photographes. Michel Nuridsany a le mérite de *proposer des orientations précises*. Reste à savoir si, après avoir trop longtemps ignoré des pans entiers de la photographie contemporaine, le festival ne se lance pas dans l'excès inverse. Notamment en réduisant l'image fixe à un « service », utilisé par les artistes d'un côté et les photographes commerciaux de l'autre. Et si nombre d'habitués ne vont pas déserter un festival qu'ils pourraient ne plus reconnaître.

Michel Guerrin



L'itinéraire d'Olivia Grandville

La chorégraphe, toujours en compagnie du metteur en scène Xavier Marchand, danse quelques contes cruels



OLIVIA GRANDVILLE a débuté au Ballet de l'Opéra de Paris. Quand Bob Wilson la met en scène dans son *Martyre de saint Sébastien*, on comprend que sa carrière se fera avec la danse contemporaine. Elle devient une des interprètes remarquables de Dominique Bagouet. Mais très vite, en parallèle, elle débute une carrière de chorégraphe qui démontre, outre un joli sens de la danse, une grande attirance pour les univers plastiques et sophistiqués. En 1994, le spectacle que lui inspirent Kurt Schwitters et sa poésie sonore l'impose comme une artiste confirmée, qui sait parfaitement ce qu'elle veut. Pour *Märchen*, présenté en avant-première au Théâtre de Sète, Olivia Grandville fait appel aux personnages de Cendrillon et de Blanche-Neige, revus et réécrits par le Suisse Robert Walser. Hubertus Biermann, incroyable homme-orchestre, mène la compagnie.

★ Maison de la Danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 19 h 30, le 5. 20 h 30, les 6 et 7. Tél. : 78-75-88-88. De 40 F à 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

L'Afrique et le siècle du cinéma
Le cinéma africain n'a pas cent ans. Les quarante films sélectionnés par Images d'ailleurs pour autant d'années d'existence témoignent qu'il a les meilleures chances de fêter un jour son bicentenaire. Après ce florilège des plus grands titres, une deuxième sélection est plus particulièrement consacrée, toujours en quarante films, à la « mémoire de la musique noire à l'écran ».
Du 5 au 11 avril à Images d'ailleurs, 21, rue de la Clef. Paris 5e. Mo Censier-Daubenton. Tél. : 45-87-18-09.

Christian Vander
Des forêts de pins et des étoiles pour décor, un magicien-illusionniste auprès des musiciens, des berceuses et des comptines du folklore français, les mélodies des rites de carême et de Pâques en Haute-Marne... Christian Vander, ici chanteur et pianiste, s'adresse aux jeunes et à leurs parents, avec choeurs et claviers. Comme une mise en image du récent *A tous les enfants* (Seventh/Harmonia Mundi), beau voyage vers les féeries imaginatives des mystères de l'enfance.
Espace Kiron, 10, rue La Vacquerie, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 6. Les mercredi et samedi, à 16 heures et à 20 h 30 ; le dimanche à 16 heures. Relâche les lundi et mardi. Jusqu'au 15 avril. De 80 F à 130 F.

Faith no More
San Francisco, capitale des contre-cultures, a enfanté l'un des plus excentriques groupes de heavy metal. Mené par Mike Patton, chanteur aux fausses allures de Johnny Depp, et Roddy Bottum, claviériste baroque, Faith No More télescope riffs de plomb, paillettes disco, scansions rap, funk latino et refrains pop kitsch.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 5 avril. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 150 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chansons et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Didier Lockwood Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 20 heures et 22 h 30, jusqu'au 22 avril, sauf le dimanche. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Marino Zappellini Quartet
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 47-70-60-56. De 60 F à 100 F.

Stéphane Kochoyan Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 5, 7 et 8 avril. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Eddie Henderson Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 avril. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Thelonious'Round Monk
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 42-00-14-14. De 70 F a 100 F.

Quintet Clarinettes
Dunois, 108, rue du Chevaleret. Paris-13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 6 et 7 avril. Tél. : 45-84-72-00. De 70 F a 100 F.

Bojan Z Quartet, Dave Holland Quartet
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris-4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 7 avril. Tél. : 42-36-13-90. De 90 F à 120 F.

Jean-Loup Longnon Septet
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 7 et 8 avril. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 130 F.

Big Band du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e. Mo Saint-Paul. 17 heures, le 9 avril. Tél. : 42-71-38-38. Entrée libre.

François Guin, Benny Vasseur Quintet
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris-3e. Mo Saint-Michel. 21 h 30, les 9, 10, 11, 12 et 13 avril. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Terra Nova
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 10, 11, 12 et 13 avril. Tél. : 45-84-72-00. De 70 F à 100 F.

Noël Akchoté's Mao Tsé Toung Noise Project
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 11 et 12 avril. Tél. : 47-70-60-56. De 60 F à 100 F.

René Urtreger
Le Montana, 28, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 11, 12, 13 et 14 avril. Tél. : 45-48-93-08. De 75 F a 110 F.

ILE-DE-FRANCE

Meredith d'Ambrosio, Eddie Higgins, Hein Van Geyn
Auvers-sur-Oise (95). Bateau Daphne, rue Marcel-Martin. 21 heures, les 7 et 8 avril. Tél. : 30-36-85-24. 70 F.

Collectif Zhivaro
Elancourt (78). Le Prisme, Centre des Sept-Mares. 19 heures, le 7 avril. Tél. : 30-51-46-06. Location Fnac. De 50 F a 90 F.

Collectif Zhivaro invite Han Bennink, Evan Parker
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Quoi de neuf Docteur
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 7 et 8 avril. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F a 80 F.

Zool Fleischer Quintet
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 11 avril. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.

Joshua Redman Trio
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 7 avril. Tél. : 69-07-65-53. De 75 F à 130 F.

ROCK

PARIS

Faith no More
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 5 avril. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 150 F.

Maceo Parker
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. 20 h 30, les 5 et 6 avril. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac. 146 F.

Candy Kane, Hootie & the Blow Fish
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 5, 6, 7 et 8 avril. Tél. : 42-25-18-06.

Marion, Menswear
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du faubourg Montmartre, Paris-9e. (Mo Rue-Montmartre). 20 heures, le 6 avril. Tél. : 47 70 81 47. 100 F.

Snow, Beres Hammond & Tony Rebel
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 18 h 30, le 7 avril. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 131 F.

Shellac
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 19 heures, le 7 avril. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Monster Magnet, Satchel
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 9 avril. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

DAD, Drive by Shooting
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 10 avril. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 105 F à 120 F.

Janet Jackson
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 heures, le 10 avril. Tel. : 40-02-60-02. Location Fnac. 205 F.

Portishead
Elysee-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 18 h 30, les 11 et 12 avril. Tel. : 42-31-31-31. Location Fnac. 150 F.

Big Chief
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 22 heures, le 11 avril. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

CHANSON

PARIS

Cabaret
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris-9e. Mo Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 avril; 15 h 30, les 9 et 16 avril, jusqu'au 2 mai. Tel. : 48-78-04-04. De 120 F à 260 F.

Mireille et les Bouchons
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadero, Paris-16e. Mo Trocadéro. 20 h 30, les 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 avril; 16 h 30, les 9 et 16 avril, jusqu'au 30 avril. Tel. : 47-27-81-15. De 110 F à 150 F.

Les Années twist
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre, Cadet. 19 heures et 21 heures, les 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 avril; 17 heures, les 9 et 16 avril, jusqu'au 30 avril. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 500 F.

Sardo
Palais des Glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-10e. Mo République 21 heures, les 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14 et 15 avril. Tél. : 48-03-11-36. 80 F.

David Koven
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e Mo Gaite, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 5 avril. Tél. : 43-21-56-70.

Pierre Vassiliu
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 11, 12 et 13 avril. Tél. : 43-21-56-70.

CHORUS DES HAUTS-DE-SEINE

La Tordue, Antoine Tome
Colombes (92). Le Caf'Muz', 31, rue Jules-Michelet. 20 heures, le 8 avril. Tél. : 47-80-95-33.

Rachel des Bois
Courbevoie (92). Centre culturel, 14, bis square de l'Hôtel-de-Ville. 20 h 45, le 8 avril. Tél. : 43-33-63-52. De 70 F à 95 F.

Jean Corti, les Têtes raides
Nanterre (92). Salle Daniel-Féry, 10, boulevard Jules-Mansard. 20 h 30, le 7 avril. Tél. : 47-29-52-72.

Nino Ferrer
Fontenay-aux-Roses (92). Théâtre des Sources, 4, avenue de Paris. 20 h 30, le 7 avril. Tel. : 46-61-30-03. Location Fnac. De 110 F a 140 F.

Alain Chamfort, les Patatas Espantadas
Rueil-Malmaison (92). Théâtre Andre-Malraux, place des Arts. 20 heures, le 7 avril. Tel. : 47-32-24-42. Location Fnac. 60 F.

Au P'tit Bonheur, Peter Kroner, Morgand Despert
Rueil-Malmaison (92). L'Avant-scène, 6, place du 8-Mai-1945. 20 h 30, le 8 avril. Tél. : 47-14-09-24. Location Fnac. 70 F.

Lokua Kanza, Black Voices
Malakoff (92). Théâtre 71, place du 11-Novembre. Mo Malakoff-Plateau-de-Vanves. 20 h 30, le 7 avril. Tel. : 46-55-43-45. Location Fnac. De 85 F a 115 F

Benat Achiary et le chœur Ama Lur
Malakoff (92). Théâtre 71, place du 11-Novembre. Mo Malakoff-Plateau-de-Vanves. 16 h 30, le 8 avril. Tel. : 46-55-43-45. Location Fnac. De 85 F a 115 F.

MUSIQUE DU MONDE

PARIS

Moleque de Rua
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 20 h 30, le 5 avril. Tel. : 48-06-71-77.

Duo Jacques Pellen, Riccardo Del Fra, Groupe Le 4
Maison de Radio-France, 116, avenue du President-Kennedy, Paris-16e Mo Passy. 20 heures, le 6 avril. Tél. : 42-30-15-16. 30 F. A Montreuil (93). Instants chavires, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 11 avril. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Egberto Gismonti Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Ralph Thamar, Mario Canonge
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 heures, les 7 et 8 avril. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 100 F à 130 F.

Jane Bunnett's Spirit of Havana
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 7 avril. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. De 70 F à 100 F.

ILE-DE-FRANCE

Akiyo, Manu Dibango big Band, Wakafrika Experience
Bagnolet (93). Gymnase Maurice-Baquet, 12, rue Julian-Grimau. 20 h 30, le 7 avril. Tél. : 43-63-51-71. 100 F.

Juan Jose Mosalini, Antonio Agri Quintet
Saint-Denis (93). Bourse du travail, 11, rue Génin. Mo Saint-Denis-Porte-de-Paris. 20 h 30, le 11 avril. De 70 F à 90 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivités et des reprises

NOUVEAUX FILMS

A LA CAMPAGNE
Film français de Manuel Poirier, avec Benoit Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
Dessin animé allemand de Gerhard Hahn (1 h 24).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS
Film américain de Merian C. Cooper, Ernest B. Schoedsack, avec Kru, Nantui, Nah, Ladah, Bimbo le singe (1 h 10).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

LE CRI DU CŒUR
Film franco-burkinabé d'Idrissa Ouedraogo, avec Richard Bohringer, Saïd Diarra, Félicité Wouassi, Alex Descas, Clémentine Célarié (1 h 26).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LÉGENDES D'AUTOMNE
Film américain d'Edward Zwick, avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond, Henry Thomas, Karina Lombard (2 h 13).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MON ENFANCE
Film turc de Memduh Un, avec Emre Akyildiz, Menderes Samancilar, Günay Girik, Meric Basaran, Elif Inci (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VIVE L'AMOUR
Film chinois de Tsai Ming-Liang, avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng (1 h 58).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU
Film indien de Sandip Ray, avec Soumitra Chatterji, Sadhu Meher, Shubhalakshmi Munshi, Bina, Minakshi Goswami (1 h 22).
VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

SELECTION

L'ANNÉE JULIETTE
de Philippe Le Guay,
avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
d'Atom Egoyan,
avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan.
Canadien (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hongkong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'EMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hemida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

EMMÈNE-MOI
de Michel Spinosa,
avec Karin Viard, Antoine Basler, Inès de Medeiros, Eric Savin, Bruno Putzulu, Didier Bénureau.
Français (1 h 26).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT
de Pierre Grange,
avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel.
Français (1 h 22).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

FADO, MAJEUR ET MINEUR
de Raoul Ruiz,
avec Jean-Luc Bideau, Melvil Poupaud, Ana Padrao, Jean-Yves Gautier, Arielle Dombasle, Bulle Ogier.
Français, couleur et noir et blanc (1 h 50).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
de Roman Polanski,
avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega
Franco-britannique (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, Dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, Dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Leotard.
Français (2 h 50).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, Dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

LE MONSTRE
de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy.
Franco-italien (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, Dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62). VF : UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
d'Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

STAR TREK GENERATIONS
de David Carson,
avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Levar Burton, Michael Dorn, Gates McFadden.
Américain (1 h 55).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysees, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opera, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 , réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA BELLE ET LA BETE
de Jean Cocteau,
avec Jean Marais, Josette Day, Marcel André, Mila Parély, Nane Germon, Michel Auclair.
Français, 1945, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES 101 DALMATIENS
dessin animé américain, 1961 (1 h 20).
VF : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

FRIENDS
d'Elaine Proctor,
avec Kerry Fox, Michele Burgers, Dambisa Kente.
Anglo-français, 1992 (1 h 52).
VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).



Calme à « L'Équipe », remous à « France-Football »

ALORS que le conflit à *L'Equipe* s'apaise, un nouveau feu se déclenche à *France-Football*. La rédaction du quotidien sportif a levé son préavis de grève pour le mercredi 5 avril (*Le Monde* du 5 avril) au cours d'une assemblée générale, mardi 4, par 76 voix, 61 contre et 2 bulletins blancs. Dans un communiqué, les journalistes *« ont exprimé leur soutien à leurs délégués pour les négociations salariales qui vont s'ouvrir »*. La direction *« a fait part d'une certaine ouverture »*, selon le communiqué. Une rencontre entre la direction et les délégués du personnel est prévue lundi 10 avril. Le coût de la non-parution du journal samedi (*Le Monde* daté 2-3 avril) serait de l'ordre de 3 millions de francs. La direction veut éviter tout dérapage inflationniste dans le quotidien bénéficiaire et surtout toute contagion au *Parisien*, journal déficitaire où les journalistes sont moins payés.

A *France-Football*, la rédaction a publié une lettre ouverte dénonçant *« un certain nombre de dérives, concernant notamment la ligne éditoriale »*. Ils redoutent particulièrement *« l'adhésion sans réserves aux instances dirigeantes »* du football. La grogne a commencé lors de la nomination le 20 février de Gérard Ernault, ancien directeur de la rédaction de *L'Equipe* et ancien responsable de la presse, de la communication et des relations publiques de la Coupe du monde 1998. Les journalistes ont décidé de créer une société des rédacteurs.

A. S.

Les médias palestiniens restent fragiles

Comment transformer une presse hier militante en outil pour la démocratie ? La question est restée sans réponse lors d'un séminaire international organisé à Madrid

MADRID
de notre envoyé spécial

Quelle presse pour la Palestine ? Sera-t-elle libre, aux ordres, ou sous étroite surveillance ? Servira-t-elle la propagande ou la démocratie ? Publique ou privée, pourra-t-elle concilier sa fragilité économique et son autonomie de jugement ? Dans quelle mesure la communauté internationale peut-elle l'aider à affermir son indépendance éditoriale et financière, avant même l'hypothétique naissance d'un Etat palestinien ?

Ces questions, hautement politiques, ont orienté les débats d'un séminaire sur l'assistance aux médias palestiniens organisé à Madrid par les Nations unies, du 29 au 31 mars, et auquel participaient, d'une part, une cinquantaine de journalistes et universitaires vivant en Cisjordanie, à Jérusalem ou à Gaza, d'autre part, les représentants des pays donateurs, des grandes organisations internationales, de plusieurs fondations et instituts professionnels.

L'état des lieux n'est pas brillant. La presse palestinienne, ces dernières années, a accumulé les avis de décès. Deux des trois grands anciens quotidiens de Jérusalem-Est, *Al Fajr* et *Al Chaab*, privés des subsides de l'OLP, ont dû fermer leurs portes. Le troisième, *Al Quds* (30 000 exemplaires) ne survit que grâce à l'argent de la centrale. Un seul quotidien le côtoie : *Al Nahar* (4 000 exemplaires), projordanien. Fondé par le meilleur professionnel de Gaza, le journal *Filistin* a cessé de paraître après deux mois d'une existence précaire. Faute d'installations sur place, les journaux de Gaza sont imprimés à Jérusalem ou en Cisjordanie avant d'être coûteusement distribués dans l'enclave.

Les hommes d'affaires de Palestine, ou de la diaspora, préfèrent investir dans d'autres secteurs. Jusqu'à présent, les médias n'ont guère préoccupé les bailleurs de fonds étrangers. Aucun des seize groupes de travail supervisant l'aide internationale à la Palestine ne s'intéresse spécifiquement à eux. Ils n'ont d'ailleurs reçu que 0,4 % du total de l'argent versé. L'Union européenne, l'Unesco, le Danemark, la France et les Etats-Unis sont les principaux donateurs. Leur aide bénéficie – pour 80 % – à la Palestinian Broadcasting Corporation (PBC), encore embryonnaire.

Lancée en juillet 1994, cette radio fonctionne dix-huit heures par jour. Son audience souffre d'une disposition des accords israélo-palestiniens qui l'oblige à émettre de Jéricho, territoire désormais autonome mais dont la situation géographique – dépressive et périphérique – répond mal aux impératifs de la technique. La PBC, qui a pratiquement réglé avec Israël tous ses problèmes de fréquence, espère s'installer dans ses meubles avant la fin de l'année, à Ramallah, près de Jérusalem. Dans l'immédiat, elle a besoin de six puissants émetteurs pour pouvoir inaugurer ses programmes télévisés. Les participants au séminaire de Madrid ont lancé, à ce propos, un appel aux bailleurs de fonds. Si chacun s'accorde sur la nécessité de doter la Palestine d'une radio et d'une télévision publiques performantes, nombre de journalistes craignent que la PBC succombe à la tentation de l'hégémonie.

Inquiets de la voir se tailler la part du lion, ils lui demandent de mieux refléter les divers courants de la société palestinienne. Cette querelle épouse largement les contours du conflit entre partisans et adversaires de Yasser Arafat, les seconds reprochant à la PBC, que préside M. Radwan Abu Ayash, d'être la *« voix de son maître »*. Les islamistes et l'opposition de gauche font chorus sur ce thème.

Nombre de journalistes craignent que la PBC succombe à la tentation de l'hégémonie

A Madrid, au passage, chacun a pu entendre, avec une satisfaction parfois teintée de scepticisme, M. Imad El Falouji, rédacteur en chef de l'hebdomadaire islamiste *Al Watan* et l'un des dirigeants du mouvement Hamas, faire un vibrant éloge de la démocratie et du pluralisme. Le séminaire a appelé les secteurs public et privé à *« s'unir derrière des objectifs clairs »*. Mais comment rééquilibrer le rapport de forces entre les journaux financés par l'OLP ou la Jordanie et ceux qui prétendent survivre sans se lier les mains ? A Jérusalem, un nouveau venu indépendant, *Al Hayat al Jadidah*, ne parvient pas à percer sur la marché publicitaire parce que le puissant *Al Quds* peut s'offrir le luxe de brader ses encarts. De manière plus générale, la presse écrite, parente pauvre de l'aide internationale, devrait être plus vigoureusement soutenue.

Autre sujet d'inquiétude : l'Autorité palestinienne tarde à mettre au point une loi sur la presse. Le projet qui a été rédigé ne peut satisfaire ni journalistes ni bailleurs de fonds. Les seconds attendent aussi des premiers qu'ils se dotent, par exemple avec l'aide de l'Unesco, d'un code de déontologie.

Une trentaine de journalistes sur quelque cinq cents ayant été formés, tout le monde s'entend sur la nécessité d'ouvrir un centre professionnel à l'université de Bir-Zeit, près de Ramallah. A plus court terme encore, quelques-uns se familiarisent à Jérusalem avec les techniques de l'audiovisuel. L'enjeu est clair : favoriser l'essor rapide d'une nouvelle génération de journalistes, en cette période de transition où la presse palestinienne doit changer de rôle, hier militante, demain citoyenne. Les aînés brandissaient les médias comme une arme contre l'occupation israélienne ; leurs cadets, mariant la technique et l'éthique, devront en faire les outils d'une démocratie.

Jean-Pierre Langellier

Arnold Schwarzenegger contre les quotas

LE REPRÉSENTANT américain pour le commerce, Mickey Kantor, a qualifié, mardi 4 avril, devant la commission des finances du Sénat, d'*« inacceptables »* les discussions sur les quotas de diffusion d'œuvres européennes qui ont lieu actuellement à Bruxelles (*Le Monde* du 5 avril). Le même jour, Arnold Schwarzenegger a estimé que les quotas servaient surtout à dissimuler la médiocre qualité de la production cinématographique du Vieux Continent : *« Il n'y a aucune demande pour les films français* [aux Etats-Unis], *c'est aussi simple que ça. »* Quand certains films font exception, *« nous les rachetons et nous les refaisons »*, a-t-il déclaré, en évoquant son film *True Lies*, version américaine de *La Totale*.

En indiquant implicitement que le studio hollywoodien MCA qu'il préside était mis en vente par le groupe propriétaire, le japonais Matsushita, Tom Pollock a affirmé pour sa part que les quotas ne sont qu'*« une décision politique pour protéger certains pays, en l'occurrence la France. Cela n'a rien à faire avec ce que les Français veulent voir »*. Seul Harvey Weinstein, patron de Miramax (indépendant), a souligné qu'*« on ne voit jamais de films européens sur le câble ou les réseaux de télévision américains »*, alors que l'Europe produisait des *« grands films »*. *« Si vous avez peur d'être exclus du marché européen, investissez dans la production locale »*, a-t-il lancé à ses concurrents, en rappelant que sa société avait coproduit le dernier film de Patrice Chéreau, *La Reine Margot*.

MERCREDI 5 AVRIL

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.30 Série : La Croisière Foll'amour.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.25).
19.50 Le Bébête Show (et 2.10).
20.00 Journal et Météo.

20.25 Sport : Football.
En direct du Parc des Princes. Demi-finale aller de la Ligue des champions : Paris-Saint-Germain-Milan AC ; 21.15, mi-temps, Météo des neiges, La Minute hippique ; 21.30, 2e période ; 22.25, En différé. Bayern Munich-Ajax Amsterdam.
Dernier club français en lice dans une coupe européenne, le PSG, toujours invaincu en Ligue des champions, rencontre une équipe italienne championne d'Europe et revenue à son meilleur niveau.

0.05 3 000 scénarios contre un virus (et 1.20).
0.10 Série : Agence tous risques.
1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise.
Invité : Henri Lachmann, PDG de Strafor-Sacom.
2.15 Journal et Météo.
2.30 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.20, TF1 nuit (et 4.25) ; 3.30, Les Aventures du jeune Patrick Pacard (5) ; 4.35, Côté cœur ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

13.40 Téléfilm : Les Aventuriers du Rio Verde.
15.10 Chalu Maureen.
17.10 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 4.05).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.40).
19.55 Tirage du Loto (et 21.05).
19.59 Journal et Météo.
20.40 Pour la vie, contre le sida.

21.05 Téléfilm : Un pull par-dessus l'autre.
De Caroline Huppert.
22.55 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Je veux arrêter la prostitution.
0.25 Les Films Lumière.
0.30 Journal, Météo, Journal des courses.
1.00 Le Cercle de minuit.
Invités : Mireille, à propos de son spectacle au Théâtre de Chaillot et de la sortie de son livre *Génération Mireille* ; Evocation de l'opérette « Mireille » à l'Opéra comique ; Manuel Poirier ; Joao Botelho ; Musique : de Axelle Lenoir
2.20 Programmes de nuit.
Histoires courtes : Tout ce temps que je n'ai pas passé dans les cafés, de Frédéric Balekdjian ; Parlez après le signal sonore, d'Olivier Jahan ; 3.05, Emissions religieuses (rediff.) ; 4.35, 24 heures d'info ; 5.00, Jeu : Pyramide ; 5.25, Jeu : Les Z'amours.

FRANCE 3

13.35 Série : La croisière s'amuse.
14.25 Série : Simon et Simon.
16.25 Les Minikeums.
17.35 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invitée : Brigitte Lahaye.
18.19 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
De un à dix, de Chuck Murphy.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Magazine : La Marche du siècle.
Invité : Edouard Balladur.
22.30 Météo et Journal.
23.05 Magazine : Un siècle d'écrivains.
Présenté par Bernard Rapp. James Joyce, d'Antoine Gallien.
*La vie de l'auteur d'*Ulysse *et des* Gens de Dublin *qu'il est nécessaire de connaître pour comprendre les* livres *de celui qui disait* « Mon œuvre et ma vie sont tissées du même fil. »
23.55 Documentaire : Les Cinq Continents.
Présenté par Bernard Rapp. Silverlake : l'amour contre la mort.
Chronique au quotidien du voyage vers la mort du réalisateur Tom Joslin et de son compagnon. Tous deux ont été contaminés par le virus.
1.30 Musique Graffiti.
Danse macabre, de Liszt, par Mark Farago, piano (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
Kidimot : bosser. Kid découverte : le Maroc. Mighty Max ; 14.05 Conan l'aventurier ; 14.55 Moi, Renart ; 15.05, 20.000 lieues dans l'espace ; 15.35 Highlander.
16.05 Magazine : Méga 6.
16.20 Série : L'Etalon noir.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Série : Madame est servie.
Retour de Madame est servie *qui remplace* Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Le Roi loup.

20.45 Téléfilm : La Rivière infernale.
De Chris Thompson.
22.25 Téléfilm : Déclic fatal.
De Kevin Connor.
0.00 Série : Emotions.
0.30 Série : Les Professionnels.
La Loi du marché.
2.30 Rediffusions.
Iso Lo ; 3.25, Nature et civilisation (7) ; 4.20, New York City ; 5.15, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Les Capucins du Nouveau Monde.
De Miles Barton.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Facteur VIII.
D'Alain Tasma.
16.45 Sport : Basket-ball américain.
Match de la NBA.
18.05 Canaille peluche.
Crocs malins.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
Invité : Philippe Candeloro et Surya Bonali.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Tireur d'élite. □
Film américain de Luis Llosa (1992).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Intimes Confessions. □
Film américain de Christopher Crowe (1992, v.o.).
0.25 Cinéma : The Baby of Mâcon. ■ ■
Film britannique de Peter Greenaway (1993, v.o).
2.25 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle.
L'assassin portait un béret vert.

LA CINQUIÈME

13.30 Les Yeux de la découverte.
L'oiseau.
14.00 L'Aventure polaire.
Les Hommes du Nord (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Alphabet de l'image ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin and the Medicine Man (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps.
Les carnosaures.
18.30 Le Monde des animaux.
Les papillons voyageurs.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Portraits de présentateurs télé en Europe : la télévision espagnole.
19.30 Histoire naturelle de la sexualité. D'André Langaney. 1. La vie se complique.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes.
Mexique. 1. L'histoire.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Les Mercredis de l'Histoire.
Le Fondamentalisme en question, d'Ahmed Jamal.
21.45 Documentaire : Musiques de films.
Toru Takemitsu, de Christine Legoff.
22.40 Magazine : Musicarchive.
Les Cinéphonies.
Les videos clips des années 30.
23.00 Musique : Sir Georg Solti dirige Berlioz.
La Marche de Rakoczi, avec l'Orchestre symphonique du SDR de Stuttgart.
23.40 Entretien.
Jacques Berque et Jean Sur.
0.30 Documentaire : Les milliards volent (rediff.).
1.15 Documentaire : George Soros, passionnément spéculateur.
De John Williams (rediff.).
2.10 Rencontre.
Avec Alexandra Kazan et Malek Chebel.
2.40 Court métrage : 3 000 scénarios contre un virus (5 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invité : Murray Head. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.35 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 31 mars. Invité : Renaud. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.30 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 15 mars. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 Les Enfants de Medellin. De Vincent Liger et Amélie Develay. 20.30 La Mémoire piégée. De José Dessart et Léon Michaux. 21.30 La Halte d'Emmaüs. Ou l'accomplissement d'une vie. De Guy Soubigou. 22.10 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes [2/3]. L'irrésistible ascension de JFK. 23.05 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner [60/65]. L'Agence Pinkerton. 23.55 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon [3/7]. Une œuvre d'amour. 0.55 Les Hommes du pétrole. De Greg Rood [8/8]. Le Nouvel Ordre pétrolier (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.50). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.25). 19.45 Archives. 20.00 Paris Match premières (et 21.55). 21.00 Paris modes. 22.25 Concert : Michel Sardou. Enregistré à l'Olympia en 1976. 0.05 Concert : Luther Vandross (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro. L'Enlèvement.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. 23.25 T'as pas une idée ? Invité : Alexandre Arcady. 0.25 Série : Dream On. 0.55 Série : Les Chevaliers du ciel (25 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Choc en retour. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM rock legends. ABBA. 23.00 X Kulture. Les champions de surf à Hawaï. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 F1 « Grand Prix » Magazine. 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Formule 1 « Grand Prix » Magazine. 22.30 Moto « Grand Prix » Magazine. 23.00 Catch. 0.00 Équitation. Rediff. Coupe du monde : Jumping international de Paris, au POPB. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.05 Le Pionnier de l'espace. ■ Film britannique de Robert Day (1958, N., v.o.). 20.30 Fièvre dans le sang. ■ Film américain de Vincent Sherman (1961, N., v.o.). 22.30 Anne-Marie. ■ ■ Film français de Raymond Bernard (1935, N.). 0.05 Tisa, mon amour. ■ Film américain d'Elliot Nugent (1948, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 Le Meilleur de la vie. ■ Film français de Renaud Victor (1984). 20.00 Séquences. 20.30 Faut pas en faire un drame. ■ Film américain de Howard Zieff (1983). 22.05 Bugsy Malone. ■ Film britannique d'Alan Parker (1976, v.o.). 23.35 USA 1994 au cinéma. Les grands drames, les grands rôles (55 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Rythme et la Raison. Musique et publicité (3). 20.30 Tire ta langue. Langue des prisons, langue de voyous. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes du Tibet (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. La restitution des œuvres d'art volées en temps de guerre. 22.00 Documentaire littéraire. Rencontre avec Bernard Debroux, metteur en scène. Une émission de la radio belge. 22.40 Les Nuits magnétiques. Itinéraire d'un désenvoûtement. Avec Jacques Watine, ébéniste ; Alain Mongrenier, peintre ; Jean-Marie Aubert, écrivain ; Pierre Ivar, poète maudit ; Germaine.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 7 février, à l'Opéra d'Avignon et des pays de Vaucluse, Régis Pasquier, violon, Roland Pidoux, violoncelle, Jean-Claude Pennetier, piano : Trio pour violon, violoncelle et piano D 897 Notturno, de Schubert ; Trio pour violon, violoncelle et piano n° 1, de Mendelssohn ; Trio pour violon, violoncelle et piano n° 2, de Chostakovitch. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Œuvres de Mahler : Sieben Lieder aus letzter Zeit : Der Tambourssg'sell, Des Knaben Wunderhorn : Der Schildwache Nachtlied, Das irdische Leben, Des Antonius von Padua, Fischpredigt, Lieder und Gesänge aus der Jugendzeit : Nicht wiedersehen. 22.30 Musique pluriel. Nightingales, de Dijstra, par le chœur de chambre de Hollande, dir. Huub Kertens ; Raptime pour trio, de Jeths, Hary Sparnay, clarinette alto, René Eckhardt, piano, Harrie Starreveld, flûte ; Assonance VI, de Jarrell, par l'Ensemble contrechamps, dir. Giorgio Bernasconi.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : François Léotard (« Question d'actualité »).
Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Laurent Fabius (« Le Grand Débat »).
RMC, 18 h 30 : Jean-François Hory (« Forum »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les démêlés du commissaire Moulin avec la justice

Yves Rénier, le comédien vedette de la série de TF 1, vient d'être relaxé, au terme d'un nouveau procès en diffamation après la plainte d'une mère d'une enfant assassinée

LE COMÉDIEN-SCÉNARISTE Yves Rénier a été relaxé, lundi 3 avril, par le tribunal de grande instance de Perpignan. C'est l'ultime chapitre d'un feuilleton qui dure depuis l'automne 1994. Le 14 novembre, Jocelyne Volckaert portait plainte en diffamation contre TF 1, après la diffusion par cette chaîne, dans un épisode de la série policière « Commissaire Moulin », de scènes rappelant le drame vécu par sa fille Karine.

L'épisode, intitulé *Le récidiviste*, relatait le viol et l'assassinat d'une petite fille, dans des circonstances rappelant le cas de Karine, alors que l'instruction du procès la concernant n'était pas terminée. L'assassin, Patrick Tissier, déja condamné en 1971 à vingt ans de réclusion criminelle pour des faits similaires, était devenu l'ami de la mère de Karine depuis sa sortie de prison en 1992. La jeune femme ignorait tout de son passé et l'épisode laissait supposer qu'elle avait couvert l'assassin. Jocelyne Volckaert réclamait 1 million de francs à Yves Rénier et à TF 1.

De son côté, le procureur réclamait la condamnation d'Yves Rénier et de Patrick Le Lay à 50 000 francs d'amende chacun. Le comédien avait affirmé qu'il n'avait eu *« aucune intention de nuire »*. *« Si c'était à refaire, je le referais. Je ne me sens pas du tout coupable »*, avait-il précisé, son intention étant de dénoncer les assassins d'enfants et les récidivistes.

Lors d'un précédent jugement, le 13 février – différent de celui concernant la plainte en diffamation –, TF 1, Yves Rénier et sa société de production, Protécréa (filiale de TF 1) avaient déjà été condamnés pour reparation du préjudice moral causé par la diffusion du téléfilm, qui évoquait de manière trop précise l'assassinat. Ils avaient dû payer 300 000 francs de dommages et intérêts à Jocelyne Volckaert, et 200 000 francs à Marcel Volckaert, le père, ainsi que 10 000 francs au titre des frais de procédure.

Le tribunal de grande instance de Perpignan avait ordonné la saisie du film et la publication du jugement dans plusieurs journaux. Les avocats s'étaient félicités de cette décision exemplaire qui *« devrait faire jurisprudence et empêcher désormais les chaînes de télévision d'utiliser abusivement le malheur des gens et leur souffrance pour faire de l'Audimat »*.

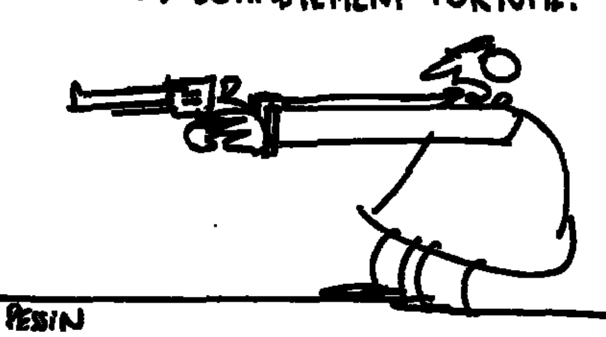
Ce n'est pas la première fois qu'Yves Rénier, alias le commissaire Moulin, a des démêlés avec la justice. En décembre 1994, le tribunal correctionnel de Paris l'avait condamné à 30 000 francs d'amende pour avoir mis en cause l'intégrité de policiers de la brigade chargée de la lutte contre des stupéfiants. Il s'était aussi fait rappeler à l'ordre pour avoir demandé à Roger Knobelspiess de jouer un truand.

Yves Rénier est un personnage singulier. Après avoir beaucoup joué à la télévion dans les années 60-70 dans des séries populaires – *Belphégor, Les Globe-Trotters, Les illusions perdues* –, il est monté sur les planches, sous la direction de Roger Planchon, d'Antoine Bourseiller et de Patrice Chéreau, et a joué au cinéma, notamment dans *Pékin-Central*, de Camille de Casabianca, avant de doubler, dans une période plus difficile, les héros de multiples séries américaines.

Mais le rôle qui l'a rendu le plus célèbre est sans conteste celui du commissaire Moulin. Dans cette série, diffusée pour la première fois en 1976, Yves Rénier donnait une image nouvelle – avant Starsky et Hutch – d'un policier décontracté, en jeans et baskets. Après sept ans d'absence, la série a repris en février 1989. Désormais, Yves Rénier écrit et réalise ses propres films à partir de faits divers réels. Il travaille ses scénarios avec un inspecteur de police en exercice (qui préfère garder l'anonymat), ce qui est sensé apporter une touche de professionnalisme et donner plus d'authenticité au récit.

Interrogée, la direction de TF 1 se contente d'une réponse laconique : *« On a été condamné, on a payé. Nous restons vigilants, la preuve, nous avons été relaxés par le tribunal après la plainte en diffamation. »*

Armelle Cressard



Brouillard tordu

par Agathe Logeart

TOUT marchait bien, pourtant. On les avait vues et revues, les images du Balladur nouveau. Fruité comme un beaujolais qui sentirait la violette, frais comme la gorge d'une jouvencelle, malicieux comme un merle moqueur. Un Balladur de proximité, accordant ses baisers, concédant l'accolade. Il avait même posé sa voix, en chassant les aigus disgracieux. Mais oui, il pouvait monter sur les tables, manger du méchoui avec ses doigts, esquisser un pas de biguine enlacé par une « domtomeuse » en délire. Il nous avait même montré sa Marie-Josèphe, la groupie de Johnny. Pour un peu, en fermant les yeux, on les imaginait tous les deux, dans leur datcha chamoniarde, swinguant les yeux dans les yeux sur l'air de *« Les coups, oui ça fait mal... »*

Il avait même fait du stop ! Non ? Si ! Pour ceux qui en auraient douté, Edouard Balladur était donc bien un homme comme un autre puisqu'il lui arrivait, à lui aussi, de tomber en panne en rase campagne. Par le menu, il nous avait conté sa mésaventure : le brouillard qui oblige l'hélicoptère à se poser dans la nature sans qu'on ait pu prévenir l'escorte ; la dame bien aimable qui passe par là au bon moment et prend le premier ministre dans sa grosse voiture pour le conduire à l'inauguration du musée de l'Arles antique. Ses adversaires avaient beau se gausser, l'incident tombait à point nommé pour compléter la panoplie du Doudou en campagne. Un président-autostoppeur ! Il ne faudrait pas rater ça...

L'histoire était-elle trop belle pour être honnête ? Le soupçon, insidieux serpent, cheminait depuis plusieurs jours. Comme les enfants qui frottent le thermomètre sur la couverture pour faire monter la fièvre, Edouard Balladur a-t-il triché ? Le coup du stop n'était-il qu'un coup monté ? Socialistes et chiraquiens le prétendent en arborant d'hypocrites mines entendues. La preuve ? La dame à la voiture n'est peut-être pas tombée du ciel par l'opération du Saint-Esprit. Cousine, éloignée peut-être, mais cousine tout de même du député balladurien Georges Tron qui est aussi un proche collaborateur du premier ministre, on la soupçonne d'avoir joué la comparse de ce qui ne serait qu'une mauvaise mise en scène. La dame se récrie. D'ailleurs, elle vote pour Jacques Chirac, comment croire qu'elle aurait trempé dans pareille combine ? De même qu'on ne soupçonne pas la femme de César, on ne soupçonne pas la cousine d'un Georges Tron.

Reste un autre suspect : le brouillard. Ne croyez pas qu'on rie, car l'affaire est sérieuse. Car sans brouillard pas de stop et sans stop pas de coup médiatique. Il a fallu mobiliser les plus hautes autorités de l'Etat pour défendre la vertu outragée du premier ministre. On a même enjoint à l'armée de l'air (!) de s'exprimer sur cette question décisive pour l'avenir stratégique de la France. Le communiqué salvateur est donc tombé : foi de militaire, nos satellites ont bien repéré une nappe de brouillard sur la campagne avignonnaise au moment crucial. Si l'honneur paraît sauf, le ridicule court toujours.

JEUDI 6 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas. *Retour de la célèbre série.*
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 0.55). Invitée : Jane Manson.
19.50 Le Bébête Show (et 1.45).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Avec Martine Aubry.
20.45 Tiercé, la Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Commissaire Moulin. Bras d'honneur, d'Yves Rénier, avec Yves Rénier.
22.25 Magazine : Scènes de ménage. Avec Alain Afflelou et Dominique Lavanant. Les femmes sont-elles prêtes à tout ?
23.40 3 000 scénarios contre un virus (et 0.50).
23.45 Sport : Patinage artistique. Gala de clôture du Trophée international de Morzine.
1.50 Journal et Météo.
2.00 Programmes de nuit. Intrigues ; 2.25, TF1 nuit (et 3.05, 4.10) ; 2.35, Histoires naturelles (et 5.00) ; 3.15, Les Aventures du jeune Patrick Pacard (6) ; 4.20, Passion ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.40 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Longchamp.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.55).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.15). Invitée : Bernadette Lafont.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Magazine : La France en direct. Présenté par Bruno Masure. Invité : Jacques Chirac.
22.35 Cinéma : Le Samouraï. ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1967).
0.23 Les films lumière.
0.25 Journal, Météo, Journal des courses.
0.55 Le Cercle de minuit. Spécial cinéma africain.
2.40 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.10, 24 heures d'info ; 4.35, Jeu : Pyramide ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Messagers de la nuit*, d'André Brincourt.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Sept morts sur ordonnance. ■■ Film français de Jacques Rouffio (1975).
22.50 Météo et Journal.
23.25 ▶ Documentaire : Les Brûlures de l'Histoire. Les Croisés de la guerre froide 1947-1956.
0.20 Magazine : L'Heure du golf. La compétition : la Player's Championship à Pontevedra Beach (Floride).
0.50 Musique Graffiti. *Sonate nº 3 pour violon et piano*, de Brahms, par Benjamin Schmid et Alexander Markovitch (25 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Vu par Laurent Boyer.
20.10 Série : Madame est servie.
20.40 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1979 : la Révolution islamique.

20.55 Cinéma : Le Loup-Garou de Londres. ■ Film américain de John Landis (1981).
22.45 Téléfilm : Le Motel de la peur. De Yuri Zeltser, avec Lara Flynn Boyle, Dennis Hopper
0.30 Magazine : Fréquenstar (et 3.25).
1.25 Musique : Boulevard des clips (et 6.05).
2.30 Rediffusions. Turquie, géants et merveilles ; 4.20, Sports et découverte (6) ; 5.15, Culture pub ; 5.40, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : D'une femme à l'autre. □ Film franco-britannique de Charlotte Brandström (1993). Avec Carole Bouquet, Christopher Walken, Jonathan Pryce.
15.10 Magazine : Courants d'air. Estelle Hallyday à San Francisco.
16.00 Cinéma : Benny et Joon. ■ Film américain de Jeremiah Chechik (1993). Avec Johnny Depp.
17.35 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Critters 3. □ Film américain de Kristine Peterson (1991). Avec Aimée Brooks.
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Le Temps d'un week-end. □ Film américain de Martin Brest (1992, v.o.). Avec Al Pacino
0.35 Téléfilm : Arrêt d'urgence. De Denys Granier-Deferre, avec Hippolyte Girardot
2.05 Sport : Golf. En direct. Première journée des Masters d'Augusta (Georgie)(90 min)

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Vocations tardives : Jean Rouaud, Prix Goncourt.
14.00 L'Esprit du sport. Michel Polac.
15.00 ▶ Magazine : Emploi.
15.30 Qui vive. L'anesthésie.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô ! la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. L'Alhambra.
18.30 Le Monde des animaux. Les Grandes Migrations : les sternes.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Le masochisme comme source d'inspiration.
19.25 Court métrage : Situation cocasse. De Gérard Jugnot, avec Martin Lamotte
19.30 Documentaire : Hollywood. De Christian Bauer.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Le Groenland. Proposée par Peter von Rüden.
20.45 Documentaire : Knud. De Jorgen Roos. *Héros national au Danemark, Knud Rasmussen, véritable explorateur des terres glacées, fonda la ville de Thulé (1910).*
21.20 Cinéma : Tukuma. ■ Film danois de Palle Kjaerulff-Schmidt (1985, v.o.).
22.55 Documentaire : Nous voulons rester au village. Les Chasseurs de rennes, de Matthias Heeder, Monika Hielscher et Anbert Weis.
23.25 Documentaire : Le Pays des hommes. De Ralph Christians et Sigurdur S. Jonsson.
0.10 Documentaire : Notre avenir, c'est notre affaire. De Peter von Rüden.
0.40 Documentaire : Musiques de films. Toru Takemitsu (rediff.).
1.35 Musique : Sir Georg Solti dirige Berlioz (rediff.).
2.05 Rencontre. Avec Harri Sirola et les frères Urb.
2.35 Poisson rouge. De Cédric Klapish (5 min.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invitée : Amanda Lear. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 La Grande Illusion. ■■■ Film français de Jean Renoir (1937, N.). . 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Pulsations. 23.45 Tabou. 0.15 Tell Quel. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.15 Birmanie, au pays des bouddhas dorés. De François Mahodaux. 20.05 BD : Franquin. De Christophe Heili. 20.35 Force brute. De Robert Kirk [7/65]. Chasseurs. 21.25 Les Enfants de Medellin. De Vincent Liger et Amélie Develay. 22.15 La Mémoire piégée. De José Dessart et Léon Michaux. 23.20 La Halte d'Emmaüs. Ou l'accomplissement d'une vie. De Guy Soubigou. 0.00 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes [2/3]. L'irrésistible ascension de JFK (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.20). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total. 21.00 Scarlet Street (La Rue rouge). ■■ Film américain de Fritz Lang (1945, N., v.o.). 22.45 Ecran total. 23.15 Concert : Mahler. 0.45 Concert : Aldo Romano Quartet. Enregistré au Festival jazz à Vienne en 1994 (70 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Une fille et des fusils. ■ Film français de Claude Lelouch (1964, N.). 21.50 Quatre en un. 22.15 Chronique du front. 22.20 La Vie, l'Amour... les Vaches. □ Film américain de Ron Underwood (1990, v.o.). 0.10 Souvenir : Tempo (55 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Bond en arrière. 23.20 Série : Equalizer. La chair est faible. 0.05 Le Club. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM rock legends. ABBA. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Live ! with Blur. Enregistré au Leeds Town & Country Club (Grande-Bretagne) en mai 1994. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Karaté. France-Japon, à Paris. 21.00 Catch. 22.00 Football. Résumés. Coupe des Coupes, Coupe de l'UEFA, Ligue des Champions : demi-finales, matchs aller (180 min).

CINÉ CINÉFIL 18.25 Fièvre dans le sang. ■ Film américain de Vincent Sherman (1961, N. v.o). 20.30 Anne-Marie. ■■ Film français de Raymond Bernard (1935, N.). . 22.05 Tarzan et la chasseresse. ■ Film américain de Kurt Neumann (1947, N., v.o.). . 23.20 El dia que me quieras. ■ Film argentin de John Reinhardt (1935, N., v.o.). . 0.45 Le Pionnier de l'espace. ■ Film britannique de Robert Day (1958, N., v.o., 75 min).).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Aux frontières de l'aube. ■■ Film américain de Kathryn Bigelow (1985). 20.30 Intervention Delta. ■ Film américain de Douglas Hickox (1975). 22.00 Deux minutes de soleil en plus. ■ Film français de Gérard Vergez (1987). 23.35 Le Dossier 51. ■■■ Film français de Michel Deville (1978, 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Véronique Schiltz (Les Scythes). 19.30 Perspectives scientifiques. De la nature aux jardins ethnobotaniques. 4. Le conservatoire botanique national de Brest. 20.00 Le Rythme et la Raison. Musique et publicité (4). 20.30 Fiction. Le Métier à tisser, d'Elisabeth Huppert (2). 21.28 Poésie sur parole. Les poètes du Tibet (4). 21.32 Profils perdus. Le cinéma a cent ans. 2. Lumière, père et fils (1840-1954). 22.40 Les Nuits magnétiques. Rue de Ménilmontant. 0.05 Du jour au lendemain. Pascal Quignard (Rhétorique spéculative). 0.50 Coda. Histoires d'eau et de terre (4).

FRANCE-MUSIQUE 19 05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Sylvain Cambreling : Préludes, de Debussy, orchestration de Hans Zender. Et exspecto resurrectionem mortuorum, de Messiaen ; Concerto pour piano main gauche et orchestre, de Ravel, Jean-Philippe Collard piano ; La Mer, de Debussy. 22 00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton Des Knaben Wunderhorn : Wo die schönen Trompeten blasen, Sieben Lieder auf letzter Zeit : Revelge, Lieder und Gesänge aus der Jugendzeit. Zu Strassburg auf der Schanz'. Des Knaben Wunderhorn : Lied des Verfolgten im Turm, Wer hat dies Liedlein erdacht ? 22.25 Dépêche – notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Holt, Sherman, Tchalev. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Brahms, Kodaly, Debussy. 0.00 Tapage nocturne. Musiciens d'images, images de musiciens ; Bernard Herrmann

Les interventions à la radio

radio J, 7 h 15 : François Léotard.
France-Inter, 8 h 20. (« Spéciale présidentielle »), avec Edouard Balladur
Europe 1, 8 h 35 : Martin Veyron pour son livre « Politiquement incorrect » (Editions Hoëbeke) (« Mon Œil »).
RMC, 18 h 30 : Edouard Balladur (« Forum »)
O'FM, 19 heures : Nicolas Sarkozy « Le Grand'O » (« O'FM-La Croix »).

Le Monde

JEUDI 6 AVRIL 1995

Youri l'embaumeur

par Pierre Georges

MOURONS. Il fera le reste. Pour la modique somme de 500 000 dollars, le professeur Youri Denisov, un peu désœuvré ces temps-ci, se dit prêt à offrir une vie après la vie. Le patron de l'Institut des structures biologiques à Moscou, le pavillon des embaumeurs, se plaint de la dureté du temps et des mœurs politiques.

La mort n'est plus ce qu'elle était. Notamment depuis la chute du communisme. Plus de leaders charismatiques, plus de saints patrons rouges, plus de clients ! Rupture de stock ! En son laboratoire des corps en péril, le bon professeur se désespère lentement. Tant de secrets de conservation, tant de savoir-faire, trente ans d'expérience et de réputation sans failles pour en arriver là, abandonné de tous.

Youri l'embaumeur, qui ressemble furieusement à un clone de Brejnev, vaque à ses dernières occupations. La rumeur, mais c'est secret d'État, lui prête un client prestigieux, Kim Il-sung. Le grand leader ferait ainsi patiemment son entrée au Panthéon des embaumés. Pour le reste, le professeur Denisov passe sa vie en des opérations de maintenance ou de restauration. La maintenance pour le corps de Lénine qui, chaque lundi et vendredi, exige onction d'une potion antirides. Et la restauration pour une momie sibérienne, une femme des glaces découverte en 1994 dans les monts Altaï.

Simple et précaire façon de tuer le temps. Lénine reste constamment sous la menace d'un enterrement. Les femmes des glaces ne se ramassent pas à la pelle. Alors que faire ? Se privatiser ? Youri Denisov y songe sérieusement. En ce sens, il a accordé au *Sunday Times* un entretien d'une drôlerie extrême, maniant aussi bien l'humour noir que le formol. Ce n'est pas pour se vanter, mais l'embaumeur a du métier. N'ayant pas eu à traiter directement des cas Lénine et Staline, morts sans l'attendre, Youri Denisov convient que ses prédécesseurs avaient fait du beau boulot. Le plus réussi, à ses dires, était Staline, *« un spécimen exceptionnel »* il est vrai, *« un corps parfait »*, *« une peau de jeune homme »*. La dépouille de Staline fut « déstalinisée », c'est-à-dire enterrée sur ordre de Krouchtchev. Un vrai gâchis, une insulte à la profession, souligne Youri l'embaumeur.

Avant que de venir à son propre palmarès, son monument aux morts vivant. Passèrent entre ses mains et n'eurent pas à s'en plaindre des gens de qualité : Dimitrov le Bulgare, Gottwald le Tchèque, Ho Chi Minh, l'oncle Ho vietnamien, Agostino Neto l'Angolais. Plus quelques autres cités à comparaître devant l'arbitre des élégances mortuaires.

Car il ne suffit pas de mourir. Encore faut-il mourir en bon état et ne point s'ingénier à compliquer la tâche des faiseurs de mémoire. Ainsi le beau mort, le mort de qualité, se reconnaît-il au premier coup d'œil ! Il a de la tenue, du corps si l'on peut dire, du savoir-mourir. De même que le travail bien fait se juge d'un regard. Ah, voir ce que les confrères chinois, des *« amateurs »*, ont fait de Mao, une misère !

Youri l'embaumeur se désespère. Et donc, il imagine des morts d'un autre type, des morts du temps. Cindy Crawford, voilà l'idéal, son idéale. Bien sûr le professeur, qui est homme courtois, ne va pas jusqu'à la presser. Mais un corps pareil, ce serait le couronnement d'une carrière, une vraie et ultime joie !

Antoine Waechter n'a pas obtenu les parrainages exigés pour la présidentielle

Jacques Cheminade serait l'un des neuf candidats retenus

LA LISTE des candidats autorisés à se présenter à l'élection présidentielle sera définitivement arrêtée et publiée au *Journal officiel* vendredi 7 avril. Cette publication marquera le début de la campagne officielle. En réalité, nul ne peut plus entrer dans la partie depuis mardi 4 avril à minuit, date limite pour le dépôt au Conseil constitutionnel des présentations de candidats par les maires, les parlementaires, les conseillers régionaux et généraux, ainsi que par les représentants des Français de l'étranger.

Dans l'intervalle, le Conseil constitutionnel doit achever la vérification de la validité des parrainages qu'il a enregistrés. Puis il tirera au sort, pour chaque candidat, les cinq cents signatures – minimum requis pour pouvoir être candidat – destinées à être publiées au *Journal officiel*. Comme ce fut le cas en 1988, les autres signatures seront affichées dans le hall d'entrée du Conseil, au Palais-Royal.

L'obligation d'obtenir au moins cinq cents présentations par des élus d'au moins trente départements ou territoires d'outre-mer, sans qu'un dixième d'entre eux puissent être élus d'un même département, constitue un obstacle difficile à franchir sur le parcours des candidats à la candidature. Renforcée en 1976 afin, selon le mot d'Alexandre Sanguinetti, que la compétition présidentielle ne se transforme pas en *« concours Lépine de la politique »*, elle est sans pitié pour les impétrants qui ne disposent pas d'une assise partisane solide.

Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant (MEI), en a fait l'amère expérience. Ses partisans ont eu beau déployer une énergie de la dernière chance, dans la soirée de mardi, pour acheminer les quelques signatures qui faisaient défaut à leur chef de file, M. Waechter a dû déclarer forfait. Son directeur de campagne, Michel Duchêne, a confirmé qu'il avait manqué *« au minimum une trentaine de signatures, peut-être plus »* à celui qui avait obtenu 3,78 % des voix en 1988. *« Nous avions environ 560 promesses, mais, manifestement, toutes ne se sont pas réalisées »*, a indiqué M. Waechter.

Il a invoqué, comme explication, l'*« environnement défavorable »* créé par *« la proximité des municipales par rapport à la présidentielle »*, qui aurait, selon lui, *« paralysé beaucoup de maires »*. Il a mis en cause, également, *« la pression exercée par MM. Chirac et Balladur à travers leurs recherches de parrainages »*. M. Waechter a précisé qu'il ne donnera de consigne de vote ni pour le premier tour de scrutin, ni pour le second. Après le retrait de Brice Lalonde, Dominique Voynet, qui indique avoir obtenu 637 parrainages, devrait donc être la seule candidate écologiste.

Sous réserve du verdict définitif du Conseil constitutionnel, huit autres candidats ont affirmé être en mesure de se présenter devant les électeurs. C'est bien évidemment le cas d'Edouard Balladur, Jacques Chirac, Robert Hue, Lionel Jospin. Après avoir entretenu un suspense, Jean-Marie Le Pen devrait également figurer parmi les candidats, tout comme Philippe de Villiers et Arlette Laguiller. Un inattendu, enfin, a déclaré être parvenu à se glisser dans le club des candidats, en la personne de Jacques Cheminade, ancien secrétaire général du Parti ouvrier européen, qui a conduit par deux fois une liste aux élections européennes de 1984 et 1989 (*Le Monde* daté 19-20 mars).

Le 23 avril, le nombre des bulletins de vote proposés aux électeurs a toutes les chances de se situer dans la fourchette des deux élections présidentielles précédentes : après le record de 1974, où douze candidats s'étaient affrontés, la réforme des règles de parrainage, en 1976, avait fait tomber le nombre des compétiteurs à dix en 1981 et à neuf en 1988.

Cécile Chambraud

Trente-cinq morts lors d'un massacre interethnique au Burundi

DE NOUVELLES VIOLENCES ont fait trente-cinq morts – dont vingt-neuf Hutus – dans la province centrale de Kayanza, a annoncé, mercredi 5 avril, Radio-Burundi. Selon celle-ci, une *« bande armée »* – terme adopté pour désigner les extrémistes hutus – a tué, mardi, six membres d'une famille tutsie dans la commune de Muhanga. Des déplacés d'un camp de Muhanga, c'est-à-dire des Tutsis ayant eu à fuir leurs villages durant les massacres d'octobre-novembre 1993, ont alors organisé des représailles dans les collines avoisinantes, tuant vingt-neuf Hutus. – *(AFP.)*

■ **UNIVERSITÉS** : environ deux mille universitaires, étudiants et agents de service ont manifesté, mardi 4 avril, dans les rues de Poitiers (Vienne), en présence du doyen et du président de l'établissement, pour protester contre la faiblesse de la dotation budgétaire allouée à l'université. Selon le président, Alain Tranoy, il manquerait environ quatre-vingts postes de personnels administratifs et d'agents de service, ainsi qu'une trentaine de postes d'enseignants.

■ **PRÉSIDENTIELLE** : dans un entretien publié par *Le Télégramme de Brest*, mercredi 5 avril, Jacques Chirac déclare que *« la fracture sociale qui s'est créée est incompatible avec notre tradition républicaine, et inacceptable sur le plan humain »*. Le maire de Paris estime qu'*« il faut une autre politique, consistant à mettre le chômage au cœur de nos préoccupations »*. *« L'idée que le chômage ne peut qu'être indemnisé a sans doute été une idée juste il y a vingt ans, mais elle ne suffit plus aujourd'hui »*, ajoute-t-il.

■ **TRANSPORT AÉRIEN** : Air Liberté veut racheter AOM au Crédit lyonnais. Le président d'Air Liberté, Lotfi Belhassine, aurait proposé au Crédit lyonnais de lui racheter sa filiale aérienne AOM, dont les actifs ont été versés dans le Consortium de réalisation (CDR) qui a vocation à vendre ces participations. Le Crédit lyonnais a toujours déclaré vouloir vendre cette compagnie, mais lorsqu'elle serait assainie, vers la fin de l'année 1996. Le président d'Air Liberté cherche par ce biais à faire obstruction à une éventuelle candidature d'Air France.

■ **MUSÉES** : préavis de grève. L'accès aux musées nationaux, ainsi qu'aux galeries nationales du Grand Palais à Paris, risque d'être difficile, voire impossible, durant la semaine du 3 au 7 avril et particulièrement les mercredi 5 et jeudi 6 avril, selon la direction des Musées de France. Ces perturbations font suite au préavis de grève déposé par les syndicats des personnels du ministère de la culture et de la francophonie.

■ **DENTISTES** : le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a approuvé, mardi 4 avril, le projet d'avenant à la convention dentistes négocié avec la Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD), qui prévoit notamment une nouvelle hausse des honoraires. Sous réserve de l'agrément de l'avenant par le gouvernement, l'objectif prévisionnel d'évolution des dépenses bucco-dentaires présentées au remboursement sera fixé à 4,8 % en 1995, contre 2,7 % en 1994.

Quarante-neuf heures d'émissions sur une seule cassette

LE GROUPE ÉLECTRONIQUE JAPONAIS JVC, qui avait imposé au monde il y a vingt ans la norme VHS pour les magnétoscopes, a annoncé, mardi 4 avril, avoir mis au point un standard de magnétoscope numérique compatible avec les sytèmes analogiques actuels. Le système, appelé D-VHS, permettra d'enregistrer sur une bande magnétique des signaux numériques compressés, transmis par satellite. Ces signaux seront ensuite décryptés grâce à un décodeur relié à un téléviseur conventionnel. Une cassette pourra stocker jusqu'à quarante-neuf heures d'émissions.

Les magnétoscopes D-VHS pourront de surcroît enregistrer et lire des cassettes vidéo traditionnelles, ce qui leur permettra d'utiliser la vidéothèque de titres existants. Selon JVC, plus de 500 millions de magnétoscopes ont été vendus dans le monde ces vingt dernières années. Plusieurs grands noms de l'électronique mondiale auraient apporté leur soutien au format D-VHS grand public, notamment Hitachi, Philips, Samsung Electronics, Thomson Multimedia, Sharp et Toshiba, selon JVC. Thomson a en particulier codéveloppé avec Hitachi un prototype de magnétoscope D-VHS. Sony, qui commercialise une technologie concurrente basée sur sa norme Betamax auprès des professionnels de l'audiovisuel, se serait également rangé derrière JVC.

Les premiers magnétoscopes à la norme D-VHS pourraient apparaître sur le marché américain, premier pays visé, dès la fin 1996. L'écart de prix entre un magnétoscope numérique et un traditionnel pourrait être de l'ordre de 1 800 francs. – *(AFP.)*

DANS LA PRESSE

La situation au Burundi

FINANCIAL TIMES

La communauté internationale devrait s'attacher à identifier et à poursuivre les individus responsables d'incitation au génocide, en brouillant les stations de radio qu'ils utilisent, ainsi qu'en apportant un soutien financier et technique aux médias sérieux et pacifistes. Les autopsies des conflits ethniques ont toujours mis en évidence le rôle déterminant des médias. Fournir des reportages objectifs et équilibrés, ou aider des journalistes locaux à faire de même, peut être la plus importante contribution du monde extérieur.

THE TIMES

Il est encore temps de prévenir [massacres et guerre civile]. Les efforts internationaux pour reconstruire le Rwanda doivent être poursuivis avec davantage de vigueur, de façon que les réfugiés hutus du Rwanda puissent quitter prochainement le Burundi (...). Il existe également un besoin urgent de reconstruire le système judiciaire du pays et d'y installer des observateurs des droits de l'homme de l'ONU. Tout aussi nécessaire est le renforcement du rôle et du nombre des observateurs de l'Organisation de l'unité africaine. Ils sont à peine quarante-six aujourd'hui. L'Occident a dépensé environ un milliard de dollars pour la reconstruction du Rwanda. N'est-il pas possible de dépenser aujourd'hui une partie de cette somme pour financer des mesures préventives destinées à renforcer l'ordre et à protéger les habitants du Burundi ?

THE INDEPENDENT

Le mois dernier, le président hutu, Sylvestre Ntibantunganya, a lancé un appel à une intervention internationale pour mettre fin à ce qu'il craignait être les débuts d'un génocide au Burundi. Le premier ministre tutsi Antoine Nduwayo a calmé le jeu, et tous deux ont publié depuis une déclaration de coopération en vue de promouvoir la paix. Mais le sentiment, parmi beaucoup de Burundais et presque tous les réfugiés de la capitale, est que le président et son premier ministre ont été marginalisés par les vociférations croissantes des extrémistes de chacun des deux groupes ethniques. L'échec des modérés dans leur condamnation des tenants de la ligne dure et la mauvaise volonté des autorités à désarmer les milices ont exacerbé les problèmes. Les événements risquent d'être emportés dans une spirale hors de tout contrôle.

David Orr

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Rwanda : les séquelles du génocide affectent toute l'Afrique centrale 2
Inde : les hindouistes au pouvoir à Bombay cherchent à rassurer les hommes d'affaires 3
Turquie : difficiles tentatives de démocratisation 4
Union européenne : l'Espagne et le Portugal rejettent l'accord sur la pêche au turbot 6

FRANCE
Présidentielle : la campagne de Lionel Jospin ; Jacques Chirac en meeting à Poitiers ; les promesses des candidats aux retraités 8 à 10
Régions : le conseil général des Alpes-Maritimes fait de la résistance 11

SOCIÉTÉ
Consommation : en dix ans, 30 000 cafés ont fermé leur porte 12
Justice : Jean-Louis Dutaret remis en liberté 13

HORIZONS
Enquête : les ambitions d'un jeune Habsbourg 16
Débats : Les prophètes de malheur, par Ahmedou Ould Abdallah ; Violence et mensonge en Tchétchénie, par Mikhaïl Molotsov ; Il faut reparler de la Nouvelle-Calédonie, par Michel Levallois et Alain Ruellan 18-19
Editoriaux : Justice et génocide ; L'écologie sans les « écolos » 17

ENTREPRISES
« Affaires » : Alcatel-Alsthom se prépare à l'après-Suard 20
Aéronautique : Boeing et Airbus émettent des réserves sur le projet de Super-Jumbo 21
Finances : la Banque de France devrait à nouveau faire le choix de la prudence 22

AUJOURD'HUI
Communications : la radiomessagerie s'efforce de séduire le grand public 26
Loisirs : Berlin dans ses nouveaux murs 28

CULTURE
Cinéma : la sortie de ... *A la campagne*, de Manuel Poirier, et de *Vive l'amour*, de Tsai Ming-liang 30-31
Théâtre : la refonte des statuts de la Comédie-Française 32

COMMUNICATION
Palestine : les nombreuses difficultés de la presse 34

SERVICES

Abonnements *29*
Agenda *29*
Annonces classées *14-15*
Carnet *25*
Finances et marchés *23-24*
Météorologie *29*
Guide culturel *33*
Mots croisés *29*
Radio-Télévision *34-35*

BOURSE

Cours relevés le mercredi 5 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15630,50	+1,62	−19,47
Honk Kong index	8491,93	+1,09	+3,67

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/04	Var. en % 03/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1882,77	+1,01	+0,09
Londres FT 100	3188,10	+1,43	+3,99
Zurich	1197,59	+0,45	−3,44
Milan MIB 30	942	+0,64	−8,09
Francfort Dax 30	1965,01	+1,77	−6,72
Bruxelles	1325,84	+1,31	−4,59
Suisse SBS	1000,04	+1,49	−3,67
Madrid Ibex 35	272,87	+1,57	−4,25
Amsterdam CBS	[illegible]	[illegible]	[illegible]

DEMAIN dans Le Monde

PHILIPPE DE VILLIERS, CANDIDAT BLEU-BLANC-RAGE : l'homme du Puy-du-Fou se méfie des intégristes, déteste les socialistes, méprise les politiques. Il n'aime que la France et la Vendée, ne croit qu'en lui et en Dieu.

Tirage du *Monde* daté mercredi 5 avril : 506 878 exemplaires

